Le Monde

LE MONDE EMPLOI

■ L'Europe des initiatives solidaires
■ 7 pages d'annonces classées



CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16207 – 7 F | MERCREDI 5 MARS 1997 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Clinton condamne Israël

Lors d'une visite de Yasser Arafat à Washington, le président américain s'est élevé contre le nouveau projet de colonie juive à Jérusalem-Est. p. 4

■ Procès Urba

Henri Emmanuelli, ancien trésorier du Parti socialiste, comparaît pour la troisième fois sur le financement occulte du PS. p. 9

■ Affaire Renault-Vilvorde

Les autorités belges ont confirmé leur intention de porter l'affaire devant les instances juridiques nationales et internationales. p. 14 et 29
la chronique d'Alain Rollat p. 28
et notre éditorial p. 13

■ L'accord Lagardère-« Le Monde »

A l'initiative du premier président de la cour d'appel de Paris, *Le Monde* et le PDG de Matra-Hachette sont parvenus à un accord qui met fin à leur différend. p. 27

■ Trois tranches d'Italie



Scampi, carpaccio, soupe d'ouvriers... Jean-Pierre Quélin propose un tiercé coloré de la cuisine italienne à Paris. p. 21

■ L'Inde plus « libérale »

Le gouvernement indien présente un projet de budget « libéral » pour une économie en croissance continue. p. 5

■ Les îles, aubaine des chercheurs

Les îles, de par leur écosystème spécifique, fournissent des renseignements uniques sur la colonisation, l'évolution voire la disparition des espèces. p. 22

■ « Faux Rodin »

Guy Hain a été condamné, le 28 février, à quatre ans de prison ferme et 200 000 francs d'amende pour avoir fabriqué de faux bronzes de Rodin. Mais le débat subsiste entre fonte originale et reproduction. p. 24

■ Canal Plus Espagne en justice

La justice espagnole instruit une plainte déposée contre la chaîne, pour acquisition frauduleuse, escroquerie, usage de faux. p. 27

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 305 - 7,00 F

Superphénix sème la discorde au sein du gouvernement Juppé

Mme Lepage en appelle au premier ministre contre le « lobby » nucléaire

AVOCATE proche des écologistes, entrée dans le gouvernement d'Alain Juppé en mai 1995, Corinne Lepage demande au premier ministre d'arbitrer en faveur de la *« transparence »* et de l'*« indépendance »* des décisions des pouvoirs publics touchant à l'énergie nucléaire. Dans un entretien au *Monde*, Mme Lepage plaide pour une nouvelle enquête publique avant toute décision relative au redémarrage du surgénérateur Superphénix, à Creys-Malville dans l'Isère, après l'annulation par le Conseil d'Etat, le 28 février, du décret réaffectant cet équipement à des missions de recherche. Mme Lepage, qu'un premier conflit avait déjà opposée au ministre de l'industrie, Franck Borotra (RPR), à propos du choix du directeur de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire, estime qu'il relève de sa mission de *« vérifier que la sûreté est assurée dans des conditions satisfaisantes »*. S'estimant victime d'une *« cabale »*, elle dénonce la pression d'un *« lobby »* nucléaire.

Lire page 6 et la chronique de Pierre Georges page 30



Les Albanais redoutent une répression sanglante

Des chars interviennent dans le sud du pays

***UN CLIMAT** insurrectionnel* prévaut toujours en Albanie, où le président Sali Berisha, réélu lundi 3 mars par le Parlement pour un mandat de cinq ans, a décidé d'employer les grands moyens pour mettre un terme à la rebellion qui enflamme surtout le sud du pays. Des émeutiers sont même parvenus à prendre le contrôle d'un petit navire de guerre. Le chef d'état major de l'armée, le général Kosova, a été limogé et remplacé par le général Copani, conseiller du président Berisha.

Les autorités ont fait appel à des unités spéciales de la police et de l'armée et des chars ont été envoyés dans cette région qui est désormais totalement isolée du reste de l'Albanie. Les communications téléphoniques ont été coupées, les routes ont été barrées et la presse internationale a reçu l'ordre de quitter la région.

Un diplomate européen, informé de la volonté présidentielle, redoute une *« répression très dure »*. Il souligne que *« la situation est inacceptable pour le pouvoir, après les véritables actes de sauvagerie commis par les émeutiers. Ils ont brûlé vifs des hommes de la police secrète. Et un tiers du territoire échappe au contrôle du gouvernement. »*

Dans la capitale, Tirana, où le couvre-feu est en vigueur après l'adoption par le Parlement d'un décret d'état d'urgence, la population redoute autant la violence des émeutiers que celle des forces de l'ordre. L'opposition dénonce la dérive totalitaire du régime : *« Aujourd'hui est le jour de la dictature à visage ouvert en Albanie. Seul un dictateur peut être élu dans de telles conditions, sous la loi martiale »*, a déclaré Neritan Ceka, chef du parti Alliance démocratique.

Cette situation explosive, après six semaines de troubles qui ont fait une dizaine de morts et plusieurs centaines de blessés, a pour origine la faillite des sociétés d'épargne auxquelles de nombreux Albanais avaient confié leurs économies dans l'espoir de rémunérations spectaculaires.

Lire page 2

La CIA fait le ménage pour espionner plus propre

WASHINGTON
de notre correspondant

C'est la plus vaste opération de nettoyage jamais opérée dans les rangs des services de renseignement américains. Plus de mille informateurs de la CIA ont été discrètement congédiés depuis deux ans, parce que leur travail ou leur moralité ne donnait pas satisfaction.

Parmi eux, une centaine d'agents étrangers dont les qualités professionnelles indéniables étaient entachées par des activités personnelles moins reluisantes, telles le meurtre, l'assassinat, la torture, le *kidnapping* et autres crimes. L'opération, qui a pris le nom de code de « Scrub » (nettoyage), a représenté une véritable révolution à Langley, siège de la « compagnie ».

En 1995, sous l'impulsion de John Deutch, alors directeur, la CIA s'est lancée dans une évaluation systématique des milliers d'agents et informateurs qu'elle rémunère à travers le monde, soupesant les mérites de chacun à l'aune de critères jusque-là inusités, comme les manquements au respect des droits de l'homme. Chaque chef de station a été incité à fournir un rapport complet sur son équipe d'informateurs, tout en se voyant interdire de recruter à l'avenir des personnages à la réputation douteuse ou au passé franchement criminel. Des exceptions à la règle seront bien sûr autorisées, mais uniquement pour des raisons de *« sécurité nationale »*, et sur seule décision des échelons supérieurs.

Entre un tiers et un quart de tous les agents ou supplétifs de la centrale des espions américains ont échoué au test de l'honorabilité, et ont donc été rayés des cadres. Ce soudain accès de scrupules des maîtres espions a été accéléré par la médiatisation de certaines affaires odieuses. Le cas du colonel Julio Roberto Alpirez, de l'armée guatémaltèque, responsable de la mort sous la torture du « commandant Evarardo », époux de Jennifer Harbury, une avocate de Boston, a joué un rôle essentiel dans cette prise de conscience. Jusque-là, chacun s'accommodait fort bien d'une morale sommaire de la raison d'Etat : qui veut la fin veut les moyens. Enquête faite, la CIA a constaté, sans surprise, que la moitié des cent individus les plus affreux émargeant au budget de son service clandestin travaillaient en Amérique latine, souvent dans l'appareil d'Etat.

Cette révolution a entraîné un âpre débat à Langley, entre moralisateurs et pragmatiques. Les seconds ont tenté de résister à ce coup de balai éthique en prenant à témoin les républicains. Avec un argument de poids : on n'attrape pas des mouches avec du vinaigre, *ce n'est pas avec des enfants de chœur que* l'on obtient clandestinement des informations confidentielles.

En Amérique latine, mais aussi au Proche-Orient et en Afrique, les meilleurs informateurs de la CIA sont souvent des exécuteurs de basses œuvres violents et corrompus, parfois aussi des trafiquants de drogue et des terroristes. Mais le camp des cyniques a été défait. Il reste aux réformistes à démontrer qu'en élevant le niveau de rigueur morale des espions américains on a amélioré l'efficacité de la CIA.

Laurent Zecchini

L'arnaque au mur des GI

L'IDÉE était belle, de *construire, à Caen, un Mur de* la liberté en hommage aux vétérans américains de la bataille de Normandie engagée le 6 juin 1944, débarquement allié nommé opération « Overlord ». Mais c'était une arnaque. 67 000 anciens combattants se sont inscrits pour que leur nom soit gravé sur le monument. La plupart ont versé 40 dollars (environ 230 francs), pour un total d'environ 11,4 millions de francs. Le mur devait être érigé avant mai 1995. Il n'existe toujours pas. L'argent a disparu. Le FBI a lancé une enquête sur les activités d'Anthony Stout, avocat et homme d'affaires, promoteur de ce projet soutenu en son temps par Ronald Reagan et le Congrès des Etats-Unis.

Lire page 11

La santé publique en jachère

***LA PUBLICATION**,* mardi 4 mars, de la synthèse nationale des *« tableaux de bord régionaux »* sur la santé constitue un événement de taille dans le paysage sanitaire national. Au-delà des chiffres et des disparités régionales qu'elle met crûment en lumière, cette publication est aussi la démonstration de l'absence chronique, dans notre pays, d'une véritable politique sanitaire ; une politique qui ne se bornerait plus à prévenir les risques les plus médiatisés ou à rationaliser coûte que coûte les dépenses hospitalières, mais une politique qui, plus largement, définirait les moyens d'action cohérents qui permettraient de réduire le nombre considérable de morts qu'on sait être prématurées ou évitables.

Cette synthèse nationale est le fruit d'une longue réflexion commune engagée à la fin de l'année 90, à la demande de la direction générale de la santé, par les observatoires régionaux de la santé, en liaison avec la Caisse nationale d'assurance-maladie et la conférence des directeurs régionaux des affaires sanitaires et sociales. L'objectif d'une telle démarche était clair : aboutir à la production, dans chaque région, d'un document rassemblant les principales données concernant la santé de la population, ses multiples paramètres et déterminants. Le tableau qui nous est fourni aujourd'hui est, à bien des égards, saisissant, démontrant en particulier l'existence de très fortes disparités régionales, les populations du nord et de l'est du pays apparaissant à de nombreux égards défavorisées par rapport à celles du Centre et du Sud.

Le document se garde bien de fournir une lecture trop explicitement dérangeante pour les pouvoirs publics. *« Toute politique de santé publique doit s'appuyer sur une connaissance approfondie des différents aspects de la santé de la population, et notamment de ses spécificités régionales, à l'heure où les priorités se définissent tant au plan national qu'au sein des régions*, écrit, en avant-propos, Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale. *A travers la réalisation des tableaux de bord sur la santé, les observatoires régionaux de la santé ont contribué à structurer l'information dans le domaine sanitaire et social en France (...). Je souhaite que cet effort se poursuive, et l'Etat y apportera son soutien. D'autres partenaires devront continuer à s'associer à lui pour que les tableaux de bord régionaux et leur synthèse nationale restent des outils de référence pour le suivi et l'évaluation des politiques de santé. »*

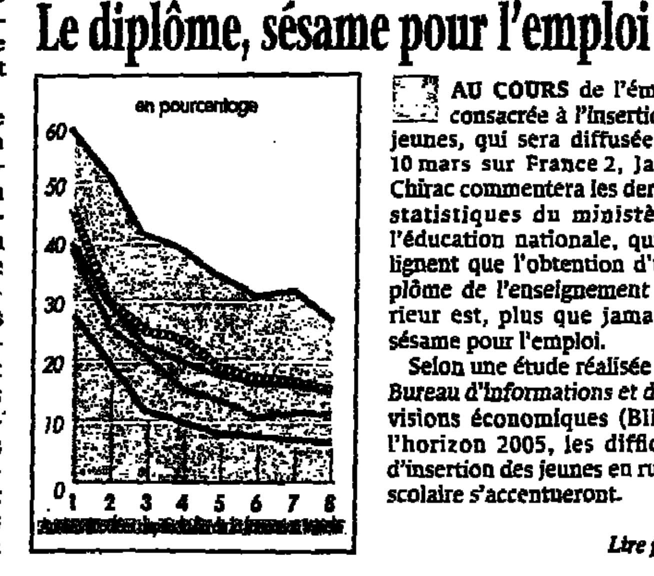
Le cadre est ainsi idéalement tracé. Il reste à le replacer dans son contexte et à le compléter. Notre époque ne devrait plus, depuis longtemps, être de celles qui autorisent l'exposé des réalités sanitaires et épidémiologiques sans en tirer les conséquences politiques qui, d'urgence, s'imposent. Force pourtant est de constater que l'ambitieuse politique de santé publique, que réclame plus ou moins explicitement depuis une dizaine d'années l'opinion, est toujours en jachère.

Le chapitre le plus remarquable du document est celui qui traite de la mortalité prématurée. On sait que l'allongement de la durée de vie et le vieillissement de la population ont conduit en France à une augmentation sensible de l'âge moyen du décès. Au cours de la période 1988-1990, près de la moitié des personnes qui sont mortes dans notre pays avaient plus de quatre-vingts ans. Les statistiques des causes de décès sont, de ce fait, et de façon grandissante, le reflet de la mortalité aux très grands âges de la vie.

Jean-Yves Nau

Lire la suite page 13

Le diplôme, sésame pour l'emploi



AU COURS de l'émission consacrée à l'insertion des jeunes, qui sera diffusée lundi 10 mars sur France 2, Jacques Chirac commentera les dernières statistiques du ministère de l'éducation nationale, qui soulignent que l'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur est, plus que jamais, un sésame pour l'emploi.

Selon une étude réalisée par le Bureau d'informations et de prévisions économiques (BIPE), à l'horizon 2005, les difficultés d'insertion des jeunes en rupture scolaire s'accentueront.

Lire page 8

Histoire de Kabylie



ABDERRHAMANE BOUGUERMOUH

LE FILM en langue berbère *La Colline oubliée* d'Abderrhamane Bouguermouh, présenté dans trois salles parisiennes seulement, a rassemblé, en douze jours, 18 000 spectateurs, presque tous issus de la communauté kabyle. Tiré du roman de Mouloud Mammeri, le film raconte l'histoire d'un village de Kabylie pendant la dernière guerre mondiale.

Lire page 25

RÉVOLTE Le climat demeure insurrectionnel en Albanie, où des chars d'assaut sont apparus dans le sud du pays. Réélu par le Parlement, lundi 3 mars, pour un deuxième mandat de cinq ans, le président Sali Berisha a pris la décision d'utiliser la force et d'isoler complètement les principales villes du Sud. Il a informé les chancelleries occidentales de sa volonté de stopper la rébellion, qui dure déjà depuis six semaines. ● DANS LA CAPITALE, Tirana, transformée en ville fantôme par le couvre-feu et l'état d'urgence décrété dimanche par l'Assemblée, les habitants redoutent autant la violence des émeutiers que celle des forces de police. ● L'ORIGINE de ce soulèvement est la faillite des sociétés d'épargne qui a ruiné les nombreux petits épargnants, attirés par le mirage de rémunérations élevées, atteignant jusqu'à 50 % de leurs placements.

Le chef de l'Etat albanais fait appel aux unités spéciales pour rétablir l'ordre

Le Sud, en proie à l'insurrection, a été isolé du reste du pays. Des chars d'assaut y ont fait leur apparition, et la presse internationale a reçu l'ordre de quitter la région. Le Parlement a réélu Sali Berisha président de la République pour un deuxième mandat de cinq ans

TIRANA
de notre envoyé spécial

Le climat demeurait insurrectionnel dans le sud de l'Albanie, lundi 3 mars, tandis que le Parlement, vingt-quatre heures après avoir décrété l'état d'urgence, a réélu Sali Berisha au poste de président de la République pour un second mandat de cinq ans. M. Berisha a immédiatement prêté serment et appelé *« tous les Albanais à s'unir pour construire une Albanie démocratique »*.

Pendant ce temps, le sud du pays était soumis à un blocus total et des convois militaires ont été vus sur la route de Vlora, le port où les premiers troubles ont éclaté. Des chars d'assaut sont entrés, lundi soir, dans la ville de Gjirokaster. Une sévère répression est redoutée car les émeutiers se sont armés en pillant des casernes et des postes de police, et Sali Berisha a confié à sa police secrète la mission de rétablir l'ordre dans le pays.

Sali Berisha a pris la décision d'utiliser la force avant que l'embrasement de la région de Vlora ne gagne l'ensemble du pays. Les émeutiers du Sud avaient promis, samedi 1er mars, de marcher sur la capitale, Tirana, quitte à devoir affronter les forces de l'ordre. Munis de l'arsenal volé dans les casernes (armes automatiques, lance-roquettes, grenades), les activistes sudistes pouvaient fort bien amener l'Albanie à la guerre civile.

L'absence de réaction des soldats et des policiers attaqués a inquiété le pouvoir, qui ne peut plus compter que sur les unités d'élite du ministère de l'intérieur et sur les forces spéciales de l'armée. Le général Bashkim Gazidede, chef du Shik (services secrets), a pris le commandement des forces de l'ordre, et Adem Copani, l'ancien conseiller militaire de M. Berisha, a été nommé chef d'état-major de l'armée.

« ACTES DE SAUVAGERIE »

Le président Berisha avait informé, dimanche, les ambassadeurs occidentaux de sa volonté de mater la rebellion. *« Nous nous attendons à une répression très dure,* confie un diplomate européen. *La situation est inacceptable pour le pouvoir, après les véritables actes de sauvagerie commis par les émeutiers. Ils ont brûlé vifs des hommes de la police secrète. Et un tiers du territoire échappe au contrôle du gouvernement. M. Berisha a reconnu que sa stratégie initiale d'enlisement du mouvement contestataire a échoué. Et qu'il va être réduit à ordonner la plus grande fermeté. »*

Lundi le gouvernement a isolé complètement le sud du pays. Les communications téléphoniques ont été coupées, les routes barrées et la presse internationale a reçu l'ordre de quitter la région. Les rares journalistes présents à Vlora ont quitté l'Albanie à bord d'hélicoptères de l'armée italienne venus évacuer les étrangers, en dépit des suppliques de la population qui craint désormais une intervention imminente des unités militaires, à l'abri des regards. Des unités de la police auraient déjà procédé à une vingtaine d'arrestations et saisi des armes dérobées dans des commissariats. A Tirana, une commission de censure a été instaurée, afin de contrôler le travail des journalistes. La police a par ailleurs ordonné l'interruption des émissions de l'Union européenne de radiodiffusion (UER), qui transmet les images de télévision dans le monde entier. Et le siège du journal indépendant *Koha Joni* a été incendié, *« par des agents de la police secrète »*, selon la rédaction en chef du quotidien albanais.

Le président albanais n'est pas parvenu, depuis l'éclatement des troubles mi-janvier, à retrouver la confiance de la population. Ni les promesses du gouvernement de rembourser les épargnants ruinés par la faillite des sociétés d'épargne « pyramidales » ni la démission de ce gouvernement la semaine dernière n'ont réussi à calmer les émeutiers. Ces derniers réclament toujours la démission de M. Berisha et l'organisation de nouvelles élections parlementaires. En mai 1996, la victoire du Parti démocratique (PD) du président Berisha avait été contestée par les observateurs de l'OSCE, et l'opposition socialiste a refusé de siéger au Parlement. Les partis d'opposition ont d'ailleurs misé sur le mouvement de contestation populaire afin d'obtenir un nouveau scrutin, alors que les manifestants ne réclamaient au départ que le remboursement de leurs placements perdus.

La réélection de Sali Berisha est ainsi intervenue au moment où le président est le moins populaire dans son pays. Elle ne faisait aucun doute, puisque le Parti démocratique a la majorité absolue au sein du Parlement. Des voix s'élevaient toutefois, ces derniers jours, pour réclamer un report de la nomination du président de la République, en attendant que le calme revienne dans le pays. *« Aujourd'hui est le jour de la dictature à visage ouvert en Albanie. Seul un dictateur peut être élu dans de telles conditions, sous la loi martiale »*, a condamné Neritan Ceka, le chef du parti d'opposition Alliance démocratique.

« Berisha abuse de la situation pour renforcer son pouvoir, accuse un journaliste. *Il entame un second mandat, alors que le Parlement qui l'élit est contesté et que lui-même est contesté. Personne n'a plus confiance en Berisha pour sortir le pays de la crise. »* Les opposants ne peuvent s'empêcher de voir dans les événements actuels (pleins pouvoirs accordés à la police secrète, interpellations de chefs de l'opposition et réélection de Sali Berisha) une volonté de briser toute contestation future, au-delà du rétablissement de l'ordre dans les provinces du Sud.

Rémy Ourdan

Le pays le plus fermé des Balkans jusqu'en 1985

MER ADRIATIQUE – Durrës – Tirana – ALBANIE – Fieri – Lezna – Vlora – Himare – Delvina – Gjirokaster – Sarandë – MER IONIENNE – 100 km

Président de la République	Sali Berisha
Nature du régime	Parlementaire
Superficie	28 748 km²
Capitale	Tirana
Population	3,5 millions
Religion	80 % musulmane

Economie (1995)

PNB	1,4 milliard de $
PNB/hab.	400 $
Taux d'inflation (96)	20 %
Taux de chômage	15,8 %
Monnaie	nouveau lek (0,051 F)

en % de la pop. active: Services 35 – Industrie – Mines 10 – Agriculture 55

Sous la présidence d'Enver Hodja, du 11 janvier 1946 jusqu'à sa mort, le 11 avril 1985, la République populaire d'Albanie aura été la société communiste la plus fermée des Balkans. En 1960, le dictateur pro-stalinien se démarque des réformes soviétiques incarnées par Nikita Krouchtchev et se tourne vers la Chine populaire. Un an plus tard, Moscou cessera d'ailleurs toute coopération avec Tirana, qui répliquera en rompant les relations diplomatiques avec l'URSS. Mais Enver Hodja, champion d'un communisme orthodoxe, se fâchera également plus tard avec Pékin au point d'être complètement isolé.

Ramiz Alia succède à Enver Hodja en avril 1985. Il lance les premières réformes en autorisant le multipartisme en 1990. Le 30 avril 1991, M. Alia est réélu par le Parlement, trois semaines après les premières élections législatives libres, remportées par les communistes. En mars 1992, après une série d'émeutes, le Parti démocratique albanais (PDA) remporte les élections avec 65,7 % des voix. Son leader, Sali Berisha, est président de la République pour cinq ans.

Six semaines de révolte

● **Janvier**
– **15** : à Tirana, la police matraque 2 000 manifestants devant le siège de la société d'épargne Soudja. Le lendemain, 5 000 personnes protestent dans les rues de la capitale, 2 000 attaquent la mairie de Vlora (Sud).
– **23** : le Parlement interdit les sociétés d'épargne « pyramidale ».
– **24** : violents affrontements entre 5 000 manifestants et les forces anti-émeutes à Lushnja (Sud) ; le lendemain, le ministre des affaires étrangères, Tritan Shehu, est retenu par les manifestants.
– **26** : le Parlement vote une loi renforçant les pouvoirs présidentiels.
– **28** : contre-manifestation de 10 000 partisans du président Berisha, à Tirana. Des centaines d'opposants sont interpellés.
– **30** : le Parlement albanais vote une loi garantissant le remboursement des victimes de deux sociétés d'épargne.

● **Février**
– **5** : à Vlora, après la faillite de la société Gjallica, les incidents se multiplient. En quelques jours, deux personnes sont tuées et plusieurs centaines d'autres blessées.
– **18** : M. Berisha reconnaît sa responsabilité dans la crise.
– **22** : le président accuse l'opposition de vouloir exploiter le mécontentement populaire pour *« restaurer le communisme »*.

● **Mars**
– **1er** : des milliers d'émeutiers attaquent une caserne à Vlora, dans la nuit, et s'emparent de centaines d'armes. Le lendemain, des affrontements entre émeutiers et forces de l'ordre font neuf morts. – *(AFP.)*

Tirana, une ville fantôme où règne la peur

TIRANA
de notre envoyé spécial

Le calme règne à Tirana, la capitale de l'Albanie. Pourtant, Tana a peur. Derrière ses rideaux orangés, elle regarde le journal télévisé, le discours du président Sali Berisha. Il évoque la *« paix »* et le *« progrès »*, mais Tana a peur. *« Tout peut arriver désormais »*, dit-elle, n'osant pas prononcer les mots de *« guerre civile »*. C'est pourtant à cela que songe l'Albanie.

« J'ai peur pour mes deux garçons, poursuit Tana. *Les coups viennent de tous les côtés. Sans aucune raison. Il peut y avoir des tirs dans la rue. J'ai aussi peur de la police que des civils et des voyous. »* Plus tôt dans l'après-midi, Tana buvait un café au bar Marlboro. Des hommes en uniforme sont entrés et ont braqué leurs fusils d'assaut sur les clients, contrôlant sans ménagement l'identité des hommes. *« Ces armes automatiques, ça me rend nerveuse. A mon avis, l'état d'urgence ne calme pas la situation, au contraire »*, dit Tana. A chaque carrefour, des fourgons des forces de l'ordre sont stationnés. Des policiers patrouillent dans les rues de la ville, ils peuvent ouvrir le feu s'ils croisent des *« provocateurs »*.

Le parc Rinia (parc de la Jeunesse) est désert. Les cafés et les boutiques ont dû fermer leurs portes à 15 heures. Le couvre-feu est à 20 heures. Après une dernière attente devant la boulangerie pour une miche de pain, Tirana devient une ville fantôme. *« Moi, je vais rentrer à la maison. L'état d'urgence me convient,* dit un chauffeur de taxi, en fin d'après-midi. *Je me sens plus en sécurité ainsi. »*

DÉRIVE AUTORITAIRE

« Il fallait décréter l'état d'urgence ! Berisha aurait dû prendre cette mesure plus tôt, dit Luli, un partisan du président. *Cette privation de liberté est un mal nécessaire afin de vaincre l'anarchie. Les événements dans le sud du pays ont pris une dimension indésirable... »* Son voisin, Artur, n'est pas d'accord. Pour lui, l'état d'urgence n'est pas *« indésirable »*, il est *« inacceptable »*. *« Je condamne la violence des deux côtés,* dit-il, *mais les protestations sont l'expression d'un véritable mécontentement populaire. Berisha est devenu le symbole de l'oppression, car le pouvoir est trop autoritaire. »* Artur, ancien officier de l'armée albanaise, se rassure en songeant que *« l'armée n'ouvrira jamais le feu contre le peuple »*.

Tirana s'est endormie, lundi soir, avec des sentiments mêlés. D'un côté, la peur que les émeutes ne gagnent la capitale et ne provoquent de nouvelles victimes ; de l'autre côté, la peur qu'inspire la dérive autoritaire du pouvoir. Tirana s'est endormie dans un pesant silence, ponctué de rafales anonymes de kalachnikov.

R. O.



L'effondrement des « pyramides » ou la confiance trahie

ANALYSE
Les Albanais ont naïvement adopté les débordements du capitalisme

CHOISIR un pays, petit, pauvre, isolé, sortant de la dictature. Lui ouvrir en grand les portes des institutions multilatérales. Lui promettre une participation à l'Union européenne. Lui prêter, ou même lui donner, beaucoup d'argent. Déléguer des centaines d'experts internationaux pour enseigner les règles du savoir-vivre économique. Et attendre.

En théorie, la recette promet d'être réussie : le mélange judicieux des ingrédients doit déclencher une croissance économique forte, stimuler les investissements étrangers et apporter enfin une plus grande prospérité. Dans la pratique, le succès est loin d'être garanti et l'échec peut se révéler désastreux. C'est le cas en Albanie.

Le pays, de loin le plus pauvre d'Europe, a reçu depuis 1991-1992 plus de 1 milliard de dollars de fonds internationaux, aide alimentaire, dons et prêts confondus. Apprenant en accéléré le capitalisme – la possession d'une voiture particulière était par exemple interdite jusqu'en 1991 –, les Albanais en ont aussi naïvement adopté les débordements : vols, corruption et... « pyramides financières ». Il y a quelques années, les pillages de l'aide alimentaire s'étaient soldés par des dizaines de morts. L'effondrement des « pyramides », ces sociétés financières qui offrent des rémunérations anormalement élevées aux déposants, vient aujourd'hui de dégénérer en état insurrectionnel, et le couvre-feu a dû être imposé. Etait-il si difficile, pourtant, d'éviter un tel enchaînement ?

La catastrophe était attendue. Les pyramides peuvent continuer à grandir tant que de nouveaux dépôts permettent de rémunérer les plus anciens. Elles sont ensuite, faute de nouveaux fonds ou de confiance, forcément condamnées à s'écrouler. Divers pays, dont la Roumanie ou la Russie, avec le célèbre fonds d'investissement MMM, en ont fait la dure expérience ces dernières années. Mais nulle part autant qu'en Albanie les citoyens n'avaient aussi massivement placé leurs avoirs, n'hésitant pas à vendre leurs biens immobiliers ou leurs troupeaux pour en déposer le produit dans les officines. Le salaire mensuel y est généralement inférieur à 500 francs et les foules désœuvrées, visibles dans la rue à toute heure du jour, rendent bien peu crédible le taux de chômage officiel de 15 % de la population active. Les « pyramides », elles, proposaient un doublement des sommes déposées en trois mois, voire en un mois à peine.

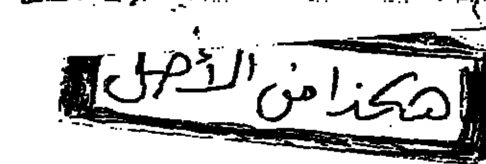
FINANCEMENT DU PARTI

Les institutions internationales ne peuvent être accusées d'avoir fermé les yeux sur le jeu dangereux des Albanais. Elles en ont pourtant sous-estimé les conséquences. A plusieurs reprises, elles ont mis en garde les autorités contre le développement des sociétés d'usure et les ont priées de prendre les mesures nécessaires pour les faire disparaître. Mais, en novembre, alors que le phénomène gonflait de jour en jour, le gouvernement s'est borné à nommer une commission de contrôle des activités financières, tandis que les murs des immeubles se couvraient de slogans *« à bas le FMI »*. En décembre, l'équipe du président Sali Berisha se résignait à limiter les activités des « pyramides », alors que les premiers remboursements étaient suspendus.

Après les accusations de manipulation des résultats des élections législatives du printemps 1996, le président Berisha était surtout soucieux de maintenir la paix politique dans le pays. Et les sociétés d'usure ne cachaient pas leurs activités de financement du Parti démocratique au pouvoir. A la Banque mondiale, l'un des premiers pourvoyeurs de fonds de l'Albanie, on parle aujourd'hui de *« confiance trahie »*. Au Fonds monétaire international (FMI), on rappelle que, puisque le secteur bancaire était inexistant à l'époque de la chute du dictateur Enver Hodja, les institutions financières informelles avaient joué au départ un rôle bénéfique.

La douloureuse mésaventure albanaise illustre ainsi les limites de la conditionalité économique. Tant que les autorités locales acceptent, ou sont en mesure, de coopérer avec les institutions internationales, elles peuvent ensemble gérer au mieux la politique économique. Lorsque, au contraire, la confiance disparaît, que les intérêts locaux divergent par trop de ceux des organisations internationales, ces dernières n'ont que des moyens limités. Le président Berisha savait sans doute que les « pyramides » ne pouvaient continuer à croître indéfiniment, mais, bercé dans ses illusions de richesse, le pays était calme. A l'étranger, les responsables n'ont pas su lancer d'avertissement suffisant.

Françoise Lazare



M. Sofianski, nouveau premier ministre bulgare, annonce des réformes économiques radicales

90 % des habitants vivent au-dessous du seuil de pauvreté

Ancien maire de Sofia, le nouveau premier ministre bulgare, Stefan Sofianski, estime que les socialistes (ex-communistes) sont les principaux responsables de la crise économique que traverse actuellement la Bulgarie. Avant même les élections législatives du 19 avril, il entend lancer une série de réformes économiques qui devraient permettre à son pays d'effacer son image de « mauvais élève » de la transition postcommuniste.

« NOUS AVONS besoin de changements rapides. Nous sommes peut-être loin derrière la République tchèque, la Pologne et la Hongrie, mais nous nous lançons sur la même voie, vers l'économie de marché, et nous allons courir très vite. Nous pouvons les rattraper. » C'est en ces termes optimistes que le premier ministre bulgare, Stefan Sofianski, au pouvoir depuis le 12 février, a exposé, lors d'un entretien accordé au *Monde*, sa volonté de lancer des réformes économiques radicales dans son pays de 8,7 millions d'habitants, décrit par des économistes occidentaux comme *« le plus pauvre d'Europe »* avec l'Albanie voisine.

Agé de quarante-cinq ans, parlant couramment l'anglais, M. Sofianski veut incarner une nouvelle génération de politiciens en Bulgarie, attachés à la démocratisation, la liberté de l'information et les réformes, pour tirer un trait sur *« des années d'immobilisme imposé par les jeunes communistes »*, qui ont *« provoqué l'effondrement du pays »*.

AIDE HUMANITAIRE

Pour tirer la Bulgarie de la grave crise économique dans laquelle elle est plongée depuis un an, M. Sofianski, ancien maire de Sofia, a décidé de faire appel, avant tout, aux institutions financières internationales (Fonds monétaire international, Banque mondiale) et à l'*« aide humanitaire »*. En quête de soutien occidental, le premier ministre bulgare était de passage à Paris les 1er et 2 mars, pour assister à une réunion de l'Union démocratique européenne, un rassemblement de partis chrétiens-démocrates où figurent notamment la CDU allemande et le Parti démocratique civique (ODS) du premier ministre tchèque, Vaclav Klaus. Il s'est également entretenu avec Alain Juppé.

M. Sofianski a à coeur de plaider la cause bulgare pour l'entrée dans l'Union européenne et l'OTAN : *« Nous voulons être considérés* [comme candidats] *au même titre que les autres pays de l'Europe de l'Est et souhaitons prendre part aux négociations en même temps qu'eux (...). Nous faisons partie de l'Europe. »*

M. Sofianski et son gouvernement, proches de l'Union des forces démocratiques (UDF, droite), ont été portés au pouvoir par la vague de manifestations quotidiennes de janvier, qui a provoqué la chute du gouvernement socialiste (PSB, ex-communiste). *« Lorsque j'ai pris mes fonctions,* raconte-t-il, *je me suis aperçu que le pays ne disposait que de 70 000 tonnes de blé, soit de quoi tenir vingt jours ! »* Un accord de troc conclu fin février avec la Pologne, comprenant l'importation d'urgence de 100 000 tonnes de blé, a permis de sortir de cette situation critique. Mais le gouvernement a été obligé de débloquer la réserve d'Etat en céréales pour assurer l'approvisionnement de la population. *« Nous avons besoin d'aide humanitaire »*, répète M. Sofianski.

Selon des représentants du programme de l'ONU pour le développement, 90 % des Bulgares vivent au-dessous du seuil de pauvreté, qui est fixé à 4 dollars (22 francs) par jour en Europe de l'Est. L'inflation a atteint 300 % en 1996. Le produit intérieur brut a chuté de 10 %. La monnaie nationale, le lev, s'est effondrée. La dette extérieure s'élève à 9 milliards de dollars. Fin janvier, les réserves en devises de la Banque centrale étaient de 415 millions de dollars, alors qu'en 1997 la Bulgarie doit rembourser 922 millions de dollars à ses créanciers étrangers.

Face à cette situation alarmante, M. Sofianski a ouvert des négociations avec le FMI, afin d'obtenir un nouveau crédit stand-by, d'un montant, espère-t-il, de 400 millions de dollars. Les autorités de Sofia ont, par ailleurs, annoncé leur intention de mettre en place un directoire financier, mesure réclamée depuis plusieurs mois par le FMI. Un directoire implique le rattachement du lev à une devise convertible de réserve et l'imposition de restrictions budgétaires drastiques.

« Le pays a besoin de ce genre de médecine », dit M. Sofianski, qui annonce par ailleurs une série de mesures radicales : *« Fermeture, dès cette année, d'une soixantaine d'usines non rentables, libéralisation du prix de l'essence, de l'électricité et des télécommunications, et mise en place d'une nouvelle législation pour attirer les investissements étrangers. »* Ce programme de réformes, espère le premier ministre, doit permettre à la Bulgarie d'effacer son image de « mauvais élève » de la transition postcommuniste et de combler une partie du retard pris sur ses voisins d'Europe centrale. Le redressement du pays, reconnait-il, *« est une question d'années et non de mois »*. Or, pour M. Sofianski, le temps est compté. Son gouvernement intérimaire n'est en place que jusqu'aux législatives anticipées, prévues le 19 avril. Après le scrutin, il compte reprendre ses fonctions de maire de la capitale, confiant que son successeur *« sera issu des rangs de l'UDF »*, favori des élections.

SOUTIEN OCCIDENTAL ?

« Les gens sont descendus dans la rue pour réclamer des réformes, de la démocratie et de la transparence », dit M. Sofianski, qui s'était lui-même joint aux manifestants, le soir du 10 janvier, pour tenter de calmer la foule qui assiégeait le Parlement de Sofia. Depuis la chute du régime communiste en 1990 – et à l'exception de deux années d'un gouvernement minoritaire de l'UDF, où M. Sofianski était ministre des postes et des télécommunications –, le pouvoir en Bulgarie avait été *« confisqué »* par les ex-communistes, rebaptisés *« socialistes »*.

M. Sofianski, qui est, selon les sondages, le troisième homme le plus populaire du pays (après le président, Petar Stoïanov, et l'ex-roi, Siméon II), veut rompre avec les *« pratiques corrompues »* du passé. *« Nous avons perdu beaucoup de temps, mais les choses sont en train de changer »*, dit-il. *« Il nous faut un soutien occidental et fournir, de notre côté, la preuve que nous pouvons travailler dur. »*

Natalie Nougayrède

Des boulangeries prises d'assaut

La Bulgarie est en proie à une pénurie de pain généralisée. Des pillages de boulangeries ont eu lieu ces derniers temps, notamment dans le Sud, *« une région plus montagneuse, qui ne produit pas de blé, et où le prix du pain a flambé* [pour atteindre 1 000 lev, soit 3 francs] *»*, explique le premier ministre, Stefan Sofianski. La ville de Velingrade (Sud) a été déclarée zone sinistrée à la suite d'une grève de cinq jours des habitants, qui protestent contre le manque de pain.

La Bulgarie doit trouver 450 000 tonnes de blé pour *« tenir »* jusqu'à la prochaine récolte, en juillet. En attendant, le pain a été rationné dans certaines régions. Pour M. Sofianski, les anciens dirigeants socialistes sont responsables de cette crise du pain. Ces derniers auraient *« commis une grave erreur »*, dit-il, en accordant en 1995 des licences d'exportation à des *« sociétés privées »*, qui revendaient le blé bulgare, acheté localement à très bas prix, sur les marchés internationaux pour des devises.

Ballet diplomatique autour de l'Europe

Plusieurs dirigeants politiques réaffirment leur volonté d'aller de l'avant sur la construction de l'Union

LA FÉBRILITÉ des milieux politiques et des marchés, à l'approche des grands rendez-vous de la monnaie unique et de la réforme des institutions de l'Union contraignent les dirigeants européens à réaffirmer leurs objectifs et à accélérer leur mise en œuvre. Les six chefs de gouvernements membres du Parti populaire européen – formation dominée par la démocratie-chrétienne – se sont réunis, mardi après-midi 4 mars, au Prieuré de Val Duchesse, à Bruxelles, pour une séance de travail à huis clos. Participaient à la réunion le chancelier Kohl, les chefs de gouvernements italien et espagnol, Romano Prodi et Jose Maria Aznar, les premiers ministres belge, luxembourgeois et irlandais, Jean-luc Dehaene, Jean-Claude Junker, et John Bruton, ainsi que les présidents de la Commission européenne et du Parlement européen, Jacques Santer et Jose Maria Gil-Robles.

Bien que dirigeant un gouvernement de centre gauche, Romano Prodi, qui n'a cessé de plaider ces dernières semaines contre la mise à l'écart des pays du sud de la zone euro, fait partie de la démocratie chrétienne italienne. José Maria Aznar, qui célébrait lundi, à Avila, le premier anniversaire des élections qui l'ont porté au pouvoir, a fermement réaffirmé, lui-aussi, ses engagements européens.

A Paris, le président Chirac recevait le premier ministre portugais, Antonio Guterres. Lisbonne avait jusque-là une attitude défensive par rapport aux initiatives franco-allemandes à la Conférence intergouvernementale (CIG) sur la réforme des institutions. *« Nous allons renforcer notre coopération bilatérale pour la préparation de la conférence intergouvernementale, pour qu'il y ait une réforme des institutions européennes qui puisse vraiment créer une Union efficace, capable de surmonter les difficultés de cette concurrence internationale chaque fois plus dure »*, a déclaré le premier ministre portugais.

Avant de se rendre au Proche-Orient, le ministre français des affaires étrangères, Hervé de Charette a fait, pour sa part, lundi, un détour par Bonn pour faire le point des négociations avec son homologue Klaus Kinkel. Cette rencontre, nous indique notre correspondant à Bonn, Lucas Delattre, a permis de dégager quelques nouvelles propositions en ce qui concerne la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et les processus de décision de l'Union. Un nouveau « séminaire franco-allemand », au niveau des ministres, aura lieu fin avril ou début mai afin d'aborder en tandem le sommet d'Amsterdam.

Paris et Bonn sont d'accord sur la nécessité de renforcer les pouvoirs et la responsabilité de la commission de Bruxelles. Le président de la commission devra *« voir ses pouvoirs renforcés »*, selon les deux ministres. La France et l'Allemagne sont d'accord pour limiter strictement le nombre de commissaires européens, et pour *« définir plus précisément la répartition de leurs portefeuilles »*, selon Klaus Kinkel.

« PLUS QU'UN PARTENARIAT »

Concernant la PESC, Paris et Bonn s'acheminent vers une solution à mi-chemin entre les logiques intergouvernementale et communautaire. Klaus Kinkel a expliqué que *« les décisions concernant la stratégie générale devraient être prises à l'unanimité, tandis que l'application de ces décisions se ferait à la majorité qualifiée »*. Les deux capitales préciseront très bientôt leur conception du rôle qui devrait être attribué à un *« secrétaire général de la PESC »* et ses relations avec le Conseil et la Commission. Ils partagent dans l'immédiat un même objectif en matière de sécurité : *« l'Union de l'Europe occidentale (UEO) devra être intégrée à l'Union européenne, et ses missions, dites de Petersberg, être inscrites dans le nouveau traité »*. Un projet auquel Londres continue à s'opposer vigoureusement.

Le ministre britannique des affaires étrangères, Malcolm Rifkind, qui poursuivait, lundi à Paris, une tournée des capitales des Quinzepour défendre la conception européenne de son gouvernement conservateur, a longuement plaidé devant divers auditoires pour que les réformes envisagées ne remettent pas en cause la liberté de manœuvre des Etats-nations. Indiquant ne pas partager, à ce sujet, la même approche que l'Allemagne, il a souhaité une clarification des dirigeants français. Dans une interview publiée, lundi par *Le Figaro*, Michel Barnier, ministre délégué aux affaires européennes, lui avait d'avance répondu que *« La France reste totalement attachée à une Europe des nations. Mais il s'agit là pour nous d'une* "communauté de nations", *c'est-à-dire beaucoup moins qu'une fédération, mais beaucoup, beaucoup plus qu'un simple* "partenariat" *»*.

20 000 Haïtiens ont été expulsés de la République dominicaine

SAINT-DOMINGUE
de notre correspondant

C'est en invoquant l'exemple donné par les Etats-Unis et l'Europe que le président dominicain, Leonel Fernandez, a justifié, ces derniers jours, les récents rapatriements massifs de citoyens haïtiens, qui provoquent maintenant une crise sérieuse entre Port-au-Prince et Saint-Domingue. *« Lorsque les Etats-Unis ou l'Europe expulsent des Dominicains sans papiers, personne ne proteste,* s'est exclamé le chef de l'Etat, à l'occasion de la fête nationale dominicaine, *lorsque nous agissons de la même manière avec des Haïtiens, on dit qu'il s'agit d'un acte de barbarie qui doit être condamné par la communauté internationale. »*

A l'heure de la globalisation de l'information, les lecteurs et les téléspectateurs dominicains n'ignorent plus rien des péripéties de la loi Debré comme du durcissement des lois américaines sur l'immigration. L'image de la France des droits de l'homme est ici, peu à peu, remplacée par celle d'une nation xénophobe dont l'exemple est invoqué par les porte-parole du camp nationaliste dominicain, qui accusent les grandes puissances de vouloir *« régler le problème haïtien sur le dos du peuple dominicain »*.

Temporairement stoppée à la suite d'une rencontre entre Leonel Fernandez et son homologue haïtien René Préval, à Antigua, en marge du récent sommet de la Communauté et Marché commun des Caraïbes (Caricom), l'expulsion de République dominicaine de près de 20 000 Haïtiens a brisé le fragile climat de confiance qui commençait à s'instaurer entre les deux Républiques se partageant l'île d'Hispaniola.

Il y a tout juste soixante ans, le dictateur dominicain Rafael Leonidas Trujillo, préoccupé par le *« noircissement »* de son pays, ordonnait le massacre de plusieurs milliers d'immigrants haïtiens. La tuerie, qui fit, selon les estimations, entre 10 000 et 20 000 victimes, a durablement affecté les relations entre les deux pays. Plus récemment, au cours de l'été 1991, l'ex-président dominicain Joaquin Balaguer expulsait brutalement près de 50 000 Haïtiens, contribuant à créer un climat de déstabilisation, qui allait aboutir au coup d'Etat du 30 septembre 1991 contre Jean-Bertrand Aristide.

La visite du président René Préval à Saint-Domingue, en mars 1996, et la création d'une commission mixte pour traiter le contentieux semblaient annoncer une nouvelle phase de relations, plus harmonieuses, entre les deux pays.

RAFLES ET ABUS

En 1996, durant la campagne électorale dominicaine, Port-au-Prince avait gardé son sang-froid face aux envolées anti-haïtiennes, voire racistes, de certains partisans du candidat Leonel Fernandez, dirigées contre son principal concurrent, le Noir José Francisco Pena Gomez. Plusieurs émissaires du jeune président dominicain avaient rassuré les autorités haïtiennes quant à sa volonté de normaliser les relations bilatérales.

Les récents rapatriements ont été accompagnés d'une dangereuse flambée de nationalisme dans les deux pays. Sans contester le droit de l'État dominicain d'expulser les illégaux de son territoire, le gouvernement haïtien a demandé, sans succès, aux autorités dominicaines la mise en place d'une procédure de notification préalable, afin que des dispositions puissent être prises pour accueillir les expulsés. Selon le témoignage de religieux, des abus ont accompagné les rafles organisées par l'armée et la police. Des Dominicains noirs ont été expulsés, des femmes ont été séparées de leurs enfants, des Haïtiens résidant depuis de longues années en République dominicaine ont été reconduits à la frontière sans pouvoir ramasser leurs effets personnels ni toucher leurs salaires. Ces bavures n'ont pas épargné les Dominico-Haïtiens, nés de parents haïtiens sur le sol dominicain. Beurs des Caraïbes, ils n'ont, pour la plupart, plus d'attaches en Haïti, parlent l'espagnol plus facilement que le créole. Mais les préjugés rendent difficile leur intégration en République dominicaine, dont ils sont pourtant citoyens en vertu d'une Constitution qui reconnaît le droit du sol.

Sous la pression de l'extrême droite nationaliste, qui a un pied au gouvernement, et de l'ex-président Balaguer, qui l'a aidée à conquérir le pouvoir, *« Leonel Fernandez a utilisé le dossier haïtien pour détourner l'attention des graves problèmes auxquels il est confronté »*, commente le journaliste Juan Bolivar Diaz.

Depuis décembre, un conflit opposant le président au Congrès, contrôlé par l'opposition, bloque l'adoption du budget comme celle d'un train de réformes économiques. Le ministre de l'intérieur, Norge Botello, a récemment évoqué une *« conspiration »* contre le chef de l'Etat, sans donner d'autres précisions. Leonel Fernandez s'est, pour sa part, inquiété des conséquences de la crise équatorienne, déplorant le manque de réactions de la communauté internationale face à la destitution du président Abdala Bucaram. Un précédent qui, selon lui, *« peut se convertir en source d'instabilité politique avec les apparences de la légitimité »*.

Confronté à la surenchère de son prédécesseur, Jean-Bertrand Aristide, le président haïtien René Préval doit, de son côté, faire face à une nouvelle vague de violences. Au cours des derniers jours, l'interminable bidonville de Cité-Soleil, à Port-au-Prince, a été le théâtre de sanglants affrontements entre gangs de délinquants, qui ont fait une quinzaine de morts. La jeune police haïtienne apparaît impuissante à contenir ces bandes armées, souvent constituées de criminels expulsés des Etats-Unis et impliqués dans le trafic de drogue. La présence de 1 500 « casques bleus » des Nations unies, dont le mandat se termine en juillet, n'empêche pas la multiplication des actes de violence, créant un climat peu propice à la relance de l'économie, seul moyen de freiner l'exode des illégaux, vers la République dominicaine ou les côtes de Floride.

Jean-Michel Caroit

Le premier ministre turc défie les militaires

ANKARA. Le premier ministre turc, Necmettin Erbakan, a refusé, lundi 3 mars, d'appliquer les mesures qu'exigent les militaires pour mettre un frein aux activités islamistes extrémistes. Il a, d'autre part, rejeté les appels à sa démission qui se multiplient, accusant la presse et *« certaines puissances étrangères »* d'être responsables de la crise actuelle. *« Le gouvernement est formé par le Parlement, pas par le Conseil national de sécurité »*, a-t-il tenu à préciser. Le 28 février, lors d'une réunion du Conseil national de sécurité, qui regroupe les responsables politiques et l'état-major, les militaires avaient vivement critiqué M. Erbakan pour certaines atteintes à la laïcité et exigé la mise en œuvre d'une série de mesures pour bloquer toute dérive islamiste. Le premier ministre a présenté ces exigences comme autant d'atteintes aux droits de l'homme, reprenant ainsi un argument constant de son parti, le Refah, selon lequel les limitations imposées au port de vêtements islamiques, par exemple, constituent une violation de ces droits. – *(AFP.)*

Cuba accepte d'accueillir sous conditions les preneurs d'otages de Lima

LIMA. La huitième session de conversations préliminaires entre le gouvernement péruvien et le commando du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA), qui retient soixante-douze otages dans la résidence de l'ambassadeur du Japon à Lima, s'est achevée, le 3 mars, sans qu'aucun accord concret ait été obtenu. Le même jour, le président péruvien Alberto Fujimori était à La Havane où, comme la veille à Saint-Domingue, il a tenté d'obtenir l'accord du chef de l'Etat pour accueillir le commando du MRTA. Le président cubain Fidel Castro a confirmé qu'il avait accepté d'accueillir les membres du commando, par *« devoir moral »*, précisant que beaucoup de vies étaient en jeu. Mais l'idée de se mêler de la prise d'otages ne semble pas avoir déchaîné son enthousiasme. *« Cuba ne sera pas médiateur »* dans la crise, a averti M. Fujimori lors d'une conférence presse au Palais de la révolution, à La Havane. Fidel Castro a indiqué qu'il avait accepté d'accueillir sous conditions le commando du MRTA, rappelant que son pays ne pourrait donner asile à la vingtaine de guérilleros que si le Pérou et le Japon en faisaient la demande, avec l'accord du commando. Ce dernier a nié avoir accepté de demander l'asile politique à l'étranger. Il maintient la libération des militants de son mouvement détenus dans les prisons péruviennes comme condition pour libérer les otages. – *(AFP.)*

Un nouveau chef de gouvernement en Corée du Sud

SÉOUL. Le président Kim Young-sam a nommé, mardi 4 mars, au poste de premier ministre un ancien président d'université, Koh Kun. Cette désignation, qui intervient quelques jours après la démission du cabinet précédent consécutive au scandale Hanbo, où sont impliquées des personnalités de l'entourage présidentiel et de la direction du parti gouvernemental, devait être approuvée par le Parlement. La composition du nouveau cabinet sera annoncée mercredi. Agé de cinquante-neuf ans, M. Koh a fait sa carrière dans la fonction publique. Il fut gouverneur de la province de Cholla et maire de Séoul, de 1988 à 1993. Il est connu pour avoir su résister aux pressions de la présidence et refusé d'accorder des privilèges au groupe Hanbo.

M. Koh est originaire de Cholla, région victime d'un ostracisme séculaire de la part du reste du pays, et dont le chef-lieu, Kwangju, fut le théâtre, en mai 1980, d'une sanglante répression menée par les troupes spéciales. Sa désignation témoigne de la volonté du président Kim Young-sam de prendre ses distances par rapport au courant principal du camp conservateur, dont le berceau se situe dans la province de Kyongsang. M. Koh avait été sollicité par l'opposition, qui voulait en faire l'un de ses candidats lors des élections générales de 1995. – *(Corresp.)*

AFRIQUE

■ **ZAÏRE : le département d'Etat américain a appelé implicitement** les rebelles zaïrois, lundi 3 mars, à cesser leur offensive en indiquant que la poursuite des combats *« risque de nuire »* aux efforts de médiation en cours. – *(AFP.)*

ASIE

■ **JAPON : un assez fort séisme d'une magnitude** de 5,6 sur l'échelle de Richter s'est produit, le 4 mars, vers midi, dans la région de Tokyo, secouant la capitale japonaise sans toutefois faire de victimes ou de dégâts. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **IRAK : le tribunal correctionnel de Paris** a refusé, lundi 3 mars, d'examiner une plainte pour diffamation du président Saddam Hussein contre *Le Nouvel Observateur*. La 17e chambre correctionnelle statuera le 1er avril sur sa recevabilité. Un éditorial de Jean Daniel est en cause, dans lequel le journaliste décrit le président irakien comme *« un parfait crétin »*, *« un monstre »* et un *« pauvre benêt »*. – *(AFP.)*

■ **L'opposition irakienne à Damas a assuré**, lundi 3 mars, que le fils cadet de Saddam Hussein, Qoussaï, a été la cible d'attentats infructueux. Son frère aîné, Oudaï, a été grièvement blessé le 12 décembre 1996, dans un attentat à Bagdad. – *(AFP.)*

■ **IRAN : le bilan officiel du séisme du 28 février** s'élevait, lundi 3 mars, à 965 morts et plus de 2 600 blessés. Les autorités avaient avancé tout d'abord le chiffre de 200 morts mais la région touchée, la province d'Ardabil, est montagneuse et enneigée, ce qui gêne considérablement les secours. – *(AFP.)*

MAGHREB

■ **ALGÉRIE : pour être fidèle à *« la nature médiane »*** du projet islamique, l'instance exécutive du Front islamique du salut (FIS) à l'étranger a annoncé, lundi 3 mars, avoir remanié son équipe dirigeante après le départ de deux membres de son aile dure. L'instance reste présidée par Rabah Kébir, qui vit en exil en Allemagne. Selon Ferhat Mechouek, l'un des membres de cette instance, son vice-président Kamerddine Kherbane, en a été expulsé il y a deux mois et un autre membre, Abdellah Anas, a démissionné deux semaines plus tard. *« C'est un recentrage de notre mouvement. Nous nous sommes débarrassés de gens qui faisaient de la surenchère »*, a-t-il expliqué. – *(Reuter.)*

■ **L'acquisition d'armes et de munitions** par des citoyens algériens est interdite, vient de décider le gouvernement suisse. Cette mesure est dictée par la découverte que *« des résidents algériens en Suisse achetaient des armes à feu et des munitions de façon organisée et systématique pour les faire passer dans leur pays d'origine »* où ils alimentaient les maquis, a annoncé le département de justice et police. – *(Reuter.)*

■ **Les négociations entre l'Algérie et l'Union européenne** pour la signature d'un accord d'association doivent s'ouvrir, mardi 4 mars, à Bruxelles.

Bill Clinton condamne la décision israélienne de construire une colonie à Jérusalem-Est

Yasser Arafat espère que les Américains parviendront à faire reculer Benyamin Nétanyahou

Le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, a profité de son voyage à Washington, lundi 3 mars, pour obtenir le soutien des Etats-Unis contre le projet du gouvernement israélien de construire une nouvelle colonie dans la partie orientale de Jérusalem, annexée en 1967. Le président américain, Bill Clinton, a déploré la décision prise par les Israéliens en assurant qu'elle installe la *« méfiance »* entre les deux camps.

WASHINGTON
de notre correspondant

Yasser Arafat s'est rendu à Washington, lundi 3 mars, pour obtenir de Bill Clinton qu'il fasse pression sur Benyamin Nétanyahou, afin que le premier ministre israélien renonce à la construction de 6 500 logements dans une nouvelle colonie de Jérusalem-Est, une décision qui, selon le président de l'Autorité palestinienne, revient à *« torpiller »* le processus de paix. Le chef de la Maison Blanche n'a pas précisé comment il compte s'acquiter d'une telle tâche, mais les propos critiques qu'il a tenus s'agissant du feu vert donné par M. Nétanyahou à la colonie juive de Har Homa, dans une partie disputée de la Ville sainte, ont correspondu en partie aux attentes de son hôte.

M. Clinton a souligné qu'il aurait préféré que la décision ne fut pas prise, parce que, a-t-il indiqué, *« je ne pense pas qu'elle contribue à la confiance, mais au contraire qu'elle apporte la méfiance »*. Le président n'est pas allé au-delà de cette condamnation de principe, préférant, notamment, ne pas s'engager à propos du futur statut de Jérusalem. Ce serait une *« grave erreur »* pour les Etats-Unis, a souligné M. Clinton, que de prendre parti dans cette dispute entre Israéliens et Palestiniens.

COMMISSION CONJOINTE

Yasser Arafat s'est, cependant, déclaré convaincu que M. Clinton lui apportera *« son appui pour arrêter »* le projet de construction de logements sur la colline de Har Homa – djebel Abou Ghneim pour les Arabes –, qui vise, selon lui, à *« prendre en tenaille et isoler Jérusalem-Est »*.

Le département d'Etat a confirmé que des responsables américains vont avoir dans les prochains jours une série de discussions avec les deux parties, afin de *« restaurer la confiance »*. Manifestement satisfait de constater que les Etats-Unis vont de nouveau s'interposer, le président de l'Autorité palestinienne n'a pas réitéré sa menace de décréter immédiatement un Etat palestinien, une question qui, en principe, ne doit être abordée que dans la dernière phase du processus de paix.

Au cours de l'émission télévisée « Larry King Live », sur CNN, M. Arafat a rappelé, lundi soir, qu'Itzhak Rabin, le premier ministre israélien assassiné en novembre 1995, avait refusé de donner son accord à l'implantation d'une nouvelle colonie à Jérusalem-Est, parce qu'il jugeait cette question *« trop sensible »*. Estimant que M. Nétanyahou aurait dû lui téléphoner avant de prendre une telle décision, M. Arafat a estimé que le chef du gouvernement israélien était influencé par *« les groupes fanatiques qui font pression sur lui »*, tout en se déclarant confiant dans la volonté de M. Clinton de *« parler à M. Nétanyahou »*.

Si les Américains comprennent que l'initiative du chef du Likoud répond au souci de donner des gages à l'aile droite de son parti, laquelle avait été ulcérée par l'accord intervenu sur le retrait partiel de l'armée israélienne d'Hébron, en Cisjordanie, ils ne peuvent, cependant, cautionner une décision qui *« nuit aux progrès »* enregistrés jusque-là dans les négociations israélo-palestiniennes. Accepter le fait accompli, souligne-t-on à Washington, reviendrait à donner quitus à un refus israélien de négocier le futur statut de la Ville sainte.

L'administration américaine a, par ailleurs, annoncé la création d'une commission conjointe avec les Palestiniens qui se réunira plusieurs fois par an, afin de faire le point de la coopération bilatérale, notamment dans le secteur économique. Elle sera coprésidée par le secrétaire d'Etat Madeleine Albright et M. Arafat. Aucune date n'a cependant été fixée pour sa première réunion.

Laurent Zecchini

Les Palestiniens s'organisent contre le projet Har Homa

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Première étape d'une vague de protestations en gestation contre la construction par Israël d'une nouvelle colonie juive, Har Homa, dans la partie arabe annexée de Jérusalem, le mot d'ordre de grève générale lancé par les élus du conseil législatif palestinien a été particulièrement bien suivi, lundi 3 mars, dans l'ensemble des territoires palestiniens occupés et autonomes. Commerces, administrations, écoles, ateliers et banques, y compris les établissements situés à Jérusalem-Est, ont gardé portes closes jusqu'à 14 heures locales.

Présentée par le président de l'assemblée, Ahmed Koreï, *« comme un premier pas qui sera suivi de réactions plus sévères si Israël persiste dans son projet unilatéral »*, la grève se voulait aussi, à l'heure où Yasser Arafat était reçu à la Maison Blanche par Bill Clinton, *« un message adressé aux Etats-Unis pour les inciter à bloquer ce dangereux projet »*. Selon Hanane Ashraoui, ministre de l'éducation supérieure dans l'administration autonome de M. Arafat, *« il est impératif que les Etats-Unis adoptent une position claire sur Jérusalem et la colonisation, et ne permettent pas ces violations répétées de la légalité internationale comme des accords conclus avec Israël »*.

D'AUTRES LOGEMENTS EN GESTATION

D'autant plus que le journal libéral *Haaretz* a révélé, lundi, un nouveau projet de construction de logements réservés aux citoyens juifs à Maale Adoumim. Située sur la route de Jéricho, cinq kilomètres à l'est de Jérusalem, mais en dehors de la partie orientale annexée de la ville sainte, cette colonie, qui abrite déjà vingt mille personnes, serait sur le point de recevoir l'autorisation du ministre de la défense de bâtir 1 500 logements supplémentaires. Pour établir une continuité territoriale qui permettrait plus tard d'annexer aussi cette cité-dortoir à la *« capitale unifiée du peuple juif »*, une série d'hôtels d'une capacité totale de trois mille lits seraient également construits sur des terrains arabes confisqués. Interrogé, lundi, sur l'existence de ce vaste projet, le premier ministre Benyamin Nétanyahou a simplement indiqué qu'il n'avait pas jusqu'ici eu le temps de *« vérifier les procédures bureaucratiques »*, mais que les *« projets de développement »* de son gouvernement *« à Jérusalem sont bien connus »*. La veille, devant le comité central de son parti, le Likoud, M. Nétanyahou s'était écrié devant une foule enthousiaste : *« Nous construirons partout où cela nous paraît nécessaire, à Jérusalem et ailleurs. Personne ne nous arrêtera ! »*

Patrice Claude

Paris et Ryad jettent les bases d'« un dialogue politique » sur la sécurité

ENTRE UN VOYAGE aux Etats-Unis, la semaine dernière, et un séjour à Londres, à la mi-mars, le prince Sultan Ben Abdelaziz, vice-premier ministre saoudien et ministre de la défense, est en visite officielle en France, du mercredi 5 au vendredi 7 mars, où, reçu à déjeuner par Jacques Chirac, il aura des entretiens avec Alain Juppé ; son homologue français, Charles Millon ; le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré ; et avec le ministre de l'industrie, Franck Borotra.

Au menu de cette visite, qui, du côté français, donne la *« priorité au dialogue politique »* entre les deux pays, la nécessité de renforcer les échanges en matière de sécurité. Le chef d'état-major français des armées, le général Jean-Philippe Douin, était, au début de cette semaine, à Ryad, pour ouvrir les travaux de la commission mixte franco-saoudienne qui est chargée, au niveau des chefs militaires, d'intensifier la coopération sur des projets en cours ou à venir, sans, dit-on à Paris, que celle-ci se matérialise nécessairement par un accord stratégique comme avec le Koweït et les Emirats arabes unis.

Le ministre saoudien est un homme très courtisé par les Français. En moins de deux ans, c'est la quatrième fois que M. Millon et le prince Sultan se rencontrent. Lors de leur troisième entrevue, en juillet 1996, à l'occasion d'une visite de M. Chirac en Arabie saoudite, Ryad avait acheté douze hélicoptères militaires français Cougar. Pour la première fois, l'armée de l'air saoudienne – un client exclusif des Etats-Unis – s'ouvrait à un industriel européen : le groupe franco-allemand Eurocopter.

Après une série d'acquisitions de matériels français par son armée de terre (notamment des chars AMX-30, des automitrailleuses Panhard et des batteries de missiles sol-air Crotale) et par sa marine (principalement des frégates et des pétroliers ravitailleurs), l'Arabie saoudite est en discussion avec la France pour des achats de chars de combat Leclerc (quelque 300 exemplaires, voire davantage), de véhicules blindés légers (au nombre de 150) et de la commande d'un système intégré de radiocommunications automatiques (le réseau RITA de Thomson).

« PARTENARIATS STRATÉGIQUES »

De même, Ryad a relancé – après l'attentat sanglant de juin 1996 contre les forces américaines à Al Khobar – ses conversations avec la France sur la livraison d'équipements de surveillance et de contrôle aux frontières. C'est le contrat baptisé *« Misca »*, de quelques dizaines de milliards de francs, dont la négociation a commencé il y a pratiquement trois ans – sous la houlette d'un office de commercialisation proche du ministère français de l'intérieur – mais qui a du mal à être concrétisé. D'autant que, aujourd'hui, les Saoudiens limitent plus que par le passé leurs dépenses militaires et se font donc plus exigeants. On en a eu un aperçu lors des discussions, à Washington, sur la vente éventuelle, par Lockheed Martin Loral, de 102 avions de combat F-16 pour environ 15 milliards de dollars (87 milliards de francs). Les Saoudiens veulent que le groupe américain leur consente des transferts de technologie. Ils demandent, d'autre part, que leurs F-16 soient armés du dernier modèle de missile air-air, l'Amraam. Ce qui soulève une vive hostilité en Israël.

Avec Paris et avec Londres, comme c'est déjà le cas pour Washington, l'Arabie saoudite situe ses discussions politiques dans un cadre plus général, celui de la sécurité globale dans le Golfe et le Moyen-Orient. Sur ce point, Ryad se montre partisan de la conclusion de *« partenariats stratégiques »*, du type de celui qui le lie déjà aux Etats-Unis. Les Saoudiens entendent-ils subordonner tout nouveau contrat d'armement à la signature de tels *« partenariats »* ? Le prince Sultan pourrait évoquer cette perspective à Paris, puis à Londres.

La France et le Royaume-Uni sont liés par des accords stratégiques avec le Koweït et les Emirats arabes unis (EAU), ce qui implique – entre autres conséquences – l'acheminement et le déploiement de forces en cas d'une agression contre le territoire de ces deux pays. Au ministère français de la défense, on laisse entendre que le *« dialogue politique »* avec Ryad est *« prioritaire »* et qu'il devra être *« approfondi »*, sans être pour autant formalisé dans un texte comparable à ceux du Koweït et des EAU.

J. I.

COMMENTAIRE

COMMIS VOYAGEUR

Après avoir rendu visite au président de Djibouti, dimanche 2 mars, à Divonne-les-Bains (Ain) où il se repose, et une fois qu'il aura reçu, le 3 mars, son collègue de Roumanie, puis, du 5 au 7 mars, son homologue saoudien, Charles Millon s'envolera pour la Malaisie, où l'a précédé Bruno Durieux, ancien ministre du commerce extérieur et nouveau PDG de Défense-Conseil international (DCI), un groupe dont l'Etat est le principal actionnaire, et qui fournit du savoir-faire opérationnel et technique à des clients étrangers.

Après quoi, le ministre français de la défense se rendra, le 16 mars, dans les Emirats arabes unis, qui organisent un Salon international de l'armement. Du 6 au 10 avril, M. Millon séjournera en Chine, un mois avant la visite de M. Chirac. Des périples sont également en préparation en Indonésie, en Turquie et au Chili...

Aux frontières du diplomatico-militaire et du commercial, M. Millon joue souvent les précurseurs dans des zones sensibles où le chef de l'Etat l'envoie – avec des contrats d'armement à la clé, ou pas de contrat du tout – remettre un message à ses hôtes et où la visite d'un ministre de la défense se veut plus discrète que celle du chef de la diplomatie.

MM. Chirac et Millon usent des mêmes atouts depuis le 22 février 1996. Non sans difficulté, ils s'emploient à restructurer une industrie de défense et, en même temps, ils s'efforcent d'en vendre les produits à l'exportation. Dans ce rôle de VRP de la technologie nationale, ils ont un exemple – sinon un modèle – sous les yeux, outre-Atlantique. Bill Clinton n'oublie jamais, quand l'occasion lui en est fournie, de peser sur les gouvernements étrangers qui entendent moderniser leur arsenal. Le secrétaire à la défense, appuyé par le Pentagone, pousse ensuite ses pions sur le terrain, y compris en subventionnant ou en aidant indirectement une industrie américaine de la défense qu'il a contribué à remodeler et à renforcer par ses commandes.

Jacques Isnard

Le roi Hassan II confirme le calendrier électoral au Maroc

Deux scrutins devraient avoir lieu avant la fin mai

LES ÉLECTIONS municipales et législatives auront lieu avant la fin mai pour que, dès l'automne, le nouveau système parlementaire, basé sur le bicamérisme, entre en vigueur. Tel est en tout cas le souhait exprimé par le roi Hassan II dans un discours prononcé lundi 3 mars, à l'occasion du 36e anniversaire de son accession au pouvoir.

Actuellement, le royaume vit sous le régime du *« pluralisme autoritaire géré par la monarchie »*, selon l'expression de Rémy Leveau et de Mounia Bennani-Charaïbi, deux spécialistes du Maroc. Une seule chambre existe, dont un tiers des membres sont indirectement désignés par le pouvoir et les deux tiers, élus au suffrage universel (mais les dernières élections ont donné lieu à contestation).

A ce système monocaméral, en vigueur depuis des décennies, Hassan II a proposé de substituer un système bicaméral avec une chambre élue dans sa totalité au suffrage universel. Les membres de la seconde, dite Chambre des conseillers, seraient, eux, élus au suffrage indirect, mais le roi a garanti qu'ils représenteront *« les forces vives de la nation »*.

BÊTE NOIRE DE L'OPPOSITION

Approuvé par référendum le 13 septembre 1996, les changements constitutionnels se heurtent à des problèmes pratiques qui, jusqu'à maintenant, ont fait douter du respect du calendrier électoral. « L'assainissement des listes électorales » n'est pas le moindre des obstacles. Depuis l'été 1996, la révision des listes fait l'objet de négociations serrées entre l'opposition, qui, en bonne logique, devrait diriger le prochain gouvernement, et le ministre de l'intérieur, Driss Basri. Des critères d'irrégularités ont été définis, mais, note un diplomate, *« le résultat n'est pas satisfaisant pour l'opposition »*. Le code électoral (mode de scrutin, découpage...) fait également l'objet de tractations tout comme la création d'une commission nationale de contrôle des élections à laquelle les partis d'opposition veulent être associés. Enfin, ces derniers se sont vu soumettre par la monarchie une sorte de code d'honneur aux termes duquel ils s'engageraient à ne pas contester les résultats des élections. Ce document fait également l'objet de tractations.

En revanche, le problème du rôle futur de l'actuel ministre de l'intérieur n'est – provisoirement – plus posé. Homme fort du régime depuis le milieu des années 70, ayant un œil sur tout, gros travailleur et bénéficiant de la confiance du souverain, Driss Basri est la bête noire de l'opposition. Son départ avait été demandé en janvier 1995 par M'Hamed Boucetta, secrétaire général du parti de l'Istiqlal (nationaliste), pressenti pour former un gouvernement avec une coalition de partis de l'opposition. Si un accord avec le palais sur le programme de gouvernement avait été trouvé, le refus de la monarchie de remplacer M. Basri avait fait échouer l'alternance.

Là réside le problème politique central posé à la monarchie. Il est *« beaucoup plus important que toute réforme constitutionnelle »*, confirme Rémy Leveau. *« Driss Basri s'est constitué au fil des ans un vivier et un réseau d'influence, couvrant par ses relations personnelles tous les secteurs du spectre politique* [...], ajoute le chercheur. *On peut mieux comprendre dans ces conditions les réticences des partis d'opposition à partager le pouvoir avec lui, de crainte d'être dupés et minés de l'intérieur. »*

Jean-Pierre Tuquoi

Le gouvernement indien présente un projet de budget très « libéral »

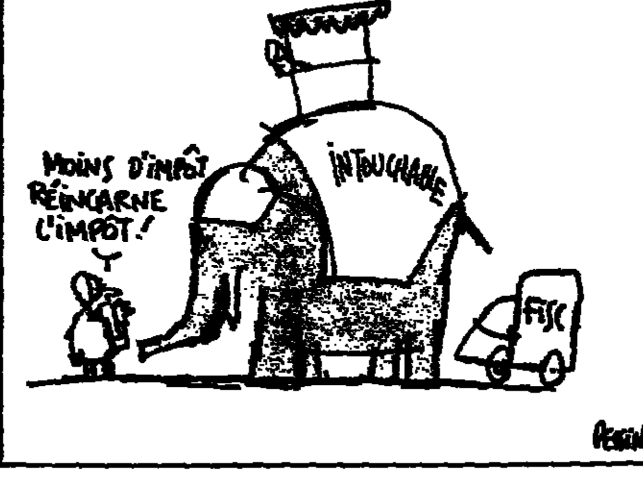
Le document fait l'unanimité des milieux politiques, financiers et de la presse

Palaniappan Chindambaram, le très libéral ministre des finances indien, a présenté, vendredi 28 février, son projet de budget. Salué par la presse, les milieux d'affaires et les grands partis politiques du pays, ce texte, qui prévoit de relever la fiscalité pesant sur les revenus les plus élevés, s'inscrit dans le processus de réformes voulu par le premier ministre, Deve Gowda.

« UNE RUPTURE avec le passé », *« un budget historique »*. Les milieux d'affaires indiens, les médias et les grands partis politiques viennent, quasi unanimement, de saluer le dernier projet de budget présenté, vendredi 28 février, par le ministre des finances, le très libéral Palaniappan Chindambaram.

Ceux qui s'inquiètent des signaux parfois ambigüs envoyés par une coalition gouvernementale hétérogène, où coexistent partisans et adversaires de la libéralisation économique, devraient être rassurés : le ministre n'a pas hésité à proposer un budget réaffirmant clairement la volonté du premier ministre, Deve Gowda, de poursuivre le processus des réformes.

Certains économistes remarquent même que M. Chindambaram, ministre du commerce dans le gouvernement précédent, a *« outrepassé l'héritage »* de son prédécesseur et mentor Man Mohan Singh qui fut l'architecte des réformes dans cette Inde longtemps repliée sur elle-même. La loi de finances 1997 prévoit en effet une réduction de 10 % des impôts pour la tranche des revenus les plus élevés, baisse des impôts sur les sociétés, diminution de la taxe maximum sur les droits de douane (de 50 à 40 %), élévation du plafond de la participation des investisseurs étrangers dans le capital d'une compagnie indienne (de 24 % à 30 %). Telles sont les grandes lignes d'un projet qualifié par le grand industriel Rahoul Bajaj comme *« sortant incroyablement de l'ordinaire »*. La Bourse de Bombay a favorablement réagi et le *sensex*, l'équivalent indien du CAC 40, a grimpé de 176 points en une heure, vendredi, après l'annonce du projet de budget.



En réduisant le prélèvement fiscal sur les hauts revenus, M. Chindambaram espère inciter un plus grand nombre de particuliers à payer leurs impôts, une tâche *« herculéenne »*, comme le souligne le quotidien *The Hindustan Times*, dans cette démocratie où la fraude est devenue un sport national. Seulement 12 millions d'Indiens (sur une population totale de 950 millions) paient leurs impôts...

L'allégement de la ponction fiscale va d'ailleurs s'accompagner d'une tentative d'intensification de la répression contre les fraudeurs. Tous *« ceux qui peuvent se payer un téléphone et une voiture »*, comme l'a souligné M. Chindambaram, devraient ainsi, en théorie, être contraints de justifier la source de leurs revenus.

Se félicitant que la croissance de l'économie devrait se chiffrer à 6,8 %, le ministre a par ailleurs déclaré s'être fixé pour objectif de réduire l'important déficit budgétaire de 6 % à 4,5 % du PIB durant le prochain exercice fiscal.

M. Chindambaram a également promis le déblocage d'1,8 milliard de dollars (plus de 10 milliards de francs) de crédits à l'agriculture, un secteur représentant un très fort groupe de pression hostile à toute réduction des subventions et qui symbolise la *« colonne vertébrale de l'économie »*. Chaturanan Mishra, ministre de l'agriculture et membre du parti communiste indien (CPI), qui fait partie de la coalition au pouvoir, a cependant estimé qu'*« il n'y avait rien d'encourageant pour les paysans dans ce budget »*.

En dépit du « nouveau cours » de l'économie indienne, forcée, il y a six ans, de se libéraliser sous la pression du FMI, le processus d'ouverture s'est, cependant, considérablement ralenti ces dernières années. L'aspect fragile et les aspirations parfois contradictoires d'une coalition qui peut, à tout moment, être mise en minorité à la Chambre, rend délicate la position du gouvernement.

Deve Gowda aura-t-il les moyens de s'imposer face à tous ses adversaires en dépit de la détermination de son ministre des finances ? Toute prise de position trop « droitière » déclenche, en effet, immédiatement le courroux des syndicats et des partis de gauche et de centre gauche de la coalition. Ces derniers restant farouchement hostiles non seulement à toute diminition des subventions mais aussi à la restructuration du secteur public et à la privatisation.

Pour l'instant, le chef du gouvernement et son ministre de l'économie semblent avoir gagné leur pari : la proposition de budget a reçu l'aval du Parti du Congrès, l'ancien parti au pouvoir qui a une politique de « soutien sans participation » au gouvernement, ainsi que de la puissante formation des nationalistes hindous, le BJP (Bharatiya Janata Party), qui s'est refusée de se joindre aux partisans d'une motion de censure contre le cabinet de M. Gowda. Le projet de budget devrait donc être voté sans problèmes par l'Assemblée nationale.

Comme le déplore le député socialiste Georges Fernandes : *« je pense que personne n'osera déstabiliser* [le premier ministre] *sur des questions économiques »*. Ce gouvernement, dont les médias indiens prévoient régulièrement la chute s'avère, au moins par défaut, plus résistant qu'il n'y paraît. En disposant d'un consensus assez large sur la poursuite des réformes économiques, le premier ministre peut espérer que s'éloignera, pour quelques temps, la menace d'une élection anticipée.

Bruno Philip

L'Australie et la Nouvelle-Zélande « normalisent » leurs relations avec la France

SYDNEY
de notre envoyée spéciale

Un an après la fin des essais nucléaires dans le Pacifique sud, la France vient d'envoyer deux importantes délégations officielles en Australie et en Nouvelle-Zélande : l'une qui émane de la Commission sénatoriale des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, est menée par son président, le sénateur Xavier de Villepin ; elle est suivie par une délégation du CNPF, menée par Jean Gandois, président de la Confédération des patrons français, et Claude Bébéar, PDG d'AXA-UAP, et composée des dirigeants des plus gros investisseurs ou employeurs français en Australie que sont Axa, Pechiney, Chargeurs ou Adecco.

Les rencontres, qui ont eu lieu au plus haut niveau, à Canberra comme à Wellington, ont entériné la normalisation des relations de la France avec les deux pays « occidentaux » de la région. Mais, étant donné l'accueil extrêmement chaleureux réservé aux émissaires français dans ces deux capitales – hauts lieux de la critique contre Paris lors de la reprise des essais –, on n'a pas hésité, de part et d'autre, à parler de « nouvel élan ».

La Nouvelle-Zélande ouvrit toutes les portes à la délégation du CNPF, menée par M. Bébéar, dont le groupe est très implanté dans la région par le biais de National Mutual. La délégation CNPF a étudié de près le laboratoire de réformes économiques qu'est la Nouvelle-Zélande depuis 1984 – laquelle n'avait jamais reçu une mission française d'un tel niveau.

Sans attendre ces missions officielles, nombre de grands patrons français s'étaient déjà rendus en Australie au cours de ces derniers mois. En 1996, la France a enregistré un excédent commercial record avec l'Australie de 3,2 milliards de francs, contre 1,8 en 1995. *« La crise des essais nucléaires semble aujourd'hui être à des années-lumière »*, assure le chef du poste d'expansion économique à Sydney, Bernard Ould Yahoui. En Nouvelle-Zélande, en revanche, après une année 1995 paradoxalement excellente pour les exportations françaises, le solde des échanges est redevenu légèrement déficitaire pour la France.

Jusqu'à l'envoi de ces deux missions, renforcées par la venue du 1er au 4 mars du groupe parlementaire d'Amitié France-Australie, la reprise des contacts à haut niveau s'était faite principalement à l'initiative de Canberra ou de Wellington. On guettait des signes de Paris. C'est chose faite : le ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette, est attendu à l'automne prochain dans cette partie de l'hémisphère Sud.

Florence de Changy

Surenchères à Téhéran autour de la fatwa contre Salman Rushdie

TÉHÉRAN
de notre envoyée spéciale

Serpent de mer du « dialogue critique » euro-iranien, la fatwa de l'imam Rouhollah Khomeiny condamnant à mort pour *« blasphème »* l'écrivain britannique Salman Rushdie, est aussi l'un des leitmotive de la surenchère politique et religieuse intérieure à la République islamique d'Iran.

A l'approche de l'élection présidentielle fixée au 23 mai, elle a pris un relief particulier, les plus extrémistes montant au créneau, à l'occasion du huitième anniversaire dudit décret, pour appeler au meurtre de l'écrivain. Le président de la République, Ali Akbar Hachemi Rafsandjani, le ministère des affaires étrangères, et le président du Parlement, Ali Akbar Nategh Nouri – pourtant un conservateur –, ont beau affirmer que l'Etat iranien ne fera pas lui-même exécuter la fatwa, les voix de ceux qui, en Iran, affirment qu'ils le feront se sont faites de plus en plus nombreuses.

La Fondation du 15 Khordad, qui a mis à prix pour 2 millions de dollars la tête de Salman Rushdie, a récemment augmenté la prime de 500 000 dollars. Le journal *Jomhouri Eslami*, organe des « durs » du régime, a publié une édition spéciale sur cette décision. Les Gardiens de la révolution, hérauts de ce qu'on appelle ici la *« ligne de l'imam »*, ont eux aussi souligné le caractère *« irrévocable »* du décret, et un dirigeant religieux, Javadi Amoli, a enfoncé le clou en affirmant que *« nul ne doit s'imaginer qu'avec le décès de l'imam Khomeiny sa fatwa a cessé d'être valable »*. Tous ceux qui estiment être les dépositaires du message du fondateur de la République islamique ne veulent pas voir son héritage abandonné et confondent dans un même soupçon les trois piliers du régime, c'est-à-dire tant le Guide que le président de la République ou celui du Parlement.

L'affaire divise les religieux autant que les politiques, explique un exégète de l'Iran. Cette surenchère vise à lier les pieds et les poings de tout futur président de la République pour lui rappeler la ligne à suivre. Au niveau purement chiite, ajoute-t-il, une fatwa cesse d'être valable à la mort de son auteur, mais après la mort de l'imam Khomeiny une faction du régime a estimé qu'il fallait continuer à l'imiter, alors que d'autres ne sont pas de cet avis. La hiérarchie religieuse de la ville sainte de Qom est elle aussi divisée sur le sujet.

En outre, ajoute ce spécialiste, la notion de pardon existe dans l'islam. Avant même la mort de l'imam Khomeiny, Ali Khamenei, devenu aujourd'hui le Guide suprême de la République, avait laissé entendre que Rushdie serait pardonné s'il le sollicitait, mais il avait dû ravaler ses propos sous la pression du bureau de l'imam.

MÉCONTENTEMENT DU POUVOIR

Bien qu'elle soit très marginale, la Fondation du 15 Khordad, qui collecte de l'argent des fidèles pour des projets de développement dans la ville sainte de Qom, tire une partie de sa force de ce sanctuaire. La décision qu'elle a prise non seulement d'augmenter la mise, mais aussi d'inviter *« tout musulman ou non et même les gardes du corps »* de M. Rushdie à assassiner ce dernier, représente un cran de plus dans la surenchère. *« Tous les cercles du pouvoir étaient extrêmement mécontents de l'annonce de la Fondation du 15 Khordad*, affirme, sous couvert d'anonymat, un membre de l'administration. *A cause de l'environnement, c'est-à-dire de tous ceux qui s'arc-boutent sur la révolution pour laquelle ils ont donné tant de sacrifices et de martyrs, il n'est pas possible de le dire publiquement. »* C'est en fait la clef de tout le comportement politique et économique d'un régime construit sur des compromis entre des factions aux vues et intérêts divers, sinon contradictoires.

Mouna Naïm



ENVIRONNEMENT Un conflit a surgi entre le ministre de l'environnement, Corinne Lepage, et celui de l'industrie, Franck Borotra, au sujet de l'avenir du surgénérateur Superphénix de Creys-Malville, dans l'Isère, dont le décret de redémarrage a été annulé par le Conseil d'État, le 28 février. Mme Lepage souhaite d'Alain Juppé, qu'elle devait rencontrer mardi 4 mars, un arbitrage en faveur d'une nouvelle enquête publique. ● DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, Mme Lepage défend le principe de la « *transparence* » et de « *l'indépendance* » des décisions des pouvoirs publics touchant au nucléaire. Elle dénonce la pression d'un « *lobby* » et s'estime la cible d'une « *cabale* ». ● LE CODE DE L'ENVIRONNEMENT, qui met en ordre l'ensemble des dispositions législatives concernant ce secteur, avait donné lieu à un affrontement entre le ministre et une partie de la majorité.

Mme Lepage demande à M. Juppé une enquête publique sur Superphénix

Après la décision du Conseil d'Etat annulant le décret de redémarrage du surgénérateur, le ministre de l'environnement estime indispensable de procéder à une nouvelle consultation avant de réaffecter le réacteur à une mission de recherche

MERCREDI 12 FÉVRIER, à la sortie du conseil des ministres, Corinne Lepage est rayonnante. A la surprise générale, le premier ministre vient d'annoncer qu'il interdit la culture du maïs transgénique en France. Les proches du ministre de l'environnement ont du mal à cacher un certain triomphalisme : contre les tenants du productivisme agricole et les apprentis sorciers en puissance, leur ministre n'a-t-elle pas réussi à convaincre Alain Juppé de la primauté du « *principe de précaution* » ?

Changement brutal de climat samedi 1er mars. Mme Lepage est inquiète. La veille, le Conseil d'Etat a annulé le décret d'autorisation de redémarrage de Superphénix. La centrale de Creys-Malville, dans l'Isère, dont le ministre de l'environnement n'a jamais été une inconditionnelle, se retrouve hors la loi.

Il ne s'agit pas, cette fois, d'une de ces pannes à répétition qui ont fait qu'en onze ans, le surgénérateur de Creys-Malville n'a fonctionné que moins d'un an et a coûté plus de 30 milliards de francs. Le Conseil d'Etat estime, en effet, qu'une « *procédure irrégulière* » l'oblige à annuler le décret du 11 juillet 1994 qui autorisait le redémarrage de Superphénix, non plus comme un réacteur producteur d'électricité, mais comme un instrument de recherche et de démonstration (*Le Monde* du 1er mars).

Du 30 mars au 14 juin 1993, l'enquête publique avait en effet présenté le réacteur comme une centrale nucléaire ayant pour vocation de produire de l'électricité, alors que l'autorisation accordée par le décret de 1994 retenait « *explicitement* » l'objectif de recherche. C'est cette contradiction que les opposants écologistes et les élus du canton de Genève, en Suisse, s'étaient empressés d'exploiter en requérant devant le Conseil d'Etat.

A priori, la décision du Conseil d'Etat devrait obliger le gouvernement à recommencer toute la procédure, avec nouvelle enquête publique à la clé. Une autre solution est cependant possible : celle d'une modification pure et simple du décret, dans le sens d'une mission de recherche, sans retourner devant l'opinion par l'intermédiaire d'une nouvelle enquête publique. Ce serait un passage en force, en quelque sorte. C'est bien ce que craint Mme Lepage, ancienne avocate, particulièrement sourcilleuse en matière de droit. Elle fait immédiatement savoir à Matignon que la transparence démocratique est, en la matière, indispensable et elle plaide fortement pour une nouvelle enquête publique, centrée cette fois sur la vocation d'outil de recherche de Superphénix.

Du côté du premier ministre, dont Mme Lepage aime à dire qu'il l'a toujours soutenue, aucun signal ne vient en ce sens durant le week-end. En revanche, du côté du ministère de l'industrie, on affirme sans fard qu'une nouvelle enquête n'est pas nécessaire. Le ministre de l'environnement se convainc de plus en plus que l'enquête publique est une question de principe, sur laquelle il lui est impossible de transiger. Il en va, estime-t-elle, de ses convictions démocratiques. Et probablement aussi du souci de sa propre crédibilité, construite sur le respect du droit et sur la transparence. Lundi 3 mars, les rumeurs sur sa démission commencent à circuler. Mardi, elle obtient enfin un rendez-vous avec Alain Juppé.

Superphénix n'est pas le premier cas de conscience de Mme Lepage. Elle a dû accepter pas mal de reculs devant le Parlement, qui n'a voté que du bout des lèvres une loi sur l'air qu'elle voulait ambitieuse, particulièrement contre l'usage de l'automobile en ville. Elle a dû accepter, aussi, que M. Juppé révise à la baisse les surfaces de protection du territoire au titre de la procédure européenne Natura 2000, et se résoudre à l'entendre plaider pour le canal Rhin-Rhône, elle qui trouve ce projet « *pharaonique* ».

DIVERGENCES

Pourtant, de la suppression de la ligne à haute tension de la vallée du Louron (Hautes-Pyrénées) à son action en faveur d'une gestion maîtrisée des déchets ou de l'eau, le positif semblait l'emporter dans le bilan, et les anicroches, ici ou là, pouvaient passer pour marginales.

Jusqu'au moment où Mme Lepage s'est trouvée confrontée au puissant secteur du nucléaire, sur lequel son ministère a désormais un droit de regard au même titre que le ministère de l'industrie. La bataille avec le ministre de l'industrie, Franck Borotra, s'est polarisée sur la nomination d'un nouveau directeur de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN), chacun ayant son candidat (*Le Monde* du 20 février). Derrière cette rivalité d'hommes, c'est la conception même de la sécurité nucléaire qui est en jeu : à l'industrie, on estime que les mille deux cents membres de l'IPSN doivent rester dans le giron du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) pour assurer leur mission ; à l'environnement, on plaide pour une indépendance radicale de l'institut afin de fiabiliser son contrôle et son expertise. Ces deux points de vue très opposés se retrouvent dans le debat sur le redémarrage de Superphénix.

Entre-temps, une violente polémique a accompagné l'examen du code de l'environnement par la commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale (*lire ci-dessous*). L'incident aura pour effet de mettre Mme Lepage hors d'elle. Le cabinet du ministre qualifie l'affaire de véritable guet-apens. Certains croient voir, derrière l'événement, la main invisible du « *lobby nucléaire* », qui voudrait obliger le premier ministre à se défaire d'un ministre trop indocile à ses yeux.

J.-P. B.

Le « club » du ministre

A l'été 1996, le ministre de l'environnement avait manifesté quelques velléités de bâtir un « pôle écolo-sociétal » dans une « majorité présidentielle » conçue sur le modèle de ce que François Mitterrand avait fait en 1988. Au RPR, on expliquait que deux tiers des électeurs de Dominique Voynet, en 1995, avouaient une préférence, en second choix, pour Jacques Chirac ou Edouard Balladur.

Lancé en octobre 1996, Cap 21 (Citoyenneté, action, participation) n'est guère aujourd'hui qu'un petit club de « réflexion », qui comprend dans son conseil quelques personnalités de la « société civile » (Dominique de la Garanderie, Mylène Demongeot, Lucien Chabasson). Il compte des reponsables locaux dans presque toutes les régions, mais le ministre n'a pas réussi à séduire les écologistes tenants du « ni gauche, ni droite », comme Antoine Waechter, ni Brice Lalonde, président de Génération écologie, qui lorgne sur « *l'aile gauche de la majorité présidentielle* ».

Corinne Lepage, ministre de l'environnement

« Le moment est venu d'aller vers plus de transparence en matière nucléaire »

« Etes-vous favorable au redémarrage de Superphénix ?

– L'annulation par le Conseil d'Etat du décret d'autorisation de redémarrage de Superphénix pose de nouveau la question de savoir si celui-ci doit effectivement redémarrer. C'est une question qui mérite d'être posée car le coût de cet instrument est très élevé, comme la Cour des comptes a eu l'occasion de le souligner, et ses avatars de fonctionnement ont été nombreux.

– Vous ne semblez pas faire partie des fans du surgénérateur...

– C'est un secret de Polichinelle. Cela étant, j'ai accepté que cet outil fonctionne comme un instrument de recherche, et non plus comme une centrale productrice d'électricité. Soit !

– Dans quelles conditions ce redémarrage doit-il s'effectuer maintenant que le Conseil d'Etat a considéré que la procédure de l'enquête publique était « *viciée* » et l'a annulée ?

– Le ministère de l'industrie souhaite que l'on ne fasse pas une nouvelle enquête publique. Ce n'est pas ce que je souhaite. Le Conseil d'Etat a annulé le décret de redémarrage au motif que l'enquête publique portait sur la réalisation d'un ouvrage de production industrielle alors qu'a été déclaré d'utilité publique un ouvrage de recherche. Et de fait, c'est ce qu'on a essayé de faire, depuis deux ans et demi. Il faut être cohérent maintenant. A mon sens, si on redémarrait sans enquête publique, cela signifierait que l'on se place dans l'optique « production industrielle » et non pas dans l'optique « recherche » avec le maximum de sûreté.

– Ce qui revient à faire le contraire de ce qui a été annoncé...

– ... en 1994. Le Conseil d'Etat a jugé qu'il y avait un changement substantiel entre les deux. Il faut donc choisir. En terme de sûreté, en particulier, les choses sont différentes car, quand on fait de la recherche, on peut arrêter, on peut repartir, ce n'est pas du tout la même chose que quand on fait de la production. Comme, par ailleurs, je suis une farouche partisane du débat et de la transparence, je demande à ce qu'on refasse une enquête publique sur Superphénix dans la clarté, c'est-à-dire comme outil de recherche. Ce n'est pas en cachant les questions qu'on les résout.

– Vous en faites une affaire de principe ?

– Ce n'est pas du formalisme. Pour moi, la seule justification de Superphénix est dans la recherche. Nous n'avons pas besoin de produire plus d'électricité actuellement.

– Quelle est la position de Matignon dans ce débat qui vous oppose au ministère de l'industrie ?

– Pour le moment, je ne la connais pas.

– Vous vous opposez également au ministère de l'industrie sur le statut de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN) ?

– Bien que je ne me sois jamais exprimée sur ce point, il est de notoriété publique que nous avons un débat sur la nomination du directeur et sur l'avenir de l'institution. Je voudrais rappeler qu'en France la sûreté nucléaire est partagée entre l'industrie et l'environnement. Ce n'est peut-être pas accepté par tout le monde, mais c'est ainsi. Ma tâche n'est pas d'empêcher quoi que ce soit, mais d'exercer ma responsabilité et mes compétences dans leurs plénitudes, plutôt que de rechercher ma tranquillité. Le nucléaire est un sujet très délicat, où il y a beaucoup de coups à prendre, j'en sais quelque chose, mais j'estime avoir un devoir envers mes concitoyens, qui est de vérifier que la sûreté est assurée dans des conditions satisfaisantes. Il me semble que j'ai été nommée au gouvernement pour remplir cette tâche.

– Une exigence qui entre en conflit, semble-t-il, avec certaines habitudes ou intérêts...

– C'est la difficulté de l'exercice. Je ne dirai jamais : *"Circulez, il n'y a rien à voir."* Il faut aller dans le sens de la séparation entre le contrôleur et le contrôlé, comme le propose la circulaire du premier ministre sur la réforme de l'Etat. Il paraît logique que cela s'applique à l'IPSN, qui n'est qu'un prolongement du Commissariat à l'énergie atomique. Cet organisme, dans sa définition actuelle, doit, par son indépendance, susciter la confiance à l'intérieur comme à l'extérieur.

– On a le sentiment que vous vous heurtez à ce qu'on appelle le « lobby nucléaire »...

– Ce n'est pas la première fois que je me heurte à un lobby, c'est inévitable pour un ministre de l'environnement.

– Que pesez-vous contre celui-ci, si vous n'êtes pas soutenu par le chef du gouvernement ?

– Jusqu'à présent, j'ai toujours eu le soutien du premier ministre. Il est vrai que le combat est inégal. Je suis en face de gens qui ont énormément de moyens, et de toute nature. J'ai de fortes convictions et, depuis vingt mois, j'ai le sentiment d'avoir fait avancer les choses. Nitrates, pesticides, aliments transgéniques, déchets, contrôle de l'air,


CORINNE LEPAGE

place de la voiture en ville... Je ne dis pas que nous sommes allés jusqu'au bout, mais nous avons avancé. Je n'aurais rien pu faire de tout cela sans le soutien du premier ministre et du président de la République.

– Mais vous vous retrouvez seule aujourd'hui...

– C'est le sentiment que vous pouvez avoir car je n'appartiens à aucun parti politique !

– Faut-il nécessairement appartenir à un parti pour être un bon ministre ?

– Non, mais c'est un soutien utile quand il y a des difficultés.

– Par exemple quand votre projet de code de l'environnement est descendu en flamme à l'Assemblée nationale par des membres de la majorité à laquelle vous appartenez !

– Il s'agit là d'une véritable cabale qui a été montée contre moi.

– Par qui ?

– Mon vieux fond de juriste m'empêche d'accuser sans preuve, mais je suis certaine qu'il s'agit d'une cabale orchestrée par tous ceux que, depuis vingt mois, je dérange. Tout ce qui a été dit sur les fautes d'orthographe est largement inexact. On a voulu me nuire à titre personnel. Si j'avais été un homme, on ne se serait pas comporté comme cela. De plus, je suis un ministre issu de la société civile.

– Si l'arbitrage du premier ministre ne vous est pas favorable en ce qui concerne l'enquête d'utilité publique sur Superphénix et l'IPSN, quelles conséquences allez-vous tirer ?

– C'est un problème de société qui m'apparaît essentiel. Je me bats pour essayer de convaincre. Ces sujets sont au cœur de mes préoccupations de ministre de l'environnement. Le moment est venu d'aller vers plus de transparence et d'indépendance en matière nucléaire. C'est même la condition pour que le système puisse continuer à fonctionner dans de bonnes conditions. »

Propos recueillis par Jean-Paul Besset

Quand des députés de la majorité s'acharnent contre le code de l'environnement

LE PARLEMENT, ou du moins une partie de la majorité qui y siège, veut-il la tête de Corinne Lepage ? L'entourage du ministre de l'environnement n'est pas loin de le penser, qui a très mal vécu l'attitude et les propos jugés délibérément vexatoires et humiliants de certains députés, lors de l'examen, par la commission de la production et des échanges, du projet de loi définissant un code de l'environnement (*Le Monde* des 23 et 24 février).

Ce code, dont le principe avait été retenu, en 1988, lorsque Michel Rocard, premier ministre, avait décidé de relancer la politique de codification, est en chantier depuis 1992. Il vise à doter l'environnement d'un arsenal législatif clairement identifié en réunissant toutes les dispositions adoptées en la matière au cours des vingt dernières années et qui se trouvaient éparpillées au gré des textes les plus variés.

A priori, ce texte n'avait rien de polémique. D'autant que, conformément aux principes régissant la codification, il s'agit de procéder « *à droit constant* », c'est-à-dire de mettre en cohérence, et non de modifier la législation existante. Cet exercice de pure technique législative a pourtant provoqué une véritable émeute.

Le rapporteur, Jacques Vernier (RPR, Nord), s'est ainsi plu à énumérer quelque 370 erreurs de forme ayant nécessité des amendements, recensant fautes de syntaxe et d'orthographe, omissions de mots, numéros d'articles du code mal référencés, harmonisation incomplète des dénominations, et même emplois incorrects du futur de narration. Spécialiste des problèmes de l'environnement au RPR, M. Vernier s'est toutefois gardé de mettre directement en cause Mme Lepage. « *Que la commission supérieure de codification et le Conseil d'Etat fassent leur travail* », soulignait-il, peu après son coup de sang, en rendant hommage à l'aide apportée par le cabinet de Mme Lepage pour nettoyer les scories.

Certains députés ont été toutefois moins prévenants. Pierre Micaux (UDF, Aube), approuvé par Yvon Jacob (RPR, Ille-et-Vilaine), n'a pas hésité à qualifier le texte de « *détritus juridique* », s'indignant de ce qu'un ministre, par ailleurs avocat, considère le Parlement « *comme une poubelle législative* ».

EN PREMIÈRE LIGNE

Travail de sape ? Cabale ? Aux prises avec le ministère de l'industrie sur d'autres dossiers, le ministère de l'environnement voit dans ce déchaînement la main du « *lobby nucléaire* », il est vrai dignement représenté en commission de la production et des échanges. Parce que l'environnement est une matière neuve, parce que les projets de loi en la matière sont parfois âprement combattus par les groupes de pression les plus divers – l'alliance des constructeurs automobiles et des collectivités locales a contribué à vider la loi sur l'air de ses dispositions les plus contraignantes lors de son examen au Parlement –, Mme Lepage se retrouve souvent en première ligne, sans avoir forcément le goût pour ces habiletés manœuvrières qui permettent de retourner les élus les plus hostiles.

Pour autant, depuis plusieurs années, tous les processus de codification donnent lieu à des incidents « violents » entre le gouvernement et les parlementaires. Ainsi en juin 1994, la commission des lois avait contraint le gouvernement à retirer purement et simplement le projet de loi relatif au code du commerce, estimant là aussi la copie imparfaite. Le processus de codification a en effet la particularité, bien que travaillant à droit constant, de ne pas empêcher l'adoption, indépendamment de ses travaux, de nouvelles lois sur la matière qu'il traite. Ce qui généralement provoque la fureur des parlementaires.

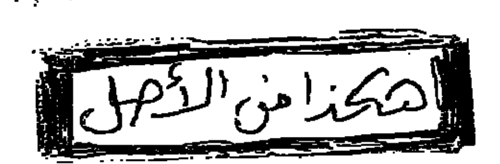
Caroline Monnot

Trente mille policiers à Gorleben

Le convoi ferroviaire transportant des déchets nucléaires vers le centre de stockage de Gorleben, en Basse-Saxe, au nord de l'Allemagne, a atteint sa gare de destination, Dannenberg, dans la nuit du lundi 3 au mardi 4 mars. Harcelé tout au long du parcours par des centaines de militants antinucléaires, le train a subi un important retard.

A Dannenberg, cinq mille manifestants étaient tenus à distance de la gare par la police. Provenant de deux centrales nucléaires allemandes et du centre de retraitement de la Hague, en France, les déchets avaient quitté lundi matin le sud de l'Allemagne.

Trente mille policiers et militaires ont été déployés sur le passage du train. Le coût des opérations de sécurité est estimé à 66 millions de marks, soit environ 224 millions de francs.



Certains syndicats jugent « insuffisantes » les aides aux hôpitaux annoncées par M. Barrot

La CGT et FO maintiennent leurs appels à des actions du 6 au 14 mars

Le ministre des affaires sociales a annoncé, mardi 4 mars, des aides supplémentaires aux hôpitaux, sans renoncer pour autant à la rigueur budgétaire imposée à ce secteur en 1997. Reçus lundi par Jacques Barrot et Hervé Gaymard, les syndicats de personnels ont jugé ces aides *« insuffisantes »*. La CFDT se prononcera vendredi sur d'éventuelles actions. La CGT et FO maintiennent leurs appels à la grève.

FAIRE BAISSER la tension dans les hôpitaux sans renoncer à la rigueur budgétaire décrétée pour 1997 : c'est à ce difficile exercice que le ministre des affaires sociales, Jacques Barrot, et le secrétaire d'Etat à la santé et à la Sécurité sociale, Hervé Gaymard, se sont livrés, lundi 3 mars, en recevant les fédérations des personnels (CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC), deux organisations de praticiens (Intersyndicat national des praticiens hospitaliers (INPH) et SNAM-HP) et les syndicats représentant les directeurs et les cadres. Ces rencontres interviennent à la veille d'une période agitée, des syndicats appellant à des actions (grèves, manifestations) dans le secteur hospitalier public du 6 au 14 mars.

Après les avoir présentées aux syndicats, qui sont restés sceptiques, voire très critiques, M. Barrot a rendu publique, mardi, une série de mesures destinées, selon lui, à accompagner la rigueur budgétaire en 1997-1998. Le ministre a confirmé que, en plus de la hausse moyenne de 0,5 % des dotations, un milliard de francs (+ 0,38 %) sera consacré aux revalorisations salariales (+ 0,5 % au 1er mars et + 0,5 % au 1er octobre), portant la progression moyenne des budgets à 0,88 %. De plus, une enveloppe de 800 millions de francs (+ 0,37 %), débloquée avant l'été, financera des mesures spécifiques (transfusion sanguine, sida, médecins à diplôme étranger, désamiantage) et, pour le reste, permettra d'aider, au cas par cas, des établissements rencontrant des problèmes particuliers. Au total, la masse des crédits versés au secteur hospitalier progressera de 1,25 % en 1997, une rigueur inconnue jusqu'à présent.

M. Barrot a aussi annoncé que des aides seraient octroyées aux agents qui changent d'établissement et qu'elles seront financées dès 1997 par le Fonds national de l'emploi (FNE), et non par l'assurance-maladie : prime de 30 000 à 35 000 francs (suivant la situation familiale) ; aide au déménagement d'environ 5 500 francs. Les cliniques privées à but non lucratif, qui connaissent de grandes difficultés (notamment en région Ile-de-France), auront aussi accès au FNE. Des aides à la mobilité géographique et professionnelle des praticiens sont prévues pour adapter l'offre médicale aux besoins (réorientation de chirurgiens vers la médecine, par exemple). Dans certains hôpitaux, en effet, il est devenu difficile de trouver des praticiens dans certaines disciplines.

« PAS DE VRAIE NÉGOCIATION »

Par ailleurs, la loi de financement de la Sécurité sociale pour 1998, votée à l'automne, prévoiera un *« fonds d'aide à l'adaptation »*. Les directeurs des agences régionales de l'hospitalisation, qui doivent passer des contrats avec les établissements, pourront y puiser pour mettre de l'huile dans la négociation, explique-t-on au ministère des affaires sociales. Enfin, le gouvernement a annoncé qu'il était prêt à ouvrir des négociations sur l'intégration d'une partie des primes dans le traitement de base des 173 000 aides-soignants.

Ces mesures, qui n'infléchissent guère la rigueur, *« ne sont pas de nature à calmer les esprits et à rassurer »*, a souligné Alain Brousseau, secrétaire général de la Fédération FO de la santé, qui maintient la semaine d'action du 6 au 14 mars. Plus critique encore, son homologue de la CGT, Jean-Luc Gibelin, a affirmé que *« le cadre budgétaire est bloqué »* et qu'*« il n'y a pas de vraie négociation »*, appelant les agents hospitaliers à *« généraliser la grève »*.

La CFDT-santé, qui était reçue en même temps que la CFTC, la CGC et deux organisations de médecins, a jugé certaines mesures *« positives »* mais *« insuffisantes »*. Les cinq organisations décideront, vendredi, *« si elles envisagent une action commune la semaine prochaine »*. Globalement favorables au plan Juppé de réforme de l'assurance-maladie, contrairement à la CGT et à FO, il est peu probable qu'elles ouvrent une guerre ouverte contre le gouvernement.

Jean-Michel Bezat

Les internes en grève à partir du 11 mars

L'Intersyndicat national des internes a déposé, lundi 3 mars, un préavis de grève *« pour une durée illimitée »* à partir du 11 mars. Dans une lettre adressée à Jacques Barrot, il demande *« un moratoire de sept ans »* durant lequel les jeunes médecins s'installant en ville seraient exonérés du reversement d'honoraires réclamé en cas de dépassement des objectifs de dépenses médicales.

Aux termes de l'accord conclu, le 28 février, entre l'assurance-maladie et deux syndicats de médecins, seuls les praticiens installés depuis moins de trois ans sont dispensés de cette sanction (*Le Monde* daté 2-3 mars). *Ils dénoncent une mesure pénalisant leur installation. « Nous n'accepterons pas de voir sacrifié notre avenir pour des erreurs passées »*, prévient le syndicat, qui revendique neuf mille membres. Evoquant les *« sept à huit ans de sacrifices »* offerts aux hôpitaux, il affirme qu'il s'opposera *« de toutes ses forces »* aux *« restrictions à l'installation »*.

Les socialistes demandent à Robert Hue de « clarifier son attitude »

Un « préalable » à leur présence aux assises du PCF

DANS LA PÉRIODE de trouble qu'il traverse, c'est peu dire que le Parti socialiste n'a guère apprécié les déclarations du secrétaire national du PCF, Robert Hue, le 1er mars, à Lille, qualifiant la démarche de Lionel Jospin de *« timorée, engoncée dans le respect des puissants, austère, craintive, fadasse »* (*Le Monde* du 4 mars). Porte-parole du PS, François Hollande a déclaré, lundi 3 mars, que *« Robert Hue a une curieuse façon de pratiquer l'union, version* Je t'aime moi non plus, *mais sans le plaisir. Il pratique l'union sous le régime de la douche écossaise. »* M. Hollande s'est étonné que, dans le même discours, M. Hue adresse *« un coup de semonce »* à son partenaire tout en lui faisant *« une demande en mariage »*. *« Il se livre à des attaques non fondées et injustes (...) et il appelle à des démarches communes »*, s'est-il étonné.

Selon les dirigeants socialistes, la direction du PCF, très mécontente de l'accord électoral qu'ils ont passé avec les Verts, profite de l'affaiblissement actuel du PS pour les attaquer alors qu'ils avaient multiplié les gestes de bonne volonté. Le 16 janvier, M. Jospin avait proposé au PCF et aux autres partis de gauche *« un contrat d'orientation »*. Le 18 février, sur France-Inter, il avait admis, après Laurent Fabius, que le Parlement *« soit saisi »* de la décision sur le passage à la monnaie unique, manière d'allumer un contre-feu à la campagne lancée par Robert Hue et Jean-Pierre Chevènement en faveur d'un référendum.

Pour M. Hollande, il faut que le Parti communiste procède à *« une clarification de son attitude »*. *« Soit il se livre à des critiques excessives à l'égard du Parti socialiste, soit il affiche une volonté de travailler avec nous »*, a-t-il dit. Adoptant un ton plutôt ironique, le porte-parole du PS a mis en demeure le PCF de répondre à la question : *« Veut-il gagner les élections législatives de mars 1998 ? Si oui, alors, qu'il pratique l'union et s'abstienne de tenir des propos désagréables ! »* *« Il serait temps*, a-t-il ajouté, *que le PCF sorte de ses contradictions et qu'il bouge dans un sens ou dans un autre. »*

Le PS fait de cette clarification un *« préalable »* à sa participation aux Assises pour le changement du PCF. Chargé des relations extérieures au secrétariat national, Jean-Christophe Cambadélis s'est montré plus modéré. Sur France-Info, lundi, il a accordé des circonstances atténuantes au secrétaire national du PCF, en soulignant que *« pour aller à l'unité dans un Parti communiste hostile, Robert Hue doit pratiquer le zigzag »*. M. Cambadélis a plaidé de nouveau pour *« une alternative unitaire »* face à la droite et à l'extrême droite.

Michel Noblecourt

Le Sénat pourrait réduire la durée du « rendez-vous citoyen »

CONSCIENTE du caractère « novateur » de la réforme du service national, la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat s'est attachée à atténuer plusieurs inflexions données au projet gouvernemental par les députés. Elle a tenu à redonner de la *« souplesse »* à certaines de ses dispositions. Ainsi, dans l'avenir, il sera plus facile de *« tirer les leçons de l'application »* de cette réforme, d'y apporter des *« retouches »*, de revenir en arrière, si l'*« l'expérience »* ne se révélait pas concluante.

Adopté le 4 février par l'Assemblée nationale, ce texte met fin au service militaire et le remplace par un recensement étendu aux jeunes filles et un « rendez-vous citoyen » (RVC), tous deux obligatoires, et par un volontariat. Il doit être discuté au Palais du Luxembourg mardi 4, mercredi 5 et jeudi 6 mars.

Suscitant au mieux le scepticisme, au pire l'hostilité des parlementaires, le RVC doit durer *« cinq jours, ni plus ni moins »*, selon la formule définitive du ministre de la défense, Charles Millon. Circonspects, les commissaires du Sénat proposent une solution de repli : ils souhaitent préciser *« cinq jours, au plus »*, afin de ne pas s'interdire de raccourcir la durée du RVC s'il ne donnait pas satisfaction.

Rapporteur du projet, Serge Vinçon (RPR, Cher), a dû tenir compte d'une réelle hostilité de certains membres de la commission. Philippe de Gaulle (RPR, Paris) verrait bien le RVC réduit au minimum, c'est-à-dire une seule journée, tandis que le président de la commission, Xavier de Villepin (Un. centr., Français établis à l'étranger), s'est félicité de la possibilité de raccourcir sa durée. Bertrand Delanoë (PS, Paris) défendra un amendement visant à supprimer le RVC qui, sous la forme prévue, *« dévoie une belle idée : faire vivre le sentiment de défense parmi les citoyens »*.

La commission de la défense a fait une victime : le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence. Xavier Emmanuelli était venu expliquer aux députés qu'il *« attachait une grande importance »* à l'introduction dans le code du service national d'une référence aux *« médiateurs-citoyens »*, chargés *« d'aider et de guider »* les jeunes au cours du RVC, ainsi qu'à l'organisation de rendez-vous ultérieurs destinés aux jeunes en difficulté. Les sénateurs veulent faire disparaître ces dispositions du texte, estimant qu'elles doivent d'abord faire l'objet *« d'expérimentations »*. Il est vrai que le Sénat n'a pas le dernier mot, comme le souligne un collaborateur de M. Emmanuelli.

Au terme de vifs débats, les députés, contre la volonté de M. Millon, avaient refusé de réduire à moins de douze mois la durée d'un volontariat accompli dans le secteur « défense-sécurité-prévention » et interdit le fractionnement de ce volontariat en plusieurs périodes. Les commissaires du Sénat se sont montrés plus conciliants, sensibles aux arguments de l'armée qui souhaite, par exemple, pouvoir utiliser pour une période courte des étudiants *« d'un bon niveau »* ou, de manière saisonnière, des jeunes gens pour des opérations de prévention.

Enfin, la commission a modifié un amendement adopté par les députés, toutes tendances confondues, après un bras de fer avec le ministre de la défense (*Le Monde* daté 2-3 février). Il s'agissait de permettre à des associations d'intégrer des volontaires en faisant supporter à l'Etat leurs charges sociales. La nouvelle rédaction proposée par les commissaires du Sénat revient à permettre à l'Etat de choisir ces associations.

Fabien Roland-Lévy

Un centre expérimental de sélection ouvrira, à Mâcon, à la mi-juin

LE MINISTÈRE de la défense prépare deux projets de décret, dont la publication au *Journal officiel* est attendue en mai, en prévision de l'intronisation du Haut Conseil du service national et de l'ouverture du premier centre – expérimental – du « rendez-vous citoyen », à la mi-juin.

Ces centres seront chargés de sélectionner les Français, âgés de dix-huit à vingt ans, grâce à une série de tests d'évaluation médicopsychotechnique, de leur donner les éléments d'une instruction civique, puis de les orienter vers des volontariats ou, si besoin est, vers des filières d'insertion sociale et professionnelle, selon les recommandations d'un « médiateur-citoyen ». Chaque centre comprend un centre d'évaluation proprement dit et jusqu'à deux sites, selon les capacités des infrastructures, pour l'information et l'orientation des jeunes. La durée du « rendez-vous citoyen », passage obligatoire, est de cinq jours.

Il est envisagé d'ouvrir, à la mi-juin, un premier centre, qui fonctionnerait, à titre expérimental, à Mâcon (Saône-et-Loire), et pourrait accueillir 200 jeunes chaque semaine. Deux autres centres, à cheval entre Cambrai (Nord) et Compiègne (Oise) pour le premier et entre Tarascon (Bouches-du-Rhône) et Nîmes-Courbessac (Gard) pour le second, ouvriront, en septembre, avec une capacité d'accueil, chacun, de 800 à 1 200 jeunes par semaine. Le décret en préparation vise à organiser le déroulement des opérations dans ces centres, en particulier le statut disciplinaire – qui devrait être à caractère quasi militaire – des jeunes durant le « rendez-vous citoyen ».

Au total, il est prévu d'ouvrir une douzaine de centres pour les jeunes hommes. Chaque centre sera dirigé par un officier supérieur, assisté par un adjoint civil, et devrait accueillir entre 800 et 1 200 jeunes par semaine, en fonctionnant 40 semaines par an. En 2003, lorsque le « rendez-vous citoyen » sera devenu obligatoire aussi pour les jeunes femmes, une douzaine d'autres centres spécifiques seront institués. La distinction tient au fait que, indépendamment des conditions matérielles d'accueil, les attentes des jeunes hommes et des jeunes femmes ne sont pas identiques, notamment pour leur information et leur orientation.

RAPPORT ANNUEL

Dans un rapport publié lundi 3 mars par la commission sénatoriale des affaires étrangères et de la défense, Serge Vinçon (RPR, Cher) précise que l'encadrement de chaque centre du « rendez-vous citoyen » sera assuré, sur le terrain, par 600 personnes en moyenne. La grande majorité, soit 510 responsables (85 % de l'encadrement), relèvera du ministère de la défense, qui fournira des officiers et des sous-officiers des trois armées et de la gendarmerie. Les 90 personnes restantes viendront d'administrations civiles (principalement l'intérieur, l'éducation nationale, le travail et les affaires sociales).

Cependant, M. Vinçon observe que le cas des « médiateurs-citoyens », qui devraient prendre plus spécialement en charge les jeunes en difficulté, n'a pas encore été tranché. Deux options sont à l'étude : création d'un corps de permanents de l'animation sociale, de la formation et de l'insertion ou recours à des bénévoles triés sur le volet et issus du monde associatif.

Pour sa part, le Haut Conseil du service national, placé auprès du premier ministre, sera composé de personnalités reconnues pour leurs compétences et de quatre parlementaires (deux députés et deux sénateurs). Il sera chargé de veiller au fonctionnement des centres du « rendez-vous citoyen » et au respect du principe d'égalité entre les diverses formes de volontariat. Il devra remettre un rapport annuel au chef du gouvernement.

Jacques Isnard

M. Hollande et M. Péricard réclament des poursuites contre M. Le Pen et Mme Mégret

RÉAGISSANT, lundi 3 mars, aux propos tenus la veille par Jacques Chirac devant les représentants de la communautés juive, François Hollande, porte-parole du Parti socialiste, a estimé que *« le président de la République a l'occasion de montrer qu'il est prêt à lutter contre le racisme »*, en engageant des poursuites contre les *« propos racistes qui ont été tenus récemment par Mme Mégret et par Jean-Marie Le Pen »*. *« Et si on ne le peut pas à cause de la législation, alors qu'on la change ! »*, a-t-il ajouté, en appelant à participer aux manifestations des 9 et 11 mars contre le projet de loi Debré.

Michel Péricard, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, a aussi souhaité, mardi sur RTL, que M. Le Pen et Mme Mégret *« soient poursuivis dans le cadre des lois existantes. »*

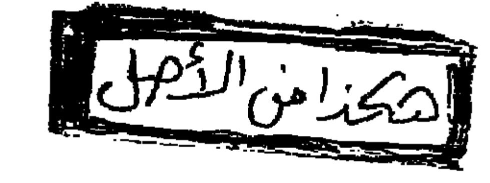
Le chef de l'Etat avait réaffirmé sa détermination à combattre « le racisme sous toutes ses formes » mais aussi dénoncé *« l'angélisme »* qui nourrit *« l'enfer de la xénophobie »* (*Le Monde* du 4 mars).

DÉPÊCHES

■ **COMPTES : Pierre Joxe, premier président de la Cour des comptes**, s'inquiète d'une proposition de loi déposée par des sénateurs RPR, et soutenue par une soixantaine d'élus de la majorité, visant à limiter les pouvoirs des chambres régionales des comptes. Dans une note interne du 21 février aux présidents des chambres, et publiée par *Les Echos* du 4 mars, il estime que l'interdiction de contrôler les choix de gestion résultant de délibérations votées par les élus *« ne serait pas de nature à inciter au respect de l'état de droit »*.

■ **FONCTIONNAIRES : le ministre de la fonction publique, Dominique Perben**, a déclaré, lundi 3 mars, sur France-Culture, que les mesures salariales décidées par le gouvernement pour 1997 (+ 1 %) vont *« dans le bon sens »*. Il espère que les fonctionnaires *« en tiendront compte jeudi 6 mars »*, date à laquelle ils sont appelés à faire grève.

■ ***MÉDECINS* : le Syndicat des médecins libéraux (SML) a rejeté**, lundi 3 mars, *« le simulacre des négociations conventionnelles »* avec les caisses d'assurance-maladie (*Le Monde* daté 2-3 mars), appelant les médecins « à *la résistance* ».



FORMATION Le président de la République s'exprimera, lundi 10 mars, lors d'une émission spéciale de France 2 consacrée à l'insertion des jeunes. Il sera certainement amené à commenter les derniers chiffres du ministère de l'éducation nationale, qui confirment que le diplôme est la meilleure arme contre le chômage ● SELON UNE ÉTUDE PROSPECTIVE, à l'horizon 2005, les difficultés d'insertion des jeunes sortant du système scolaire sans qualification ne pourront que s'accentuer. ● À ANGERS, le centre de formation d'apprentis tente de convaincre les entreprises de l'importance de leur mission. ● OUTRE-RHIN, le fameux « modèle allemand » de formation entre en crise. *« C'est une honte qu'un pays riche comme l'Allemagne ne soit pas capable de garantir une place d'apprenti aux jeunes »*, a déclaré le chancelier Kohl.

Sans diplôme, les jeunes ont de plus en plus de mal à trouver un emploi

Lors de son intervention télévisée du 10 mars, M. Chirac sera certainement amené à commenter le fait que, cinq ans après la fin de leurs études, un tiers des non-diplômés ou des détenteurs du seul brevet sont chômeurs, contre moins de 10 % des titulaires d'un titre du supérieur

LE DIPLÔME est devenu plus que jamais un sésame pour l'emploi. Les derniers chiffres fournis par le ministère de l'éducation nationale montrent clairement que, plus le diplôme est élevé, plus l'insertion dans le monde professionnel est facilitée. Si les jeunes les plus récemment sortis de leur formation initiale subissent plus que tous autres la conjoncture défavorable du marché du travail, le chômage *« persistant »* touche avant tout les *« sans-bagage »*. Ce constat – qui n'est certes pas nouveau mais qui ne cesse de s'amplifier – sera très certainement abordé par Jacques Chirac lors de son intervention télévisée, lundi 10 mars sur France 2, consacrée à l'insertion des jeunes.

Cinq ans après la fin de leurs études, moins de 10 % des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur sont chômeurs, contre 30 % pour les non-diplômés ou détenteurs du seul brevet. Si les titulaires d'un bac + 2 minimum sont les mieux placés pour trouver un emploi, cette tendance doit être nuancée par les formations initiales en alternance – telles que l'apprentissage ou le baccalauréat professionnel – qui fournissent des possibilités d'insertion plus rapides que la moyenne des formations de même niveau.

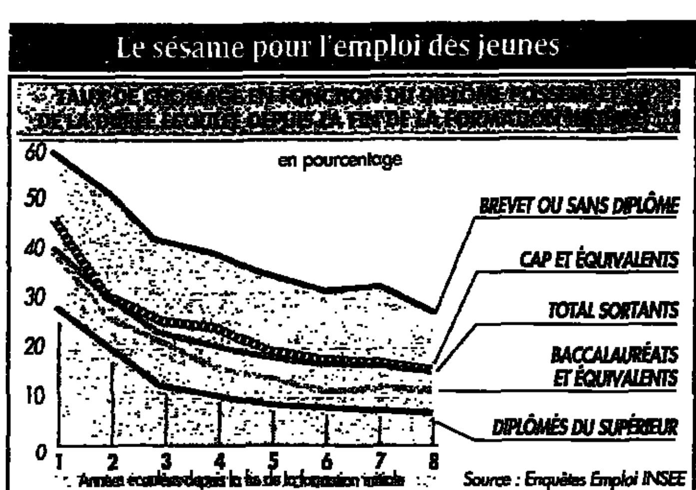
Plus globalement, la profession et le salaire sont assez étroitement liés à la formation suivie. La grande majorité des titulaires d'un troisième cycle universitaire et des diplômés des écoles de commerce exercent, cinq ans après la fin de leurs études, une profession supérieure (professions libérales, cadres supérieurs, professeurs) et les détenteurs de licence et de maîtrise, plus souvent, une profession intermédiaire.

« RÉDUIRE LES ÉCHECS »

« Il faut arrêter de dire qu'une licence ne vaut rien », insiste Claude Thélot, directeur de l'évaluation et de la prospective au ministère de l'éducation nationale. *« Les diplômes sont devenus beaucoup plus importants qu'il y a vingt ans. En revanche, quitter l'école sans formation est plus handicapant que jamais. Etre un jeune en difficulté a des conséquences plus graves qu'autrefois. C'est pourquoi il est important de continuer à réduire les échecs en collège »*, ajoute-t-il.

Quant aux jeunes lycéens sortis en juin 1996 de la filière technologique et professionnelle (du CAP au BTS), 37 % d'entre eux ont obtenu un contrat de travail à durée déterminée ou indéterminée, 30 % sont au chômage et 17 % au service national. Mais, là encore, ce sont les moins diplômés qui rencontrent le plus de difficultés : 34 % des CAP-BEP contre 21 % des BTS sont au chômage sept mois après la fin de leurs études.

Du côté des contrats d'apprentissage – dont 80 % concernent encore des formations de niveau V (CAP, BEP) –, une enquête réalisée en 1996 par le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq) soulignait que seuls 20 % des maîtres d'apprentissage envisagent l'embauche de l'apprenti dans l'entreprise. Elle montrait en outre que près d'un quart des contrats sont rompus avant le terme à cause, notamment, des conditions de travail (*lire ci-dessous*).



Cette nécessité de plus en plus impérieuse de décrocher un diplôme d'enseignement supérieur est clairement démontrée dans l'étude sur les recrutements de débutants au long de la prochaine décennie réalisée par le Bureau d'informations et de prévisions économiques (BIPE). Cette prospective emploi-formation à l'horizon 2005 a été effectuée à partir d'un scénario qui repose sur l'hypothèse d'un taux de croissance annuel moyen du PIB de 2 %, générateur d'une croissance annuelle moyenne de l'emploi de 0,8 %. Cela se traduirait par une création nette de 180 000 emplois par an et une baisse du nombre de chômeurs de 48 000 par an.

EXIGENCES PLUS FORTES

Dans ces conditions, environ 600 000 jeunes débutants, en moyenne annuelle, devraient accéder à l'emploi pour la première fois : 16 % commes cadres ou indépendants, 33 % comme techniciens ou cadres moyens, 51 % comme employés ou ouvriers. Les trois quarts des recrutements de ces débutants s'adresseront à des jeunes titulaires d'un diplôme au moins égal au baccalauréat et près de la moitié à des diplômés de l'enseignement supérieur (bac + 2 et plus). La part des recrutements s'adressant à des jeunes diplômés de niveau V (CAP, BEP) ne serait que de 13 % et celle proposée à des non-diplômés de 11 %.

« Cette prospective à dix ans ruine l'idée que l'on formerait trop de jeunes à trop haut niveau. Au contraire, la formation est de plus en plus essentielle pour le développement de notre économie », indique M. Thélot. Dans toutes les catégories d'emplois, les exigences des entreprises sont de plus en plus fortes quant au niveau de diplôme, d'adaptabilité, de savoir-faire, de « savoir-communiquer » et de capacités à assumer des responsabilités. L'avènement de l'informatique et de la bureautique a, par exemple, augmenté les compétences requises pour les emplois administratifs.

Selon l'étude du BIPE, *« le risque principal des dix prochaines années ne réside pas dans un déséquilibre structurel entre les besoins de l'économie et les sorties du système éducatif par niveau de formation, mais dans une insuffisance du nombre global d'emplois s'adressant aux jeunes. Ce seront toujours les plus bas niveaux de formation qui seront les premiers touchés par le chômage »*.

Sandrine Blanchard

Des bienfaits attendus de la « cross-fertilisation »

Pour Hervé Sérieyx, récemment nommé délégué interministériel à l'insertion des jeunes, le risque *« dramatique »* d'une insuffisance d'emplois pour les jeunes *« rend plus que jamais nécessaire l'intégration dans les études d'un passage en entreprise en articulation avec le contenu de la formation. Sinon, le diplôme ne sera que du papier »*. Pour les jeunes en grande difficulté scolaire, il faut, dit-il au *Monde*, *« imaginer un dispositif d'aide à l'insertion qui soit le plus proche possible du terrain : faire du cousu-main avec un accompagnement rigoureux du jeune par un tuteur en entreprise et un parrain à l'extérieur. Cela suppose un grand luxe de moyens, mais sans cela nous n'y parviendrons pas »*.

C'est pourquoi M. Sérieyx souhaite *« lancer un gigantesque filet sur les missions locales, les PAIO, les bureaux d'information des jeunes pour tenter de "cross-fertiliser" l'ensemble des initiatives locales originales et efficaces pour l'emploi des jeunes, mais ignorées d'une région à une autre »*.

A Angers, entreprises et centres d'apprentissage tentent de coopérer

ANGERS (Maine-et-Loire)
de notre envoyée spéciale

L'affaire avait fait grand bruit et, aujourd'hui encore, elle suscite un malaise. En 1990, Bernard Garet, professeur de sciences et d'hygiène au centre de formation d'apprentis (CFA) de la chambre des métiers d'Angers, réalisait une enquête auprès de ses 618 élèves pour connaître leurs conditions de travail en entreprise. Apprentis boulangers, pâtissiers, charcutiers ou bouchers, pour la plupart mineurs, 81,7 % d'entre eux effectuaient plus de trente-neuf heures de travail par semaine et 40 % ne bénéficiaient pas de la durée légale de congés payés.

REPORTAGE
Pour redorer une image de marque ternie, l'accent a été mis sur des « contrats qualité »

Licencié pour avoir effectué *« un travail qui* [n'entrait] *pas dans ses fonctions »*, M. Garet est désormais instituteur. Son enquête vient d'être publiée aux éditions Karthala-Orstom, dans un ouvrage intitulé *L'Enfant exploité*. *« Je savais que je jouais ma place mais je ne voulais pas être le complice d'une situation où règne la loi du silence. Aujourd'hui, j'ai ma conscience »*, explique-t-il.

Sept ans plus tard, le directeur du CFA concerné refuse de revenir sur cette affaire. S'il est certain que les métiers de bouche, mais aussi ceux de l'hôtellerie et de la restauration, sont les plus touchés par ce phénomène de non-respect de la législation du travail au regard des apprentis, cette question pose plus largement le problème des conditions d'accueil des jeunes en entreprise. L'apprentissage, qui se veut une autre manière d'apprendre, doit permettre au jeune d'être, au sein de l'entreprise, en situation de formation et non d'emploi. Il ne doit pas remplacer un ouvrier que l'employeur n'aurait pas les moyens, ou la volonté, de recruter.

« Mais, souligne un inspecteur d'apprentissage, *depuis 1993 on ne sait plus ce qui se passe. »* La loi quinquennale pour l'emploi a en effet supprimé la procédure d'agrément des maîtres d'apprentissage. *« Après trois lois – celles de 1971, de 1987 et de 1992 – axées sur une notion qualitative de l'apprentissage, celle de 1993 est basée sur le quantitatif. C'est une loi hypocrite*, insiste un inspecteur. Dorénavant, regrette-t-il, *on intervient uniquement lorsqu'il y a le feu. On est désormais davantage flics qui conseillers. Entre 1993 et 1996, nous n'avons procédé qu'à dix-sept retraits d'agrément. Soit quatre fois moins qu'auparavant. »*

Il est vrai que les effectifs d'apprentis n'ont cessé d'augmenter depuis quatre ans. Si les campagnes de communication et la difficulté du marché de l'emploi ont contribué à cette forte augmentation, la suppression de la procédure administrative d'agrément, et, parallèlement, les aides financières accordées aux entreprises, n'y sont pas étrangères. *« Le contrôle ne s'effectue plus a priori mais a posteriori »*, résume Joël Courtin, responsable du service apprentissage à la direction départementale du travail (DDT) de Maine-et-Loire.

Dans ce département, deux agents de la DDT doivent – entre septembre et décembre – vérifier que quelque 3 500 contrats d'apprentissage sont en conformité avec les textes de loi et que les maîtres d'apprentissage ont les qualités requises (niveau de formation et expérience professionnelle) pour former les jeunes. Si les apprentis rencontrent des difficultés – en terme de conditions de travail, de relations avec leur maître ou de formation –, ils peuvent, eux-mêmes ou leur famille, solliciter la DDT. *« Globalement*, constate M. Courtin, *environ 10 à 15 % des jeunes ont des problèmes sur leur lieu de travail. »* Mais ce chiffre ne reflète pas totalement la réalité. Certains apprentis préfèrent se taire de peur de perdre leur place et leur salaire, et de ne pas retrouver un autre employeur alors qu'ils sont en cours de formation. Dans son enquête, M. Garet appelle cela la *« chape de silence »*.

« SENTIMENT DE RÉUSSITE »

« Le meilleur côtoie le pire », résume un enseignant de CFA, qui souligne le bien-fondé de l'apprentissage et les *« bouleversements psychologiques »* qui peuvent s'opérer. *« Passant d'une période d'échec scolaire à un sentiment de réussite, certains jeunes retrouvent le goût d'aller à l'école »*, dit-il. Pour autant, résume un inspecteur d'apprentissage, *« on n'apprend pas à devenir cuisinier en ne réalisant que des pizzas ; on ne devient pas mécanicien en travaillant chez un casseur ; on ne se familiarise pas à la boulangerie en passant son temps uniquement devant un terminal de cuisson »*. Il serait nécessaire, dit-il, de *« mieux contrôler l'utilisation des aides accordées par l'Etat »*.

Les CFA d'Angers mettent désormais l'accent sur des « contrats qualité » financés par le conseil régional afin d'optimiser le système de l'alternance. A l'heure où un nombre croissant de jeunes s'engagent dans l'apprentissage par choix, l'objectif est de ne pas les décevoir.

Développement des visites d'entreprise par les enseignants des CFA, formation des maîtres d'apprentissage et individualisation croissante du contenu des enseignements, il s'agit de redorer l'image de marque de l'apprentissage afin de capter un public d'élèves plus large.

Au CFA de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) d'Angers, 60 des 1 500 apprentis en cours de formation viennent d'un premier cycle universitaire et 28 des 575 nouveaux entrants au CFA de la chambre des métiers ont au minimum un niveau baccalauréat. *« La nécessité d'un engagement en terme de formation n'était pas toujours bien comprise par l'entreprise alors que la clé de voûte de l'apprentissage demeure la relation entre le CFA et l'entreprise. On y arrive »*, assure Michel Grolleau, directeur du CFA de la chambre des métiers.

« Si l'on veut que la notion d'entreprise formatrice prenne tout son sens, il serait bien que les entreprises reconnaissent, par le biais de primes, la notion de maître d'apprentissage », souligne Robert Arnoux, directeur du centre de formation professionnelle de la CCI d'Angers. Afin que l'apprentissage ne se développe ni au détriment de l'emploi ni au détriment de la qualité de la formation en alternance.

S. Bd

Le « modèle allemand » de formation professionnelle n'échappe pas à la crise

BONN
de notre correspondant

S'il est un produit d'exportation dont l'Allemagne est fière, c'est bien la formation professionnelle des jeunes. Grâce à son modèle d'apprentissage, l'Allemagne affiche aujourd'hui l'un des taux de chômage des jeunes les moins élevés d'Europe (un peu plus de 8 %). Il n'est pas besoin de remonter au *Wilhelm Meister* de Goethe pour percevoir combien est importante la place qu'occupe, encore aujourd'hui, l'apprenti dans la société. Dans ce système qualifié de « dual », on confie à l'entreprise elle-même la formation pratique de l'apprenti tandis que le bagage théorique est livré par une école professionnelle qui accueille les jeunes pendant deux jours par semaine.

Et pourtant, depuis quelques mois, l'apprentissage n'échappe pas, lui non plus, à ce qu'il est désormais convenu d'appeler la « crise du modèle allemand ». De réelles difficultés d'adaptation apparaissent alors que des classes d'âge dynamiques arrivent sur le marché du travail (les naissances qui datent du début des années 80) et que les entreprises, de leur côté, réduisent leurs coûts et effectuent des efforts de rationalisation sans précédent.

GRAVES RETARDS À L'EST

L'industrie, qui fait de moins en moins d'efforts en faveur de l'apprentissage, a tendance à laisser au secteur de l'artisanat ou aux PME (moins de cinquante salariés) le soin de s'en occuper. Un quart des places d'apprentis ont été supprimées au cours des deux ou trois dernières années. La situation est particulièrement grave à l'est du pays, où les structures d'apprentissage telles qu'on les connaît à l'Ouest n'ont pas été mises en place, faute de moyens financiers suffisants. Le problème réside du côté de l'offre, mais aussi de la demande. Il n'est pas rare d'entendre dire que beaucoup de jeunes refusent tel poste d'apprenti parce qu'ils n'ont pas envie de faire carrière dans l'artisanat ou qu'ils estiment avoir le droit d'être formés à des métiers de cols blancs.

Cette tendance n'est pas nouvelle. Ce qui l'est davantage, c'est que les jeunes apprentis formés chez un artisan ne trouvent plus aussi vite un emploi dans l'industrie en sortant de l'atelier de leur maître. C'est tout un modèle de société qui est remis en question. Quant aux nouveaux métiers, ils offrent encore peu de possibilités de formation, car ils présentent de nouvelles normes techniques qu'il faut encore consigner dans les registres prévus à cet effet (370 métiers sont reconnus pour l'instant dans l'équivalent d'un grand « catalogue » des formations)...

Traditionnellement, l'avantage essentiel du « système dual » réside dans le fait que l'apprentissage est d'emblée en prise sur les besoins du marché, ce qui permet d'éviter les voies de garage et les erreurs dans le choix des qualifications. C'est le marché qui fixe les débouchés, et pas l'Etat, qui se contente de subventionner le système. Par ailleurs, l'apprenti est convenablement payé par le patron (entre 2 000 francs et 3 500 francs par mois), qui espère en faire ultérieurement un membre de l'entreprise.

Aujourd'hui, cet élément-là aussi est remis en cause : les apprentis sont trop payés et prennent trop de vacances, disent les patrons. Ces derniers voudraient également obtenir un surcroît de flexibilité horaire et de mobilité géographique de la part des jeunes apprentis, et obtenir plus de souplesse en ce sens de la part des écoles professionnelles avec lesquelles elles ont passé des contrats.

Le résultat, c'est qu'aujourd'hui toute l'Allemagne observe avec inquiétude le décalage croissant entre l'offre de places d'apprenti, qui stagne, et la demande, qui augmente beaucoup plus vite. Fait très nouveau : il y aurait aujourd'hui quatre jeunes pour trois places d'apprentis. Les syndicats allemands, qui évaluent à 200 000 le déficit en nombre de postes d'apprentis pour 1997 (après un déficit officiel de 40 000 à 50 000 places en 1996), accusent les entreprises d'*« abandonner leurs responsabilités »* et de faire preuve de *« préoccupations à court terme »*. Le gouvernement allemand souligne, lui aussi, que les 600 000 places d'apprentis offertes chaque année par le patronat *« ne suffiront plus désormais »* pour permettre d'accueillir les classes d'âge qui quitteront l'école d'ici à 2015.

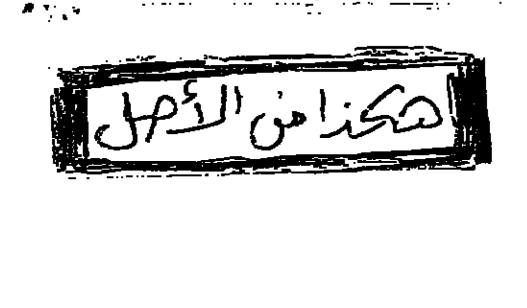
PROMESSE NON TENUE

Au printemps 1995, pourtant, le gouvernement avait obtenu de la part des organisations d'employeurs un engagement ferme d'*« augmenter de 10 % le nombre de places d'apprentis offertes aux jeunes entre 1994 et 1996 »*. Cette promesse n'a pas été tenue. Motif : la conjoncture n'a pas été aussi bonne que prévu. Les employeurs ont fait savoir qu'ils n'émettraient plus de promesse chiffrée pour l'année prochaine. On comprend donc qu'entre le chancelier et le camp patronal ce thème nourrisse la polémique...

Pour Helmut Kohl, *« c'est une honte qu'un pays riche comme l'Allemagne ne soit pas capable de garantir une place d'apprenti aux jeunes »*. Dès lors, quelle solution pour sortir de l'impasse ? Les syndicats et une partie du SPD proposent de soumettre à un impôt spécifique les entreprises qui négligeraient leur effort de formation. Le gouvernement, pour l'instant, refuse d'avoir recours à de telles mesures, qu'il soupçonne d'être inspirées par un interventionnisme peu efficace à long terme.

Lucas Delattre





Le tribunal correctionnel de Lyon examine le volet marseillais du dossier Urba

Cinquante prévenus, dont deux anciens trésoriers du PS, sont convoqués à ce nouveau procès

Le procès du volet marseillais du dossier Urba s'est ouvert, lundi 3 mars, devant la cinquième chambre du tribunal correctionnel de Lyon. Cinquante prévenus, dont deux anciens trésoriers du Parti socialiste, Henri Emmanuelli et André Laignel, sont cités à comparaître. Les tribunaux de Paris et de Rennes ont déjà eu à examiner les pratiques de ces bureaux d'études ayant participé au financement occulte du PS.

LYON
de notre correspondant régional

Comme une poupée russe, l'affaire Urba, du nom du bureau d'études qui a participé au financement occulte du Parti socialiste, n'en finit pas de s'ouvrir devant les tribunaux. Après les procès de Paris et de Rennes, c'est au tour de la cinquième chambre du tribunal correctionnel de Lyon de se pencher, depuis lundi 3 mars, sur le volet marseillais du dossier. Un arrêt de renvoi de trois cents pages, cinquante prévenus, dont deux anciens trésoriers nationaux du PS – Henri Emmanuelli et André Laignel – et quarante-cinq avocats : les débats, présidés par Jean-François Perrin, doivent durer quatre semaines.

Dans les couloirs du palais, Antoine Gaudino, ancien inspecteur de police à l'origine du dossier marseillais et auteur du livre *L'Enquête impossible*, fait savoir sa satisfaction aux micros et aux caméras. « *Ce volet ne représente cependant que 1/96e de l'affaire Urba, parce que les 96 départements français ont bénéficié du système* », note-t-il.

Les faits remontent aux années 1987-1989. Le mécanisme étant identique, les débats ne devraient pas apporter de nouvelles révélations sur des pratiques déjà détaillées lors des précédents procès : les entreprises qui souhaitaient obtenir des marchés publics versaient 0,5 % du marché au bureau d'études. Urba, qui en gardait 40 % pour son fonctionnement, redistribuait 30 % aux élus locaux et 30 % au PS national.

Dès leurs premiers échanges avec le président, tous les responsables d'Urba, à l'exception de Gérard Monate, l'ancien PDG, « *hospitalisé* », selon son avocat, Yves Baudelot, ont reconnu avoir financé le Parti socialiste. Ils comparaissent pour trafic d'influence. Trente-six chefs d'entreprise de travaux publics, dont certains sont aujourd'hui à la retraite, sont poursuivis pour « *corruption active* ». L'analyse, au cas par cas, des conditions d'attribution d'une trentaine de chantiers publics de la ville de la Marseille, dont l'aménagement du tunnel Prado-Carénage, devrait occuper la première semaine de débats.

« SOUTIEN TOTAL »

Viendront ensuite les auditions de MM. Emmanuelli et Laignel, qui comparaissent pour « *complicité de trafic d'influence* ». Ils encourent une peine maximale de cinq ans d'emprisonnement et 500 000 francs d'amende. Le PS leur a apporté son « *soutien le plus total* », estimant qu'au moment des faits « *aucune loi ne fixait les règles de financement des partis politiques* ». Une délégation de la direction du PS, conduite par son numéro deux, Daniel Vaillant, et par l'actuel trésorier, Alain Claeys, a assisté au début du procès.

Dans une courte intervention devant le tribunal, M. Emmanuelli, député des Landes, a expliqué que « *personne [n'était] venu [lui] parler d'Urba* ». Il a déjà comparu, en tant qu'ex-trésorier, au procès des activités d'Urba dans la Sarthe : il avait été condamné, en mars 1996, par la cour d'appel de Rennes, à dix-huit mois de prison avec sursis, 30 000 francs d'amende et deux ans de privation des droits civiques. Il s'est pourvu en cassation.

Deux anciens députés socialistes des Bouches-du-Rhône, Michel Pezet et Philippe Sanmarco, sont poursuivis pour « *complicité de trafic d'influence* ». Selon l'instruction, ils ont perçu sur des comptes bancaires, au prorata de l'influence de leurs courants respectifs dans la fédération des Bouches-du-Rhône, 9,4 millions de francs. Le président du tribunal a plusieurs fois rappelé qu'il n'y avait « *aucun enrichissement personnel* » dans ce dossier.

Bruno Caussé

En appel, la justice donne le coup de grâce à « L'Eléphant rose »

L'ELÉPHANT ROSE ne devrait pas reparaître de sitôt. La cour d'appel de Paris a confirmé, lundi 3 mars, le jugement rendu par la seizième chambre correctionnelle condamnant le directeur de publication de ce magazine militant pour la dépénalisation de l'usage de cannabis, Gérard Jubert, à dix mois d'emprisonnement avec sursis et 300 000 francs d'amende. Les magistrats estiment en effet qu'il a enfreint l'article L.630 du code de santé publique en « *provoquant à l'usage de cannabis* » en « *présentant cette substance sous un jour favorable* ».

Malgré quelques saisies sporadiques effectuées par des gendarmes trop zélés, *L'Eléphant rose*, lancé en juillet 1995, a paru à quatre reprises. Après un vol sans effraction dans les locaux de la rédaction, au cours duquel le contenu des disques durs et un fichier d'abonnés ont disparu, le numéro 5 n'a pas pu sortir. Quelques jours plus tard, le 25 avril 1996, la commission paritaire a émis un avis défavorable quant « *à l'intérêt général de la publication* », ce qui interdisait à *L'Eléphant rose* de bénéficier des avantages fiscaux de la presse. La même semaine, le directeur de la publication recevait sa convocation devant la seizième chambre du tribunal de Paris.

« PRÉSENTATION IDÉALISÉE »

Comme en première instance, les juges de la cour d'appel ont estimé que le contenu des trois premiers numéros de *L'Eléphant rose* était condamnable. « *Nulle part vous ne signalez que l'usage du cannabis est interdit*, relève Jean Talbert, le président de la dixième chambre. *Vous faites une présentation idéalisée de sa consommation. En "une" du numéro 3, vous titrez même sur "Les vertus du chanvre".* » « *Le chanvre est cultivé en toute légalité en France* », rétorque Gérard Jubert. Là où la cour décèle « *une déculpabilisation qui pousse à la consommation* », le directeur de la publication de *L'Eléphant rose* ne voit qu'« *une contribution au débat sur la dépénalisation* ». « *Notre intention n'était pas de faire pousser la marijuana sur les Champs-Elysées* », ajoute-t-il.

DIALOGUE DE SOURDS

C'est ce dialogue de sourds, ce « *malentendu* », comme il le qualifie lui-même, que l'avocat de *l'Eléphant rose*, Me Philippe Pavie, a voulu dépasser dans sa plaidoirie, en déplaçant le débat sur le terrain de la liberté d'expression. « *La meilleure façon de lutter contre la drogue et de faire de la prévention, c'est le dialogue*, a-t-il expliqué. *Malgré sa forme provocatrice, voire agressive, ce magazine avait pour vocation d'être une tête de pont entre la société civile et cette frange de la population.* »

A en croire Me Pavie, le délit invoqué – la « *présentation sous un jour favorable* » – aurait dû tomber sous le coup de la loi sur la presse. « *Le débat doit-il être réservé aux spécialistes ?*, demande-t-il. *D'ailleurs, y a-t-il débat lorsqu'on peut être sanctionné pour la thèse et pas pour l'antithèse ?* » En délibérant sur le champ et en suivant à la lettre le réquisitoire de l'avocat général, la cour d'appel a donné une forme de réponse.

Acacio Pereira

Les protestations s'amplifient contre la nouvelle carte scolaire

AU MOMENT OÙ, dans chaque département, se décide la nouvelle carte scolaire, la préparation de la rentrée suscite des incidents de plus en plus nombreux. Occupation d'écoles par les parents, grève des personnels enseignants ou non enseignants, voire séquestrations, les signes d'exaspération se sont multipliés, lundi 3 mars, contre les suppressions de postes et les fermetures de classes. Malgré la suppression de 2 900 postes au budget 1997 dans l'enseignement primaire, le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, s'était engagé à ne pas diminuer les « *moyens d'enseignement devant les élèves* ». Ces restrictions budgétaires semblent cependant se traduire dans les faits pour les parents et les enseignants.

Dans le Lot, des parents d'élèves se sont abstenus d'envoyer leurs enfants à l'école à Biars-sur-Cère, pour protester contre la suppression d'une classe d'intégration scolaire (AIS), spécialisée dans la prise en charge d'enfants en très grande difficulté. Des parents ont occupé les écoles de Saint-Cyprien et Saint-Laurent-Lolmie, pour manifester leur opposition à la fermeture d'une classe. En Seine-Maritime, des enseignants ont été sequestrés par les parents pour la même raison, tandis que le directeur d'une école primaire a été retenue jusqu'à la nuit par les parents, à Theuville-aux-Maillots, près de Fécamp.

A Saint-Etienne-du-Rouvray, enseignants et non enseignants ont observé une grève pour dénoncer le non classement en ZEP du collège Louise-Michel, en dépit, selon eux, des promesses du rectorat. A Tarbes (Hautes-Pyrénées), une vingtaine de parents ont empêché la rentrée dans une école pour protester contre la fermeture d'une classe de perfectionnement dans cet établissement situé en ZEP. La mairie de Creysse (Dordogne) a adressé quant à elle, une lettre ouverte au premier ministre, à M. Bayrou et aux élus locaux pour protester contre 17 suppressions de postes dans le département.

Béatrice Gurrey

Pierre Suard comparaît à Evry pour abus de biens sociaux

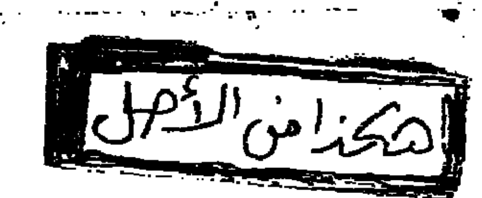
L'ANCIEN PDG D'ALCATEL ALSTHOM, Pierre Suard, comparaît pour « *abus de biens sociaux* » à partir de mardi 4 mars devant le tribunal correctionnel d'Evry (Essonne). Le dossier concerne des travaux réalisés dans plusieurs de ses domiciles, aux frais d'Alcatel, par plusieurs petites et moyennes entreprises travaillant habituellement pour le groupe. Une quarantaine de prévenus, dont l'ancien PDG d'Alcatel-CIT, Pierre Guichet, ainsi qu'une série de chefs des entreprises concernées, seront aussi jugés à Evry. Il s'agit là du premier volet de l'instruction confiée en 1993 au juge Jean-Marie d'Huy, concernant les travaux effectués aux domiciles de plusieurs cadres d'Alcatel. Le second volet, qui s'intéresse aux « surfacturations » opérées par Alcatel-CIT au détriment de France Télécom, et dont l'instruction n'est pas close, sera jugé ultérieurement.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : la peine infligée au commissaire Philippe Féval** a été ramenée à trois ans et demi de prison par la dixième chambre de la cour d'appel de Paris, présidée par Jean Talbert. L'ancien chef-adjoint de la brigade de répression du banditisme (BRB) avait été condamné en première instance, le 4 juillet 1996, à quatre ans de prison pour complicité de trafic de stupéfiants. En appel, il a reconnu avoir commis « *une erreur* » en couvrant la révélation faite par son subordonné, l'inspecteur Thierry Pentz, qui avait confié à l'un de leurs indicateurs que ce dernier était l'objet d'une enquête de l'Office de lutte contre le trafic de stupéfiants (*Le Monde* du 30 janvier). La cour d'appel a augmenté de six mois la peine de trois ans infligée à Thierry Pentz.

■ **VIOLENCES : dans l'affaire des violences ayant opposé un militant communiste et des policiers de Garges-lès-Gonesse** (Val-d'Oise) (*Le Monde* du 4 mars), le syndicat de policers SGP-CUP (syndicat général de la police, centrale unitaire de la police) a indiqué, lundi 3 mars, dans un communiqué, que « *l'on crie à la bavure avant même que la justice ait pu établir les responsabilités* ». Selon son représentant, l'homme et sa compagne auraient « *agressé deux policiers qui tentaient de ramener le calme sur la voie publique* ».

■ **ÉDUCATION : la Société mathématique de France et quatre autres associations de spécialistes** ont rendu publique une pétition, lundi 3 mars, pour protester contre la diminution de postes offerts au Capes de mathématiques, soit 42 % entre 1996 et 1997. Signé par plusieurs centaines d'universitaires, le texte souligne qu'il s'agit « *d'une rupture de contrat vis-à-vis des étudiants qui se sont engagés vers ces carrières* ».



ÉCONOMIE L'Association des maires des grandes villes de France (AMGVF) vient de réaliser plusieurs études sur la situation des grandes villes, en termes d'emplois et de richesse fiscale. Ces études portent, pour la métropole (hors Paris), sur quarante-trois grandes villes françaises ayant pour la plupart plus de 100 000 habitants. ● LES TRAVAUX DE L'AMGVF incitent tous à la même conclusion : les grandes villes sont de moins en moins le lieu privilégié de l'activité économique. De 1990 à 1995, la situation de l'emploi salarié privé s'y est dégradée, au profit de leur périphérie, urbaine ou rurale. ● LES BASES DE TAXE PROFESSIONNELLE, directement liées à l'activité économique, augmentent moins vite, pour la plupart des grandes villes, que la moyenne communale de leur département. ● CETTE TENDANCE est liée en partie à une fiscalité plus lourde.

Les grandes villes perdent des activités au profit de leur périphérie

Recul de l'emploi salarié, ralentissement des rentrées fiscales : les maires des principales cités françaises s'inquiètent d'une dégradation de ces deux indicateurs. Les villes centres se dévitalisent, tandis que le périurbain progresse. Les élus redoutent le départ des classes aisées

AVEC UNE BATTERIE de trois études en cours de publication sur l'emploi et la fiscalité, l'Association des maires des grandes villes de France (AMGVF) apporte une caution chiffrée à un constat empirique souvent dressé par les élus : les villes-centres vont mal, le périurbain se porte bien.

Ainsi, l'AMGVF, à partir des chiffres de l'Unedic, fait-elle apparaître *« une dégradation de l'emploi* [privé] *dans les grandes villes »* de 1990 à 1995 : tous secteurs confondus, celles-ci ont perdu 182 903 emplois, soit *« une diminution de plus de 4,8 % des effectifs salariés totaux »*. La *« part des grandes villes dans l'emploi salarié privé a diminué d'un point »*. Seules douze grandes villes connaissent une évolution positive.

Les bases de la taxe professionnelle – représentatives du niveau de l'activité économique – confirment cette « fuite » des activités économiques : sur quarante-trois grandes villes en métropole (hors Paris), l'AMGVF constate qu'en un an, de 1995 à 1996, *« l'accroissement des richesses »* s'est fait, pour trente d'entre elles, *« à un rythme moins important dans la ville-centre que dans le reste du département »*. Les bases n'ont progressé que de 1,47 % dans les grandes villes, contre 2,92 % pour l'ensemble du pays. *« Ces données*, note l'AMGVF, *confirment (...) le regain des zones périurbaines rurales ou urbanisées qui captent de plus en plus d'activités. Ce ne sont donc plus, dans bien des cas, les plus grandes villes qui créent l'accroissement de la richesse fiscale nationale. »* En somme, la périphérie des villes-centres, où vit déjà la moitié de la population française (*Le Monde* du 8 janvier), récupère aussi une part croissante de l'activité économique.

Les raisons de cette évolution sont multiples. Ce sont les mêmes qui, toutes proportions gardées, ont aussi vidé Paris d'une partie de ses activités économiques : coût du foncier et de l'immobilier plus élevé dans les villes-centres, espace restreint, difficultés de transports, nuisances diverses. Enfin, les cadres habitent souvent, désormais, les banlieues résidentielles. A l'inverse, le développement des infrastructures de transports, la mise à disposition des entreprises de zones viabilisées et équipées, notamment pour des télécommunications performantes, l'apparition du « télé-travail », réduisent les attraits des grandes villes par rapport à leur périphérie.

CONCURRENCE FISCALE

L'argument fiscal joue aussi, même si l'on soutient à l'AMGVF que le taux de la taxe professionnelle (l'impôt local payé par les entreprises) n'est *« qu'un élément, mais pas l'essentiel »*, dans l'ensemble des *« charges économiques »* supportées par les entreprises dans les grandes villes : en 1996, le taux de taxe professionnelle (taux de la commune et, le cas échéant, de la structure de coopération intercommunale) était plus élevé que la moyenne des taux pratiqués par les communes du département, dans trente-cinq cas sur quarante-trois. Seules huit grandes villes proposaient un taux plus faible.

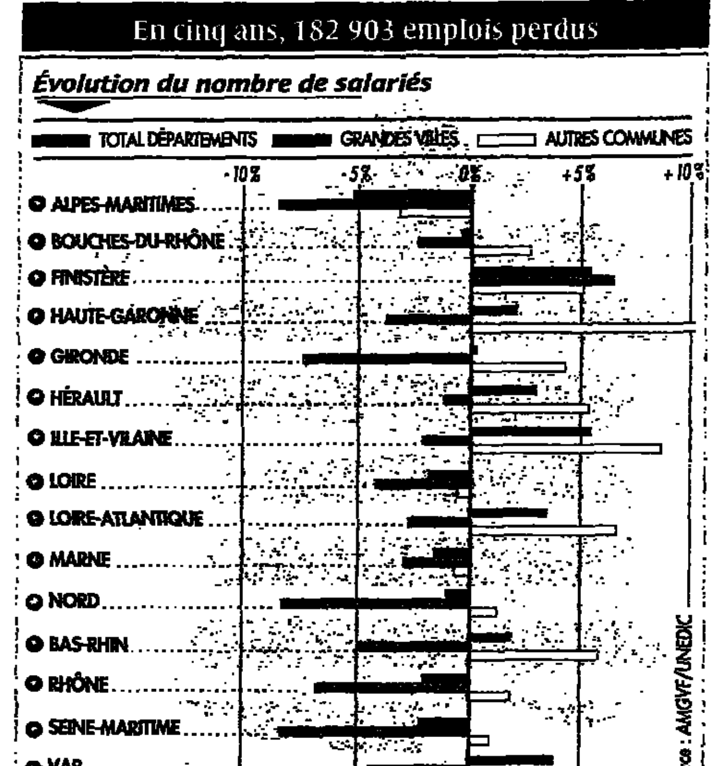
De fait, les grandes villes et leur périphérie se livrent, pour attirer les entreprises, à une concurrence fiscale parfois sauvage, qui est à l'origine, pour une part, de l'éclosion désordonnée de zones commerciales, artisanales ou industrielles autour des principales cités. Tout le monde s'accorde sur la nécessité de limiter ces effets pervers. Mais les possibilités d'action ne sont pas infinies et l'option radicale proposée récemment par le Conseil des impôts – l'unification à l'échelon national du taux de taxe professionnelle – a provoqué une levée de boucliers. C'est pourquoi l'AMGVF affirme : *« La généralisation, sur la base d'un volontariat, de la taxe professionnelle unique d'agglomération devient une réelle alternative. »* Le projet de loi sur l'intercommunalité préparé par Dominique Perben, ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation, devrait d'ailleurs inclure cette disposition, même si les spécialistes redoutent qu'elle n'entraîne à son tour d'autres effets pervers.

Les maires de toutes les villes-centres – et notamment ceux des plus grandes villes – soulignent à l'envi qu'ils doivent résoudre une équation impossible : ils ne peuvent échapper à ce que les élus locaux appellent, dans leur jargon, les *« charges de centralité »*, c'est-à-dire les obligations liées à leur rang. Il s'agit d'équipements collectifs – théâtres, gymnases, etc. – qui profitent en partie aux populations des communes avoisinantes, sans que celles-ci participent toujours à leur financement. Leur coût pèse donc sur le budget des grandes villes – et les pousse à augmenter les impôts –, alors qu'elles sont justement confrontées à la concurrence fiscale des communes environnantes.

Certes, la situation des maires des grandes villes reste plus enviable que celle des élus de certaines banlieues défavorisées, confrontées au chômage et à l'exclusion, où les maires sont obligés de *« matraquer »* fiscalement quelques rares entreprises, pour compenser le faible potentiel fiscal de leurs habitants. D'ailleurs, certaines grandes villes richement dotées en sièges sociaux, par exemple dans la région parisienne, peuvent se permettre des taux inférieurs à la moyenne communale de leurs départements : c'est le cas de Boulogne-Billancourt (8,39 % contre 10,36 %) ou de Versailles (8,87 % contre 12,41 %).

Toutefois, la tendance qui se dessine pourrait être lourde de périls. L'AMGVF redoute maintenant de devoir constater un jour, chiffres en main, que les classes aisées, elles aussi, quittent les villes-centres pour laisser la place à une population pauvre, avec d'importants besoins sociaux. Ce serait alors, peut-être, le début d'une évolution *« à l'américaine »* : une sorte de scénario catastrophe pour les élus français.

Jean-Louis Andreani



Les grandes villes ne représentent plus que 26,16 % des effectifs salariés du secteur privé.

Une tendance lourde qui s'est accélérée « ces trois dernières années »

L'UNE DES ÉTUDES réalisées par l'AMGVF semble confirmer que le déclin des grandes villes françaises est bien une tendance lourde, inscrite dans la durée. Mais cette tendance, indique-t-on à l'AMGVF, s'est accélérée *« ces trois dernières années »*. En s'appuyant sur les chiffres de la direction générale des impôts, cette association d'élus publie une étude comparée sur l'évolution des bases de la taxe professionnelle (TP) depuis dix ans dans les grandes villes et les départements.

La moyenne d'augmentation des bases départementales (en francs courants) entre 1987 et 1996 est de 89,63 %. Seules 7 grandes villes (sur 43) atteignent ou dépassent ce seuil : il s'agit de Toulouse (93,16 %), Dijon (90,33 %), Amiens (89,13 %), Aix-en-Provence (99,33 %), Metz (110,87 %), Boulogne-Billancourt (103,72 %), Versailles (96,10 %). La situation difficile de villes qui ont dû, pendant cette décennie, traverser un processus de désindustrialisation se lit aussi dans ces statistiques : les bases de taxe professionnelle ont augmenté dans le Nord de 66,04 %. A Dunkerque, elles n'ont progressé que de 26,69 %.

A six exceptions près (Lille, Dijon, Aix-en-Provence, Metz, Boulogne-Billancourt, Versailles), les grandes villes tirent vers le bas la croissance des bases départementales de taxe professionnelle. Autrement dit, le taux d'augmentation des bases dans la plupart des départements est plus élevé que celui de leurs grandes villes, avec des différences parfois considérables : en Ille-et-Vilaine, l'augmentation des taux est de 134,54 %. En retranchant Rennes et ses 71,60 % de progression, le chiffre départemental serait de 158,27 %. Dans la Haute-Vienne, sans Limoges (67,02 %), les bases de TP auraient augmenté, non de 90,46 %, mais de 123,19 %.

En revanche, Lille est bien la *« locomotive »* du Nord : l'augmentation des bases lilloises est de 69,34 %. Sans elle, le département n'aurait *« fait »* que 65,69 % au lieu de 66,04 %. De même, l'opulence, jusqu'à une date récente, de Boulogne-Billancourt (103,72 %) a fait monter la moyenne des Hauts-de-Seine de 79,96 % – sans elle – à 82,58 % avec son apport.

J.-L. A.

La brucellose rôde autour de la race d'Aubrac

RODEZ
de notre correspondant

Les responsables des groupements de défense sanitaire ont beau vouloir minimiser l'affaire, arguant du fait que la brucellose bovine est endémique et qu'elle a de tout temps couru la montagne, le mal est bien là, dans les troupeaux, et l'administration départementale de l'agriculture, sensibilisée ici comme ailleurs par le syndrome de la « vache folle », se montre inflexible. Six communes du nord de l'Aveyron, ainsi que leurs voisines cantaliennes et lozériennes ont été définies *« à risques »*. Dans l'Aubrac aveyronnais, on a renforcé la définition du secteur en le classant *« zone à surveillance renforcée prioritaire. »*

Un arrêté ministériel interdit la vaccination. C'est donc par l'abattage pur et simple de l'animal décelé positif et de l'ensemble du troupeau concerné que doit être éradiquée la maladie. Un remède radical administré *« sans concertation avec la profession »*, estime la Confédération paysanne – influente dans ce département –, qui conteste les dispositifs pris au niveau ministériel fin novembre 1996. Responsable du syndicat, Daniel Roux demande l'annulation de cet arrêté et ajoute : *« Si cela ne suffit pas, nous irons devant le tribunal administratif. »* Une démarche déjà amorcée par les éleveurs du Cantal, à l'initiative du même syndicat, où, depuis 1991, près de deux mille bovins auraient été abattus. L'aide à l'abattage ne dépassant pas 5 000 francs par tête, la perte en capital est estimée à 30 % de la valeur du cheptel par la Confédération paysanne.

Cette prophylaxie brutale trouble quelque peu la sérénité du Nord-Aveyron. La race Aubrac est principalement touchée par ces dispositions. André Valadier, président de l'Union des producteurs, trouve même, maniant l'ironie, que les vaches d'ici font l'objet de *« beaucoup d'égards »* ! Et pourtant, redevenant sérieux, il se demande bien qui peut en vouloir à cet animal d'Aubrac dont il a été et demeure toujours le fervent défenseur. Il reste tout de même le premier à s'émouvoir du fait que les zones où est appliquée cette prophylaxie sévère soient seulement limitées aux frontières d'une commune : *« C'est ridicule ! Parce qu'une bête est porteuse de la brucellose dans un troupeau, on va aller embêter un autre éleveur du même village mais installé à dix kilomètres de là. En revanche, on ne contrôlera pas son voisin dont le troupeau côtoie ses vaches mais qui se trouve dans la commune d'à côté. »*

En outre, sur ces hautes terres d'Aubrac, du Cantal et de Lozère où la transhumance est un « trait culturel » autant qu'une habitude pastorale, le voyage vers l'estive est désormais interdit aux troupeaux à risques. La brucellose, elle, ne prend pas ses quartiers d'été.

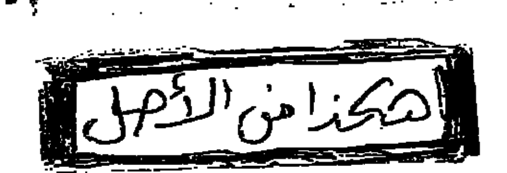
Elian Da Silva

DÉPÊCHES

■ **BUS À PARIS.** Le Conseil de Paris a voté, lundi 3 mars, à l'unanimité moins une abstention écologiste, la création, en 1997, pour la première fois depuis 1945, d'une nouvelle ligne d'autobus dans la capitale (*Le Monde* du 16 novembre 1994). La ligne 88 partira de la Cité universitaire (XIVe arrondissement) pour rejoindre le futur hôpital Georges-Pompidou (XVe arrondissement), quai de Javel. D'un coût de 12,625 millions de francs, elle desservira de nouveaux quartiers, comme la ZAC Citroën, de 6 heures à 20 h 30, sauf le dimanche, et permettra des correspondances avec des stations RER et six lignes de métro.

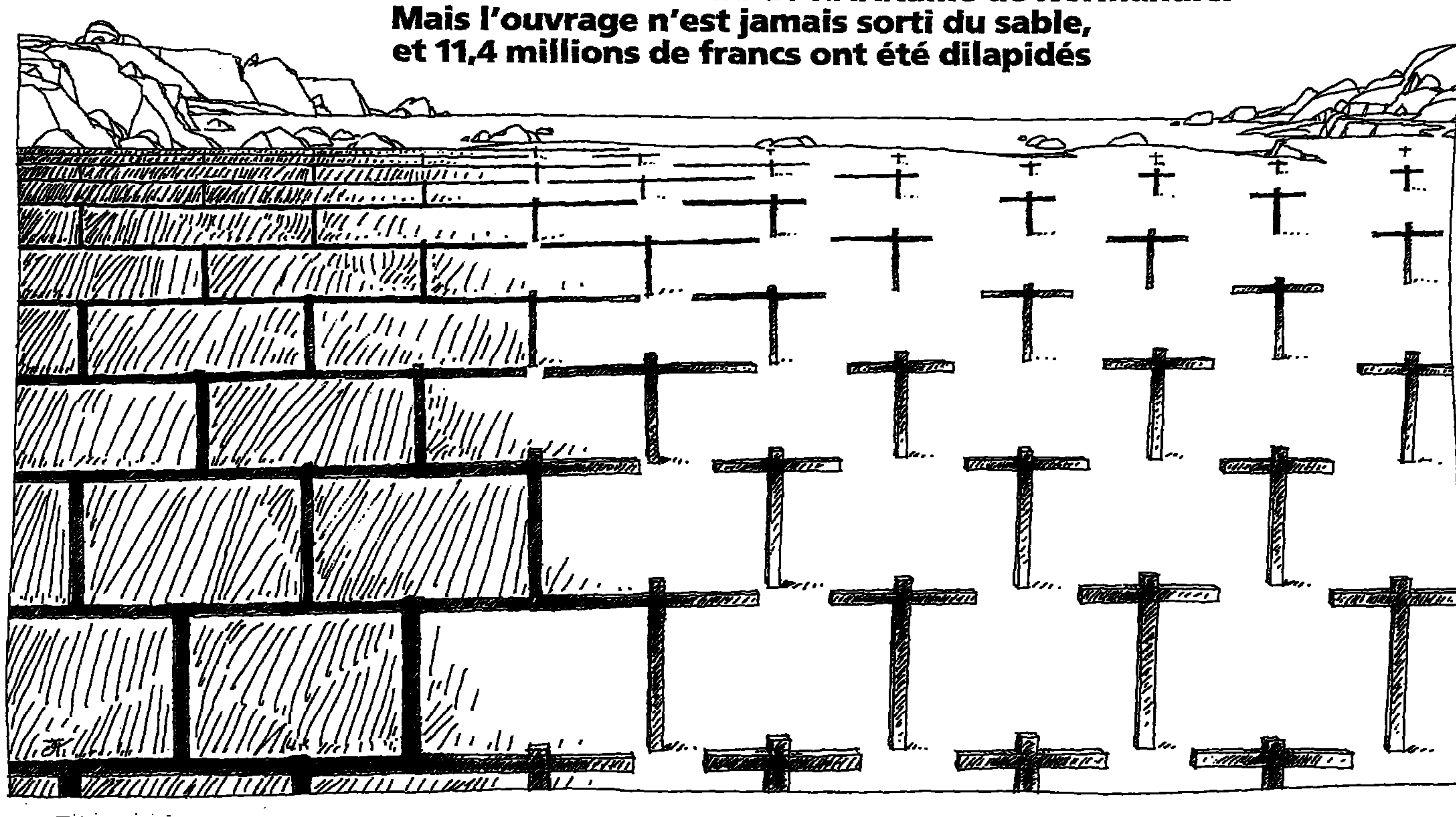
Quatre lignes d'autobus parisiennes vont par ailleurs être prolongées et 15 kilomètres de couloirs d'autobus placés en site propre ou avec une protection renforcée. L'ensemble de ce plan, mis au point entre la Ville, la RATP et la préfecture de police, coûtera 36,8 millions de francs.

■ **TRAMWAY À STRASBOURG.** L'enquête publique sur le projet d'une deuxième ligne de tramway à Strasbourg (ligne B) a débuté lundi 3 mars. Jusqu'au 11 avril, la population de Strasbourg et des trois autres communes intéressées – Schiltigheim, Bischheim et Hoenheim – pourra formuler ses observations sur ce futur trajet, long de 12,2 km, reliant les quartiers ouest et est, avec une bifurcation vers le nord. La première ligne (ligne A), inaugurée en 1994, est en cours de prolongement de 2,8 kilomètres dans la commune d'Illkirch-Graffenstaden.



L'arnaque du Mur de la liberté

Soixante-sept mille anciens combattants américains ont cotisé pour avoir leur nom sur le mur-mémorial de la bataille de Normandie. Mais l'ouvrage n'est jamais sorti du sable, et 11,4 millions de francs ont été dilapidés



CE devait être le mur du souvenir, un témoignage rappelant aux jeunes générations les sacrifices de l'Amérique pour reconquérir la liberté de l'Europe. Parmi les douze millions d'Américains qui portaient l'uniforme en 1945, près de cinq millions ont combattu pour libérer le Vieux Continent. Au-delà des cimetières aux croix blanches qui parsèment les collines de la région de Caen, il fallait un ouvrage qui rende un hommage solennel à tous les vétérans de la bataille de Normandie, morts et vivants, venus d'outre-Atlantique.

Un mur sortirait donc de terre pour que l'épopée du jour J et de l'opération « Overlord » perdure dans les esprits, et il porterait les noms de tous les GI's qui ont participé au débarquement allié, en y laissant leur vie ou leurs souvenirs. Mur en expansion, il grandirait au fur et à mesure que les anciens combattants se manifesteraient en versant leur obole pour en assurer la construction. Il y avait des précédents fameux, comme le Mur d'honneur des immigrants américains d'Ellis Island, en face de Manhattan, qui regroupe plus de 420 000 noms, ou l'émouvant Mur du Vietnam, à Washington, dont le granit noir gravé de 58 000 noms se dresse sur la surface de l'esplanade du Mall.

C'est dans la perspective de l'extraordinaire mobilisation internationale qui a précédé le 50e anniversaire du débarquement, en juin 1994, que la Fondation pour la bataille de Normandie (BNF) a été créée, en 1985. Sa vocation est d'aider les Américains à comprendre les causes et les conséquences de la seconde guerre mondiale. Elle est parrainée par une pléthore de personnalités, mais c'est un personnage surtout connu pour son entregent qui en assume la présidence : Anthony Stout. Avocat, homme d'affaires et lobbyiste de Washington, il dirige Gimcorp, une société de consultants internationaux.

Sous son impulsion, des projets grandioses sont envisagés, comme la création d'un mémorial et d'un jardin du souvenir, la construction du Mur de la liberté, l'organisation d'une exposition itinérante (le Freedom Tour) qui sillonnerait les Etats-Unis afin d'expliquer aux jeunes pourquoi leurs parents se sont battus pour libérer l'Europe, enfin la création d'un campus américain en Normandie (l'Abbaye d'Ardennes) pour étudier *in situ* cette page d'histoire. La fondation est financée sur fonds privés, mais elle reçoit le soutien chaleureux du président Ronald Reagan et du Congrès, et les donations ne tardent pas à arriver.

Le projet du mur, en particulier, recueille un vif succès auprès des anciens combattants. Pierre Salinger, l'ancien porte-parole du président John Kennedy et journaliste de la chaîne ABC, est embauché, en 1993, pour sensibiliser les anciens combattants. Il s'acquittera à merveille de sa tâche : son appel télévisé, sur fond de bannière étoilée, ne laisse pas insensibles les vétérans et leurs familles. Comment laisser passer cette occasion de confier à la postérité le nom d'un père ou d'un frère mort au champ d'honneur ? D'autant que l'inscription sur le Mur de la liberté ne coûte que 40 dollars (environ 230 francs).

Le projet est établi sur la confiance : qui imaginerait qu'un objectif aussi noble puisse être dévoyé ? Ils vont être 67 000 à répondre, et le total de leurs dons dépassera 2 millions de dollars (environ 11,4 millions de francs). Le temps passe : Anthony Stout finance ses projets et semble tenir ses promesses. Du moins le croit-on. Le mémorial, le jardin et l'abbaye d'Ardenne verront le jour tant bien que mal. Mais de Freedom Tour et de Mur de la liberté (celui-ci devait être édifié avant mai 1995), point.

AU lendemain des cérémonies du 50e anniversaire du jour J, après que des milliers d'anciens combattants se furent inquiétés de l'état d'avancement du mur, un rapide état des lieux est fait : les caisses de la fondation sont vides.

Qu'est devenu l'argent ? Nul ne le sait. Aujourd'hui encore, aucun des responsables passés ou actuels de la fondation n'est capable de répondre à cette question. L'affaire du Mur de la liberté reste impénétrable, comme le sont les montages financiers de son flamboyant et étrange président, Anthony Stout. En février 1994, mis sur la sellette, il est contraint d'abandonner ses fonctions au profit de Pierre Salinger, et, en juillet, il quitte le conseil d'administration. *« Nous l'avons jeté dehors,* insiste son successeur, *et pour cause : il nous laissait une dette de 3 millions de dollars. »*

Plusieurs personnalités, tels Robert Dole, candidat républicain à l'élection présidentielle de 1996, et Strom Thurmond, président de la commission des forces armées du Sénat, avaient déjà jugé prudent de démissionner du conseil d'administration de la fondation, insistant pour que les efforts destinés *« à rendre hommage à nos vétérans demeurent au-dessus de tout reproche »*. En novembre, le General Accounting Office (GAO), organisme fédéral mandaté par le Congrès, publie un rapport d'audit particulièrement sévère. Il confirme l'ampleur du trou financier et met en cause une gestion *« précaire »* qui jette le doute sur la réalisation des projets envisagés.

Anthony Stout contre-attaque, cite un rapport de Price Waterhouse, lequel montrerait que sa gestion est *« au-dessus de tout soupçon »*. Mais le cabinet d'expertise rectifie rapidement : toute interprétation de son étude comme une *« exonération de quiconque serait incorrecte »*. L'affaire va peu à peu être oubliée, pour rebondir le 23 février, lorsque CBS enfonce le clou avec son émission « Sixty Minutes », laquelle coïncide avec l'annonce de l'ouverture d'une enquête du FBI. La controverse relancée, les principaux témoins ont tendance à prendre leurs distances avec un scandale qui glisse de plus en plus sur le terrain judiciaire.

> « Comment laisser passer cette occasion de confier à la postérité le nom d'un père ou d'un frère mort au champ d'honneur ? D'autant que l'inscription sur le Mur de la liberté ne coûte que 40 dollars »

L'Association du mémorial de la ville de Caen (dont les jardins devaient abriter le mur) a fait savoir, le 25 février, que sa responsabilité ne saurait être engagée *« dans une affaire strictement américaine »*. Soulignant que les 2 millions de dollars *« restent introuvables »*, les responsables du mémorial se déclarent *« scandalisés »* et demandent à la fondation d'*« honorer ses engagements vis-à-vis des vétérans américains, par respect pour leur combat en 1944 »*. Interrogé par le journaliste de CBS Mike Wallace, Anthony Stout affiche une candeur peu convaincante : *« Je peux vous dire que ce n'est pas une escroquerie, mais je ne peux en vouloir à tous ces gens qui se demandent où est l'argent. Moi-même, je ne le sais pas. »*

Mais les nombreux *« désastres »* – comme les appelle Pierre Salinger – laissés par Anthony Stout apparaissent aujourd'hui au grand jour. Les cinq PME françaises qui ont participé à la réalisation du jardin du mémorial – lequel a bénéficié d'une dotation indirecte de 3 millions de dollars du Congrès américain – ont été grugées de 500 000 dollars (2,7 millions de francs). Claudie Saint-Martin, qui dirige avec son frère l'entreprise Saint-Martin Paysages, ne cache pas son amertume : *« Les premiers chèques que nous avons reçus étaient des chèques en bois. Ensuite, on nous a dit que la fondation recevait de l'argent pour le mur, dont nous n'avons jamais vu la couleur. Pierre Salinger répète depuis 1994 qu'il va trouver l'argent. »*

Les cinq entreprises ont donc entamé une action en justice, sans grand espoir, mais avec détermination : *« On se battra jusqu'au bout. »* A la préfecture du Calvados, un proche collaborateur du préfet rappelle qu'il s'agit d'un *« litige privé »* et souligne que *« pas un sou d'argent public n'a été engagé »*. Quant à Louis Mexandeau, député socialiste du Calvados, il n'a pas le moindre doute : *« C'est une arnaque, et je tiens Stout pour un aigrefin. J'étais contre le projet initial, d'abord parce que les Américains, contrairement aux Canadiens et aux Britanniques, n'ont pas participé à la libération de Caen ; ensuite parce que la notion de "vétéran" est très différente aux Etats-Unis et en France : chez eux, le fait d'avoir porté, à l'époque, l'uniforme dans une caserne du Tennessee suffit pour être ancien combattant. Finalement, tout le monde pouvait prétendre avoir son nom sur le mur ! »*

Les projets d'Anthony Stout peuvent être suivis à la trace : la plupart laissent derrière eux des factures impayées ou une comptabilité douteuse. S'agissant du mur, certains frais ont été engagés pour des « travaux préliminaires » : on parle d'une maquette, des dessins d'un architecte, de frais de souscription, rien en tout cas qui justifierait des déboursements qui, selon Pierre Salinger, se seraient élevés à 800 000 dollars (4,4 millions de francs). Le même flou entoure le projet du Freedom Tour. Ce train de la solidarité américano-européenne devait s'arrêter dans une centaine de villes aux Etats-Unis. Le chiffre de dix mille à douze mille visiteurs par jour était avancé, ainsi que celui d'un investissement de 5 millions de dollars. Or le train n'a quitté aucune gare. Coût de ce projet avorté ? Un autre million de dollars, selon l'ex-colonel Tom Baker, actuel directeur général de la fondation.

Ainsi de la statue d'Eisenhower, érigée à Bayeux et commissionnée par la fondation : le sculpteur Robert Dean attend toujours qu'on lui règle un impayé de 30 000 dollars (165 000 francs). L'abbaye d'Ardenne (dont Pierre Salinger est également le président), située près de Caen, fait meilleure figure, si l'on excepte quelques problèmes de trésorerie. Depuis sa création, quelque cinq cents futurs membres de l'élite américaine y ont appris ce que furent les drames de l'Europe. L'abbaye *« devrait survivre,* souligne le colonel Baker, *du moins si nous parvenons à trouver quelque 200 000 dollars par an pour payer le loyer »*.

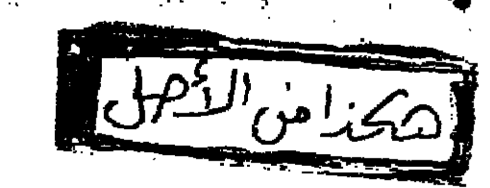
L'enquête du FBI devrait permettre d'évaluer le montant total des fonds collectés et dépensés par la fondation. Les estimations de ses responsables varient entre 14 et 18 millions de dollars (entre 77 et 100 millions de francs). Anthony Stout, souligne Pierre Colmant, vice-président pour la France de la BNF, *« est un mégalomane qui tablait sur des rentrées perpétuelles »*. Chaque projet, renchérit le directeur financier, Stan Kaplan, *« était destiné à financer le suivant. Stout gérait la BNF comme s'il s'agissait de la Fondation Ford »*, menant de front différents projets et employant plusieurs dizaines de personnes. Ainsi, il n'était pas toujours évident d'établir une distinction entre les projets pour l'anniversaire du D-Day et les affaires personnelles d'Anthony Stout.

L'INTÉRESSÉ, aujourd'hui, nie en bloc : il est *« surpris »* d'apprendre que des entreprises françaises n'ont pas été payées. Ne comprenant pas pourquoi le FBI a lancé une enquête sur ses activités, il émet l'hypothèse d'une *« chasse aux sorcières »*. Bien que l'explication soit suggérée par tous les témoins, rares sont ceux qui souhaitent accuser explicitement Anthony Stout d'avoir détourné à son profit les dons des vétérans américains. *« Nous vivons dans une société procédurière,* explique Tom Baker, *et je souhaite que nos efforts se concentrent sur la meilleure manière de lever de nouveaux fonds, plutôt que de nous défendre dans le cadre d'un procès en diffamation. »*

Car, en dépit des apparences, la fondation n'a pas perdu espoir de faire aboutir le projet du Mur de la liberté. Pierre Salinger et Tom Baker ont suscité la création d'un Blue Ribbon Panel, un comité regroupant une quinzaine de personnalités, dont de *« riches hommes d'affaires »*, des généraux en retraite et des membres du Congrès. L'objectif est de collecter suffisamment d'argent pour « effacer » les dettes de la fondation et pourvoir à ses frais de fonctionnement. Bien que le Congrès ait fait la sourde oreille depuis trois ans, les responsables de la BNF poursuivent un travail de lobbying afin de faire voter une dotation budgétaire qui apurerait la trésorerie de la fondation.

Jusqu'à présent, ces efforts n'ont rien donné. Stan Kaplan reconnaît que la fondation n'a encore *« reçu aucune réponse* [positive] *de quiconque »*. De temps à autre, un nouveau chèque arrive par la poste. Il rejoint quelque 2 500 contributions du même type, soigneusement rangées dans un tiroir… *« Si nous réussissons à construire le mur,* assure Pierre Salinger, *des centaines de milliers d'autres personnes pourraient se manifester. »* En attendant, pour 67 000 vétérans américains, le rêve du Mur de la liberté semble bien s'être enlisé sur les plages de Normandie.

Laurent Zecchini
Dessin : PY.



Dolly la clonesse, ou les dangers de l'insignifiance

par André Pichot

LA manière dont a été présenté au public le clonage d'une brebis, par Ian Wilmut et son équipe, consacre la reconversion de la biologie dans le cirque et la science-spectacle. Contrairement aux affirmations optimistes des auteurs et de divers commentateurs, on peut en effet douter de l'intérêt d'une telle réalisation.

Sur le plan scientifique, elle est censée améliorer notre compréhension de l'embryogénèse et de la différenciation cellulaire. Or, d'une part, il existe depuis longtemps des expériences comparables sur des animaux inférieurs, les amphibiens, et l'utilisation de mammifères n'apporte rien de vraiment nouveau – si ce n'est que ce qui vaut pour les grenouilles vaut aussi pour eux, ce qui était généralement admis.

D'autre part, la manipulation est trop massive pour éclaircir des processus aussi délicats. La médiocrité du rendement trahit l'empirisme de la méthode, et donc la méconnaissance de ce qui a réellement été fait, d'où un faible intérêt théorique. Le discours sur la *« remise à zéro du programme génétique »*, *« le réveil des gènes en sommeil »* et autres métaphores de la même eau, est un simple verbiage destiné à masquer un grand vide scientifique.

En ce qui concerne les applications, la pratique de l'étable me fait un peu défaut, mais je ne crois pas me tromper en disant que l'agriculture n'a pas besoin de troupeaux composés d'animaux strictement identiques du point de vue génétique – ne serait-ce que parce que les gènes n'ont pas un pouvoir contraignant tel que l'unicité génétique empêche toute variation phénotypique.

Pour la multiplication des animaux en voie de disparition également évoquée par les commentateurs, j'avoue ne pas voir non plus en quoi ce type de clonage serait préférable aux méthodes traditionnelles. J'imagine – car la fréquentation des espèces rares me manque autant que celle du bétail – qu'il est quand même plus facile pour une ourse des Pyrénées de porter à terme un embryon provenant d'un ovule bêtement fécondé par un spermatozoïde, plutôt que d'un ovocyte énucléé où l'on a transféré le noyau d'une cellule d'épithélium mammaire. Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ? Seuls les Shadoks se reproduisent ainsi. Et eux, manifestement, ne sont pas en voie de disparition.

En fait, la seule application que semble avoir ce clonage est la copie à l'identique, et ainsi la multiplication, *via* des mères porteuses, d'animaux transgéniques qu'on a eu beaucoup de difficultés à produire – l'opération marche mal chez les animaux supérieurs – et dont on craint que les descendants obtenus par les voies naturelles ou semi-naturelles ne conservent pas les gènes greffés. C'est d'ailleurs vraisemblablement dans ce seul but que l'opération a été réalisée.

> La prolifération des bricolages spectaculaires, souvent inaboutis et pas toujours intéressants, ne masquera pas très longtemps la profonde vacuité théorique de la biologie moderne

Pour l'essentiel, il s'agit donc d'un bricolage destiné à pallier les insuffisances d'un précédent bricolage, celui par lequel les animaux transgéniques ont été fabriqués. Quel que soit l'intérêt de ceux-ci pour la production de molécules à usage pharmaceutique (intérêt peut-être surévalué), l'utilité pratique est finalement assez étroite. Ce qui, ajouté à un faible intérêt scientifique, réduit Dolly à bien peu de choses. Surtout en regard des risques d'extension d'un tel clonage à l'homme, laquelle extension ne saurait se prévaloir du vertueux prétexte de la thérapeutique, de la stérilité, par exemple.

Loin d'être une manifestation de la puissance d'une science parfaitement maîtrisée, ce genre d'opérations traduit la dérive d'une discipline qui a choisi d'exorciser ses difficultés théoriques – pour ne pas dire *« ses impasses conceptuelles »* – en multipliant les applications, ou les pseudo-applications, de préférence spectaculaires. Faute de maîtriser ses concepts, elle se répand en bricolages qu'elle ne maîtrise pas mieux, mais qui donnent un semblant de légitimité à ses affirmations. La loi du genre veut alors qu'on aille toujours plus loin : le bricolage appelle le bricolage (ou le rafistolage) ; le spectacle exige la nouveauté et la surenchère.

Le génie génétique agricole n'a pas rempli tous les espoirs, notamment économiques, que les généticiens avaient mis en lui. Ce n'est pas le malheureux maïs transgénique dont on nous rebat actuellement les oreilles qui permettra de me contredire. On est alors monté d'un cran, en passant à l'homme, avec la promesse de mirifiques thérapies géniques, promesse dont on voit mal comment elle pourrait être tenue, et qui n'a guère débouché que sur le diagnostic prénatal et l'avortement, avec le risque de dérives eugénistes. Sans parler, en France, d'un financement par la charité publique qui frise l'escroquerie.

On a beau multiplier les découvertes de gènes de maladies ou de prédispositions héréditaires, le public se lasse de la répétition du même schéma : découverte du gène d'une maladie, promesse de thérapie à venir, puis plus rien ; alors, découverte du gène d'une autre maladie, espoir de thérapie, et de nouveau plus rien ; et ainsi de suite.

De cette manière, on a déjà épuisé la mucoviscidose, la myopathie, l'X fragile, le diabète, la chorée de Huntington, l'hémophilie, la maladie de Parkinson, l'obésité, l'ataxie de Friedreich, le cancer du sein, de la prostate, etc. J'en oublie les neuf dixièmes, et on peut s'attendre, pour septembre et en prévision du Téléthon de décembre, à l'habituelle collection d'automne de gènes et de pathologies héréditaires.

Pour nous faire patienter, voilà un nouveau numéro, Dolly la clonesse, ses deux mères et son absence de père. Avec – frissons garantis – le danger d'une extension à l'homme. Faut-il rappeler ici que la génétique a un lourd passé dans le domaine des applications humaines abusives (inhumaines conviendrait mieux) ? On souhaiterait pour elle – et pour nous – un avenir plus léger.

Ce petit jeu de la surenchère ne peut durer éternellement. La prolifération des bricolages spectaculaires, voire dangereux, souvent inaboutis et pas toujours intéressants – ni sur le plan scientifique ou médical ni sur le plan économique –, ne masquera pas très longtemps la profonde vacuité théorique de la biologie moderne. Plutôt que de se disperser en ces prétendues applications – applications de quoi ? puisqu'il n'y a pas de théorie digne de ce nom –, les biologistes devraient peut-être revenir à une recherche plus fondamentale, et seulement ensuite se préoccuper d'en appliquer les résultats bien établis.

Plus que jamais, la boutade de René Thom est d'actualité : *« En biologie, il pourrait être nécessaire de penser. »* Deux fois plutôt qu'une : travailler les concepts, et réfléchir aux conséquences de ce qu'on fait.

***André Pichot** est chercheur au CNRS en épistémologie et histoire des sciences.*

Mythe et réalité

par Jean-François Mattei

SUR le plan scientifique, le clonage réussi chez une brebis constitue une avancée considérable de la biologie cellulaire. C'est en effet la première fois qu'une cellule différenciée oublie sa spécialisation réputée définitive pour retrouver toutes les potentialités de la cellule embryonnaire initiale capable de constituer un être entier.

Ce seul résultat est révolutionnaire. Il permettra de mieux comprendre les mécanismes du développement, les causes de certaines malformations et maladies génétiques ainsi que le déterminisme des cancers développés chez l'enfant et l'adulte à partir de cellules ayant toutes les caractéristiques des cellules embryonnaires. Les conséquences peuvent donc être extrêmement bénéfiques pour la santé de l'homme.

Au-delà de l'aspect strictement expérimental, on devine les applications éventuelles chez l'animal. Il devient en effet possible de reproduire à l'identique des animaux remarquables pour une qualité particulière, qu'il s'agisse de laine, de lait ou de viande ou même des animaux transgéniques produisant une protéine à effet thérapeutique.

Sous réserve d'une éthique animale qu'il convient de ne pas oublier, on comprend les implications économiques dans des secteurs utiles à l'homme. Il s'agit d'un progrès indiscutable si l'on sait correctement l'utiliser.

Même si la technique encore balbutiante demande à être confirmée, ce qui prendra du temps, l'éventuelle application du clonage à l'homme doit être envisagée. L'homme étant un mammifère comme les autres, ce qui est réalisable chez une brebis l'est en théorie chez l'humain. Les problèmes changent alors fondamentalement de nature et mélangent mythe et réalité.

Le mythe est celui de l'immortalité qui accompagne l'homme depuis le fond des âges dans son désir de devenir Dieu. L'idée de pouvoir se reproduire à l'identique pour continuer de vivre après sa mort au moyen de son clone devient possible, suscitant plus de panique que d'espoir : le mythe devient terreur lorsqu'il paraît soudain réalisable.

Chacun réalise que, sans la mort, la vie perdrait tout sens et sombrerait dans un insupportable ennui. Que serait cet autre moi-même reproduisant image et silhouette mais ayant perdu la mémoire, l'expérience et tout ce qui constitue la conscience ? Un autre moi qui ne serait pas moi. On peut cloner sans doute un patrimoine génétique, on ne peut pas cloner une conscience.

Plus les mécanismes biologiques sont élucidés, plus l'homme se rebelle pour affirmer que c'est ailleurs que se situe le fond de son humanité. Dès lors le clone devient un traître puisqu'il est un autre sous le masque d'une silhouette empruntée. Décidément je ne vois pas qu'on puisse appliquer la technique du clonage à l'homme. Elle est contraire à sa nature singulière, elle est incompatible avec l'idée même de la personne associant corps et esprit.

Quant à la possibilité de recourir au clonage pour vaincre la stérilité, ce peut être un thème intéressant pour film fantastique, mais elle ne correspond en rien à la réalité. Imagine-t-on un homme stérile devenant le père du clone de sa femme ou réciproquement ? Cette idée est aussi absurde que celle de l'être clonal servant de réservoir d'organes pour une éventuelle greffe. Pour autant sommes-nous protégés comme il convient d'un acte de folie qui transgresserait l'interdit ? La France s'est dotée dès 1994, après une longue réflexion de plus de dix ans, d'un ensemble de dispositions législatives pour assurer le respect du corps humain et encadrer l'utilisation des progrès de la biologie et de la médecine. Ces textes constituent déjà, de mon point de vue, l'assurance que le clonage ne peut être appliqué chez l'homme dans notre pays.

Pour protéger l'homme, c'est aux conséquences des techniques qu'il faut s'intéresser, davantage qu'aux techniques elles-mêmes. Par prudence et compte tenu de l'évolution rapide des connaissances, il a été décidé que ces dispositions législatives seront réexaminées en 1999. Il est donc indispensable qu'une réflexion s'engage dès à présent pour déterminer les modifications éventuellement nécessaires. Pour autant, les dispositions purement françaises ne sauraient suffire, et la France devrait prendre des initiatives au niveau européen et international.

> Même si la technique encore balbutiante demande à être confirmée, ce qui prendra du temps, l'éventuelle application du clonage à l'homme doit être envisagée. Mais je n'en vois pas la possibilité



Notre pays devrait d'abord s'engager activement pour accélérer la ratification de la Convention bioéthique élaborée par le Conseil de l'Europe afin de définir au niveau européen un socle de valeurs communes concernant l'Homme. Il existe encore dans certains domaines des divergences importantes qu'il convient de supprimer.

Sur le plan international, la France devrait proposer de compléter la Déclaration des droits de l'homme. Nous vivons aujourd'hui la révolution scientifique, et, deux siècles après, d'une révolution à l'autre, il est nécessaire de préciser quels sont les nouveaux droits et devoirs de l'homme face aux progrès de la science.

Cette démarche devrait aller de pair avec une initiative de la France en direction de l'Organisation des Nations unies. Tous les pays sont impliqués par la réflexion éthique dans le champ biomédical.

L'élaboration d'une charte de bioéthique me semble éminemment souhaitable. Il s'agit d'interroger la conscience universelle.

***Jean-François Mattei** est professeur de pédiatrie et génétique médicale, membre du Comité consultatif national d'éthique, député (UDF) des Bouches-du-Rhône.*

A quand un statut de société européenne ?

par Etienne Davignon et Bruno Roger

DANS les couloirs de Bruxelles rôde le fantôme de la société européenne. La mise en place d'un statut de société européenne semble s'éloigner alors que la création d'une monnaie européenne, ô combien plus complexe, devrait voir le jour avec le calendrier que l'on connaît. Les blocages rencontrés au conseil des ministres européen depuis maintenant sept ans en sont la cause.

L'absence d'un tel statut est d'autant plus paradoxale que l'idée en est ancienne. La première initiative française date de 1959. Elle a abouti en 1967 à une proposition adoptée en 1970 à Bruxelles. De 1970 à 1982, un travail intense a été réalisé, aboutissant à de nouvelles propositions faites en 1989 et 1991.

Dès l'origine, les pères de la construction européenne avaient compris la difficulté d'un marché commun devenu unique sans que les entreprises implantées dans plusieurs Etats membres disposent d'un statut uniforme.

Aujourd'hui, il demeure juridiquement impossible de fusionner des entreprises exerçant des activités dans plusieurs pays européens. Le seul moyen d'y parvenir est de procéder à l'acquisition d'une société par une autre, le plus souvent par offre publique d'achat. Cela aboutit à des constructions complexes, reposant sur la mise en œuvre de holdings sans réalité économique. Au bout du compte, les coûts de structure s'élèvent et les entreprises sont conduites à entretenir des rapports de domination. Cela n'est ni sain ni conforme à l'idéal européen.

Il est également paradoxal de constater qu'un certain nombre de grands groupes européens vont adopter une présentation de leurs comptes en euro alors qu'aucun statut de société européenne n'existe.

Cette création de l'euro contribuera, certes, à renforcer l'Union européenne mais ne suffira pas à relever les défis des sociétés américaines et asiatiques, qui sont nos concurrents en Europe et dont nous sommes les concurrents dans le reste du monde. Il est primordial, dans cette perspective, que nos sociétés disposent dans un ensemble unifié de souplesses d'action identiques.

> Aujourd'hui, il demeure juridiquement impossible de fusionner des entreprises exerçant des activités dans plusieurs pays européens

Une des disparités majeures entre nos entreprises et les sociétés américaines ou japonaises, reste la taille, quelle que soit l'activité (industrie, transports, services, finances). Nous avons aujourd'hui un handicap par rapport aux grands groupes japonais ou américains. Il convient de le combler rapidement par la création de la société européenne.

La société européenne devrait se constituer :

– soit par voie de fusion de sociétés anonymes existant dans au moins deux Etats membres, la société européenne étant soit une société nouvelle, soit une société nationale transformée ;

– soit sous forme de holding à partir de sociétés existantes, cette holding européenne détenant des participations majoritaires ou minoritaires dans des sociétés présentes dans les différents Etats ;

– soit par constitution d'une filiale *ad hoc* regroupant les actifs détenus hors de l'Etat d'origine ;

– soit par transformation d'une société nationale en société européenne dès lors qu'elle dispose d'actifs diversifiés en Europe.

Ainsi, toutes les formes classiques et usuelles de création de sociétés seront prévues, n'excluant aucune voie et offrant aux stratégies des grands groupes les modes de coopération et de rapprochement auxquels les législations modernes les ont accoutumés.

L'identité européenne et la vocation internationale de la société européenne devront, dans tous les cas, être assurées. Les entreprises ne pourront avoir accès à ce statut qu'à condition d'avoir leur siège réel ou leurs activités dans au moins deux Etats membres de l'Union européenne. La diversité géographique européenne devra être le critère de base pour que ce type de société assure réellement son objet intracommunautaire.

Beaucoup d'autres questions subsistent. La plus importante est liée à la participation des salariés à la gestion de l'entreprise.

C'est sur ce point très sensible pour nos partenaires allemands qu'achoppent, depuis plusieurs années, les discussions. Les responsables politiques et sociaux allemands craignent, en effet, que les systèmes de protection des salariés dans les organes de direction des sociétés allemandes ne soient supprimés ou simplement rendus facultatifs.

Pour diverses raisons, le Danemark, le Luxembourg, l'Autriche et les Pays-Bas partagent ces préoccupations.

Des voies de compromis, explorées actuellement à la demande de la Commission par un groupe d'experts à haut niveau, existent, semble-t-il et l'Allemagne a marqué, à maintes reprises et sur des enjeux beaucoup plus ou aussi cruciaux que celui-ci, son attachement à la construction européenne. On peut donc espérer et progresser avant le 1er janvier 1999.

Le grand espoir né il y a trente ans deviendra une illusion perdue si les entreprises ne se mobilisent pas davantage autour de ce projet et laissent, comme c'est le cas actuellement, l'affaire entre les mains de la Commission et des experts, même si les uns et les autres se seront beaucoup battus pour qu'existe un nouveau statut.

Tous les groupes européens concernés, petits ou grands, doivent faire entendre leur voix pour que, à bref délai, la société européenne voie le jour et qu'ainsi nous soyons en mesure de renforcer notre modèle économique et social autour de l'euro.

***Etienne Davignon** est président de la Société générale de Belgique et ancien vice-président de la Commission des Communautés européennes.*

***Bruno Roger** est associé-gérant de Lazard Frères Paris et « managing director » de Lazard Frères New York.*

AU COURRIER DU « MONDE »

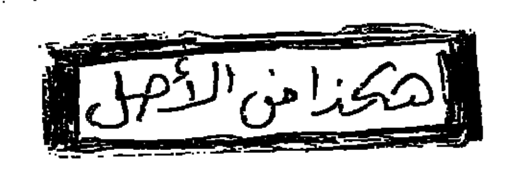
LE NET, LE MUST, LE WEB

Bien que sérieusement "miné par le doute et l'introspection", j'ai encore le soupçon de santé suffisant pour rire des propos de Roger Cohen dans le *New York Times* (*Le Monde* du 13 février).

Car l'Amérique porteuse du messianisme mercantile est évidemment fière de nourrir la plus haute et la plus jeune criminalité des pays développés, de regorger de ghettos où « l'intégration par l'éducation » fonctionne à l'envie générale du monde mondialisé, de gorger de millions de dollars la fine pellicule des leaders et des dealers, de gruger la feu classe moyenne qui découvre, heureuse, les lendemains angoissés, de propager les *net* que le monde attend évidemment pour son salut.

Bernanos est mort, alors, bien sûr, Roger Cohen écrit à tombeau ouvert : que le monde roule le plus vite possible, pourvu qu'il ne sache pas vers quoi... à moins qu'il le sache, secrètement ? Ah ! j'allais oublier le *must* : je vous écris sur ma machine dûment branchée sur le *web*... et je crois que j'ai une souris, si, si !

Marc Wegner,
Grenoble



Il est prudent de retenir *par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française*

« MONT'LÀ D'SSUS et tu verras Montmartre ! ». – Le tourisme vit de *points de vue* : cap Sounion, Empire State, place Rouge, Trinité-des-Monts. A Paris : Tour Eiffel, Beaubourg, une station de mé-tro, Pi-gal-le. Le voyageur fait le plein de coups d'œil. Il en rapporte des photos de *groupe et des conclusions hâtives*.

Manque l'invisible, l'impalpable. La fracture sociale, par exemple. « Vous l'avez VUE, vous, la fracture sociale ? » Eh bien, *c'est devenu* possible. Non pas dans les périphéries, que les circuits organisés évitent comme Harlem le soir, mais au beau milieu du Paris montrable, à une portée de guitare du Forum des Halles. *Une baguette* de cuivre entre les pavés pourrait matérialiser l'endroit, aussi précisément que le tracé du méridien zéro à l'observatoire de Greenwich.

D'un côté, l'église Saint-Eustache. Deux cents à trois cents personnes y font la queue, chaque soir. De loin, leur *silence discipliné* pourrait les faire prendre pour des amateurs de musique sacrée, en attente d'un récital de Cantates, mettons, de Gospels. De près, on s'aperçoit que les portes sont closes. Seul reste faiblement éclairé le parvis, où s'élèvent des fumées de cuisine roulante, des relents de bouillon. Une pancarte pendue aux grilles prévient, en lettres venues, dirait-on, du tiers-monde : *« Soupe Saint-Eustache »*.

Bon nombre de convives ont la voix cassée, *le cheveu raidi, le pantalon en vrille et la face* tuméfiée des dormeurs en plein air. Nos « frères de couleur » et quelques punks gentiment inquiétants forment un contingent propre à effaroucher les beaux quartiers tout proches. Mais on voit aussi se glisser des nouveaux pauvres. On les reconnaît à ce qu'ils n'ont pas encore l'air de ce qu'ils sont, à leur *embarras de suçoter leurs barquettes gratuites* de riz en rasant les murs – cette gêne d'être vus, qui sert si bien d'alibi à notre honte de voir, et *prélude au misérable « je ne* savais pas ! » des lendemains de barbarie.

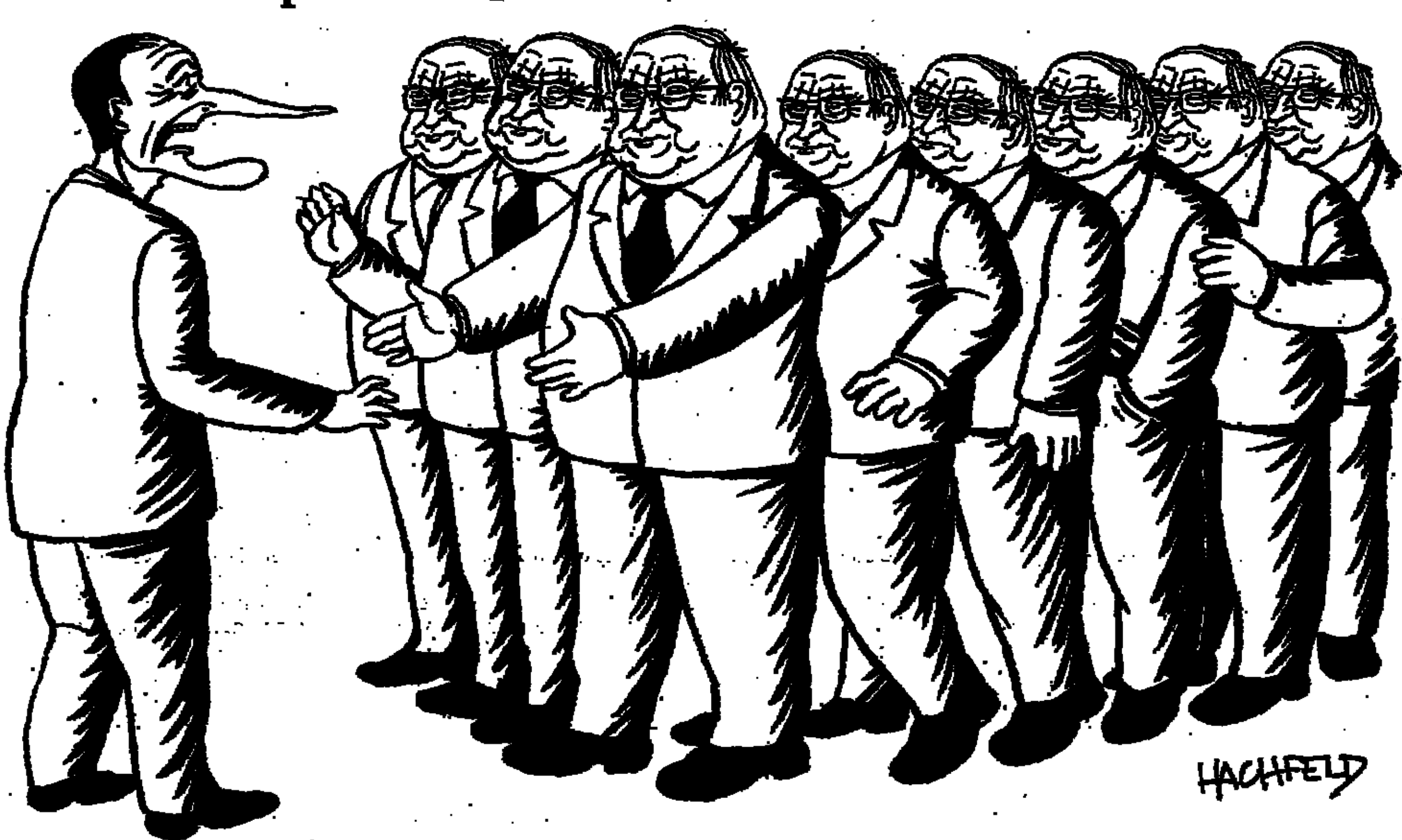
A moins de 100 mètres de là, comme protégés par le coude inespéré de la rue Coquillière, se succèdent quelques-uns des restaurants les meilleurs et les plus coûteux de la capitale, avec leurs odeurs iodées de fruits de mer à 488 francs le plateau (2 pers.), leurs amoureux de *luxe qui se dévorent des yeux* entre deux ballons de vin rare, leurs bruits étouffés d'assiettes graciles et de débiteurs de cartes bleues.

Vieux contraste, direz-vous ! On le ressent à Plaka ou à la Puerta del Sol, lorsque des enfants mendiants tendent vers nos mets de choix leurs menottes luisantes de crasse, ou qu'ils y jettent des yeux creux à vous couper l'appétit, bientôt chassés par le gérant – qui a une réputation à tenir, malgré tout. J'ai souvenir *d'un palace d'Istanboul* où ces regards de reproche, qui sont les mêmes à toutes les lisières de la pauvreté, apparaissaient entre les pilotis de la terrasse, *encadrés de mèches humides*, et dans des éclaboussures où entrait de la joie. Pour réclamer son dû, l'avant-garde du Sud affamé avait nagé depuis la rive asiatique du Bosphore, perdue dans la nuit... Vieux face-à-face pour belles âmes vite oublieuses, en effet ; sauf que, cette fois, il a lieu au cœur de la Ville Lumière !

La *xénophobie montante n'est pas seule* à évoquer le spectre des années 30. La multiplication des Restos du cœur et des soupes populaires complète le tableau, de lugubre mémoire. En plein Paris, des gamelles tintent chaque soir dans une lumière de guerre et un lourd silence, comme à Berlin en 1934 ; au même moment où s'échafaudent et s'expatrient plus que jamais, il faut quand même le rappeler, des fortunes rapides, immenses.

Les jeteurs de discrédit facile n'ont plus besoin de convoquer en banlieue chaude les *intellectuels-de-salon*, la *gauche-caviar*, le *Centre-Marie-Antoinette*, ou la *droite-compte-en-Suisse* : la crise et ses détresses noirâtres sont désormais visibles depuis les terrasses illuminées du Pied de cochon. Il est prudent de retenir.

Génération spontanée *par Hachfeld*



La santé publique en jachère

Suite de la première page

« Les responsables de la santé publique s'intéressent aujourd'hui de plus en plus, en France comme dans la plupart des pays industrialisés, à la mortalité prématurée, peut-on lire dans le rapport. *Celle-ci est définie le plus souvent comme celle qui survient avant l'âge de soixante-cinq ans. L'espérance de vie à la naissance dépassant actuellement en France soixante-douze ans pour les hommes et quatre-vingts ans pour les femmes, les décès qui se produisent avant l'âge de soixante-cinq ans peuvent en effet être considérés comme prématurés. »*

Si l'on excepte la mortalité survenue avant l'âge d'un an, et dont les causes sont spécifiques, les décès prématurés dans les années 88-90 concernaient, chaque année, plus de 120 000 personnes en France, soit environ 23 % de l'ensemble des décès. Cette proportion est très différente selon le sexe. Elle dépasse 30 % chez les hommes et n'atteint pas 15 % chez les femmes.

« L'intensité de la mortalité prématurée est plus élevée en France que dans les pays européens voisins », soulignent les auteurs du rapport. La surmortalité française, plus accentuée pour les hommes que pour les femmes, a progressé depuis dix ans. Ainsi, le paradoxe français est-il de présenter une espérance de vie élevée, en particulier celle des femmes qui se situe au second rang mondial, et une mortalité prématurée défavorable.

Pour les auteurs du rapport, il est clair qu'une partie de cette mortalité s'avère *« évitable »*. *« Plus de la moitié des décès survenant entre un et soixante-quatre ans sont dus à des cancers dont la maîtrise ne nécessite généralement ni connaissances médicales supplémentaires ni équipements nouveaux. On peut associer à chaque cause de décès évitable une modalité d'action qui serait la plus efficace pour la prévenir. Deux catégories d'actions ont été déterminantes. La première porte sur la modification de certains comportements, en particulier l'alcoolisme, le tabagisme, la conduite routière ; la seconde concerne l'amélioration de la prise en charge des personnes par le système de soins, en particulier la prévention de certaines pathologies par le dépistage. »*

Le rapport note encore que *« les actions visant à modifier les comportements individuels concernent environ les deux tiers des décès évitables, et celles visant à améliorer la prise en charge de patients, l'autre tiers »*. Pour le dire plus simplement, des dizaines de milliers de décès survenant avant soixante-cinq ans pourraient être évités par des actions portant plus sur les facteurs de risques individuels (notamment sur les consommations de tabac et d'alcool) que sur des actions sur le système de soins. Or ces facteurs de risques individuels sont très largement conditionnés par l'organisation sociale.

> Pour les auteurs du rapport, il est clair qu'une partie de cette mortalité s'avère « évitable »

La puissance publique dispose dans ce domaine de larges pouvoirs. Le gouvernement de Michel Rocard et le Parlement l'avaient compris, qui, en 1991, s'étaient engagés avec la loi Evin, dans une politique courageuse visant à réduire les incitations publicitaires à la consommation des produits les plus toxiques pour la santé humaine. Cette loi devait malheureusement être « assouplie » en 1994, et, depuis, les gouvernements successifs ont laissé ce domaine en jachère.

La crise de la « vache folle », après les affaires de l'amiante, du *sang ou de l'hormone de croissance* contaminés ainsi que les angoisses collectives sur la qualité de l'*alimentation font que l'actuel* gouvernement entend bâtir une organisation cohérente de la veille et du contrôle sanitaire. D'autres tâches, tout aussi importantes, l'attendent, qui consisteront notamment à engager une véritable politique anti-tabac et à ne pas poursuivre la nécessaire restructuration du tissu hospitalier et de l'offre de soins sans y associer des *objectifs sanitaires régionalisés*.

Les *« tableaux de bord régionalisés »* qui nous sont fournis aujourd'hui constitueront, à l'avenir, le plus fidèle indicateur de la volonté des pouvoirs publics d'œuvrer au service de la santé collective.

Jean-Yves Nau

RECTIFICATIFS

Art contemporain

Dans un article consacré au rapport de la Cour des comptes sur la situation des musées en France (*Le Monde* du 19 février), nous avons écrit que *« pour la Cour, les raisons historiques ne suffisent pas à justifier le nombre considérable des œuvres non localisées, notamment pour le Fonds national d'art contemporain (FNAC) : en 1990, sur 5 895 œuvres déposées en province par le FNAC, un millier étaient disparues, détruites ou non retrouvées »*.

En fait, le rapport indique que, *« d'une opération de vérification portant sur la localisation des œuvres déposées en principe, il est ressorti que, pour 2 100 dépositaires de 17 148 œuvres, 652 seulement, soit 31 %, ont répondu et ont fourni des informations sur 5 895 œuvres, dont un millier étaient disparues, détruites ou non retrouvées »*. Cette vérification n'a donc pas porté sur 5 895 mais sur 17 148 œuvres.

Par ailleurs, la Délégation aux arts plastiques au ministère de la culture précise que le FNAC gère *« plus de 60 000 œuvres réparties dans 3 080 localisations, sur lesquelles sont malheureusement passées deux guerres mondiales »*.

Le nouveau Guide Michelin

Dans l'article consacré à l'édition 1997 du guide Michelin (*Le Monde* du 4 mars), il fallait lire que le guide *« a longtemps prôné le modèle du chef-propriétaire et avait failli sanctionner* (et non pas avait sanctionné) *un Paul Bocuse devenu globe-trotter »*. D'autre part, le restaurant de Marc Veyrat est l'auberge de l'Eridan à Veyrier-du-Lac (Haute-Savoie). Il est coté trois étoiles, de même que l'établissement dirigé par Paul Bocuse à Collonges-au-Mont-d'Or (Rhône).

SARL

Dans l'article intitulé *« De l'usage de l'homme de paille en entreprise »* (*le Monde* du 20 février), nous avons mal développé le sigle SARL : il fallait bien entendu lire *« société à responsabilité limitée »* et non pas société anonyme à risque limité.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-20. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Telex : 206 806 F
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Pour une Europe sociale

ON a beau chercher mille excuses à Louis Schweitzer, le patron de Renault, qui a fait annoncer à la sauvette, la semaine passée, la fermeture de son usine de Vilvorde en Belgique, aucune n'emporte la conviction. On a beau se dire qu'il a forcément les yeux rivés sur son compte d'exploitation ; on a beau se souvenir que de méchantes rumeurs en Bourse l'ont sans doute contraint d'annoncer dans la précipitation d'inévitables suppressions d'emplois, il reste que sa décision, dans sa brutalité, aura de lourdes conséquences : les anti-européens de toutes obédiences ne pouvaient rêver qu'on leur rende meilleur service, tant le comportement de Renault dément l'ambition sociale de la construction européenne.

Mais faut-il incriminer seulement M. Schweitzer ? Au-delà de Renault et de son image, c'est la France et sa crédibilité qui sont en cause ; la France qui n'a eu de cesse, de François Mitterrand à Jacques Chirac, de répéter inlassablement le même message : il y a deux conceptions possibles de l'Europe. D'un côté, l'Europe des marchands et du libre-échange, celle du capital, qui fait peu de cas du travail, une Europe inhumaine qui alimente toutes les craintes dont, en France, se nourrit le Front national ; de l'autre, une autre conception de l'Europe, plus équilibrée, qui fait autant de cas du progrès social que de son union monétaire. Le 25 mars 1996, dans *Libération*, M. Chirac avait d'ailleurs trouvé les mots justes pour évoquer cette Europe-là : *« L'idée européenne*, disait-il, *doit susciter le désir, la confiance, l'espérance (...). Oui, il est temps de définir un véritable modèle social européen. »*

A la première alerte, que se passe-t-il ? Alors que le premier ministre belge, Jean-Luc Dehaene, saisit la Commission de Bruxelles pour vérifier le respect par Renault de la législation sociale européenne, la France reste muette. Pas un mot du président de la République ni d'un membre du gouvernement, comme si tous avaient opportunément oublié que l'Etat français, avec 48 % du capital, reste le principal actionnaire de l'ex-Régie.

Paradoxalement, ce sont les syndicats qui ont repris le flambeau européen. Hier adepte du *« Produisons français »*, la CGT est entrée aujourd'hui en campagne pour orchestrer une mobilisation transfrontières. Cette réaction de solidarité n'est certes pas dénuée d'arrière-pensées : la France, elle aussi, sera affectée prochainement par le plan de restructuration de Renault. Mais que les organisations ouvrières inscrivent leurs revendications dans une démarche européenne, nouant des solidarités dépassant les égoïsmes nationaux, ne peut être qu'une bonne nouvelle pour l'Europe.

Après le coup de semonce de Vitrolles, le gouvernement français serait bien avisé d'y réfléchir : l'Europe ne sera acceptée que si elle est aussi sociale et démocratique.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

L'épuration aux Etats-Unis

En raison d'un mouvement de grève dans les imprimeries parisiennes, Le Monde *n'a pas paru du vendredi 14 février au lundi 17 mars 1947. L'article ci-dessous a été publié dans le numéro daté 30 janvier 1947.*

UN NOMBRE de plus en plus grand d'Américains inclinent à penser que la démocratie ne se maintiendra pas seulement par ses propres vertus, et qu'il faut dès maintenant prendre les mesures nécessaires pour éliminer les poisons totalitaires. Aussi bien, à la première session du 80e Congrès, de nombreux projets de loi ont été déposés, qui annoncent une campagne d'épuration dirigée à la fois contre le racisme militant et les communistes.

En effet l'année 1946 a été marquée par une recrudescence du terrorisme raciste. Dans le Sud, les élections se sont accompagnées d'actes de violence et de lynchages qui ont causé la mort de nombreux Noirs. A l'origine de ces lynchages on retrouve le fameux Ku Klux Klan dont la réapparition n'a pas semblé inquiéter les autorités.

Parallèlement à l'action contre le racisme, le Congrès envisage d'épurer l'administration de ses éléments communistes ou réputés tels. Le Parti républicain reprend avec force les accusations portées jadis contre les promoteurs du New Deal, qui auraient favorisé l'infiltration des « rouges ». C'est sans doute pour enlever aux républicains cet excellent argument électoral que le président Truman a institué une commission dite de « loyalisme », qui doit juger du « bon esprit » des fonctionnaires fédéraux.

Henri Pierre
(30 janvier 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

PRIVATISATION Le cahier des charges de la privatisation de gré à gré du groupe d'électronique de défense Thomson-CSF est quasiment bouclé. Afin de répondre au souhait gouvernemental d'*« un regroupement le plus large possible »* dans la défense, il devrait autoriser la présentation d'*« offres conjointes »*. ● L'OFFRE présentée par Alcatel Alsthom, en association avec Dassault et Aerospatiale, correspond à cette définition. ● SELON LE QUOTIDIEN *La Tribune* du 4 mars, le schéma retenu par les trois groupes verrait Alcatel Alsthom acquérir entre 51 % et 70 % de Thomson-CSF. Dassault Industries prendrait entre 10 % et 15 % et Aerospatiale entre 7 % à 10 %. ● UN TOUR DE TABLE unique autour de Thomson-CSF ne paraît pas d'actualité, malgré la récente rencontre entre Serge Tchuruk, président d'Alcatel, et Jean-Luc Lagardère, également candidat au rachat de Thomson-CSF.

Alcatel remanie son offre avec Dassault et Aerospatiale sur Thomson-CSF

Le groupe dirigé par Serge Tchuruk répond aux critiques selon lesquelles Aerospatiale, entreprise publique, ne peut pas prendre part à une privatisation. Le nouveau schéma prévoit que Thomson-CSF lui apporte ses missiles et prenne une participation à son capital

LE CAHIER des charges de la privatisation de Thomson-CSF est pratiquement prêt. Marcel Roulet, le PDG du groupe d'électronique militaire et professionnelle, qui a obtenu d'être associé à sa préparation, a le projet de document en main, et devait l'évoquer lors du conseil d'administration du groupe, mardi 4 mars. Le texte, qui fait encore l'objet de discussions interministérielles, sera ensuite soumis à la commission de privatisation. Une publication de son avis au *Journal officiel* est prévue vendredi 7 mars, ou plus probablement en début de semaine prochaine.

Ce document précise, sur le plan juridique et financier, le cadre fixé par le communiqué du gouvernement du 19 février annonçant son choix en faveur d'une vente de gré à gré, avec cahier des charges, des 58 % du capital de Thomson-CSF contrôlés par l'Etat, via la holding public Thomson SA. Afin de répondre au souhait gouvernemental d'*« un regroupement le plus large possible des capacités industrielles »* dans la défense, le projet de cahier des charges autorise la présentation d'*« offres conjointes avec un chef de file »*.

L'offre élaborée par Alcatel Alsthom, en association avec les groupes Dassault et Aerospatiale, correspond à cette définition. Une offre dont la teneur se précise. Selon le quotidien économique *La Tribune* du 4 mars, le schéma retenu aujourd'hui par les trois groupes verrait Alcatel Alsthom acquérir entre 51 % et 70 % de Thomson-CSF. Dassault Industries prendrait entre 10 % et 15 % et Aerospatiale entre 7 % à 10 %. Le personnel de Thomson-CSF se verrait attribué 5 % du capital, le solde demeurant coté en Bourse (42 % des actions de Thomson-CSF sont actuellement dans le public).

La direction d'Alcatel Alsthom ne souhaitait, mardi 4 mars au matin, faire aucun commentaire sur ce schéma. Dans un entretien au *Monde*, le 8 février, Serge Tchuruk, le PDG d'Alcatel Alsthom, s'était contenté d'indiquer que son groupe entendait être l'actionnaire de référence de Thomson-CSF, avec une part du capital substantielle. La direction d'Alcatel Alsthom n'entendait pas non plus commenter les informations données par *La Tribune* sur le volet industriel du projet. Sans pour autant souhaiter démentir un schéma trop précis pour être complètement faux.

« ÉLARGIR ET DÉVELOPPER »

Le nouveau montage élaboré par les trois groupes prévoirait que Thomson-CSF apporte ses activités missiles (3 milliards de francs) à Aerospatiale et non l'inverse comme on avait pu le croire suite aux déclarations de M. Tchuruk, qui avait indiqué vouloir *« élargir et développer »* Thomson-CSF et être *« contre un démantèlement, à quelques rectifications près »*. La direction de Thomson-CSF indique qu'elle veillera à ce que l'intégrité du groupe soit préservée, conformément aux voeux des pouvoirs publics. En échange de l'apport de son activité missiles, Thomson-CSF pourrait acquérir des actions d'Aerospatiale, ou de l'ensemble Aerospatiale-Dassault Aviation, si cette fusion était bouclée au préalable. Ce système de participations croisées serait une réponse aux critiques nées de l'entrée d'Aerospatiale dans le projet d'Alcatel Alsthom, selon lesquelles une entreprise publique n'est pas fondée à participer à une privatisation. Par ailleurs, un apport des satellites et des missiles d'Aerospatiale à Thomson-CSF, comme prévu au début, dépouillerait définitivement ce groupe de toute activité industrielle, compte tenu de la transformation en cours du GIE Airbus en une future société indépendante.

Cette proposition ne représente néanmoins que l'état actuel de la réflexion de l'alliance constituée autour d'Alcatel Alsthom. Elle peut encore évoluer, tout comme celle de son rival Lagardère. Seule la version définitive du cahier des charges permettra aux industriels d'arrêter leurs projets. La formulation du document sur la préservation de l'intégrité du groupe sera donc à regarder de près.

Dans ce contexte, l'idée de la constitution d'un tour de table unique autour de Thomson-CSF ne paraît toujours pas d'actualité même si, comme l'a révélé la *Lettre de l'Expansion* du 3 mars, et conformément aux voeux d'Alain Juppé, Serge Tchuruk et Jean-Luc Lagardère, l'autre candidat au rachat de Thomson-CSF, se sont rencontrés pour évoquer cette possibilité.

C'est, indique-t-on de source proche du dossier, M. Lagardère qui aurait fait les premiers pas, face à un Serge Tchuruk peu enclin au dialogue. Il aurait ainsi décliné l'offre faite par son rival de récupérer les activités de télécommunications militaires de Matra et de Thomson-CSF, laissant le champ libre au groupe Lagardère pour la reprise du reste de Thomson.

A-M. R. et Ph. L. C.

Un rival potentiel pour Matra-BAe

Que le pôle « missiles » du projet de reprise de Thomson-CSF par Alcatel Alsthom-Aerospatiale-Dassault soit logé chez le groupe à privatiser, comme cela semblait être le cas dans la première version de l'offre, ou chez Aerospatiale, comme y songent désormais les trois partenaires, l'idée est de constituer un ensemble qui puisse faire pièce à l'alliance Matra-British Aerospace (Matra-BAe). Le joint-venture à 50/50 franco-britannique, avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 8 milliards de francs, est le numéro un européen du secteur.

Elle domine face à trois concurrents : Thomson-CSF (3,3 milliards de francs), Aerospatiale (4 milliards de francs) et l'allemand DASA (3 milliards de francs), ces deux derniers étant déjà très proches. En se regroupant, Thomson et Aerospatiale espèrent aussi attirer le groupe allemand. Ce dernier, qui souhaite fortement s'arrimer à un partenaire, a plusieurs fois déclaré qu'il attendrait la privatisation de Thomson-CSF avant de se décider.

La Belgique va porter l'affaire Renault-Vilvorde devant la justice

BRUXELLES
de notre correspondant

Alors que Renault a annoncé mardi 4 mars la suppression en France en 1997 de 2 764 postes et le reclassement de 1 032 postes, le lundi 3 mars a été marqué en Belgique par une mobilisation à tous les niveaux contre la décision de fermer le site de Vilvorde, près de Bruxelles. De l'ouvrier des chaînes de montage venu manifester à Bruxelles, jusqu'au premier ministre belge Jean-Luc Dehaene, qui est intervenu au journal de 20 heures de France 2, en passant par les états-majors syndicaux réunis aux échelons nationaux et européens pour organiser la riposte, tout le monde était sur le pont. Le roi Albert II a également tenu à montrer l'intérêt qu'il porte à cette affaire en recevant le ministre des affaires sociales, Mme Miet Smet.

La journée avait commencé par une assemblée générale des travailleurs de Vilvorde, tenue à l'aube, au moment théorique de la prise de service, qui a décidé la poursuite de l'occupation des locaux. Ensuite, les salariés sont montés dans quatre-vingts cars pour se rendre à la manifestation prévue à Bruxelles. Celle-ci, partie du Parc du Cinquantenaire, a longé les immeubles abritant les institutions européennes et s'est dispersée à la limite du *« secteur neutre »* où se trouvent le Parlement et les ministères. Les travailleurs de Vilvorde, où se mêlaient à égalité les foulards rouges du syndicat socialiste FGTB et verts du syndicat chrétien CSC, formaient le gros des quatre mille manifestants. Ils avaient été rejoints par une forte délégation d'ouvriers des Forges de Clabecq, entreprise sidérurgique mise en faillite en raison, notamment, de l'interdiction faite par la Commission européenne de poursuivre les aides publiques à l'entreprise.

L'accolade entre Karel Gacoms, leader syndical des métallurgistes du Brabant flamand, et Roberto D'Orazio, chef charismatique des sidérurgistes de Clabecq, prenait valeur de symbole, car les divergences de méthode entre le Flamand sérieux et opiniâtre et le bouillant Italo-Belge sont bien connues du monde syndical belge. En tête, une grande banderole en flamand dénonçait *« L'Europe cimetière social ! »*. Ceux qui était venus dans leur Renault avaient collé la désormais célèbre affichette : *« Ceci est ma dernière Renault. Et vous ? »*

NON-RESPECT DES RÈGLES

Les autorités belges ont confirmé leur intention de porter l'affaire devant les instances judiciaires nationales et internationale, estimant que les règles d'information des travailleurs en cas de licenciements collectifs n'ont pas été respectées. Il s'agit de deux directives de l'Union européenne dont le commissaire Karel Van Miert, ancien président du Parti socialiste flamand, considère que le constructeur français n'a pas tenu compte. Il s'agit également du *« code de bonne conduite »* de l'OCDE en matière de fermeture d'usines et de licenciements.

En agissant ainsi, les autorités belges ne se font pas d'illusions sur la capacité du pouvoir judiciaire de contraindre Renault à revenir sur sa décision : les amendes prévues sont dérisoires aux regard des économies attendues de la fermeture du site. Mais cette initiative, selon M. Dehaene, vise à imposer une *« concertation »* au constructeur français. Sur France 2, le premier ministre a demandé *« que l'on recherche une alternative et que l'on n'en vienne pas à cette fermeture de but en blanc, que nous ne comprenons pas (...). Nous espérons que le débat de fond puisse avoir lieu, que cette décision puisse être revue et que l'on puisse resituer Renault-Vilvorde dans l'ensemble Renault »*.

Les syndicats cherchent à élargir le mouvement de protestation. Les travailleurs de Vilvorde annoncent des *« actions-surprises »* avant la manifestation des travailleurs du secteur automobile du 7 mars. Cette mobilisation devrait s'amplifier jusqu'à la « marche arc-en-ciel » pour la défense de l'emploi à Bruxelles, le 16 mars.

Luc Rosenzweig

Lire aussi pages 28 et 29 et notre éditorial page 13

Le marché français recule de 24,6 % en février

Tous les clignotants sont décidément en train de virer au rouge pour l'automobile en France. Après la chute de 33 % du mois de janvier, le marché automobile français a enregistré un nouveau recul, de 24,6 %, des immatriculations de voitures neuves en février, selon les chiffres publiés le 3 mars par le comité des constructeurs (CCFA). Le marché ne se remet toujours pas de la disparition des primes à la casse qui avaient stimulé les ventes les années précédentes.

Comme en janvier, Renault, à - 19,7 %, est moins touché par la baisse que son concurrent PSA Peugeot – Citroën (- 29,4 %). La firme au losange a limité les dégâts grâce à sa politique commerciale agressive et au succès de sa nouvelle gamme Megane. La situation des marques importées est tout aussi contrastée. Volkswagen (- 15 %) et Opel (- 11,6 %) tirent leur épingle du jeu ; en revanche, Ford (- 26,8 %) et surtout Fiat (- 44,9 %), qui avaient bien profité des primes à la casse l'an dernier, souffrent particulièrement du retournement de conjoncture.

Pourquoi les boursiers aiment les plans sociaux

LES SALARIÉS qui pleurent, la Bourse qui rit. A l'annonce d'un plan social, les actions des entreprises concernées flambent souvent en Bourse, ce qui en choque plus d'un. Le jour où Renault a annoncé la fermeture de l'usine de Vilvorde, vendredi 28 février, l'action s'est envolée de 13 %, entraînant dans son sillage celle de son concurrent PSA Peugeot Citroën, dont le cours a bondi de 7,3 %.

Lundi 24 février, c'est l'action du Club Méditerranée qui avait bondi de 21 % après le remplacement son président Serge Trigano par Philippe Bourguignon, ancien patron d'Eurodisney, et l'annonce de la fermeture de sept villages sur 114, qui devraient se traduire par des supressions d'emplois. Le 19 juin 1996, au lendemain de l'annonce de 2 600 suppressions d'emplois chez Moulinex, l'action avait gagné 17 %.

Cette réaction boursière est logique. Qui dit plan social, dit surtout restructuration et réduction des coûts, donc hausse des bénéfices à long terme de l'entreprise, qui seuls intéressent les boursiers. *« Chez Renault, le problème est évident : il faut à la fois baisser les coûts de production et les prix de vente pour regagner des parts de marché »*, explique Jean Borjeix, directeur du bureau d'études de la société de bourse Pinatton.

Les entreprises qui licencient brutalement ont souvent réalisé un parcours boursier exécrable. L'action Moulinex, qui a doublé en un peu plus d'un an, n'a progressé que de 32 % depuis 1990, alors que les actionnaires de Seb ont multiplié leur mise par 6,4. Renault, toujours sous son cours de privatisation de 165 francs, a fait perdre à ses actionnaires 12 % de leurs économies, pendant que la Bourse de Paris progressait de 46 %. L'action du Club Med ne vaut aujourd'hui que 420 francs, loin des 780 francs atteints début 1990.

Après des années de mauvaise gestion, ces groupes se sont enfoncés en Bourse et un rebond est logique lorsque les dirigeants changent enfin de stratégie. *« Si Renault avait géré au fil du temps les problèmes, on n'en serait pas là »*, accuse Felix Bogliolo, représentant à Paris du cabinet du conseil financier Stern Stewart. *« Les patrons attendent beaucoup trop pour régler les problèmes. Cela fait dix ans que l'on dit qu'il y une ou deux grandes marques de trop en Europe. Pendant ce temps, le capital souffre. Au lieu de régler la crise en douceur, on est obligé d'y aller au scalpel. »*

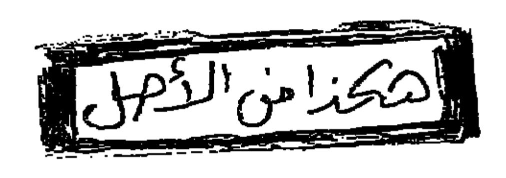
Parfois, la Bourse se réjouit un peu trop vite. De décembre 1993 à avril 1994, l'action Club Med avait bondi de 307 à 444 francs, suite à un premier plan de restructuration qui s'est révélé insuffisant. L'action Alcatel Alsthom, qui valait plus de 900 francs début 1994, a perdu, en septembre 1995, 13 % de sa valeur, à 428 francs, lorsque Serge Tchuruk a révélé ses 25 milliards de pertes et un résultat semestriel plus mauvais que prévu. Les boursiers ont découvert une situation plus dégradée que prévu. Labinal avait baissé en Bourse en 1994 après l'annonce d'un plan social : les investisseurs s'étaient rendu compte de difficultés insoupçonnées pour cette entreprise qui, selon eux, n'avait pas su résoudre ses problèmes à temps. Depuis, les cours se sont envolés. Rien n'est encore joué chez Renault. *« Pour avoir une rentabilité normale du capital investi, ce n'est pas la simple usine de Belgique qu'il faut fermer, mais trois ou quatre équivalentes »*, estime Jean Borjeix. *« Si Renault ne se restructure pas, elle finira par disparaître, comme l'UAP mangée par Axa »*, renchérit M. Bogliolo.

MÉFIANCE

Certains investisseurs spéculent sur ces entreprises en difficulté. Pinatton a ainsi réalisé, à la demande d'investisseurs américains, une étude sur les *« sociétés ayant des programmes de restructuration »*, parmi lesquelles figurent Axa, Rhône Poulenc, Pechiney, Alcatel Alsthom et Moulinex. Les prochains plans sociaux attendus par les boursiers se situent dans les secteurs financiers. *« Le jour où la BNP s'attaquera enfin à ses problèmes de sureffectifs, les cours s'envoleront. En revanche, les licenciements chez l'UAP sont déjà anticipés par la Bourse. S'il n'y a pas de plan social, le cours baisseront »*, explique un dirigeant d'une société de Bourse française.

Les gestionnaires « pères de famille » se méfient des groupes en restructuration. *« Je n'ai pas d'action Renault, Club Med ou Moulinex. Nous n'investissons que dans des entreprises qui vont bien et qui ont de la visibilité »*, explique Pierre Fabre, qui gère un petit fonds commun de placement, P&B Finance. Mieux vaut investir dans des valeurs de croissances, comme L'Oréal ou Carrefour. Leur développement leur permet d'éviter de recourir à des licenciements massifs, même si elles font des efforts de productivité.

Arnaud Leparmentier



Les marchés financiers d'Europe du Sud sont dans une zone de turbulences

La lire italienne est tombée, lundi 3 mars, à son plus bas niveau depuis trois mois face au mark

Les devises italienne, espagnole et portugaise ont subi d'importantes secousses, lundi 3 mars. Elles se reprenaient légèrement mardi matin. Les craintes d'un report de l'Union monétaire ont été nourries par des rumeurs faisant état d'une nouvelle envolée du chômage outre-Rhin au mois de février, qui compromettrait le respect par l'Allemagne des critères de convergence fixés par le traité de Maastricht.

LES INCERTITUDES grandissantes sur le respect du calendrier de l'Union monétaire font monter la tension sur les places financières européennes. Les marchés d'Europe du Sud ont connu une évolution très heurtée, lundi 3 mars. Avant de se reprendre en milieu d'après-midi, la lire italienne est tombée, dans la matinée, jusqu'à un cours de 1 004 lires pour 1 mark, son niveau le plus bas depuis son retour dans le système monétaire européen (SME), au mois de novembre dernier. Les devises espagnole et portugaise ont, elles aussi, subi des secousses.

Pour expliquer ces turbulences, certains observateurs mettaient d'abord en avant l'impact négatif de la tempête politique provoquée par la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde en Belgique, qui souligne, selon eux, le manque de solidarité à l'intérieur de l'Union et qui, par là même, fragilise le processus de construction monétaire européenne. Cette affaire, d'autant plus significative et inquiétante qu'elle concerne deux Etats supposés appartenir au *« noyau dur »* de la future zone euro, pourrait être exploitée par ceux qui pensent que l'Europe n'est pas mûre, sur le plan politique, pour posséder une monnaie commune.

« CONVERGENCE »

Les informations publiées dans le quotidien allemand *Bild* selon lesquelles les statistiques du chômage outre-Rhin, qui seront publiées jeudi 6 mars, indiqueraient une nouvelle envolée du nombre de demandeurs d'emploi (+ 120 000) ont également accru les doutes des opérateurs sur la capacité de l'Allemagne à respecter les critères de convergence imposés par le traité de Maastricht. Une dégradation supplémentaire du marché de l'emploi compromettrait l'objectif du gouvernement allemand de ramener le déficit public à 2,9 % du produit intérieur brut fin 1997, alors que la limite autorisée se situe à 3 %.

Les difficultés budgétaires allemandes alimentent, depuis plusieurs jours, les rumeurs de report de l'Union monétaire, à la demande de Bonn et de Francfort. Le vice-premier ministre britannique, Michael Heseltine, les a confortées en jugeant *« possible »*, lundi, un lancement différé de l'euro. Jeudi 27 février, Jean-Pierre Gérard, membre du Conseil de la politique monétaire de la Banque de France, avait affirmé, dans un entretien accordé à l'agence financière Bridge News, qu'il préférerait *« personnellement un retard de l'Union monétaire plutôt qu'une absence de l'Italie »*.

Le scénario d'un report inquiète les investisseurs internationaux qui, depuis le début de l'année 1996, ont massivement placé leurs capitaux à Rome, Madrid et Lisbonne, convaincus d'une participation rapide des pays du Sud à la zone euro. Le mouvement de *« convergence »*, selon l'expression des spécialistes, qui en a résulté est aujourd'hui remis en cause : l'écart de taux à long terme entre l'Italie et l'Allemagne, qui s'était réduit à 1,5 % début janvier, est remonté à plus de 2 %.

« Les rumeurs sur les marchés d'un report de l'UEM sont infondées », a affirmé lundi Alexandre Lamfalussy, le président de l'Insitut monétaire européen (IME). Elles *« sont si ridicules que je ne peux pas les comprendre »*, a, pour sa part, déclaré le président de la Bundesbank. Interrogé sur le peu d'empressement que montrerait l'Allemagne à accepter l'Italie dans l'Union monétaire, Hans Tietmeyer a par ailleurs répondu : *« C'est complètement faux. Je serais ravi de voir l'Italie adhérer à l'Union monétaire, mais il lui faudra respecter les critères. »*

Les experts doutent que ces démentis suffisent à ramener durablement le calme sur les marchés financiers. Car à la volonté d'apaisement des banquiers centraux d'Europe du Nord s'oppose la détermination accrue des dirigeants politiques du Sud. En visite en France, le premier ministre portugais Antonio Guterres a mis en garde, lundi, contre le *« terrorisme statistique »* de ceux qui *« croient qu'il y a une incompatibilité entre* [la] *latinité et le fait de maîtriser les finances publiques »*. *« Une union monétaire européenne sans les pays latins est inconcevable »*, avait affirmé de son côté, dimanche, le président du conseil italien, Romano Prodi.

La crainte actuelle des opérateurs est que les tensions naissantes sur les marchés d'Europe du Sud ne dégénèrent en une crise monétaire de grande ampleur sur le Vieux Continent, s'étendant à la parité franc-deutschemark. L'annonce, jeudi, de mauvaises statistiques du chômage en Allemagne et d'un statu quo de la Bundesbank sur ses taux directeurs pourrait, à cet égard, précipiter les événements.

Pierre-Antoine Delhommais

Vif rebond du dollar

Le dollar s'inscrivait en forte hausse, mardi matin 4 mars, cotant 1,7050 mark, 5,7510 francs et 121,95 yens. Le billet vert était soutenu par la publication, la veille, aux Etats-Unis, de plusieurs indicateurs soulignant la vigueur de l'économie américaine.

Les dépenses des consommateurs ont augmenté de 0,7 % au mois de janvier alors que les revenus des ménages ont progressé de 0,3 %. Par ailleurs, les dépenses de construction ont crû de 0,4 %, alors que les analystes anticipaient un recul de 0,2 %. Ces statistiques renforcent la probabilité d'un prochain relèvement des taux directeurs américains, qui augmenterait la rémunération des dépôts libellés en dollars.

Hausse de 7,2 % du chiffre d'affaires de l'aéronautique française en 1996

EN 1996, L'INDUSTRIE AÉRONAUTIQUE ET SPATIALE FRANÇAISE a enregistré un chiffre d'affaires de 108,4 milliards de francs, en hausse de 7,2 % par rapport à l'année précédente. Le marché civil représente 59 % de ces activités, et, pour la sixième année consécutive, le secteur militaire s'inscrit en baisse. Le chiffre d'affaires à l'exportation, soit 58,1 milliards de francs, fait un bond de 27,9 % avec les livraisons d'Airbus et celles de Mirage 2000-5 à Taiwan.

De leur côté, les prises de commandes ont atteint 118,4 milliards de francs, en augmentation de 13,5 %, mais, là encore, les commandes militaires subissent un déclin de 9,6 % – à cause du marasme du marché national – quand les commandes civiles progressent de 28,9 %. A l'exportation, les prises de commandes civiles augmentent de 55,1 % et les contrats militaires (notamment dans les missiles et les hélicoptères) sont en hausse de 38,6 %. L'industrie aérospatiale française en 1996 occupait 96 000 personnes, compte tenu de la suppression de 1 500 postes.

DÉPÊCHES

■ **EDF : Electricité de France** a dégagé un résultat net de 1,87 milliard de francs en 1996, après prélèvement de l'Etat (1,5 milliard) et la reprise d'une provision pour contentieux avec l'Urssaf (2,5 milliards) pour un chiffre d'affaires de 191,1 milliards. Avant ces prélèvements, le bénéfice atteint 5,9 milliards, soit plus du double de 1995.

■ **FERROVIAIRE : le groupe franco-britannique GEC Alsthom** a acquis 60 % du capital de Konstal, producteur polonais de wagons de marchandises et de tramways à Chorzow, dans le cadre du programme de privatisation polonais.

■ **MITSUBISHI : le constructeur automobile japonais a cédé** sa filiale américaine de location de voitures Value Rent-a-Car pour 175 millions de dollars au groupe HFS, propriétaire de l'enseigne Avis aux Etats-Unis.

■ **AT&T : l'exploitant téléphonique américain** envisage une chute de 30 % de ses bénéfices cette année. Il a annoncé le 3 mars un programme de réduction de ses coûts de 2,6 milliards de dollars sur deux ans. Au premier trimestre 1997, le bénéfice net par action devrait être inférieur *« de moins de 10 % »* au résultat du dernier trimestre 1996.

■ **AIR FRANCE : le syndicat UGICT-CGT** (personnels navigants commerciaux) a appelé, lundi 3 mars, les hôtesses et les stewards d'Air France Europe à se joindre, mercredi 5, à la grève des personnels au sol, pour protester contre la fusion d'Air France et de l'ex-Air Inter.

Jean Arvis devrait présider la Fédération des assurances

LES MEMBRES du bureau de la Fédération française des sociétés d'assurance (FFSA) devaient désigner, mardi 4 mars, le successeur de Denis Kessler à la tête de l'organisation professionnelle. C'est sans enthousiasme que le nom de Jean Arvis, soixante et un ans, président du groupe Monceau et conseiller du président de l'assureur américain AIG, a finalement été retenu. M. Arvis est loin de faire l'unanimité au sein des sociétés d'assurance anonymes et encore moins parmi les mutuelles, les deux groupes représentés à la FFSA. Au-delà des critiques, plus ou moins objectives, dont il fait l'objet de la part de certains membres du bureau, c'est surtout le fait qu'il soit le candidat de Claude Bébéar, patron d'Axa-UAP qui a alimenté les réserves à son égard. Depuis la fusion entre Axa et l'UAP, le poids du nouveau groupe dans cette instance professionnelle est écrasante. L'arrivée de l'un de ses fidèles ne peut que le renforcer encore.

Tout aura pourtant été fait pour éviter cette issue que beaucoup jugent préjudiciable à l'image de la FFSA. Pour empêcher que le dossier ne s'enlise dans une guerre de tranchée sans fin entre les patrons de sociétés d'assurance, Denis Kessler avait mis au point un système de grands électeurs. Jean-Philippe Thierry (Athena), Antoine Bernheim (Generali) et Antoine Jeancourt-Galignani (AGF) pour les sociétés anonymes et Christian Sastre (Groupe Azur), Alain Templaere (Aréas-Cma) et Bernard Delas (Groupama) se sont retrouvés, lundi soir, à dîner sous la présidence de Denis Kessler pour définir le ou les noms qu'ils proposeraient le lendemain au bureau. Las, la liste n'était pas longue : Jean-Jacques Bonnaud, l'ancien président du GAN, Paul Mentré, ancien président du Crédit national, et Jean Arvis. Si le premier espérait décrocher le poste, on comprend l'hésitation des professionnels à choisir une personnalité qui a été vertement remerciée il y a trois mois par Jean Arthuis, le ministre de l'économie. Le second avait pour principal atout d'être giscardien – comme Claude Bébéar – mais n'est pas vraiment un familier de l'assurance. Jean Arvis a, de ce point de vue, les références nécessaires : entré dans le métier en 1962, il fut successivement directeur général du Gan (1979 à 1986) puis du groupe Victoire avant d'en devenir le président de 1989 à 1992. Il a en outre la grande qualité de n'être pas énarque, ce qui avait déjà poussé Claude Bébéar et Denis Kessler, en 1994, à militer, sans succès, pour sa candidature à la présidence des AGF.

DÉPART PRÉCIPITÉ

Le départ précipité pour Axa de M. Kessler – réélu en décembre 1996 pour théoriquement trois ans – et l'impossibilité de laisser le siège vacant ont ouvert la voie à M. Arvis. Cette solution ne satisfait personne : ni certains patrons de sociétés anonymes, comme Didier Pfeiffer (Gan) ou Antoine Jeancourt-Galignani (AGF) qui ne se sont pas montrés prêts à s'opposer à leurs pairs au moment où leurs maisons traversent – pour des raisons différentes – une période de trouble. Encore moins les mutuelles, Christian Sastre et Alain Templaere ayant en vain plaidé pour une solution intérimaire.

Les membres du bureau devaient voter Jean Arvis par défaut. Mais la durée du mandat de M. Arvis sera raccourcie à vingt et un mois – jusqu'à fin 1998 – contre trois ans traditionnellement.

Babette Stern

■ L'OR a ouvert en baisse, mardi 4 mars, à Hongkong. L'once de métal précieux s'échangeait à 360-360,30 dollars, contre 360,20-360,40 dollars la veille en clôture.

■ LA BOURSE DE TOKYO, après avoir perdu plus de 500 points, a fait l'objet d'une chasse aux bonnes affaires mardi. L'indice Nikkei a repris 135,65 points (0,74 %) à 18 564,78 points.

■ LE DOLLAR progressait face au yen mardi à Tokyo. En fin de journée, le billet vert s'échangeait à 121,63 yens, contre 121,25 yens à New York lundi soir.

■ LES COURS DU PÉTROLE BRUT ont clôturé en baisse lundi à New York. Le baril de référence a perdu 5 cents à 20,25 dollars. A la veille du week-end, il avait perdu 59 cents.

■ LE THAI STOCK INDEX, principal indicateur de la Bourse de Bangkok, est tombé à son plus bas niveau depuis deux semaines en perdant 3 % après la reprise des cotations.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40	CAC 40	CAC 40	MIDCAC	NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
↘	↗	↗	↗	↘	↘	→	↗
Clôture	1 mois	1 an	1 mois	DOW JONES	FT 100	MIB 30	DAX 30

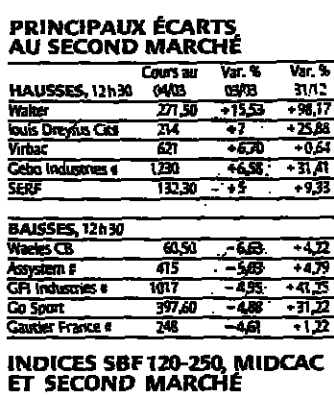
Paris renoue avec la hausse

APRÈS AVOIR CÉDÉ du terrain au cours des deux dernières séances, la Bourse de Paris renouait avec la hausse mardi 4 mars dans le sillage du marché obligataire. En progression de 0,96 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une avance identique une heure plus tard. Aux alentours de 12 h 15, les valeurs françaises s'appréciaient de 1,02 % à 2 626,76 points. Le volume des échanges sur le règlement mensuel s'élevait à 3,1 milliards de francs dont 2,4 milliards sur les valeurs composant l'indice CAC 40.

Les opérateurs notaient que la bonne tenue du dollar contribuait largement à l'amélioration de la tendance du marché parisien. Le billet vert, qui valait un peu moins de 5,73 francs lundi en fin de journée, dépassait les 5,76 francs au cours des premiers échanges et cotait 5,7661 francs à la mi-journée. Par ailleurs, les intervenants restent optimistes sur l'évolution du marché dans les jours qui viennent dans l'attente des statistiques du chômage aux Etats-Unis en février, qui seront publiées vendredi.

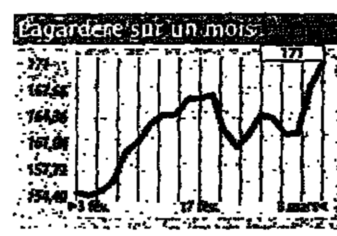
Du côté des valeurs, Dassault Electronique gagnait 5,7 % à 700 francs. Salomon qui avait fortement baissé la veille, engrangeait 3,7 % à 423 francs. Seb se reprenait gagnant 2,6 % après avoir abandonné plus de 6 % la veille à la suite de résultats 1996 jugés décevants.





Lagardère, valeur du jour

LE TITRE Lagardère a continué de se rapprocher de son plus haut niveau de 186 francs atteint au mois d'octobre 1996. Lundi 3 mars, l'action a gagné 1,79 %, à 171 francs, dans des transactions portant sur 353 000 titres. Selon les observateurs, le groupe Lagardère bénéficie de nouvelles spéculations selon lesquelles il pourrait être choisi pour reprendre Thomson-CSF. D'autres estimaient que même si le groupe Lagardère n'obtenait pas Thomson-CSF il ne serait pas forcément marginalisé et que le groupe pourrait rebondir en nouant d'autres alliances, avec Daimler-Benz notamment.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 04/03	Var. % 03/03	Var. % 31/12
Dassault Electro	703	+6,19	+57,97
Sat	1833	+4,44	+18,64
Pechiney	251,50	+3,92	+15,68
Danone	914	+3,86	+26,41
Salomon (Ly)	423	+3,70	-4,94
Elf Gabon	1860	+3,33	+40,37
Metaleurop	81,50	+3,16	+93,35
OLIPAR	86,50	+2,97	+4,59
Gr.Zannier (Ly) #	149,40	+2,89	+27,47
Via Banque	218	+2,83	+26,74
BAISSES, 12 h 30			
Sidel	414	-2,70	+15,96
Sade (Ny)	195	-2,01	+3,83
Dassault-Aviation	1340	-1,47	+14,52
Galeries Lafayette	2070	-1,42	+12,13
SEITA	222	-1,33	+2,30
Skis Rossignol	153,10	-1,22	+6,54
Esso	639	-1,08	+20,11
Bollore Techno.	646	-1,07	+13,33
SFIM	1242	-0,95	+30,58
Fives-Lille	475,10	-0,79	-3,04

VALEURS LES PLUS ACTIVES

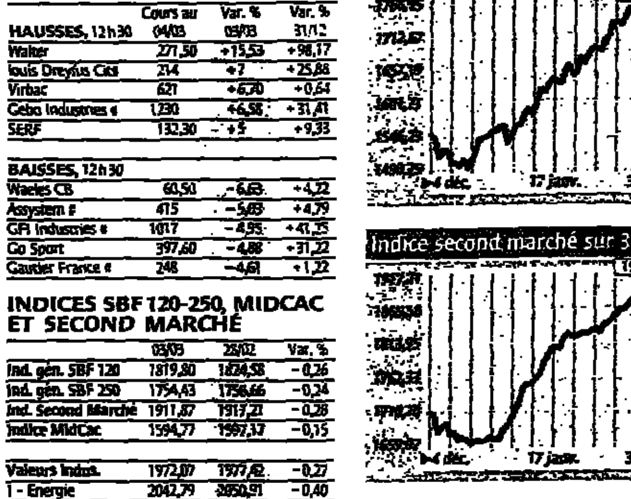
SÉANCE, 12 h 30	04/03 Titres échangés	Capitalisation en F
Danone	382249	343686902
Alcatel Alsthom	282768	169441538
Peugeot	260220	165080939
L'Oreal	80565	154692353
LVMH Moet Hen.	108116	145360560
B.N.P.	540523	139455615,60
Eaux (Gle des)	167042	133250685
Axa	324102	123467363,60
Carrefour	34062	120112055
Elf Aquitaine	208099	114700216

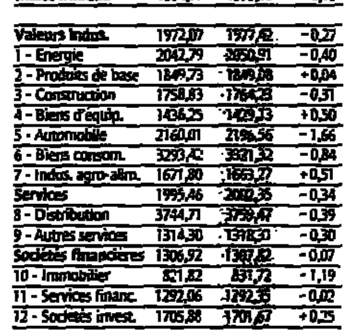
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

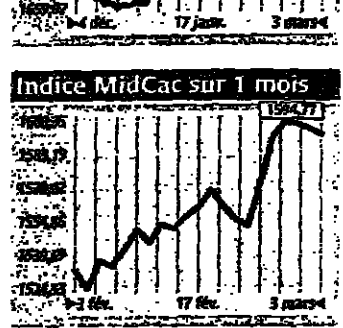
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 04/03	Var. % 03/03	Var. % 31/12
Walter	271,50	+15,53	+98,17
Louis Dreyfus Cits	214	+7	+25,88
Virbac	621	+6,70	+0,64
Gebo Industries #	1230	+6,58	+31,41
SERF	132,30	+5	+9,33
BAISSES, 12 h 30			
Waeles CB	60,50	-6,63	+4,22
Assystem #	415	-5,03	+4,79
GFI Industries #	1017	-4,95	+41,25
Go Sport	397,60	-4,88	+31,22
Gautier France #	248	-4,61	+1,22

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	03/03	28/02	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1819,80	1824,58	-0,26
Ind. gén. SBF 250	1754,43	1758,66	-0,24
Ind. Second Marché	1911,87	1917,21	-0,28
Indice MidCac	1594,77	1597,17	-0,15
Valeurs Indus.	1972,07	1977,42	-0,27
1 - Energie	2042,79	2050,91	-0,40
2 - Produits de base	1849,73	1849,08	+0,04
3 - Construction	1758,83	1764,23	-0,31
4 - Biens d'équip.	1436,25	1429,13	+0,50
5 - Automobile	2160,01	2196,56	-1,66
6 - Biens consom.	3293,42	3321,32	-0,84
7 - Indus. agro-alim.	1671,80	1663,27	+0,51
Services	1995,46	2002,35	-0,34
8 - Distribution	3744,71	3759,47	-0,39
9 - Autres services	1314,30	1318,30	-0,30
Sociétés financières	1306,92	1307,82	-0,07
10 - Immobilier	821,82	831,72	-1,19
11 - Services financ.	1292,06	1292,35	-0,02
12 - Sociétés invest.	1705,88	1701,67	+0,25







Reprise à la Bourse de Tokyo

DES RACHATS de valeurs bancaires ont soutenu la cote, mardi 4 mars, à la Bourse de Tokyo et un affaiblissement du yen a encouragé les investisseurs en quête de valeurs de la haute technologie. L'indice Nikkei a finalement gagné 135,65 points (+0,74 %), à 18 564,78 points.

La veille, Wall Street a terminé en hausse, mais les achats ont été en grande partie cantonnés aux valeurs vedettes avant les discours d'Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale (Fed), cette semaine, et la publication, vendredi, des chiffres de l'emploi pour février. M. Greenspan devrait parler mardi devant la commission budgétaire de la Chambre des représentants sur le budget fédéral et le calcul de l'inflation, et présenter mercredi devant la commission bancaire de la Chambre son exposé semi-annuel sur l'économie américaine. L'indice Dow Jones a gagné 41,18 points (+0,6 %), à 6 918,92 points.

En Europe, la Bourse de Londres a fini en très léger recul, perdant 0,03 %, à 4 307 points. En revanche, la Bourse de Francfort a terminée en très légère hausse de 0,13 %, à 3 263,86 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 03/03	Cours au 28/02	Var. en %
Paris CAC 40	2600,02	2607,55	-0,29
New-York/DJ indus.	6850,03	6877,74	-0,40
Tokyo/Nikkei	18429,10	18557	-0,69
Londres/FT100	4300,20	4308,30	-0,19
Francfort/Dax 30	3263,86	3259,64	+0,13
Frankfort/Commer.	1128,40	1124,42	+0,35
Bruxelles/Bel 20	2565,43	2565,43	—
Bruxelles/Général	2141,76	2142,42	-0,03
Milan/MIB 30	1068	1068	—
Amsterdam/Gé. Cbs	493,30	495,50	-0,45
Madrid/Ibex 35	463,67	465,18	-0,33
Stockholm/Affarsal	2083,10	2083,10	—
Londres FT30	2827,30	2831,80	-0,16
Hong Kong/Hang S.	13507,30	13398,70	+0,80
Singapour/Strait t	2196,34	2195,70	+0,03

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

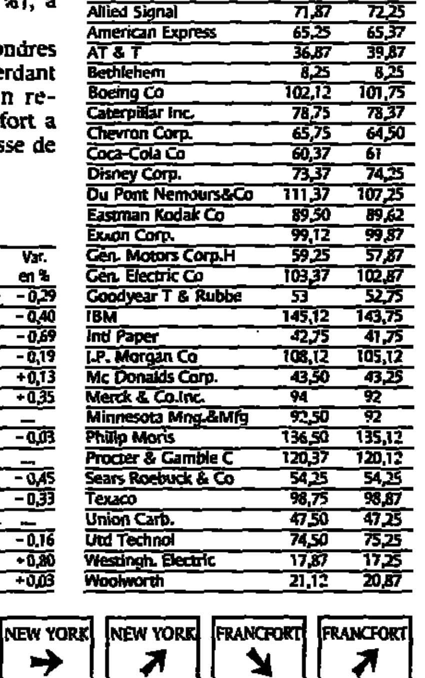
	03/03	28/02
Alcoa	72,25	71,25
Allied Signal	71,87	72,25
American Express	65,25	65,37
AT & T	36,87	39,87
Bethlehem	8,25	8,25
Boeing Co	102,12	101,75
Caterpillar Inc.	78,75	78,37
Chevron Corp.	65,75	64,50
Coca-Cola Co	60,37	61
Disney Corp.	73,37	74,25
Du Pont Nemours&Co	111,37	107,25
Eastman Kodak Co	89,50	89,62
Exxon Corp.	99,12	99,87
Gén. Motors Corp.H	59,25	57,87
Gén. Electric Co	103,37	102,87
Goodyear T & Rubbe	53	52,75
IBM	145,12	143,75
Intl Paper	42,75	41,75
J.P. Morgan Co	108,12	105,12
Mc Donalds Corp.	43,50	43,25
Merck & Co.Inc.	94	92
Minnesota Mng.&Mfg	92,50	92
Philip Moris	136,50	135,12
Procter & Gamble C	120,37	120,12
Sears Roebuck & Co	54,25	54,25
Texaco	98,75	98,87
Union Carb.	47,50	47,25
Utd Technol	74,50	75,25
Westingh. Electric	17,87	17,25
Woolworth	21,12	20,87

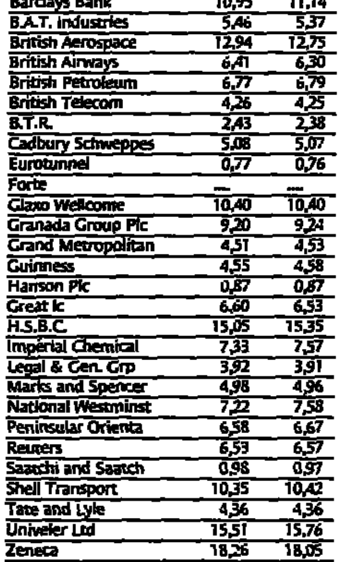
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

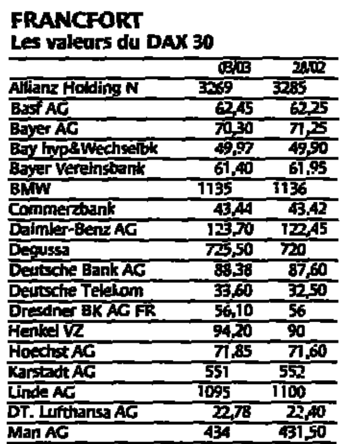
	03/03	28/02
Allied Lyons	4,32	4,37
Barclays Bank	10,95	11,14
B.A.T. industries	5,46	5,37
British Aerospace	12,94	12,75
British Airways	6,41	6,30
British Petroleum	6,77	6,79
British Telecom	4,26	4,25
B.T.R.	2,43	2,38
Cadbury Schweppes	5,08	5,07
Eurotunnel	0,77	0,76
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	10,40	10,40
Granada Group Plc	9,20	9,24
Grand Metropolitan	4,51	4,53
Guinness	4,55	4,58
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,60	6,53
H.S.B.C.	15,05	15,35
Impérial Chemical	7,33	7,57
Legal & Gen. Grp	3,92	3,91
Marks and Spencer	4,98	4,96
National Westminst	7,22	7,58
Peninsular Orienta	6,58	6,67
Reuters	6,53	6,57
Saatchi and Saatch	0,98	0,97
Shell Transport	10,35	10,42
Tate and Lyle	4,36	4,36
Univeler Ltd	15,51	15,76
Zeneca	18,26	18,05

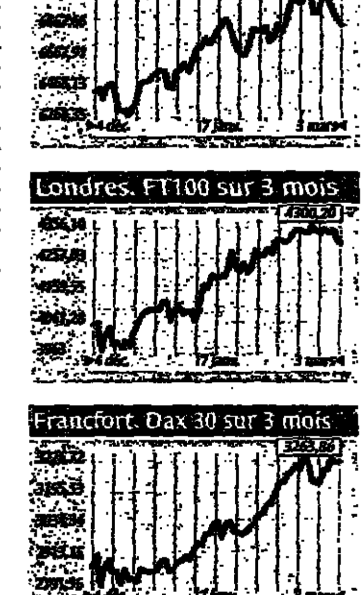
FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	03/03	28/02
Allianz Holding N	3269	3285
Basf AG	62,45	62,25
Bayer AG	70,30	71,25
Bay hyp&Wechselbk	49,97	49,90
Bayer Vereinsbank	61,40	61,95
BMW	1135	1136
Commerzbank	43,44	43,42
Daimler-Benz AG	123,70	122,45
Degussa	725,50	720
Deutsche Bank AG	88,38	87,60
Deutsche Telekom	33,60	32,50
Dresdner BK AG FR	56,10	56
Henkel VZ	94,20	90
Hoechst AG	71,85	71,60
Karstadt AG	551	552
Linde AG	1095	1100
DT. Lufthansa AG	22,78	22,40
Man AG	434	431,50
Mannesmann AG	666,50	666,50
Metro	148,60	148
Muench Rue N	4195	4230
Preussag AG	441	433,50
Rwe	75,75	75,70
Sap VZ	258	260,50
Schering AG	152,90	153,10
Siemens AG	84,40	85,35
Thyssen	355,40	358,10
Veba AG	96,95	96,60
Viag	741	745,50
Volkswagen VZ	639	643









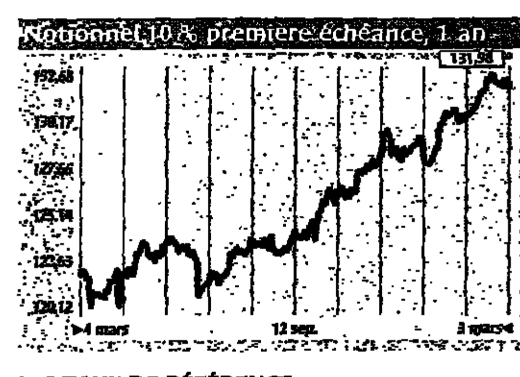
LES TAUX

PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
↗	↗	→	↗	↘	↗
Jour le jour	OAT 10 ans	Jour le jour	Bonds 10 ans	Jour le jour	Bunds 10 ans

Progression du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL DU MATIF, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en hausse, mardi 4 mars. Après quelques minutes de transactions, l'échéance mars gagnait 22 centièmes, à 132,20 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor s'inscrivait à 5,44 %, soit 0,10 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance. Certains analystes n'excluent pas une baisse des taux directeurs de la Bundesbank, dont le conseil se réunit jeudi 6 mars. Le niveau des prises en pension allemand est fixé à 3 % depuis la fin du mois d'août 1996.

La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en baisse, affecté par les craintes de resserrement de la politique monétaire. Le rendement de l'emprunt d'Etat à 30 ans s'était inscrit en clôture à 6,83 % (6,80 % vendredi).



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 03/03	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,18	5,43	6,28	1,70
Allemagne	3,50	5,56	6,36	1,40
Grande-Bretagne	6	7,22	7,85	2,50
Italie	7	7,39	8,18	2,70
Japon	0,50	2,49	—	0,20
Etats-Unis	—	6,56	6,80	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 03/03	Taux au 28/02	indice (base 100 fin 96)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,02	4,04	99,97
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	4,73	4,77	101,57
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,13	5,18	102,97
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,45	5,54	104,67
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,05	6,10	106,81
Obligations françaises	5,46	5,52	103,04
Fonds d'Etat à TME	-2,09	-2,11	99,98
Fonds d'Etat à TRE	-1,95	-1,95	99,18
Obligat. franç. à TME	-2,09	-2,01	99,53
Obligat. franç. à TRE	+0,06	+0,06	100,10

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 03/03	Vente 03/03	Achat 28/02	Vente 28/02
Jour le jour	3,1875	—	3,1875	—
1 mois	3,18	3,31	3,17	3,30
3 mois	3,20	3,33	3,21	3,31
6 mois	3,25	3,40	3,24	3,34
1 an	3,30	3,45	3,30	3,43
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3125	—	3,3125	—
Pibor Francs 3 mois	3,3242	—	3,3242	—
Pibor Francs 6 mois	3,3555	—	3,3555	—
Pibor Francs 9 mois	3,3789	—	3,3789	—
Pibor Francs 12 mois	3,4141	—	3,4141	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,2344	—	4,2344	—
Pibor Ecu 6 mois	4,2344	—	4,2344	—
Pibor Ecu 12 mois	4,2344	—	4,2344	—

MATIF

Échéances 03/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 97	122153	131,98	132,30	131,88	132,22
Juin 97	10730	130,72	131,02	130,64	130,94
Sept. 97	2	129,28	129,28	129,28	129,28
Déc. 97	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Mars 97	9666	96,63	96,64	96,61	96,62
Juin 97	13850	96,62	96,64	96,60	96,62
Sept. 97	6529	96,57	96,60	96,56	96,58
Déc. 97	5607	96,49	96,52	96,48	96,51
ÉCU LONG TERME					
Mars 97	2835	97,10	97,32	96,44	97,16
Juin 97	—	—	—	—	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 03/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mars 97	12059	2606	2634	2600	2627
Avril 97	4	2611	2628	2611	2628
Juin 97	68	2576	2600	2576	2594,50
Sept. 97	134	2590	2590	2590	2590

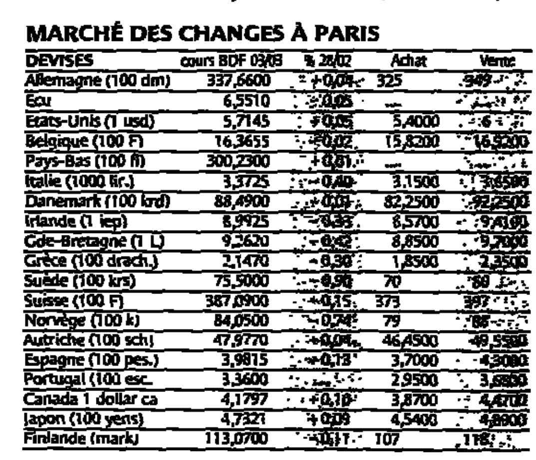
LES MONNAIES

US/F	US/DM	US/¥	DM/F	£/F
↗	→	→	↗	↘
5,7145	1,6987	121,3000	3,3766	9,2620

Vigueur du billet vert

LE DOLLAR PROGRESSAIT sensiblement, mardi matin 4 mars, lors des premières transactions entre banques sur les places européennes. Il s'échangeait à 1,7050 mark, 5,7510 francs et 121,95 yens. Il avait profité, la veille, des déclarations du secrétaire d'Etat au Trésor, Robert Rubin, rappelant l'attachement de la Maison Blanche à un dollar fort. Il avait également été soutenu par la publication d'indicateurs économiques américains (hausse de 0,7 % des dépenses et de 0,3 % des revenus des consommateurs, progression de 0,4 % des dépenses de construction, augmentation de l'indice de l'association des directeurs d'achat du secteur manufacturier), ce qui pourrait décider la Réserve fédérale à relever prochainement ses taux directeurs.

La lire se reprenait légèrement, mardi matin, à 1 000 lires pour 1 deutschemark.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 03/03	% 28/02	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,6600	+0,04	325	349
Ecu	6,5510	-0,05	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,7145	+0,05	5,4000	[illegible]
Belgique (100 F)	16,3655	+0,02	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	300,2300	+0,01	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3725	-0,40	3,1500	3,6500
Danemark (100 krd)	88,4900	+0,01	82,2500	92,2500
Irlande (1 iep)	8,9925	-0,33	8,5700	9,4100
Gde-Bretagne (1 L)	9,2620	-0,42	8,8500	9,7000
Grèce (100 drach.)	2,1470	-0,30	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	75,5000	-0,98	70	80
Suisse (100 F)	387,0900	+0,15	373	397
Norvège (100 k)	84,0500	-0,74	79	88
Autriche (100 sch)	47,9770	+0,04	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	3,9815	+0,13	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3600	[illegible]	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	4,1797	+0,10	3,8700	4,4700
Japon (100 yens)	4,7321	+0,09	4,5400	4,8900
Finlande (mark)	113,0700	-0,11	107	118

PARITÉS DU DOLLAR	04/03	03/03	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,6987	1,6987	—
TOKYO : USD/Yens	121,3000	121,3800	—

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,7172	5,7162	5,7160	5,7150
Yen (100)	4,7398	4,7351	4,7329	4,6281
Deutschemark	3,3767	3,3762	3,3735	3,3733
Franc Suisse	3,8682	3,8649	3,8676	3,8648
Lire ital. (1000)	3,3737	3,3712	3,3868	3,3832
Livre sterling	9,2998	9,2925	9,2754	9,2668
Peseta (100)	3,9791	3,9751	3,9784	3,9764
Franc Belge (100)	16,369	16,361	16,368	16,346

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,26	3,28	3,33
Eurodollar	5,37	5,46	5,57
Eurolivre	5,87	6,48	6,26
Eurodeutschemark	3,08	3,08	3,02

L'OR

	cours 03/03	cours 28/02
Or fin (k. barre)	65700	66000
Or fin (en lingot)	66300	66000
Once d'Or Londres	360	362,15
Pièce française(20f)	379	384
Pièce suisse (20f)	379	384
Pièce Union lat(20f)	380	384
Pièce 20 dollars us	2510	2460
Pièce 10 dollars us	1335	1360
Pièce 50 pesos mex.	2455	2470

LE PÉTROLE

En dollars	cours 04/03	cours 03/03
Brent (Londres)	18,90	18,92
WTI (New York)	20,80	20,50
Crude Oil (New York)	20,25	20,20

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	04/03	03/03
Dow-Jones comptant	150,22	[illegible]
Dow-Jones à terme	159,22	160,33
CRB	242,41	243,97
MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2423,50	2453
Cuivre à 3 mois	2377,50	2407,50
Aluminium comptant	1622,50	1645,25
Aluminium à 3 mois	1658,50	1689,60
Plomb comptant	724	719
Plomb à 3 mois	699	703
Etain comptant	5768,50	5747,50
Etain à 3 mois	5780	5805
Zinc comptant	1208,25	1206,50
Zinc à 3 mois	1218,50	1228,50
Nickel comptant	7937,50	8115
Nickel à 3 mois	8065	8005

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	527,50	529,20
Platine à terme	396,40	391,80
Palladium	153,05	154,30
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	373	378
Maïs (Chicago)	296,75	302,75
Grain. soja (Chicago)	791	805
Tourt. soja (Chicago)	259,40	269,20
GRAINES, DENRÉES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	64,80	64,20
Orge (Londres)	91,50	92
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1246	1260
Café (Londres)	1590	1642
Sucre blanc (Paris)	308,20	306
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	73,87	73,98
Jus d'orange (New-York)	76,40	79

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 4 MARS

Liquidation : 20 mars
Taux de report : 3,13
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+1,37 %
CAC 40 : 2635,82

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	991,50	[illegible]	+ 1,26	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	871	[illegible]	+ 1,03	[illegible]
Renault (T.P.)	1691	[illegible]	—	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2075	[illegible]	+ 1,20	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1300	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1020	[illegible]	—	[illegible]
Accor	767	[illegible]	+ 2,47	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	206,10	[illegible]	+ 1,40	[illegible]
Air Liquide	895	[illegible]	+ 1,11	[illegible]
Alcatel Alsthom	587	[illegible]	+ 2,38	[illegible]
Axa	380,80	[illegible]	—	[illegible]
Axime	720	[illegible]	+ 0,41	[illegible]
Bail Investis	842	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
Bancaire (Cie)	698	[illegible]	+ 1,28	[illegible]
Bazar Hot. Ville	540	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
Bertrand Faure	281,50	[illegible]	- 0,39	[illegible]
BIC	913	[illegible]	+ 1,53	[illegible]
BIS	488,50	[illegible]	—	[illegible]
B.N.P.	258	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
Bollore Techno	653	[illegible]	- 1,07	[illegible]
Bongrain	2201	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
Bouygues	545	[illegible]	+ 1,46	[illegible]
Bouygues Offs.	151,90	[illegible]	+ 0,72	[illegible]
Canal+	1055	[illegible]	+ 0,47	[illegible]
Cap Gemini	339	[illegible]	- 0,58	[illegible]
Carbone Lorraine	1220	[illegible]	+ 0,40	[illegible]
Carrefour	3492	[illegible]	+ 1	[illegible]
Casino Guichard	258,50	[illegible]	- 0,19	[illegible]
Casino Guich.ADP	219	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	846	[illegible]	+ 0,47	[illegible]
C.C.F.	265	[illegible]	+ 1,62	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly	54,50	[illegible]	—	[illegible]
Cegid (Ly)	774	[illegible]	- 0,51	[illegible]
Cerus Europ.Reun	138,20	[illegible]	- 0,14	[illegible]
Cetelem	699	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
CGIP	1642	[illegible]	- 0,18	[illegible]
Chargeurs Intl	297	[illegible]	+ 1,01	[illegible]
Christian Dior	830	[illegible]	+ 1,08	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	231	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
Cipe France Ly #	705	[illegible]	+ 0,99	[illegible]
Clarins	781	[illegible]	+ 1,15	[illegible]
CLF-Dexia France	568	[illegible]	+ 0,88	[illegible]
Club Mediterranee	419	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Coflexip	323	[illegible]	+ 2,32	[illegible]
Colas	800	[illegible]	—	[illegible]
Comptoir Entrep.	12,90	[illegible]	+ 1,93	[illegible]
Comptoir Moder.	2824	[illegible]	- 0,56	[illegible]
CPR	487	[illegible]	+ 1,54	[illegible]
Cred.Fon.France	67,15	[illegible]	+ 0,07	[illegible]
Credit Lyonnais CI	233,10	[illegible]	+ 2,23	[illegible]
Credit National	370	[illegible]	- 0,40	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	307	[illegible]	+ 2,28	[illegible]
Damart	4590	[illegible]	—	[illegible]
Danone	880	[illegible]	+ 3,86	[illegible]
Dassault-Aviation	1360	[illegible]	- 1,47	[illegible]
Dassault Electro	662	[illegible]	+ 6,19	[illegible]
Dassault Systemes	355,50	[illegible]	+ 2,08	[illegible]
De Dietrich	260	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Degremont	465	[illegible]	+ 0,75	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	56,40	[illegible]	- 0,70	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	153,10	[illegible]	+ 0,91	[illegible]
Dynaction	146,80	[illegible]	+ 0,13	[illegible]
Eaux (Gle des)	793	[illegible]	+ 0,75	[illegible]
Eiffage	371,90	[illegible]	- 0,77	[illegible]
Elf Aquitaine	543	[illegible]	+ 2,20	[illegible]
Eramet	294	[illegible]	+ 2,04	[illegible]
Eridania Beghin	932	[illegible]	+ 0,85	[illegible]
Essilor Intl	1559	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
Essilor Intl ADP	1421	[illegible]	+ 1,68	[illegible]
Esso	646	[illegible]	- 1,08	[illegible]
Eurafrance	2670	[illegible]	+ 0,74	[illegible]
Euro Disney	10,50	[illegible]	—	[illegible]
Europe 1	1363	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
Eurotunnel	7,20	7,15	- 0,69	[illegible]
Filipacchi Medias	1444	[illegible]	+ 0,96	[illegible]
Fimalac SA	533	[illegible]	—	[illegible]
Finextel	97,50	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
Fives-Lille	478,90	[illegible]	- 0,79	[illegible]
Fromageries Bel	4350	[illegible]	- 0,20	[illegible]
Galeries Lafayette	2100	[illegible]	- 1,42	[illegible]
GAN	148,10	[illegible]	- 0,74	[illegible]
Gascogne (B)	493	[illegible]	- 0,10	[illegible]
Gaumont #	490	[illegible]	—	[illegible]
Gaz et Eaux	2500	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
Geophysique	490	[illegible]	+ 0,67	[illegible]
G.F.C	532	[illegible]	+ 0,56	[illegible]
Groupe Andre S.A.	480	[illegible]	—	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	145,20	[illegible]	+ 2,89	[illegible]
GTM-Entrepose	306	[illegible]	+ 1,17	[illegible]
Guilbert	1026	[illegible]	+ 1,16	[illegible]
Guyenne Gascogne	1961	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
Havas	449,70	[illegible]	+ 0,02	[illegible]
Havas Advertising	693	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Imetal	812	[illegible]	+ 1,10	[illegible]
Immeubl.France	352	[illegible]	+ 0,02	[illegible]
Infogrames Enter.#	818	[illegible]	- 0,36	[illegible]
Ingenico	103,20	[illegible]	+ 0,58	[illegible]
Interbail	239	[illegible]	- 0,41	[illegible]
Intertechnique	1180	[illegible]	+ 0,84	[illegible]
Jean Lefebvre	311	[illegible]	- 0,32	[illegible]
Klepierre	810	[illegible]	- 0,37	[illegible]
Labinal	1274	[illegible]	+ 1,25	[illegible]
Lafarge	353,50	[illegible]	+ 1,49	[illegible]
Lagardere	171	[illegible]	+ 2,63	[illegible]
Lapeyre	342	[illegible]	—	[illegible]
Lebon	219	[illegible]	+ 2,19	[illegible]
Legrand	1000	[illegible]	+ 1,70	[illegible]
Legrand ADP	694	[illegible]	+ 1,15	[illegible]
Legris Indust.	273	[illegible]	- 0,36	[illegible]
Locindus	852	[illegible]	—	[illegible]
L'Oreal	1910	[illegible]	+ 0,10	[illegible]

Valeurs étrangères	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
Vaal Reefs #	448	446	- 0,44	[illegible]
Volkswagen A.G #	2743	2810	+ 2,44	[illegible]
Volvo (act.B) #	143,40	146,80	+ 2,37	[illegible]
Western Deep #	202	202	—	[illegible]
Yamanouchi #	117,90	119	+ 0,93	[illegible]
Zambia Copper	16,50	16,75	+ 1,51	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MARDI 4 MARS

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Finansd.8,6%92-02#	117,26	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	101,57	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	—	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	107,51	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,89	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	109,39	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	112,98	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	200	200
Commerzbank AG	150	150
Fiat Ord	18,15	[illegible]
Gevaert	406,90	406,90
Gold Fields South	145,30	145,30

Valeurs		Cours précéd.	Derniers cours
Matussiere Forest		69,90	69,90
Moncey Financiere		2750	2750
M.R.M. (Ly)		202	204,10
Navigation Mixte	◆	920	920
Part-Dieu(Fin)(Ly)	◆	132,10	132,10
Pechiney CIP		258	258
Pechiney Intl		110	113,50
Pollet		500	495
Sabeton (Ly)		760	750
Sanse (Ly)		816	816

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MARDI 4 MARS

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MARDI 4 MARS

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	◆	61	61
Belvedere		298,50	295
BVRP		173	174
Coil		210	213
Electronique D2		710	723
FDM Pharma n.		249,50	[illegible]
Genset		269	270
Guyanor action B	◆	30,90	30,90
High Co.		154,90	155
Infonie		172	172
Joliez-Regol		80,05	[illegible]
Mille Amis		107	107
Naturex		89,50	88
Olitec		1498	1493
Picogiga		274	260
Proxidis	◆	37	37
R21 Santé		334,50	[illegible]
Stelax		5,45	5,55

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MARDI 4 MARS

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin Cl.	◆	861	861
Crédit Gén.Ind.	◆	7,50	7,50
Générale Occidentale	◆	90	90
Mumm	◆	1300	1300
Sté lecteurs du Monde	◆	139,50	139,50

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

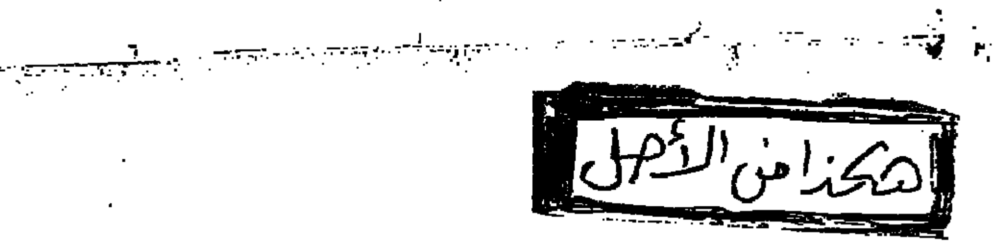
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

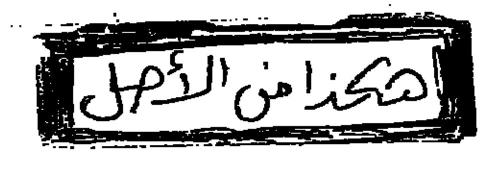
SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 3 mars

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Revenus Trimestr. D	5319,39	5266,72
Solstice D	2373,66	[illegible]
Thésora C	978,25	968,56
Thésora D	890,44	881,62
S.G. France opport. C	2009,84	1970,43
S.G. France opport. D	1918,65	[illegible]
Sogenfrance C	1751,84	[illegible]
Sogenfrance D	1601,27	[illegible]
Sogépargne D	310,71	[illegible]
Soginter C	2135,68	[illegible]
Fonds communs de placements		
Favor D	1484,26	1455,16
Sogelance D	1732,55	1715,40
Sogenfrance Tempo D	183,70	180,16

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.




هكذا من الأصل

DISPARITIONS

Albert Gazier

Du syndicalisme au ministère des affaires sociales

AU MOMENT *où médecins* et caisses de Sécurité sociale forgent laborieusement de nouvelles conventions médicales, l'un des précurseurs de ce type de relations disparaît. Mort lundi 3 mars à Vanves, dans les Hauts-de-Seine, Albert Gazier s'était battu, en 1956, comme ministre des affaires sociales de Guy Mollet, contre les résistances des syndicats médicaux aux tarifs négociés avec la Sécurité sociale. Syndicaliste, *socialiste*, Albert Gazier avait aussi illustré son passage au ministère des affaires sociales – 1956-1957 – par la généralisation de la troisième semaine de congés payés, la *réduction des* abattements de salaires selon les zones et la création d'un Fonds national vieillesse.

Fils d'enseignants, né le 16 mai 1908 à Valenciennes, Albert Gazier perd son père en 1916 et doit travailler pour payer ses études, qui le conduiront à la licence en droit. D'abord commis libraire, puis employé aux caisses d'assurances sociales, il devient, en 1935, secrétaire général de la chambre syndicale des employés CGT de la région parisienne. A ce titre, il anime les *grèves* dans les *grands* magasins parisiens au moment du Front populaire, à la suite desquelles il rejoint la grande famille des permanents syndicaux. En 1932, il *avait aussi pris sa carte* à la SFIO, à la section de Bois-Colombes.

Mobilisé sur sa demande en 1939, il participe, après la victoire *allemande*, à *l'organisation clandestine* de la CGT et anime le mouvement Libération-Nord.

Face à la politique répressive de Vichy, qui dissout les confédérations, *il rédige*, le 15 novembre 1940, avec huit autres cégétistes et trois dirigeants de la CFTC le *Manifeste des douze*, qui jette les bases d'un syndicalisme de résistance. Sur le point d'être arrêté par la Gestapo en 1942, il se réfugie dans le Jura, puis en Grande-Bretagne, avant de rejoindre Alger dans le même avion que Guy Mollet. *Membre de l'Assemblée* consultative, il y représente la CGT réunifiée d'octobre 1943 à juillet 1944.

A la Libération, Albert Gazier devient secrétaire de la CGT tout en contribuant *à la naissance de* la tendance Résistance ouvrière, qui se muera ensuite en Force ouvrière. Le 21 octobre 1945, il est élu à l'Assemblée constituante, et il sera député socialiste de la 5e circonscription de la Seine jusqu'en *novembre* 1958. *Il rapporte ainsi le* projet d'ordonnance instituant les comités d'entreprise.

« NON » À DE GAULLE

Après sa démission du bureau de la CGT, en janvier 1946, il est successivement sous-secrétaire d'Etat à l'économie nationale dans le cabinet Gouin en 1946, aux travaux *publics et aux transports* dans le cabinet Bidault, secrétaire d'Etat à la présidence du conseil dans le cabinet Blum, en 1947. En 1950-1951, il est ministre de l'information *dans les cabinets Pleven et* Queuille. En 1956-1957, il est ministre des affaires sociales de Guy Mollet puis de Maurice Bourgès-Maunoury.

Le syndicaliste n'est jamais très loin du ministre dans cette période où Albert Gazier, au nom d'une justice sociale qui est l'alpha et l'omega de son engagement politique, *tente d'impulser des réformes* sociales. Jusqu'à la fin de sa vie, il restera l'ami d'André Bergeron, ancien secrétaire général de FO.

Ephémère *ministre de l'information*, en mai 1958, dans le gouvernement de Pierre Pflimlin, Albert Gazier est l'un des quarante-neuf députés socialistes qui refusent l'investiture au général de Gaulle. *« Le général de Gaulle a de grands mérites*, affirme-t-il en 1960, *mais il cherche à sauver le capitalisme alors que notre but est de le supprimer. »* Membre du comité directeur de la SFIO de 1946 à 1969, il combat l'élection du président de la République au suffrage universel.

Albert Gazier *dirige* une tendance minoritaire opposée à Guy Mollet et caractérisée par son hostilité à la Ve République, mais attachée à l'unité du parti. A la fin de 1958, il refuse de suivre ceux qui partent fonder le Parti socialiste autonome. Partisan d'une rénovation de la SFIO, il soutient Gaston Defferre et sa « grande fédération » mais juge impossible de ne pas gouverner avec les communistes *« sous peine de se compromettre avec la droite »*. En décembre 1965, son différend avec Guy Mollet le conduit à quitter le bureau de la SFIO.

*En 1971, lors du congrès d'Epi*nay, il soutient François Mitterrand et entre au comité directeur – qu'il préside un temps – et au bureau exécutif du PS, où il restera *jusqu'en 1975. Il sera ainsi* l'un des artisans du programme du PS en 1972.

De 1973 à 1977, il est délégué général du comité des experts du PS. *En septembre 1981, il préside un* « conseil des sages » au côté du premier ministre, Pierre Mauroy. Il siège au Haut Conseil du secteur public, puis, de 1983 à 1988, au *Conseil supérieur* de la *magistrature*.

Cet européen convaincu, auquel Lionel Jospin et Laurent Fabius ont rendu hommage lundi, rêvait d'un *Parti socialiste au cœur « des grands mouvements qui transforment le monde »*.

Michel Noblecourt

Marc Beigbeder

Le protestant perpétuel

MARC BEIGBEDER a quitté cette vie, ou ne faudrait-il pas dire que cette vie l'a quitté, dimanche 2 mars, à l'hôpital *Saint-Michel* à Paris où l'on soignait l'ultime étape d'une longue et irrémédiable maladie. Il avait quatre-vingts ans, étant né à Salies-de-Béarn le 11 août 1916. Philosophe, *résistant*, protestant d'origine et dans toute son existence, *maître à penser d'une* immense foule d'élèves que cet impénitent professeur du secondaire (resté tel malgré une belle et profonde thèse tardive sur *La Contradiction et le nouvel entendement*) a ouverts à la réflexion par l'exemple, comme il fut exemplaire dans le Lyon de la Résistance avec le Père Chaillet de *Témoignage chrétien*, avec Stanislas Fumet, avec les amis d'*Esprit* que ces *Suppléments à la mémoire d'un âne* firent interdire par la censure de Vichy. A Lyon aussi, Beigbeder, au nom prédestiné puisqu'il signifie la *« belle vue »*, la vue juste, la vue exacte, publia, *après 1940*, la revue *Confluences*, revue de refus poétique et d'espoir inaltérable, qui fut continuée par René Tavernier, parti il y a quelques années déjà.

Petit, *maigre*, à la voix douce et rarement élevée, Beigbeder, au milieu de mille dangers et des pires perversions intellectuelles et morales de la collaboration vichyssoise, *apparaissait à ses amis et au*teurs comme un phare qui éclaire et comme un arbre auquel nous pouvions nous accrocher. Plus tard, menant une vie de professeur *engagé à Tunis, Beigbeder fut* l'adversaire aussi bien des colonialismes attardés que des compromissions fallacieuses. Pendant la guerre d'Algérie, il défendit l'objection *de conscience et signa* naturellement, à ses yeux, le manifeste des 121. Ses livres sur André Gide ou contre Jacques Monod, sa prudente adhésion à la possibilité de phénomènes surnaturels (*La Clarté des abîmes*), son formidable et modeste *Portrait de Dieu* (chez Morel, comme la plupart de ses livres) et, en 1980, sa chevauchée contre, déjà, *La Nouvelle Droite*, mais ce fut une chevauchée de la pensée...

Tant de livres exigent que cette faible voix si forte ne s'éteigne jamais dans nos mémoires et dans *celles de nos successeurs* à qui nous devons transmettre et cette voix et ses messages. Nous aurons toujours besoin, et encore davantage les heureux et malheureux contemporains de l'Internet, de l'exemple de celui qui voulait *« manquer le train pour pouvoir mieux voyager »* dans « *Le Sur-Vivre* », car Beigbeder toute sa vie s'est souvenu avec une rugueuse fidélité de l'enseignement de Jean Wahl, *dont il fut le disciple*. Ce corps frêle, hébergeant une âme presque trop véhémente, était pour tous ses amis, et cela jusque dans sa dernière maladie, une perpétuelle *exhortation* au courage. Dans *Le Monde*, en 1982, alors que l'Occident laissait à l'abandon la Pologne de Solidarnösc (rappelons-nous ce ministre des affaires *étrangères* qui, à la question *« Que fera la France ? »*, après le *« coup »* contre les syndicats libres polonais, répondit *« naturellement rien »*), Beigbeder, lui, proclame *« salaud celui qui ne fait pas la chaîne contre les chaînes »*, vigoureusement soutenu par Yves Florenne.

Mais surtout, en ce moment d'apparente séparation, rappelons-nous *La Bouteille à la mer*, revue *« non périodique, autotapée, autotimbrée, non distribuée sans abonnements, librement reproduisible »*, cet *« étonnant samizdat »* français, qu'un homme tout seul, avec sa tête, ses mains et ses sous, a fait paraître et circuler plein de génie, de fureur et de folie pendant de *nombreuses années. La moindre* des tâches pour ses amis survivants serait de rééditer cette œuvre gigantesque. Et de remercier Marise, sa compagne depuis Lyon, infatigable, et qui a tout fait et laissé faire avec Marc. S'il y a eu parmi nous un homme de Dieu, ce protestant doublement protestant, ami de tous les êtres, acariâtre, injuste et porteur d'un amour inépuisable, homme de Dieu et ami des humains, ce fut bien ce cher Marc Beigbeder qui ne nous quittera jamais.

Joseph Rovan

NOMINATIONS

PREMIER MINISTRE

Gérard Rameix, directeur de la caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), *a été nommé*, lundi 3 mars, directeur adjoint du cabinet du premier ministre, chargé des questions économiques, en remplacement de Jean de Courcel, *qui avait quitté* son poste à la mi-février (*Le Monde* du 12 février).

[Né le 28 janvier 1952 à Paris, Gérard Rameix est licencié en droit, diplômé d'études supérieures de droit public, d'études économiques générales et de l'Institut études politiques, ancien élève de l'ENA (1976-1978). Auditeur, puis conseiller référendaire à la Cour des comptes (1978-1982), Gérard Rameix passe à la direction du budget du ministère des finances avant de réintégrer la Cour des comptes en 1984. Conseiller technique au cabinet du premier ministre, Jacques Chirac, entre 1986 et 1988, il devient directeur des affaires industrielles (1989) avant de rejoindre la banque Hottinguer et de prendre la présidence de la société Finindex (1990). Directeur de la CNAMTS depuis septembre 1993, M. Rameix vient de négocier une nouvelle convention médicale avec les syndicats de médecins (*Le Monde* daté 2-3 mars)].

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Maria et Michel SAPRANIDES
ont la joie d'annoncer la naissance de

Alexandre,

le 1er mars 1997.

Décès

– Monique Bebon,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Claude BEBON,

survenu à Montpellier, le 1er mars 1997.

Les obsèques auront lieu, mercredi 5 mars, au Centre œcuménique de Jacou (Hérault).

L'inhumation aura lieu à Vallouise (Hautes-Alpes).

– Mme Evelyne Boccara,
M. Paul Boccara,
Mlle Nicole Boccara,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. et Mme André Boccara,
son frère et sa belle-sœur,
Les familles Boccara, Memmi, Bismuth, Cohen,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Victor BOCCARA,
ancien huissier de justice
en Tunisie,

survenu, le 28 février 1997, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Il a rejoint son épouse,

Julie BOCCARA,
née MEMMI,

dont les enfants rappellent le souvenir.

Les obsèques auront lieu au cimetière communal d'Ivry-sur-Seine, 13, rue Gaston-Monmousseau, le mercredi 5 mars, à 11 h 30.

25, rue Rennequin,
75017 Paris.

– *Mme Maria Luisa Nitti,*
Mme Patrizia Nitti,
M. et Mme Alain Rothstein,
M. Claude Rothstein,
ses enfants, ses petits-enfants
et arrière-petit-fils,
Tous les parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Giuliana CIANCA,
veuve ROTHSTEIN,

survenu le 2 mars 1997, à Neuilly.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité.

11, avenue de Lamballe,
75016 Paris.

– Hélène Broche, née Jette,
son épouse,

Françoise et André Dubost,
André et Danièle Broche,
Henri et Catherine Broche,
Dominique et Katherine Broche,
Jacques et Elisabeth Broche,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont le chagrin de faire part du rappel à Dieu, le 28 février 1997, dans sa quatre-vingt-onzième année, de

Georges BROCHE,
croix de guerre 1939-1945,
chevalier de la Légion d'honneur.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 5 mars, à 11 heures, en l'église Saint-Sulpice, Paris-6e.

10, rue de Mézières,
75006 Paris.

– Berta Bronsztejn,
son épouse,
Elyette et Marc Bronsztejn,
Leslie et David,
ses enfants et petits-enfants,
Hélène et Elie Haddad
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Szyja BRONSZTEJN,

survenu, le 1er mars 1997, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 4 mars, à 17 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

75, rue Compans,
75019 Paris.
2, place de la Porte-d'Auteuil,
75016 Paris.

– Pierre-Louis,
Anne-Marie,
Marie-Renée,
Jean-Paul Eche
et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père,

René ECHE,

survenu le 1er mars 1997, à son domicile de Cahors, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Barthélemy, à Cahors, le mardi 4 mars, à 16 heures.

– Passin (Ain).
Paris-11e, 149, rue Oberkampf.

Georges et Michèle Egg,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Camille EGG,

survenu à Passin, le 1er mars 1997.

Les funérailles auront lieu le jeudi 6 mars, à 14 h 30, au cimetière de Passin.

– M. et Mme Emmanuel de Bailliencourt dit Courcol,
M. et Mme Jean-Lesueur,
ses enfants,
Ses dix petits-enfants et onze arrière-petits-enfants,
Mme Claude Dalidet
et ses enfants,
Mme Luciano Curi-Spada,
ses nièces et neveu,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme René
DALCHÉ de DESPLANELS,
née Isabelle DELAITRE,

le 1er mars 1997, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 5 mars, à 11 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, Paris-16e.

26, rue Erlanger,
75016 Paris.
11, allée des Mimosas,
06600 Antibes.

– Chantal et Michel Becasse,
sa fille et son gendre,
Sylvie Brieux,
sa petite-fille,
Jérôme Becasse,
son petit-fils,
Romaric et Ophélie,
ses arrière-petits-enfants,
Neveux, cousins et amis,

ont la tristesse de faire part du décès, survenu *le 2 mars 1997*, de

M. Albert GAZIER,
ancien député et ancien ministre.

Ils associent à son souvenir celui de sa première épouse,

Marie-Louise GAZIER,

décédée en 1978.
(Lire ci-dessus).

– Mme Jacques Laffoucrière,
son épouse,
Xavier Laffoucrière,
Yves et Catherine Laffoucrière
et leurs enfants,
Chantal et François Pele
et leur fille Marion,
Martine et Patrice Robichon
et leurs fils,
Cécile et Vincent Aulagnon
et leurs filles,
Ses enfants et petits-enfants,
Les familles Laffoucrière, Le Neveu, Dom, Feyfant,

ont la douleur de faire part du décès subit de

Me Jacques LAFFOUCRIERE,
notaire honoraire,

le 2 mars 1997, dans sa soixante-dix-septième année, à *Cérilly (Allier)*.

Les obsèques religieuses auront lieu en l'église de Cérilly (Allier), le mercredi 5 mars, à 15 h 30.

– Mme François Grimm,
née Gabrielle Ducas,
son épouse,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. François GRIMM,
architecte honoraire,
groupe Printemps et Prisunic,

survenu en son domicile, le 28 février 1997, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Un office religieux sera célébré le vendredi 7 mars, à 15 heures, en l'église *Saint-Pierre de Montmartre*, place du Tertre, Paris-18e, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de *Montmartre dans le caveau de famille.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Les plus grandes souffrances viennent des plus grandes joies. »

« Le Seigneur donne le Seigneur reprend. »

« Béni soit le nom du Seigneur. »

53, rue Caulaincourt,
75018 Paris.

– Dora Krejtman,
son épouse,
Charles et Jacqueline Natacha Krejtman,
Michel et Renée Claire Mancret,
ses enfants,
Valérie et Grégory Taylor,
Nicolas Mancret
et Béatrice Moreno,
ses petits-enfants,
Les familles Dimston, Berko, Mancret, Bresin,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Stanislas KREJTMAN,
officier de l'ordre national
du Mérite,

à Grenoble, le dimanche 2 mars 1997.

L'enterrement aura lieu au cimetière des Sablons, ce mardi 4 mars, à 13 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Georges Neyret,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Aimée NEYRET,
née RENAUD,

dans sa soixante-douzième année.

Elle a voulu donner son corps à la médecine.

9, rue Bronzac,
94240 L'Hay-les-Roses.

– Mme Monique Legrand,
née Pettelat,
son épouse,
Les familles Legrand, Macher, de La Tour,
Ses enfants et petits-enfants,
Mme Loudes,
sa sœur,
ainsi que *ses* enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre Louis LEGRAND,

survenu le samedi 1er mars 1997, à l'âge de *soixante-quinze ans.*

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Jean-Baptiste, à Neuilly-sur-Seine, 158, avenue Charles-de-Gaulle, le jeudi 6 mars, à 11 heures, suivie de l'inhumation au cimetière ancien de Neuilly.

30-32, rue Cortambert,
75116 Paris.

– Carolle Thibaut-Pomerantz,
Et les nombreux amis de sa mère,
ont la douleur de faire part du décès de

Yvonne
THIBAUT-POMERANTZ,

rappelée à Dieu, le 28 février 1997.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'*église* Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1er, le jeudi 6 mars, à *10* heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise.

Ni fleurs ni couronnes.

Dons à l'Institut du cœur (libellés à A.D.I.C.A.R.E., envoyés à C. Thibaut-Pomerantz, 4, rue de Montévidéo, 75116 Paris).

– *Louis* Tranié,
son père,
Jérôme, Alice et Céline Tranié,
ses enfants,
Annick Souyet,
sa compagne,
Les familles Tranié, Bussac, Divisia, Detrois, Gilles Lagrange,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Bernard TRANIÉ,

survenu le 1er mars 1997, dans sa cinquante-quatrième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 5 mars, à 9 heures, en l'église Saint-*Michel* des Batignolles, *12 bis*, rue Saint-Jean, à Paris-17e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Sa famille
annonce le décès de

Mme Laura ZIGROSSER,
née CANADÉ,

survenu à Paris, le 13 février 1997.

Les obsèques ont été célébrées dans la *plus stricte intimité.*

Anniversaires de décès

– *Le 5 mars 1947*, la mort venait délivrer ma grand-mère

Sarah LEMICH.

Depuis qu'elle savait que son mari ne reviendrait pas d'Auschwitz, sa vie n'était plus qu'une agonie.

Eliane Steiner.

– Le 4 mars 1995,

Guillaume de ROUYN

nous quittait.

Ceux qui l'aiment se souviennent.

– Il y a un an, le 5 mars 1996,

François Xavier

nous quittait.

Il nous manque, nous pensons à lui.

Sabine Jaujard,
Pascal Balland,
Sa famille et ses amis.

Colloques

– *Samedi 8 mars 1997* : **« La légitime défense »**, université Paris-I-Sorbonne, *amphi Richelieu*, 17, rue de la Sorbonne, Paris-5e. Entrée libre. Présidé par D. Soulez-Larivière, P.-H. Tavaillot, B. Bouloc, H.-R. Garaud, M. Normand, J.-M. Varaut.

Rens. : 01-42-67-25-32.

Communications diverses

– **Maison de l'hébreu.** *Stages express* (moderne/rabbinique) du professeur Benaudis, 01-47-97-30-22 - 06-60-43-45-78.

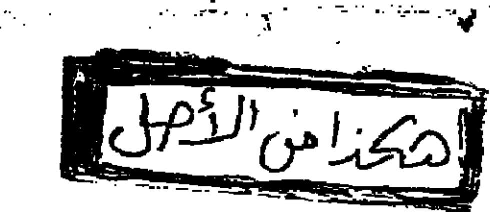
TU AIMERAS
L'ÉTRANGER COMME
TOI-MÊME

Tel sera le thème de la

SOIRÉE DE PRIÈRE
ET DE MÉDITATION

qui réunira, chrétiens,
juifs et musulmans,
le 13 mars 1997, à 20 h 30,
en la synagogue du
Mouvement juif libéral
de France,
11, rue Gaston-de-Caillavet,
75015 PARIS
Entrée libre.

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 6 mars 1997, à 20 h 30 : **« Daniel Mayer, parcours exemplaire »**, **par R. Verdier**, *président d'honneur de la* LDH et président de la Société des amis de Léon-Blum.



LIGUE DES CHAMPIONS En match aller de quart de finale de la *Ligue des champions*, Auxerre affrontera le Borussia Dortmund, mercredi 5 mars. *En forme modeste, les* champions de France se rendront en Allemagne sans leur attaquant Steve *Marlet, blessé.* ● LE BORUSSIA DORTMUND, longtemps resté *un club à vocation régionale*, est devenu *un grand d'Europe depuis le* début des années 90. L'explosion *des droits télévisés et une politique* commerciale efficace lui ont permis de développer ses ressources. ● LE CLUB LE PLUS POPULAIRE de la Ruhr a ainsi pu rapatrier bon nombre de *grands joueurs allemands exilés en* Italie, dont le « Ballon d'or » Matthias Sammer qui, blessé au mollet, sera absent. ● INSTANCE SUPRÊME, l'International Board, réuni samedi 1er mars à Belfast, n'a pas autorisé la vidéo pour assister le « travail » des juges du terrain.

Affaibli, Auxerre retrouve quatre ans après Dortmund, renforcé

Favori du quart de finale aller de la Ligue des champions qui les oppose, le Borussia, déjà rival du club bourguignon en 1993 dans la Coupe de l'UEFA, s'est enrichi. Sa nouvelle envergure lui a notamment permis de faire revenir des joueurs exilés en Italie

« ILS SONT MEILLEURS que nous. » Si Guy Roux le dit... Le Borussia Dortmund est donc le favori du quart de finale de la Ligue des champions qui l'opposera à Auxerre. Les Bourguignons se rendront en Allemagne, mercredi 5 mars, pour le match aller, *sans grand es*poir. Comme


FOOTBALL

*ils le firent à Glasgow puis à Ams*terdam cet automne. Et si, face aux *Rangers ou face à l'Ajax*, la chance a bien voulu sourire, cette *fois, il convient de ne pas se bercer* d'illusions : on ne rentrera pas *dans ses frais*.

Le Borussia Dortmund ne se laissera pas prendre au piège. En avril 1993, la formation de la Ruhr a appris ce qu'il pouvait en coûter de sous-estimer cette équipe de patelin. En demi-finale de la Coupe UEFA, les Allemands avaient remporté le match aller 2-0. Mais, lors de la seconde manche, ils s'étaient fait malmener au stade Abbé-Deschamps par les joueurs locaux. Après avoir remonté leur handicap, les Auxerrois manquèrent de peu le K.-O., puis s'inclinèrent lors de la séance des tirs au but.

Quatre ans plus tard, Auxerre redécouvre un grand d'Europe. Le Borussia Dortmund n'a en effet cessé de se renforcer. En 1995, puis en 1996, il a hissé ses couleurs jaune et noir tout en haut du championnat d'Allemagne. Deux titres consécutifs, les deux pre*miers de son histoire* (si l'on s'en tient à la Bundesliga, compétition *créée en 1963*), acquis devant le prestigieux Bayern Munich.

DICTATURE BICÉPHALE

Cette saison, le duel est encore intense, outre-Rhin. Lors d'une récente réunion des clubs allemands, deux voix seulement ont approuvé l'élargissement de la Ligue des champions à deux *équipes du pays* : celle du Bayern et celle du Borussia. Les deux formations étaient les seules à y trouver quelque intérêt. Voilà qui démontre mieux qu'un long discours l'abdication du reste de la Bundesliga devant cette dictature bicéphale, que les bénéfices colossaux procurés par la principale compétition européenne vont encore renforcer.

Depuis 1993, le Borussia Dortmund a investi pas loin de 200 millions de francs dans le recrutement. Le club a fait œuvre nationale en rapatriant les vedettes allemandes qui s'étaient expatriées en Italie après leur victoire en Coupe du monde, en 1990 : Matthias Sammer, Jürgen Kohler, Stefan Reuter, Andreas Möller et Karlheinz Riedle.

Le club a également ramené de ses investigations transalpines le Portugais Paulo Sousa et le Brésilien Julio Cesar. Quelques autres achats judicieux – l'international de Schalke 04 Steffen Freund, le Suisse Stéphane Chapuisat, l'Ecossais Paul Lambert – ont permis de constituer un effectif richissime. La moitié de la sélection allemande, vainqueur de l'Euro 1996, était issue de ses rangs. L'entraîneur Ottmar Hitzfeld ne peut se plaindre que des blessures qui déciment régulièrement son équipe (Sammer, Julio Cesar et Freund seront ainsi absents mercredi). Encore le banc des remplaçants fournit-il largement de quoi les compenser.

Le Borussia est de renommée récente. Il jouit pourtant d'une longue histoire. Il y a beau temps que la Ruhr se drogue au BvB 09, qui se décline : Ballspielverein, littéralement « union du jeu de balle », Borussia, « prusse » en latin, et 1909 la date de la création du club. Le club fait partie du patrimoine local tout autant que les cheminées d'usine qui jouxtent le Westafalenstadion.

LA PIÉTÉ DU PUBLIC

Le football a aidé le bassin industriel à échapper par tranche de 90 minutes aux vicissitudes économiques liées au déclin des mines et de la sidérurgie. Il y a gagné une *incommensurable popularité*, confinant à de la piété. Dortmund *peut se targuer de posséder le pu*blic le plus enthousiaste d'Allemagne. *L'équipe joue devant* 55 000 supporteurs et porte les espérances et *la revanche des* 6 millions d'habitants de la région.

Le Borussia Dortmund est longtemps resté un club régional dont la notoriété était bornée par les terrils. Sa victoire en Coupe des coupes, en 1966, n'avait en rien réveillé l'intérêt de l'Europe. Mais, dans le courant des années 90, le président Gerd Niebaum a fait fructifier l'engouement populaire. Il constate que son équipe est suivie par un vaste auditoire, il en profite pour renégocier les droits télévisés et peut espérer encore accroître prochainement ses revenus dans ce secteur. Il a décuplé le marchandisage, proposant tout et rien, des maillots du club jusqu'aux plus inutiles babioles. Ajoutez un commanditaire de choix, la compagnie d'assurances Die Continentale, et vous obtenez un des clubs les plus riches d'Europe (350 millions de francs de budget), solidement armé pour la bataille des transferts.

Quand Matthias Sammer, le dernier « Ballon d'or » de *France Football*, dit : *« Je gagne bien ma vie »*, et fait savoir à son homme *d'affaires qu'il est inutile de l'in*former des propositions d'autres *clubs, on jauge là la force finan*cière de Dortmund. Le salaire annuel d'Andreas Möller, l'autre grande vedette, est estimé à 13 millions de francs. Ce précieux aréopage de joueurs frôle pour l'essentiel la trentaine, l'âge de la maturité dans leur sport. Ce n'était sans doute pas pour Auxerre le meilleur moment de le défier. Guy Roux le dit. Mais le pense-t-il ?

Benoît Hopquin

Rejet de l'assistance vidéo pour les arbitres

L'International Board, l'organisme qui établit les règles du football, *a refusé à l'unanimité, samedi 1er mars, à Belfast, de faire assis*ter les arbitres par des ralentis télévisés, même à titre expérimental, *sur les décisions importantes. Il a aussi rejeté l'idée d'un* deuxième arbitre. En revanche, à partir du 1er juillet 1997, le Board a décidé d'interdire au gardien de but de se saisir du ballon directement après une remise en touche, sous peine d'un coup franc indirect. En outre, les fédérations seront averties que les gardiens n'auront droit qu'à cinq ou six secondes quand ils recevront le ballon, pour le dégager. Pour sa part, la Fédération internationale (FIFA) a décidé de faire appliquer strictement la règle des quatre pas dont disposent au maximum les gardiens avant de remettre le ballon en jeu. *« Des vidéos de matches français et espagnols ont montré que des gardiens contrôlent le ballon pendant 12 à 20 secondes en moyenne, ralentissant ainsi le jeu »*, a déclaré Sepp Blatter, secrétaire général de la FIFA.

La Norvège, dans le fond, et le Japon, dans les sauts, rivalisent d'ambition pour les épreuves de ski nordique des Jeux olympiques de 1998

TRONDHEIM
de notre envoyée spéciale

En gagnant les cinq courses auxquelles elle a participé durant les championnats du monde de ski nordique disputés à Trondheim (Norvège), un grand chelem jusqu'alors inédit, la Russe Elena Välbe a éclipsé la performance d'ensemble des fondeurs norvégiens qui ont raflé près de la moitié des médailles mise en jeu dans les cinq épreuves de fond masculines (sept sur quinze).

En clair, même s'ils ont été devancés sur 30 km libre par le Russe Alexeï Prokurorov et sur 50 km classique par le Finlandais Mika Myllyla, les Norvégiens Dählie (cinq médailles :trois d'or, une d'argent et une de bronze), Alsgaard (deux médailles : une d'or et une de bronze) et Jevne (une médaille d'argent) sont apparus déterminés à fondre sur Nagano comme ils l'avaient fait sur Lillehammer en 1994.

« Depuis 1989, nous avons consacré beaucoup d'argent et d'énergie à la recherche en matière de forme physique, de préparation en altitude et de glisse, dit Erik Röste, leur entraîneur en chef. *Le but était de bien réussir les Jeux olympiques de Lillehammer mais nous continuons à récolter les fruits de ces années d'entraînement et de labeur et notre équipe arrive à maturité »*.

Sans pour autant s'essouffler comme, par exemple, la vieillissante équipe italienne qui, sans la *médaille de bronze arrachée à la* Russie lors du relais 4x10 km messieurs et quelques accessits au 30 km libre hommes, se repose maintenant essentiellement sur l'énergique Stefania Belmondo dans une course aux médailles d'argent : elle a terminé derrière Välbe *dans quatre épreuves* (15 km libre, 5 km classique, 10 km poursuite et 30 km classique).

> En réalisant un grand chelem jusqu'alors inédit, la Russe Elena Välbe a éclipsé la performance des Norvégiens

Contrairement à ceux de la plupart des spécialistes qui se considèrent souvent en phase d'apprentissage jusqu'à l'âge de 25 ans, les skieurs de fond norvégiens atteignent très tôt « l'âge de raison ». Björn Dählie est âgé de 29 ans. Mais le quintuple champion olympique avait déjà remporté trois de *ces prestigieux titres* en 1992 à Albertville, à seulement 23 ans. L'autre « locomotive », Thomas Alsgaard avait été sacré champion olympique *du 30 km libre à 22 ans*.

L'avantage constitué pour les *fondeurs norvégiens* par le relief et le climat de leur pays est évident. *Les premiers contacts avec le ski de* fond ont lieu dès la petite enfance, *créant un inépuisable réservoir na*turel d'apprentis champions. Les *performances des skieurs alpins ne* suffisent pas à détourner les jeunes Norvégiens du ski nordique. *« Notre Coupe nationale juniors qui oppose les jeunes de 16 à 19 ans pour cinq ou six courses par an, brasse toujours au moins 1 000 coureurs »*, dit Erik Röste.

Contrairement à la France, qui compte ses talents sur les doigts d'une main, l'encadrement fédéral norvégien ne se soucie pas de choyer ses recrues. *« Entre notre équipe nationale juniors, l'équipe réserve et l'équipe nationale seniors*, dit Erik Röste, *nous avons toujours sous le coude une quarantaine de skieurs de très haut niveau »*.

La moindre baisse de résultats qui peut mettre en péril les chances de carrière internationale créé une sérieuse émulation. La majorité des membres de l'équipe nationale norvégienne n'a même pas eu à fréquenter des structures pourtant existantes, de type sports-études, pour cultiver un esprit élitiste. Ils restent attachés à des clubs locaux dynamiques dont les plus importants, souvent situés aux environs des grandes villes, comptent chacun plus d'un millier de licenciés. Hors saison, les meilleurs rejoignent des stages de préparation encadrés par la Fédération norvégienne deux semaines par mois.

La concurrence est rude, mais le *ski de fond norvégien a les moyens* de ses ambitions. Il dispose d'un budget annuel de 9 millions de couronnes (environ 8 millions de *francs) quand l'ensemble des disci*plines nordiques en France ne peut *compter que sur 4,8 millions de* francs (contre 16 millions au ski al*pin). La différence se fait nette*ment sentir sur le terrain, notamment au niveau des effectifs techniques. *« Pour les tests de neige et de fartage, l'équipe nationale norvégienne dispose de 7 personnes*, dit Marc Fischer, l'entraîneur des Françaises. *Nous, nous sommes trois »*.

A quelques exceptions près, on peut déjà parier sur une domination des Norvégiens des épreuves de ski de fond à Nagano. Mais, s'ils avaient aussi brillé, pour « leurs » Jeux olympiques de Lillehammer, ils risquent d'être très sérieusement chahutés en saut à ski et combiné nordique. Les Japonais perpétuent fièrement la réputation de remarquables sauteurs qu'avaient acquis leurs aînés en remportant toutes les médailles sur petit tremplin aux Jeux olympiques de Sapporo en 1972.

« L'arrivée de la technique de saut en V a renforcé la tradition du saut chez nous, explique un chroniqueur japonais, *car elle sied bien aux petits gabarits et à l'esprit kamikaze »*. On voit, il est vrai, souvent les sauteurs comme les spécialistes japonais du combiné nordique – qui allie saut et ski de fond – prendre le maximum de risques à chaque tentative. Et gagner : comme Masahiko Harada et Kenji Ogiwara. *« Ils ne se redressent qu'au tout dernier moment. Comme s'ils ne ressentaient aucune crainte de voir le sol se rapprocher »*. Une apparente inconscience qui leur permet déjà de distancer les Finlandais, Autrichiens et Allemands et qui promet *encore bien des surprises d'ici l'an*née prochaine.

Patricia Jolly

Les Français n'ont pas déçu

La France n'a obtenu qu'une *seule médaille aux championnats du* monde de ski nordique de Trondheim (Norvège) : le bronze du *combiné nordique gagné par Fabrice Guy. Mais, un mois avant la dé*termination des quotas d'athlètes qui partiront aux Jeux olympiques de Nagano, l'équipe a démontré sa capacité à affronter un grand événement.

Le fondeur Vincent Vittoz, 22 ans, a confirmé sa régularité au meilleur niveau dans les deux styles et sur toutes les distances. Malgré des problèmes de réglage inhérent à un stage de préparation en altitude, l'équipe féminine emmenée par Sophie Villeneuve, repart d'autant plus motivée qu'elle est consciente d'avoir laisser passer une chance de médaille au relais 4x5 km. La rigueur du sauteur Nicolas Dessum, qui a frôlé le podium sur petit comme sur grand tremplin, ne devrait plus tarder à payer.

Enfin, Fabrice Guy semble de retour au sommet. Son exemple et celui de l'équipe juniors de combiné nordique, sacrée championne du monde, devraient inspirer Sylvain Guillaume – médaillé d'argent aux Jeux olympiques d'Albertville et troisième des championnats du monde 1995 – qui a joué de malchance avec les conditions atmosphériques pendant l'épreuve de saut.

Les podiums

● ***30 km classique dames***
La Russe Elena Välbe, 28 ans, *1,64 m pour 58 kg, a ajouté, samedi* 1er mars, le titre du 30 km classique *à ses 4 précédentes médailles d'or* (15 km libre, 5 km classique, 10 km *poursuite et relais 4 × 5 km.* Elle a devancé l'Italienne Stefania Belmondo *de 28 s 3 et la* Norvégienne Marit Mikkelsplass de 1 min 50 s 8. Elena Välbe totalise 41 victoires individuelles en Coupe du monde.

● **Saut au grand tremplin**
Médaillé d'argent par équipe aux Jeux de Lillehammer, le Japonais Masahiko Harada, 28 ans, a remporté, samedi 1er mars, le concours de saut sur grand tremplin (K 120). Grâce à deux sauts *de 124 m et 128 m*, il a pris le meilleur sur l'Allemand Dieter *Thoma (121,5 m et 124 m)* et le Suisse Sylvain Freiholz (117,5 m et 123,5 m). Chez les Français, *Nicolas* Dessum s'est classé 5e (117,5 m et 122,5 m), Didier Mollard 21e, Jérôme Gay 29e et Lucas Chevalier 30e.

● **50 km classique messieurs**
Médaillé d'argent aux Jeux de Lillehammer sur 50 km classique, le Finlandais Mika Myllyla, 27 ans, a gagné le titre mondial de cette distance dimanche 2 mars, sous une pluie battante, en 2 h 16 min 37 s 5. Il a devancé les Norvégiens Erling Jevne (à 52 s 9) et Björn Dählie (à 1 min 58 s 5). Aucun Français n'était engagé dans la course.

Dans « L'Humanité », Yannick Noah prend la parole contre la loi Debré

DANS UN ENTRETIEN accordé à *L'Humanité*, mardi 4 mars, Yannick Noah, capitaine des équipes de France masculine et féminine de tennis, a déclaré regretter être allé à l'Elysée lors *de la réception par* Jacques Chirac des joueurs français après leur triomphe en Coupe Davis en décembre dernier : *« Je n'ai pas envie que notre victoire ou notre énergie soit récupérée par qui que ce soit*, estime-t-il. *C'est vraiment un accident que j'y sois allé. Ce n'était pas prévu du tout. Je regrette, je regrette... »*

Yannick Noah était interrogé à Tokyo à l'occasion de la victoire de la France sur le Japon dans le premier tour de la Fed Cup. Le fils de Zacharie Noah, footballeur camerounais qui fut professionnel à Sedan, et de Claire, aujourd'hui présidente de l'Association des enfants de la terre, estime que la loi Debré *« ne peut qu'engendrer des dérapages malheureux. Des clandestins, il y en aura toujours et certainement de plus en plus, étant donné la misère qui croît dans le monde. Alors ce sont ceux qui ne le sont pas qui vont payer. Qui vont payer pourquoi ? Qui vont payer pour quoi ? »*.

Selon lui, la vraie question en France n'est pas liée à l'immigration mais aux *« pauvres qui crèvent la dalle et crèvent dehors »*. *« C'est le plus gros problème, et ce doit être la priorité de notre gouvernement. »*

L'ancien vainqueur des Internationaux de tennis de Roland-Garros (en 1983) explique encore : *« Il y a eu des moments où j'étais fier d'être français. Maintenant, parfois, c'est vachement limite. Je ne suis pas très fier quand on m'interroge sur l'avancée du Front national. Je n'en suis pas très fier et je me sens – en plus, et bien sûr – responsable. Il ne s'agit pas de jeter la faute à untel ou untel. A un moment, il faut savoir prendre ses responsabilités »*, avant de conclure sur *« l'impression que la France fonce droit dans le mur »*.

Yannick Noah n'est pas le premier à prendre la parole. Une trentaine de sportifs se sont élevés contre la loi Debré, le 25 février : *« Le sport français a toujours accueilli des athlètes issus d'autres pays et qui ont choisi le nôtre. Il doit beaucoup de ses performances aux enfants de toutes les immigrations qui ont fait la France, dans les quartiers comme aux Jeux olympiques »*, annoncent Daniel Herrero, manager du club de rugby du PUC, ou les boxeurs Jean-Baptiste Mendy ou Nordine Mouchi. *« Demain, si nous laissons faire, le sport, comme l'ensemble du pays, se fermera à ceux qui, de tout temps, ont fait sa richesse »*, poursuit l'appel.

Jusque-là, le monde sportif était resté timide à propos du projet de loi Debré. Une timidité un peu forcée : en matière de politique et d'idéologie, les fédérations, et encore moins les sponsors, ne goûtent pas forcément que leurs « représentants » prennent la parole ou élèvent la voix.

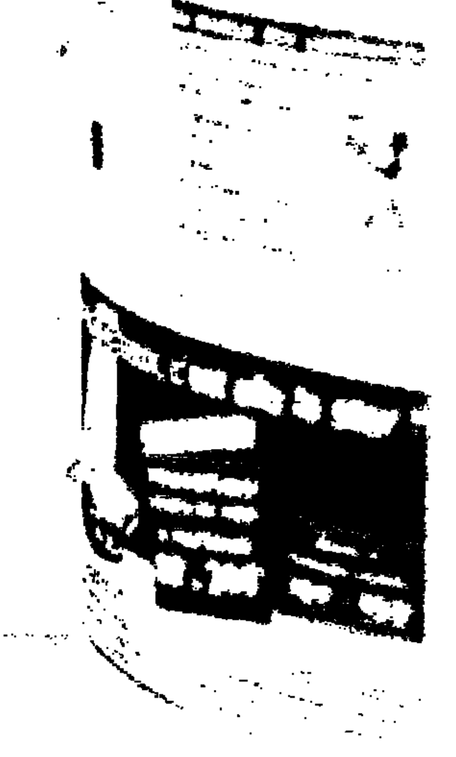
DÉPÊCHES

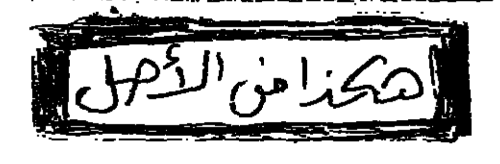
■ **ATHLÉTISME : Jean Galfione, champion olympique à Atlanta du saut à la perche**, a renoncé à participer aux championnats du monde en salle qui se disputent à Paris du 7 au 9 mars. Galfione qui a été battu lors des championnats de France en salle par Alain Andji le 23 février à Bordeaux souffre de problèmes vertébraux qui l'ont contraint à abandonner *vendredi 28 février lors de la réunion de* Sindelfingen (Allemagne).

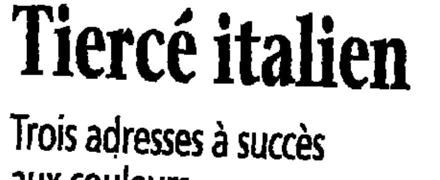
■ **AUTOMOBILISME : l'Ecossais Colin McRae a remporté le Safari Rally**, *couru au Kenya du samedi 1er au lundi 3 mars*. Le pilote de l'écurie Subaru prend la tête du championnat du monde des rallyes.

■ **RUGBY : la Fédération française de rugby (FFR)** réfléchit à un nouveau resserrement de l'élite à partir de la saison 1998-99. Le championnat passerait de vingt clubs à seize. *« Un nombre qui me paraît répondre aux objectifs que nous nous sommes fixés tant dans l'équilibre géographique d'un sport à vocation nationale que dans les structures de gestion interne »*, a indiqué à l'AFP le président Bernard Lapasset.

■ **ATHLÉTISME : la Russe Nadejda Ilyina**, *qui avait remporté di*manche 2 mars, le marathon de Los Angeles, a été disqualifiée. Elle avait fait halte dans une station-service afin de *satisfaire un besoin naturel* et avait coupé au plus court pour rejoindre la course, grignotant 25 mètres sur le parcours.







Tiercé italien

Trois adresses à succès aux couleurs de la Péninsule


DESSINS DESCLOZEAUX

QUE L'ON SE FASSE livrer une pizza un soir de bourdon ou que l'on débarque chez le Transalpin du coin sur un violent coup de faim, le réconfort est garanti. Les fourneaux italiens nous réchauffent et nous délassent. Comme des François d'Assise, les *cuistots* de la Péninsule offrent leurs tables aux picoreurs ou dévoreurs fidèles que nous sommes, amateurs assermentés de plats qui nous ont toujours réjouis.

Cette cuisine est comme un exutoire solaire, et davantage. Elle pourrait bien expliquer le fond de grande mauvaise conscience qui est le nôtre d'avoir bradé les terroirs pour raisons d'Etat, l'unité nationale ne pouvant trouver de salut que dans le *marmitonnant* chaudron jacobin. L'Italie, pour les raisons historiques que l'on sait, aura moins de mal à rester plus folklorique dans l'exploitation de son patrimoine régional.

C'est sans doute là qu'il faut chercher le succès de Paolo Petrini, un Toscan, qui, depuis plusieurs années, fait régner l'authentique dans les restaurants ayant porté son nom à Paris. Elevé sous les canonnades des fumets de la rude gastronomie des femmes de sa famille, cet amateur deviendra éclairé dès le jour où il va décider de reproduire à l'identique quelques-uns des plats qui avaient nourri son enfance. C'était hardi, dans une ville où ses confrères et compatriotes avaient déjà largement amadoué le propos pour séduire plus rapidement un public chaleureux et légitimement ignorant.

Ses plats étaient délicats, estampillés d'origine et chers. Il y avait preneurs : toute une colonie de vieux amoureux de l'Italie, de cette race de vadrouilleurs qui s'attachent à l'essentiel et gardent en mémoire aussi bien les leçons de perspective d'Uccello que le savoureux des blancs de chapon en salade, recette chérie des chefs de Mantoue. Il a quitté le quartier de l'Opéra, il y a déjà plusieurs mois, pour venir s'installer dans le 17e arrondissement et mettre un peu de baume à sa carte ; deux menus désormais sont disponibles, qui rendent la fréquentation du sympathique Paolo financièrement moins oppressante.

On ne s'inquiétera pas du décor – c'est celui de l'ancien restaurant repris aujourd'hui par l'homme de Pise –, mais seulement de la taille des langoustines, présentées à l'affiche sous le titre de *scampi alla buzzera*. Véritablement étonnantes, *majuscules*. Tout est dans la cuisson de ces royales créatures, traditionnellement pêchées en haute Adriatique, ici sautées au vin blanc et rustiquement accompagnées de tomates concassées et de persil. C'est l'école Petrini : pas de forfanterie, pas de minauderies ; et que Dieu reconnaisse les siens ! Ainsi de l'osso buco, de la fricassée d'agneau, des tagliatelles au ragoût de veau, des gnocchi aux truffes noires et sûrement du rôti de pigeonneau au vin barbaresco. *Traduttore, traditore*, dit-on, là-bas, traducteur, traître... *Pas lui.*

Mais puisque l'Italie de Lutèce, généreuse autant que roublarde, peut se décliner sous de multiples formes, nous voici, rue Grégoire-de-Tours, à la Casa Bini, endroit confidentiel et parfumé de Rive gauche comme l'aiment les gourmets qui n'apprécient pas le mélange des serviettes et des torchons, *« restons torchons »*, disait Cocteau. Depuis une petite dizaine d'années, l'endroit roule sa bosse avec succès, donnant toujours aux chroniqueurs fameusement gastronomes des motifs de se plaindre de la fraîcheur de l'accueil et d'une clientèle qui ne leur revient radicalement pas.

Il n'est pas si terrible ni si détestable que ça, ce public. Epaté seulement d'avoir su protéger aussi finement un court morceau de Botte, qu'il lustre avec fidélité en demandant aux nouveaux arrivants de *prendre soin de ne pas en érafler le* cuir ni d'en écorner à trop haute voix la cuisine qu'il aime. Rien à craindre de tel avec ce jambon de Toscane – il y en a un peu marre du parme et du bienheureux san daniele –, jambon paysan tranché à l'aristocrate, mais très vivant, très fleuri : il faudra revenir à la bonne saison, quand on l'agrémente de figues ou d'un peu de melon.

CARPACCIOS TRÈS PENSÉS

Suite. Salade de roquette et parmesan, *un classique, indispensable* et toujours pesant sur l'addition, embrayant sur un carpaccio. Nous sommes justement ici dans la maison du carpaccio ; *tutto carpaccio*, affirme l'enseigne. Aucun de ceux qu'on y sert ne peut prétendre égaler *celui du Harry's Bar de Venise*, net et nu, *harponné par ses deux* seules sauces d'accompagnement, la corsée et celle aux herbes, mais on ne reprochera pas à ceux de cette Casa Bini de pas avoir été pensés. Un peu trop peut-être. Celui avec son genre moutarde, sa chape de champignons et ce caparaçon de parmesan *fatal, avait* des difficultés à reprendre son souffle et à retrouver ses origines. Il murmurait quelque chose que l'on avait du mal à entendre.

Plus drôle, plus fabriqué, plus mondain : *Le Cherche-Midi*, au 22 de la *rue du même nom*. Depuis près de vingt ans, ce refuge pour grandes personnes en mal d'altitude fait salle comble. A l'italienne, il chalute une grosse population d'intrigués par leur propre personne, qui viennent se refaire un bain de santé dans un lieu inventé pour eux – au départ sans aucun espoir de réussite – et maintenant chapelle ardente d'un rite consacré au convenu et aux bains de foule parisiens. Mais quand on pousse *du coude*, tard le soir, des journalistes secs de scoops, deux ou trois mannequins au khôl qui coule et le bellâtre de service en train de raconter ses étreintes caraïbes, on peut se faire servir une soupe d'ouvrier agricole tout à fait convenable *et des ravioli* faits minute des plus corrects.

Jean-Pierre Quélin

★ Paolo Petrini, 6, rue du Débarcadère, 75017 Paris. Tél. : 01-45-74-25-95. Carte : à partir de 350 F. Menus : 130 F à midi, 180 F le soir.
★ Casa Bini, 36, rue Grégoire-de-Tours, 75006 Paris. Tél. : 01-46-34-05-60. Carte : à partir de 250 F.
★ Le Cherche-Midi, 22, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris. Tél. : 01-45-48-27-44. Carte : à partir de 200 F.

Le pignon de pin

**Avoir pignon sur table est une tradition qui remonte loin. Pour farcir viandes et poissons, le fruit de la pomme de pin, généralement associé au poivre, était fort prisé des fines gueules sous l'Antiquité. Un pâté proposé par Apicius dans son *Ars magirica* allie ces deux ingrédients dans un hachis fait de chair de poisson, de poulet, de ventres de grives et tétines de truie. Alain Senderens, qui a réalisé en 1981 pour le « Club des cent » un déjeuner à la mode romaine, servit au dessert une simple crème au miel et aux pignons. C'est d'ailleurs généralement au rayon aides pâtissières que l'on trouve aujourd'hui le pignon de pin. Son usage salé ne fait cependant que croître. A tel point que, selon Malilé, l'un des principaux revendeurs de ce produit, les ventes ont augmenté de 20 % l'an dernier. En dehors de la classique tourte aux bettes niçoise, le pignon sert encore trop souvent de cache-misère pour une salade verte ou tout autre plat auquel on prétend donner une note d'originalité à moindres frais. Les Libanais ont une tout autre conception du pignon. Dans ce pays de pinèdes, ces petites graines blanches et acidulées sont traitées comme des reines. *« C'est le pignon qui donne toute sa valeur au kébbé, notre plat national »*, raconte Kamal Nassif, propriétaire du Loubnane, à Paris. *« Dans cette viande d'agneau hachée, le pignon ne doit surtout pas être sec, mais bien tendre, avec un goût de résine suffisamment prononcé. »* Si les Libanais sont exigeants sur sa qualité c'est qu'ils connaissent parfaitement cette marchandise. *Là-bas, c'est* en novembre et *décembre* qu'on cueille les pommes de pin. Ces petits cônes végétaux sont alors secs et bien fermés. On les ramasse, puis les dépose sur les terrasses des maisons. C'est là que, pendant plusieurs mois exposées aux pluies et à la neige, les pommes s'ouvriront peu à peu jusqu'à ce qu'on puisse en extraire ces grains noirs que sont les pignons de pin. Ce n'est en effet que la pulpe du fruit, débarrassée de sa coque sombre, que nous avons l'habitude de consommer. En l'occurrence, leur blancheur est un gage de qualité. La chair du pignon ainsi mise à nu est en effet extrêmement fragile. Sensible à la chaleur comme à l'oxygène ambiants, elle passe vite du blanc cassé au jaune, signe d'un rancissement certain. A éviter catégoriquement au *moment de l'achat*.
En 1995, 729 tonnes de pignons décortiqués ont été importées en France. Quatre fois moins que des noix de cajou, vingt fois moins que des noisettes. Le produit ne bénéficie pas souvent d'un étiquetage précis quant à son origine. La majorité des pignons que *nous consommons viennent de* Chine. Plus trapu, moins longiligne et savoureux que le fruit des pins espagnols ou portugais, il présente pour l'importateur l'avantage d'être deux à trois fois moins cher que ses concurrents européens.**

Guillaume Crouzet

BOUTEILLE

Côtes-de-provence

CHÂTEAU SAINT-JULIEN D'AILLE

■ Dans les collines qui encadrent la vallée de l'Argens, autour de Vidauban, la vigne apparaît comme l'élément triomphant du paysage. Le domaine de Saint-Julien, dont les origines remontent au XIe siècle, a mis en valeur les *meilleures parcelles à partir de 1973*, les côtes-de-provence devenant une appellation d'origine contrôlée en 1977. 172 hectares de coteaux rocailleux sont aujourd'hui plantés des cépages autorisés (grenache, cinsault, syrah, carignan, cabernet-sauvignon, ugni blanc et rolle), pour les rouges et les blancs. Avec des rendements de 50 hectolitres par hectare, des vendanges manuelles et une vinification traditionnelle, puis *un élevage d'un an en cuve et deux ans en bouteille* avant la commercialisation, on obtient un rouge 1993 « Carte noire » surprenant par la fraîcheur de son attaque gustative, et par une dominante – au nez – de fruits rouges, d'épices et de sol mouillé. Un vin souple, ne manquant pas d'élégance, apte à une consommation immédiate, à déguster avec l'agneau et les viandes rouges.

★ Rouge AOC 1993 « Carte noire » : 37 F (*remises quantitatives*). Château de Saint-Julien d'Aille. BP 38. 83550 Vidauban. Tél. : 04-94-73-02-89. Télécopie : 04-94-73-61-31.

J.-C. Rt

TOQUES EN POINTE

Bistrot

LA TABLE DU PÉRIGORD

■ Jean-François Le Guillou a fait ses classes près de Lascaux, non loin de *« ces sous-sols où créchaient autrefois des tordus du graffiti »*, comme écrivait Max Favalleli. La Table du Périgord, c'est non loin de l'église Saint-Sulpice, dans la calme et ecclésiastique rue de Mézières. C'est aussi le début d'une équipe jeune qui veut, à petits prix, faire apprécier le cou de canard farci, ou bien le foie gras de canard entier maison. Des salades *fraîches, déjà avec les premières asperges, et puis quelques plats* classiques (à roder encore, mais ce sont les premiers jours !) : le canard sous toutes ses formes, en cassoulet, confit avec des pommes sarladaises, ou bien le magret émincé au cassis, le tout accompagné d'un bergerac ou d'un pécharmant. Les prix, bien sûr, sont attrayants, vu la rigueur de choix des produits et le charme discret de cette table de qualité au service efficace et courtois. Et puis, comme le dit le même barde local : *« Pour la tortore, c'est le Périgord. »* Menu express : 79 F. Menus : 95 F, 125 F, 159 F.

★ Paris. 15, rue de Mézières (75006). Tél. : 01-45-48-30-38. Fermé le dimanche et lundi soir.

Brasserie

LES EMBRUNS

■ On pourrait s'attendre, dans une brasserie marine, avec banc d'huîtres et crustacés, plats de poissons du genre « marée fraîche et vin de champagne », aux prix de haute mer qui rendent aléatoire le plaisir de partager un repas entre amis. Ici, rien de tel. Mme Combes, aveyronnaise et avisée, a su s'attacher une clientèle d'habitants du quartier, heureuse de *se retrouver dans les salons ou à la terrasse de* cette brasserie des familles et soucieuse de ses deniers. *On vient*, le dimanche, pour le menu des « bords de mer », 178 F avec un homard entier au beurre d'herbes fraîches ! Clientèle un peu homogène – les jeunes sont rares – mais qui prend plaisir à décortiquer les crevettes grises poêlées en persillade ou à déguster la grosse sole filet (114 F) meunière ou grillée. Menus : 114 F, 168 F, 175 F. A la carte, compter 190 F.

★ Paris. 73, avenue de Suffren (75007). Tél. : 01-47-34-90-56. Tous les jours.

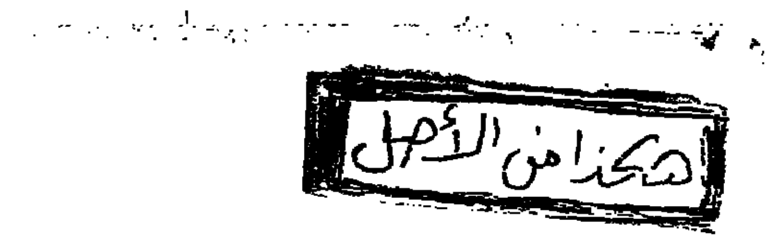
Gastronomie

RESTAURANT OPÉRA

■ *Du Grand Hôtel et de son restaurant Opéra, inaugurés en 1862*, on peut admirer encore les colonnes corinthiennes cannelées qui supportent les plafonds décorés de ciels italiens à motifs d'angelots. Ce serait une raison suffisante de fréquenter ce restaurant – un peu oublié des Parisiens – si, de surcroît, l'équipe dirigée par Christian Le Squer n'était en pleine possession de ses moyens. L'escalope de foie gras pochée dans un bouillon d'artichaut et de pamplemousse, le blanc de *turbot rôti à l'arête accompagné d'une réduction de vin de Chinon* et citron montrent assez le souci du chef d'équilibrer par une note discrète d'amertume ou d'acidité – l'artichaut et le pamplemousse ou bien le citron – la richesse ou la subtilité des produits. Eblouissante côte de veau de lait fermier et carottes fondantes en cocotte, aux saveurs délicates, et desserts épatants. Il faut ajouter à ce travail d'équipe, car le service n'est pas dissociable ici de la réussite d'ensemble, le rôle éminent d'un sommelier exceptionnel, passionné de cultures biodynamiques. Pascal Martin a l'intuition du vin. Le riesling de Marcel Deiss qu'il conseille pour accompagner le foie poché est sans doute le plus parfaitement en accord possible. Menus : 230 F (déj.) et 335 F. A la carte, compter 450 F.

★ Paris. 5, place de l'Opéra (75009). Tél. : 01-40-07-32-32. Fermé samedi et dimanche.

Jean-Claude Ribaut



Sûreté nucléaire : EDF doit être plus vigilante

LORS de la présentation, jeudi 27 février, de son rapport annuel sur les installations nucléaires civiles françaises, le directeur de la sûreté des installations nucléaires (DSIN), André-Caude Lacoste, a jugé que l'année 1996 avait été moins satisfaisante que la précédente en matière de sûreté. A l'appui de cette appréciation nuancée, M. Lacoste a cité deux séries de défauts qui, classés initialement au niveau 1 de l'échelle internationale des événements nucléaires, qui en compte sept, ont été reclassés au niveau 2.

Les premiers touchent les tranches de 900 MW et concernent des butées censées garantir la résistance sismique des puits de cuve des réacteurs. Les seconds affectent une partie du parc de 1 300 MW. Il s'agit d'anomalies de blocage de grappes permettant de contrôler la réaction nucléaire du cœur, et d'éviter ainsi son emballement (*Le Monde* du 18 juillet 1996). Enfin, il est arrivé que certaines vannes conduisant à l'enceinte de confinement du réacteur restent ouvertes de façon intempestive.

PASTILLES D'IODE

Ces éléments, « *préoccupants, mais pas alarmants* », conduisent M. Lacoste à retirer son satisfecit à EDF et à appeler l'exploitant à plus de « *vigilance* ». Mais il précise que cette appréciation « *ne signifie pas que la sûreté soit mauvaise en France* ». Concernant la radioprotection des prestataires extérieurs, qui assurent pour partie la maintenance du parc EDF, M. Lacoste enregistre les progrès réalisés depuis 1992. A l'époque, 1 200 personnes avaient reçu une dose de rayonnements dépassant les 20 millisieverts par an (ce qui correspond au seuil prévu par la norme internationale CIPR 60, en voie d'adoption par la France). En 1996, on a dénombré 580 travailleurs extérieurs à EDF ayant dépassé ce niveau d'exposition.

M. Lacoste a noté que l'exercice de gestion de crise Becquerel « *post-accident* » avait mis en évidence un certain nombre de problèmes concernant les personnes évacuées, mais aussi le traitement des légumes et des animaux irradiés. Il s'est en revanche félicité de l'accueil réservé par la population aux distributions, autour de quatre centrales, de pastilles d'iode stable permettant de prévenir la fixation sur la thyroïde d'éléments radioactifs en cas d'accident nucléaire. Cette opération devrait être élargie à l'ensemble du parc nucléaire dans le courant de l'année.

Les îles, laboratoires vivants de l'évolution

La diversité écologique et géologique de ces milieux spécifiques est une mine de renseignements pour les chercheurs sur les espèces insulaires, dont la taille et les comportements se modifient parfois profondément

Les îles, auxquelles le Muséum d'histoire naturelle de Paris consacre, jusqu'en janvier 1998, une remarquable exposition, sont des écosystèmes d'une grande fragilité. Rien que pour la Polynésie française, Hawaï, la Réunion et les Galapagos, qui ont tant apporté aux travaux du naturaliste britannique Charles Darwin sur la variabilité des espèces, cent quarante pestes végétales menacent trois mille plantes indigènes. Sous la pression du ministère de l'environnement, les îles subantarctiques françaises (Kerguelen, Crozet, etc.) devraient être classées réserves naturelles. De tous ces sanctuaires, les spécialistes de l'évolution tentent de tirer des modèles de colonisation, de différenciation, d'évolution voire de disparition. Pour comprendre l'implantation d'une nouvelle espèce sur une île, ou observer les modifications de la taille d'un végétal ou animal insulaire.

ÉCLATS de terre pris en tenaille entre le ciel et l'océan, les îles brillent par leur diversité géologique et écologique. Tout l'intérêt de l'exposition que vient d'ouvrir le *Muséum national d'histoire naturelle* – également développé dans un album, éditions Nathan, fourmillant d'exemples d'études très récentes – est de se situer au carrefour de l'écologie et de l'évolution, de retracer autant l'aventure des conquistadores et des sociétés humaines insulaires que la grande saga de la flore et de la faune lancées à l'assaut de ces microcosmes cernés par l'océan.

Pour réussir à coloniser les îles, une solide embarcation ne suffit pas. Pas plus que le vol et la nage, ou la mise en œuvre d'ingénieuses stratégies de conquête : le vent, un radeau naturel ou de simples vagues pour embarquer graines, spores et petits insectes ; des oiseaux et des mammifères *abritant virus et parasites ; le tube* digestif d'un oiseau pour transporter des graines capables de germer ; l'homme pour introduire *des plantes et animaux utiles...*

D'abord parce que les îles peuvent être trop éloignées du continent. Ensuite parce que, une *fois* débarqué, le plus *difficile est* d'y demeurer. Les « conquérants » peuvent buter sur des résidents peu hospitaliers, un manque de ressources et un milieu naturel hostile. Les plus chanceux seront alors ceux qui allient souplesse écologique (faculté de diversifier son régime alimentaire, par exemple), démographie galopante et aptitude au vagabondage (pour découvrir les meilleurs habitats possibles). C'est peu dire *que l'implantation d'une nouvelle* espèce sur une île demeure un événement rare.

On estime que dans l'archipel d'Hawaï, *en moyenne, une seule* espèce de plante vasculaire se serait établie tous les trente mille ans, une espèce de gastéropode terrestre tous les deux cent mille ans et une espèce d'oiseau tous les trois cent cinquante mille ans. Aux Antilles, une seule espèce de mammifère terrestre aurait « fait son trou » tous les 1,5 million d'années ! Lorsque enfin l'implantation est réussie, les espèces perdent leurs facultés migra*trices : disparition ou raccourcis*sement des ailes chez les oiseaux et les insectes, perte de crochets et d'épines pour se fixer aux *pattes des oiseaux marins* chez certaines plantes. Pour ne plus s'aventurer dans des pérégrinations océaniques trop incertaines ? Sans doute. Cette lente transformation des colons en êtres sédentaires s'accompagne d'une baisse de la fécondité chez plusieurs espèces insulaires, comme l'étude comparative des mésanges de Corse et de celles de métropole par le biogéographe Jacques Blondel l'a remarquablement *illustré. Cela pourrait résul*ter d'une implantation dans un espace étroit ; permettre aussi de concentrer son énergie à la recherche de nourriture.

Le repas à la carte des mésanges

(d'après Blondel)

MONT VENTOUX : Chenilles 56 % ; Araignées 20 % ; Non identifiés 13 % ; Autres insectes 11 %

CORSE : Araignées 30 % ; Non identifiés 23 % ; Chenilles 17 % ; Autres insectes 16 % ; Sauterelles 14 %

Les îles constituent des écosystèmes particuliers propres à modifier, par exemple, le comportement de certaines espèces animales. La mésange bleue, présente à la fois en Corse et autour du mont Ventoux est de celles-là. Largement présente dans l'île, elle a su élargir son régime alimentaire.

RATS NOIRS DE CORSE

Autres traits évolutifs marquants : les modifications de la taille des espèces insulaires. Tandis que l'on a retrouvé des ossements d'éléphant, d'hippopotame et de chèvre nains dans les îles méditerranéennes, aux ressources alimentaires peu abondantes, on observe que, dans les îles sans prédateurs de grande taille, les petits mammifères et les oiseaux terrestres (tel le dodo de l'île Maurice ou le moa de Nouvelle-Zélande) ont tendance à gagner plusieurs centimètres sur leurs parents continentaux, et les plantes parfois quelques mètres.

La diversification des caractères *physiologiques permet aussi* à une même espèce d'origine d'exploiter plusieurs niches écologiques et ses ressources. Ainsi, *aux Galapagos, les pinsons* de Darwin ont formé quatorze espèces aux becs de taille et forme différentes. Les porteurs d'un bec *effilé peuvent se nourrir* du nectar des fleurs. D'autres, au rostre trapu, boulottent des graines ou des insectes, et certains manient des brindilles pour attraper des vers cachés dans l'écorce d'un arbre.

Au fil du temps, les comportements se modifient également. On constate que le degré d'apparentement des populations est plus important sur les îles que sur le continent, de même que la tolérance au sein des communautés – *deux* phénomènes que l'on retrouve chez certains peuples des îles, où les valeurs de solidarité et de hiérarchie se trouvent renforcées. « *Chez les rats noirs de l'îlot corse de Piana que nous avons étudiés, cela se traduit par une baisse de l'agressivité* », indique Laurent Granion, du Museum d'histoire naturelle. Pacification toujours, de nombreuses plantes des îles perdent leurs poisons et leurs épines, des armes de défense réservées à des prédateurs restés sur le continent.

Mais une plus grande tolérance au sein des populations résidentes ne signifie pas une meilleure hospitalité... Un suivi par émetteur radio de rats noirs introduits sur l'îlot corse de Piana a montré leur rejet immédiat et violent par les populations locales. « *En quelques heures, trois des quatre mâles introduits ont été retrouvés morts ou mourants, portant des traces de blessure ou partiellement dévorés* », note Gilles Cheylan, du Muséum d'Aix-en-Provence. S'agit-il de maximiser les chances de survie des populations autochtones dans un espace étroit, aux ressources limitées ? Une chose est sûre, cet accueil musclé des étrangers n'est l'apanage ni des sociétés animales ni des communautés insulaires.

Vincent Tardieu

★ « Iles, vivre entre ciel et mer », jusqu'au 5 janvier 1998. Renseignements au 01-40-79-30-00. *Iles, vivre entre ciel et mer,* Nathan, 128 p., 126 F.

3 000 plantes menacées

Depuis l'ère coloniale, les introductions d'espèces de plantes alimentaires et ornementales, d'animaux domestiques et de leurs parasites et virus se multiplient. Un vrai fléau pour les espèces indigènes des îles océaniques envahies, affamées, piétinées, contaminées.

Au total, pour les îles de la Polynésie française, Hawaï, la Réunion et les Galapagos, 140 espèces de pestes végétales menacent 3 000 plantes indigènes. Les atouts de ces « aliens » ? S'acclimater à une large gamme d'habitats, se reproduire plus vite et en abondance, se disperser efficacement, et résister à divers prédateurs.

Entre sanctuaires et paradis perdus

A LA SUITE de longues pressions sur l'administration des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF), les îles subantarctiques françaises, situées à la limite des océans Indien et Austral, devraient être classées cette année « réserves naturelles ». De quoi mettre un terme à la dégradation de leurs habitats, entamée à la fin du siècle dernier, et aux introductions destructrices de mouflons, moutons, vaches, lapins, rats, chats, rennes. Sept espèces de mammifères « exotiques » sont désormais implantées dans l'archipel de Kerguelen, trois dans l'archipel de Crozet, quatre sur l'île Amsterdam et trois sur celle de Saint-Paul.

Avec les incendies, le déboisement et la chasse, ces espèces ont presque anéanti les communautés végétales et animales autochtones. Un exemple est fourni aux îles Kerguelen, sur l'îlot Guillou, où la présence d'une quinzaine de chats (éliminés en 1995) s'est traduite par la quasi-absence de pétrels, des oiseaux marins, alors que sur l'île Verte, sans chat, entre 50 000 et 70 000 couples de pétrels étaient recensés en 1991 et 1992 !

Sans attendre cette mise en réserve, des actions de « restauration » ont été engagées sur ces îles. Pose de clôtures sur Amsterdam dès 1987, puis limitation du troupeau de vaches par abattage, afin de permettre aux albatros de nicher et aux plantes endémiques de repousser (notamment aux peuplements reliques de l'arbuste *Phylica nitida*, dont 8 000 jeunes plants ont été réintroduits). Elimination systématique, depuis 1992, des chats, des lapins et des rats, à Saint-Paul et sur deux îles de Kerguelen, ce qui reste impossible sur la Grande Terre, aussi vaste que la Corse...

« *Quatre ans après l'éradication des 1 300 lapins par empoisonnement sur l'île Verte, nous constatons un ralentissement sensible des phénomènes d'érosion, un développement de certaines espèces végétales comme le pissenlit et surtout le chou local* », indique Jean-Louis Chapuis, du Laboratoire des systèmes naturels et modifiés (CNRS-Muséum). Même reprise végétale sur l'île Guillou après l'élimination des lapins en 1995. Et, en juillet, cette opération devrait se poursuivre sur l'île aux Cochons, avec à la clé un essai d'ensemencement de graines de chou pour accélérer leur recolonisation.

En Nouvelle-Zélande et sur l'île Ronde (océan Indien), certains vont plus loin. Non contents d'éradiquer les mammifères exotiques, ils importent des espèces menacées natives d'autres îles, au grand dam des partisans du retour à la nature originelle... Entre l'île sanctuaire et le paradis perdu, deux conceptions de la conservation s'affrontent.

V. T.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97038

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II									■			
III				■								
IV					■							
V							■			■		
VI		■									■	
VII						■			■			
VIII			■				■					
IX				■								
X												

HORIZONTALEMENT

I. Change les bons grains en ivresse. – II. De bons gestionnaires du temps et de l'argent. Grosse bête qui ne fait plus peur aujourd'hui. – III. Plein d'assurance. A perdu sa magie depuis les frères Lumière. – IV. Prend racine dans les Highlands. Ont beaucoup souffert du froid. – V. Le bébé en a plein la bouche. Lac pyrénéen. Dispense du pourboire. – VI. Vient titiller nos sens. – VII. Descendus *comme des bols de lait. Démons*tratif. Lettres de consommateurs. – VIII. Personnel. Ondes périphériques. Etat sud-américain ren*versé.* – IX. *Ouvre la porte aux flux* migratoires. Faisait silence. – X. Sous la très haute autorité de Kim Jong-il.

VERTICALEMENT

1. Ce qui vient de la terre lui suffit. – 2. Premier accident aérien. C'est très grave pour une femme. – 3. Impossible de descendre en marche. Fin d'infinitif. – 4. Etait dans le coup il n'y a pas longtemps. *Finit souvent au lit.* – 5. *Donne peu* d'espoir à l'espoir. D'un joli bleu gélatineux. – 6. Pour illustrer, mais plus en usage. Se retrouvent dans le lampion. – 7. La veille d'une grande Passion. *L'actinium. Cœur de mère.* – 8. Personne ne lui recommande de garder les pieds sur terre. – 9. Contribution à la communauté. Sorti. – 10. Née dans le Perche, on la retrouve à Chartres. Support d'images. – 11. Contiennent bien des secrets. Oreiller d'enfant. – 12. Fait de l'effet de banque à banque.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97037

HORIZONTALEMENT

I. Emasculation. – II. Casier. Gosse. – III. Utile. Dégels. – IV. Solo. Aude. Ot. – V. Sue. Arrose. – VI. Sapeur. Pur. – VII. Nn. City. Déni. – VIII. Novice. Salie. – IX. Evida. Webern. – X. Satelliseras.

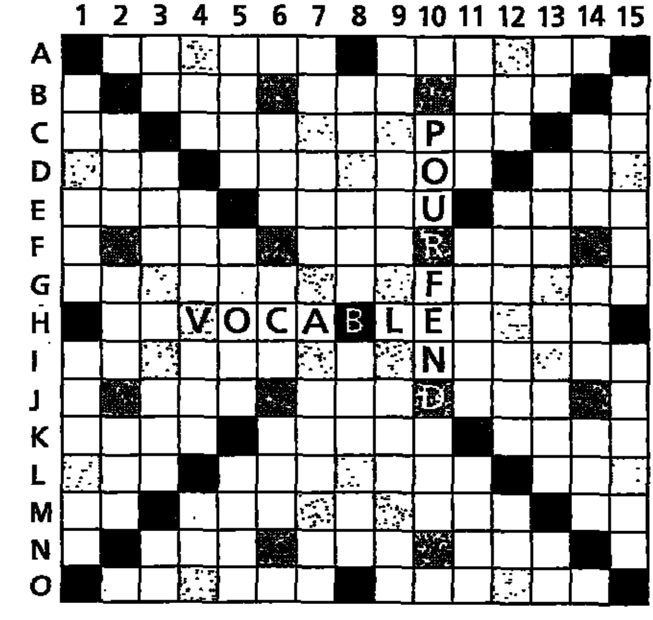
VERTICALEMENT

1. Ecussonnes. – 2. Matou. Nova. – 3. Asiles. Vit. – 4. Silo. Acide. – 5. CEE. Apical. – 6. Ur. Arête. – 7. Duruy. Wi. – 8. Age d'or. Ses. – 9. Toges. Dabe. – 10. Ise. Epeler. – 11. Oslo. Unira. – 12. Nestoriens.

SCRABBLE

PROBLÈME N° 7

A la recherche du troisième mot



Le tirage a été A D E E G L I

1) Trouvez et placez un mot de sept lettres. Deux placements sont possibles, dont l'un rapporte 91 points et l'autre 83.

2) Trouver six mots de huit lettres en utilisant six lettres différentes appartenant à l'un ou l'autre des deux mots placés sur la grille.

N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

Préparation de la grille du problème de la semaine prochaine.

Premier tirage : E I N O R R T. Trouvez un sept-lettres.

Deuxième tirage : A F L N R T U. En utilisant une lettre du tirage précédent, trouvez un huit-lettres.

Solutions dans *Le Monde* du 12 mars.

Solution du problème du 26 février.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) EVINÇAT, 11 B, 86, faisant MUSCADET ; en J 5, 84, faisant IMPORTUNE.

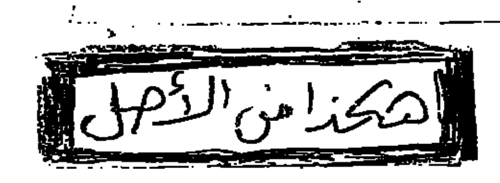
b) VATICINE, B2, 88, ou les anagrammes EVINÇAIT et INACTIVE- CONATIVE, relative à l'effort, E 4, 76-ECRIVANT, F 3, 67-CAVATINE, pièce vocale à une voix, dans un opéra, 8 E, 64, ou les anagrammes CAVAIENT, ENCAVAIT ou VATICANE.

c) VOCABLE

d) POURFEND, PARFONDU, incorporé par fusion (en parlant de matières colorantes).

Michel Charlemagne

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex.
Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris cedex 08
Tél : 01 44 43 76 00 Fax : 01 44 43 77 30
PRINTED IN FRANCE



Faibles pluies sur la moitié nord

UNE PERTURBATION pluvieuse finira de traverser le pays d'ouest en est mais dans un champ de pression relativement élevé son activité sera attenuée ; elle donnera des pluies généralement faibles sur la moitié nord et à l'arrière de belles éclaircies reviendront.

Bretagne, Pays-de-Loire, Basse-Normandie. – Après une matinée assez agréable où les nuages alterneront avec des éclaircies, le ciel se couvrira par l'ouest l'après-midi. Les températures maximales resteront douces, entre 12 et 14 degrés.

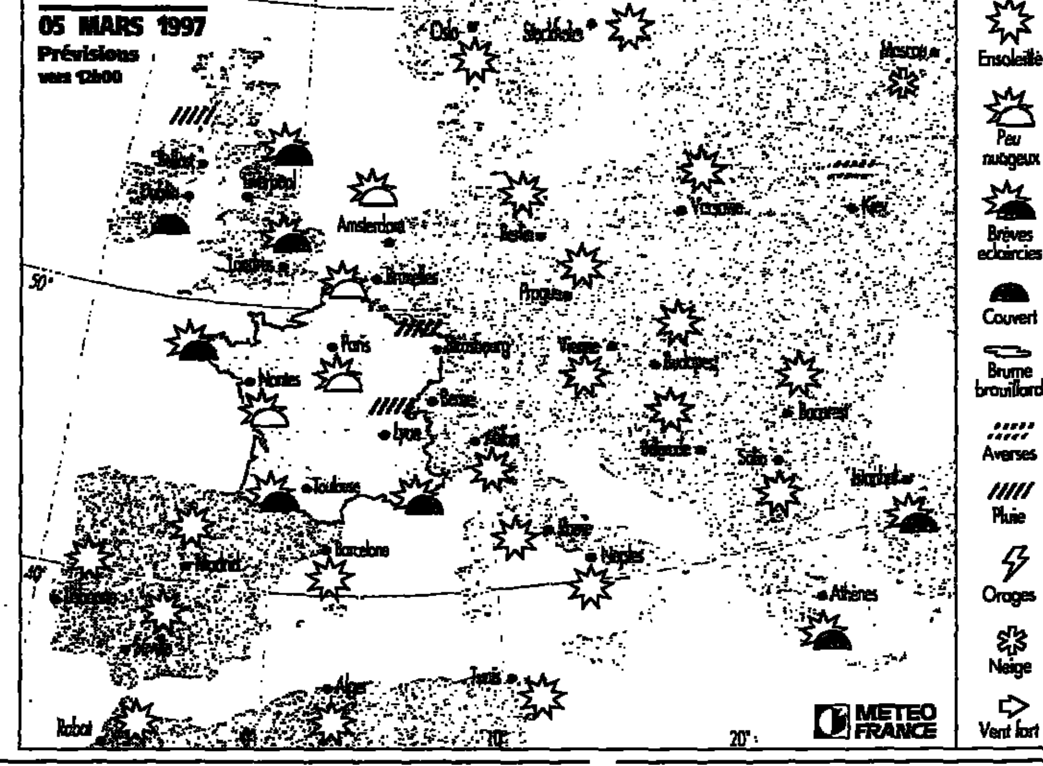
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – La journée débutera avec de faibles pluies ou averses ; l'après-midi de belles éclaircies se développeront. Les températures resteront au-dessus des normales saisonnières, comprises entre 13 et 15 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le ciel sera très chargé au lever du jour et les pluies arriveront rapidement par l'ouest ; quelques éclaircies reviendront sur la Lorraine et la Bourgogne en fin d'après-midi. Les températures seront en baisse mais resteront agréables avec 13 ou 14 degrés au maximum.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – La matinée sera très nuageuse avec quelques gouttes éparses sur les régions le plus au nord ; l'après-midi le soleil gagnera du terrain. Les températures resteront élevées, comprises 16 et 20 degrés du nord au sud.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le ciel se couvrira progressivement en cours de matinée et de faibles pluies éparses tomberont de l'Auvergne au nord des Alpes. Températures printanières entre 17 et 20 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Cote d'Azur, Corse. – Malgré un ciel un peu plus nuageux sur les régions le plus au nord, le soleil dominera largement et les températures resteront très douces, comprises entre 17 et 21 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **SUISSE.** Swissair organise des voyages forfaitaires avec l'un des deux derniers Douglas DC-4. Au programme : une journée pour Salzbourg et Prague (environ 3 300 F) ou un séjour en Amérique du Nord en 9 jours (environ 39 500 F). Renseignements au 00-41-1-812-51-91.

■ **FRANCE-PAYS-BAS.** A partir du 1er avril, Regional Airlines autorise KLM à commercialiser des sièges sur ses liaisons Marseille-Amsterdam et Clermont-Ferrand-Amsterdam, et la compagnie scandinave SAS à vendre conjointement avec elle – à partir du 30 mars – la ligne Lyon-Copenhague, dont le trajet est assuré par un appareil de Regional Airlines.

■ **THAÏLANDE.** Thai Airways International augmentera ses liaisons Bangkok-Los Angeles, qui deviendront quotidiennes le 30 mars, avec escale à Osaka les mardis, jeudis et dimanches. Les lundis, mercredis, vendredis et samedis, les appareils feront escale à Séoul. – *(AP.)*

PRÉVISIONS POUR LE 05 MARS 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	6/18	S
BIARRITZ	10/19	S
BORDEAUX	9/18	S
BOURGES	8/15	S
BREST	7/11	N
CAEN	6/11	S
CHERBOURG	6/11	S
CLERMONT-F.	8/18	N
DIJON	5/16	S
GRENOBLE	4/17	P
LILLE	9/12	S
LIMOGES	8/15	S
LYON	7/16	P
MARSEILLE	8/19	S
NANCY	7/14	P
NANTES	8/13	S
NICE	9/18	S
PARIS	9/16	S
PAU	6/19	N
PERPIGNAN	9/20	S
RENNES	8/13	S
ST-ETIENNE	7/18	N
STRASBOURG	6/13	P
TOULOUSE	8/16	N
TOURS	7/15	S
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	24/28	P
FORT-DE-FR.	25/26	S
NOUMEA	26/27	S
PAPEETE	26/27	S
POINTE-A-PIT.	25/26	S
ST-DENIS-RÉ.	26/28	P

EUROPE		
AMSTERDAM	5/10	N
ATHENES	10/13	S
BARCELONE	9/16	S
BELFAST	5/10	P
BELGRADE	-3/10	S
BERLIN	-4/10	S
BERNE	1/10	N
BRUXELLES	4/12	N
BUCAREST	-6/8	S
BUDAPEST	-5/10	S
COPENHAGUE	1/6	S
DUBLIN	5/10	C
FRANCFORT	-1/14	P
GENEVE	3/10	N
HELSINKI	-2/-1	S
ISTANBUL	3/7	S
KIEV	-1/2	P
LISBONNE	8/18	S
LIVERPOOL	7/11	S
LONDRES	8/10	S
LUXEMBOURG	4/12	P
MADRID	6/17	S
MILAN	4/13	S
MOSCOU	-2/-1	*
MUNICH	0/15	S
NAPLES	5/16	S
OSLO	-3/2	S
PALMA DE M.	13/14	S
PRAGUE	-4/10	S
ROME	5/16	S
SEVILLE	4/20	S
SOFIA	-3/8	S
ST-PETERSB.	-2/-1	N
STOCKHOLM	-2/5	S
TENERIFE	18/20	C
VARSOVIE	-1/7	S
VENISE	4/13	S
VIENNE	-3/10	S

AMÉRIQUES		
BRASILIA	19/25	P
BUENOS AIR.	18/25	S
CARACAS	21/26	S
CHICAGO	-3/2	S
LIMA	16/20	S
LOS ANGELES	8/16	S
MEXICO	11/24	S
MONTREAL	-5/-3	*
NEW YORK	3/9	S
SAN FRANCIS.	7/14	S
SANTIAGO/CHI	10/21	S
TORONTO	-3/1	*
WASHINGTON	6/19	S
AFRIQUE		
ALGER	8/17	S
DAKAR	21/28	S
KINSHASA	20/28	P
LE CAIRE	5/21	S
MARRAKECH	10/19	S
NAIROBI	16/29	S
PRETORIA	18/23	P
RABAT	10/19	S
TUNIS	9/15	S
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	20/31	S
BOMBAY	21/31	S
DJAKARTA	26/27	P
DUBAI	20/28	C
HANOI	12/23	S
HONGKONG	15/23	S
JERUSALEM	10/16	S
NEW DEHLI	7/26	S
PEKIN	-9/8	S
SEOUL	3/10	S
SINGAPOUR	25/29	S
SYDNEY	19/21	P
TOKYO	6/12	S

Situation le 4 mars

Prévisions pour le 6 mars

METEO FRANCE

PRATIQUE

Téléphoner au plus juste prix

En prévision de la fin du monopole, France Télécom baisse certains tarifs mais l'économie pour le consommateur ne semble pas substantielle

LE 1er MARS, l'abonnement téléphonique a augmenté de 29 %, passant de 105,59 F à 136 F TTC par facture (soit 68 F mensuels au lieu de 52,80 F). En contrepartie, dès mercredi 4 mars, le prix des communications nationales baisse de 17,5 %. La minute à plein tarif entre Paris et Marseille, par exemple, passe ainsi de 1,73 à 1,39 F (tous les prix sont indiqués TTC). Les communications internationales s'allègent de 20 %, soit environ 2,50 F la minute pour un appel à destination d'un pays européen, et 2,97 F vers les Etats-Unis.

Les tarifs réduits diminuent également : pour les communications nationales, de 1,24 F la minute à 0,99 F, en période blanche (de 12 h 30 à 13 h 30 et de 18 heures à 21 h 30) ; de 0,87 F à 0,70 F en période bleue (de 6 heures à 8 heures et de 21 h 30 à 22 h 30 ; le samedi de 13 h 30 à 22 h 30 ; les dimanches et jours fériés jusqu'à 22 h 30) ; et de 0,62 F à 0,49 F pour le tarif bleu nuit (tous les jours, de 22 h 30 à 6 heures). Seul le prix des communications locales reste inchangé : 0,74 F toutes les trois minutes.

L'usager sera-t-il réellement gagnant ? Tout dépend de la nature de sa consommation. S'il se sert de son téléphone exclusivement en « local », il verra sa facture augmenter d'un peu plus de 30 F, en raison du prix, plus élevé, de l'abonnement. Celui qui téléphone loin verra sa facture diminuer, surtout s'il appelle aux heures creuses. Ainsi, un couple séparé pour raisons professionnelles, qui communique entre Paris et Montpellier, du lundi au jeudi, vingt minutes chaque soir après 22 h 30, réalisera, grâce au nouveau tarif, une économie de 52,40 F, sur une facture de 502,39 F. S'ils utilisent le tarif bleu, l'économie sera de 78,39 F sur une facture de 662,39 F. Si leur budget leur permet d'user du tarif rouge, ils économiseront 189,19 F sur une facture de 1 212,79 F. Autrement dit, la nouvelle tarification de France Télécom permet de réaliser de substantielles économies lorsqu'on téléphone au prix fort.

Pour ne pas trop léser les petits utilisateurs du téléphone et ceux dont l'essentiel des communications sont locales, France Télécom propose deux nouveautés. L'abonnement « modéré », à demi-tarif : 68 F pour deux mois. En revanche, le prix de la communication est doublé : 1,48 F TTC l'unité ou lieu de 0,74 F. Cette formule n'est rentable que pour un abonné dont la consommation ne dépasse pas 91 unités par bimestre, soit quatre minutes et demie par jour de communications locales.

TARIFICATION À LA SECONDE

« Il s'agit d'un abonnement dit « de sécurité familiale », pour une personne âgée que ses enfants appellent régulièrement, et qui ne donne pas plus de dix appels téléphoniques par mois. Il devrait concerner environ 2,5 millions de foyers », explique-t-on à France Télécom. Attention surtout à ne pas dépasser les 91 unités par bimestre, faute de quoi la formule revient plus cher qu'un abonnement normal, car la tarification double est appliquée jusqu'à 184 unités !

L'autre innovation, le « forfait local », offre six heures de communications pour 30 F par mois, à condition de téléphoner après 18 heures, le week-end et les jours fériés. Les parents des ados accros au téléphone seront intéressés.

Une tarification à la seconde, plus précise, notamment pour les communications longue distance, entrera en vigueur en octobre, ainsi que de nouvelles réductions : en particulier, une baisse de 21 % sur les appels nationaux, soit environ 1,20 F la minute au plein tarif. Mais, à cette date, il n'y aura plus que deux plages horaires, l'une à plein tarif, l'autre à demi-tarif, à partir de 19 heures en semaine, le samedi après-midi, le dimanche et les jours fériés. *Exit* la plage « bleu nuit » à 65 % de réduction et la tranche 12 h 30-13 h 30 à 30 % de réduction.

A France Télécom, on explique que *« ces plages horaires étaient peu connues, donc peu utilisées »* et on plaide pour la *« simplification »*. Mais le couple bavard, grand utilisateur de la période bleu nuit, acquittera désormais 520 F (abonnement compris) par facture, au lieu de 449,60 F. France Télécom récupèrera donc... 70,40 F, soit plus que la réduction généreusement allouée en mars ! Les « internautes », grands consommateurs de téléphone après 22 h 30, protestent eux aussi contre la suppression du tarif « bleu nuit ».

Sur le terrain des communications internationales, France Télécom se prétend compétitive. Cela reste à démontrer depuis que les « call back », sociétés américaines de *discount* téléphonique, ont investi l'Hexagone. *« 2,79 F TTC la minute pour téléphoner aux Etats-Unis ? Avec Interactive network system (INET), je paie 0,10 dollars, soit cinquante-six centimes la minute »*, remarque une consommatrice dont la fille vit aux Etats-Unis. Même en incluant les frais mensuels de perception qui s'élèvent à deux dollars (11,30 F), France Télécom a encore des progrès à faire.

Michaëla Bobasch

Les services à connaître

● **Primaliste.** Si on téléphone souvent aux mêmes personnes, on peut souscrire à Primaliste : 20 % de réduction cumulables avec les autres avantages horaires, sur six numéros en France ou à l'étranger, pour 15 F TTC par mois.

● **Temporalis.** Plus la communication est longue, plus le tarif est dégressif. Pour les amateurs de longs conciliabules. Cumulable avec les avantages horaires. Prix : 15 F TTC par mois.

● **Forfait local.** Formule à 30 F pour six heures de communication, réservé aux titulaires d'un abonnement ordinaire, cumulable avec Primaliste ou Temporalis. Ceux qui opteront pour le forfait local pourront connaître à tout moment le nombre d'heures consommées et le crédit restant en appelant un numéro vert, le 0800-802-800. Disponible en mai.

● **Abonnement.** Pour tous ces services, l'abonnement minimum est de six mois. Il est impossible de bénéficier à la fois de Primaliste et de Temporalis.

● **Accès sélectif modulable.** Possibilité de verrouiller la ligne, afin qu'en votre absence on ne puisse pas passer d'appels locaux, nationaux, internationaux ou utiliser le Minitel. Tarif : 15 F TTC par mois, plus 0,74 F TTC pour chaque modification d'option de restriction.

● **Facture détaillée.** Pour 15 F TTC par facture, on reçoit le relevé et le coût des communications

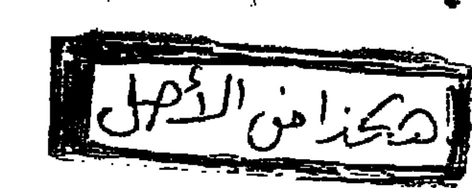
● **Allofact.** Pour connaître le montant global de sa consommation depuis la dernière facture, le montant de sa consommation entre deux dates de son choix, le détail des trois consommations les plus chères, et le montant de ses trois dernières communications. Sans abonnement, par le 36-53. Prix :

DÉPÊCHES

■ **VENTES.** Une collection de pièces de monnaie sur le thème des croisades sera vendue à Londres par Sotheby's jeudi 6 et vendredi 7 mars. Elle réunit des pièces des différents royaumes, principautés, comtés et territoires créés par les croisés au Moyen Age, entre le XIe et le XIIIe siècle. Les estimations vont de 100 à 4 000 livres sterling (800 à 32 000 francs).

■ **ENVIRONNEMENT.** La Fédération internationale de l'automobile (FIA) s'inquiète du contenu d'une directive européenne rendant obligatoire, à compter de l'an 2000, un système de diagnostic embarqué – OBD (On Board Diagnostics) – capable de contrôler le fonctionnement du moteur et les émissions polluantes. Selon la FIA, le projet de directive risque d'aboutir à ce que seuls les constructeurs puissent avoir accès aux informations contenues dans l'OBD, créant ainsi *« un monopole* de facto *de service après vente »*.

■ **INTERNET.** La firme américaine Microsoft a annoncé, lundi 3 mars, que les dernières versions de son logiciel de navigation, Internet Explorer, présentent un défaut de conception en matière de sécurité informatique. Cette anomalie pourrait permettre à des éditeurs de page Web d'accéder au contenu des ordinateurs personnels de quiconque viendrait les consulter. Microsoft assure n'avoir enregistré aucune plainte de ses clients, mais indique qu'elle fournira *« dans les 48 heures »* un logiciel permettant de résoudre ce problème. – *(Bloomberg.)*



SCULPTURE Accusé d'avoir fabriqué un certain nombre de « faux Rodin », Guy Hain a été condamné le 28 février à quatre ans de prison ferme et 200 000 francs d'amende par le tribunal de Lure (Haute-Saône). Le procès n'a toutefois pas levé toutes les ambiguïtés du domaine des bronzes, où la contrefaçon n'est pas toujours facile à prouver. ● LE MUSÉE RODIN, qui abrite et gère le formidable legs du sculpteur à l'Etat, est à l'origine de la plainte contre le marchand. Il reçoit en dépôt quelque 200 bronzes, résines, plâtres et moules fabriqués ou vendus par Guy Hain, qui seront expertisés. ● L'AFFAIRE, qui a commencé en 1988, ne se termine pas avec la décision du tribunal de Lure. De nouvelles parties civiles se constituent contre Guy Hain, qui a fait appel et vient de déposer une plainte contre le Musée Rodin pour *« escroquerie au jugement »*.

Le procès des « faux Rodin » a laissé intactes beaucoup d'incertitudes

Guy Hain a été condamné à quatre ans de prison par le tribunal de Lure (Haute-Saône). Mais les débats n'ont pas levé toutes les ambiguïtés du domaine des bronzes, entre fonte originale et reproduction. En ce domaine, la contrefaçon n'est pas toujours facile à prouver

LE TRIBUNAL correctionnel de Lure (Haute-Saône) a condamné, vendredi 28 février, Guy Hain, à quatre ans de prison ferme, 200 000 francs d'amendes pour « contrefaçon, débit de contrefaçon et escroquerie ». Le condamné devra en outre verser plusieurs millions de dommages et intérêts à des acheteurs abusés. Le Musée Rodin, principale partie civile dans cette affaire, reçoit pour sa part environ deux cents pièces saisies chez le faussaire.

Mais l'affaire est plus compliquée que le simple énoncé du jugement peut le laisser croire. Le délit de contrefaçon, dans le domaine du bronze, n'est en effet pas aisé à prouver. Et le tribunal était invité à mettre le nez, non pas dans des textes de lois, qui sont on ne peut plus minces en la matière, mais sur une quantité de pièces estimées délictueuses, sur lesquelles d'ailleurs les experts reconnus – ils sont peu nombreux – n'ont pas fini de se casser les dents. Ni de batailler entre eux.

C'est que l'accusé, aujourd'hui condamné, est habile. Dans son genre, c'est un expert. *« Je suis plus compétent que n'importe qui pour juger de l'origine d'un bronze »*, clame-t-il, fort de sa connaissance du matériau. Il a « l'œil », en effet, cette qualité qui prévaut dans le domaine des expertises en art. Me Camard, expert près le tribunal, le reconnaît. Si deux ou trois fontes sont indubitablement illicites, le cas de la plupart des Rodin n'est pas réellement tranché. Du coup, Guy Hain contre-attaque, fait appel, et poursuit à son tour le Musée Rodin en *« escroquerie au jugement »*.

La bataille entre le Musée Rodin et Guy Hain est donc loin d'être finie. Celle-ci dure déjà depuis sept ans. Elle a été déclenchée en 1988 par le Musée Rodin, qui faisait saisir dans la boutique de M. Hain, au Louvre des antiquaires, à Paris, une fonte de *L'Eve au rocher* (1870). Les activités de Guy Hain, ancien fabricant de produits vétérinaires à Dijon, collectionneur de bronzes, connu des marchands depuis les années 60 et devenu marchand lui-même, allait alors être surveillées de près. L'enquête a mené à la découverte de la fonderie de Luxueil d'où les bronzes partaient bruts de fonte pour être polis et patinés dans les ateliers de la maison Rudier, une fameuse maison dont le nom a toujours été lié à l'œuvre de Rodin, mais qui périclitait, d'autant plus que le musée du sculpteur avait cessé de lui passer commande depuis le début des années 80.

> Avec le bronze, on ne sait jamais trop ce qui peut être considéré comme authentique. On est d'emblée dans le domaine de la reproduction et non de l'œuvre originale sortant des mains de l'artiste

En 1991, M. Hain était interpellé, et de nombreuses saisies effectuées sous la conduite du commissaire Vincenot, du SRPJ de Dijon, qui décidement flairait le bronze : il venait de confondre des fabricants de faux Diego Giacometti. Plus de 2 000 pièces passées entre les mains de Guy Hain allaient finir sous séquestre en attendant le procès. Quelles pièces ? Des fontes et des plâtres. Des Barye, des Mène et autres sculpteurs animaliers du XIXe siècle, en quantité. Mais aussi des grands Rodin. Du plus sérieux. Parmi eux, plusieurs *Age d'airain*, dont l'un passé en vente publique, à Drouot (étude de Mes Poulain et Le Fur) en 1989, et acquis par Christian Pellerin, le promoteur du quartier de la Défense, pour 3,5 millions de francs, ou encore un *Baiser* qui a fait plus de 4 millions de francs, toujours à Drouot, sous le même marteau et également en 1989, l'époque de la grande flambée du marché de l'art.

Etaient-ce des contrefaçons ? Des fontes illicites ? Des surmoulages ? Anciens ou récents ? Il faut y regarder à vingt fois pour pouvoir statuer. Et M. Hain sait y faire pour brouiller les pistes. Pour Me Camard, contacté par *Le Monde* à la veille du jugement, *« beaucoup de pièces n'avaient pas de raisons d'être saisies. Certaines portent la mention "reproduction", et sont légales. D'autres n'ont pas cette mention, mais n'ont pas encore été expertisées... les procédures sont en cours »*. Certains acheteurs ignorent encore le degré d'authenticité des pièces dont ils se sont portés acquéreurs.

En faisant saisir l'ensemble des œuvres qui lui sont tombées sous la main, la justice a sans doute pris plus qu'il ne fallait prendre. Il y a en effet, dans cet amoncellement, des pièces qui n'avaient pas encore été mises en ventes et aussi des bronzes animaliers du XIXe, fondus depuis longtemps et qui sont tombés dans le domaine public, donc parfaitement légaux.

Ce que le Musée Rodin reproche au faussaire, c'est d'avoir commis des maquillages de signatures, celle notamment de Georges Rudier (sa mort en 1994 a privé le tribunal d'un précieux témoignage) pour la plupart, sur des œuvres légalement achetées, mais auxquelles il enlevait leur signature et qu'il remplaçait par celle d'Alexis Rudier, grand-oncle de Georges, une signature plus ancienne et plus recherchée. *« Il y a là des faux qui sont en quelque sorte des vrais,* explique Me Camard. *Ils ont toutes les caractéristiques de fontes dites originales tirées à partir de plâtres qui peuvent très bien être considérés comme originaux. Rodin ne faisait pas forcément la distinction. Mais, en remplaçant les signatures, Guy Hain fait croire à une fonte plus ancienne. C'est un délit. Mais on peut dire que ce sont les mêmes pièces. »*


ADAM RZEPKA/ADAGP

« L'Ecclésiaste », 1899. Bronze, fonte Godard. Musée Rodin.

M. Hain, quant à lui, ne cesse de répéter, en effet, qu'étant propriétaire légal de la marque Rudier, qu'il tient de Georges Rudier et qu'il a déposée, il vend des *« vrais Alexis Rudier »*, et que son affaire est *« une affaire de droit commercial et non moral »*. Ce que conteste évidemment Jacques Vilain, le directeur du Musée Rodin, partie civile. *« Il est important d'assainir le marché,* dit-il au *Monde*. *M. Hain a peut-être été lourdement condamné. Mais il avait une absense totale de déontologie. Il a maquillé des signatures, il a pratiqué des patines trompeuses qui font ancien et lui permettent de vendre beaucoup plus cher des pièces récemment fondues. Il y a là un problème de morale. Guy Hain a escroqué quantité de clients. »*

Les magistrats de Lure ont relaxé les commissaires-priseurs Rey et Faure, également mis en examen dans cette affaire, ainsi que Bernard Rudier, héritier de la dynastie. Guy Hain a de son côté été relaxé du délit de contrefaçon sur plusieurs pièces saisies. A l'issue du jugement de Lure, le Musée Rodin a obtenu de se voir livrer la plus grosse partie des Rodin saisis (76 plâtres, 8 moules, et 111 bronzes et résines) ayant appartenu ou ayant été tirés par Guy Hain en tant qu'éditeur d'art de la fonderie Rudier. Ils feront l'objet d'études plus approfondies qui, assure Jacques Vilain, ont déjà été largement menées avec l'archiviste du musée. Leur sort ne sera connu qu'à l'issue du jugement définitif.

Le problème de fond n'est pas résolu pour autant. Avec le bronze, on ne sait jamais trop ce qui peut être considéré comme authentique. On se trouve d'emblée dans le domaine de la reproduction et non de l'œuvre originale sortant des mains de l'artiste. Une pièce expertisée sera authentique par rapport à quoi ? A qui ? A l'artiste ou au fondeur ? A celui qui crée le modèle, ou a celui qui le reproduit ?

La législation sur la propriété artistique et le commerce des éditions d'art distinguent les fontes « originales » – dont le tirage est limité à douze exemplaires – et la « reproduction », au-delà de la douzième copie, pièce qui doit explicitement porter cette mention. Cette disposition protège les artistes vivants et leurs ayants droit. Mais elle ne règle pas tout. Et, le cas des fontes de Hain le montre bien, certaines « reproductions » peuvent être de meilleure qualité que les fontes dites « originales ». On aurait pu espérer que le procès de Lure débouche sur un débat de ce genre. Ce ne fut pas le cas.

Geneviève Breerette

Une rente pour l'Hôtel de Biron

L'ÉDITION des bronzes posthumes, mais conformes à la définition légale de l'œuvre d'art originale en matière de fontes d'art, permet au Musée Rodin de vivre sans subventions, et mieux, de dégager de coquets bénéfices, qu'il garde pour lui. Il s'en sert pour payer ses employés, assurer la presque totalité de l'entretien et du fonctionnement de l'Hôtel de Biron dans lequel il est installé à Paris, gérer la propriété de Meudon, faire des acquisitions.

C'est un souci de moins pour la Direction des musées de France, son autorité de tutelle, qui n'a pas à se mêler vraiment de sa gestion. Mais il peut la surveiller : son directeur fait partie du conseil d'administration, hier présidé par Micheline Chaban-Delmas, aujourd'hui par Jacques Vistell, conseiller d'Etat.

En 1995, le chiffre d'affaires des ventes de bronzes originaux s'est élevé à 45 millions de francs, un chiffre il est vrai exceptionnel, relatif à des commandes de fontes pour le futur Musée Rodin de Séoul, qui est financé par la Samsung Foundation for Art and Culture, et devrait ouvrir en 1997. Après l'Amérique, où Rodin, fort prisé depuis toujours, trouve encore des fans pour passer de grosses commandes du genre *Porte de l'Enfer*, et après le Japon, maintenant la Corée... Le musée ne devrait pas avoir à s'inquiéter : la cote de Rodin ne semble pas baisser.

Le Musée Rodin, par ailleurs, vit de *merchandising*, de reproductions cette fois, en résine, et de son public. Il reçoit une moyenne de quatre cent cinquante mille visiteurs par an, ce qui le situe au quatrième rang des musées nationaux pour la fréquentation, après Le Louvre, Orsay et Versailles, et juste avant le Musée Picasso.

INSUFFISANCES

Compte tenu de ces résultats, le Musée Rodin semble un établissement sans problèmes. Ce n'est pourtant pas tout à fait le cas. Outre l'affaire Hain qui le perturbe depuis plusieurs années, le rapport de février de la Cour des comptes sur l'ensemble des musées nationaux l'épingle. La Cour reproche au musée de ne pas avoir développé une véritable politique d'accueil, d'enregistrer des déficits sur les expositions temporaires et de ne pas maîtriser sa gestion scientifique et administrative : des insuffisances qui risquent de poser de sérieux problèmes le jour où les droits de tirage seront épuisés. On y revient toujours. Ce jour arrivera forcément, et mettra le musée dans la même situation que l'ensemble des musées nationaux, qui reçoivent des subventions. Ce que l'Etat, on s'en doute, ne doit pas souhaiter.

G. B.

Les bronzes posthumes, originaux ou reproductions ?

A L'ÉPOQUE de Rodin, le marché des bronzes d'art était prospère. Les fonderies répondaient aux goûts de la bourgeoisie en éditant de tout, des antiques et des coqs, des baisers et des chevaux, sans limitation de tirage et sans numérotation. Rodin, qui ne s'est pas privé de ce moyen de diffusion, a traité avec une trentaine de fondeurs, dont les Rudier, Eugène en particulier qui, pendant une cinquantaine d'années, jusqu'à sa mort en 1952, a signé ses éditions du nom de son père Alexis, dont il avait repris la fabrique : une bonne marque, recherchée aujourd'hui pour la finesse du bronze fondu au sable, la qualité des ciselures, la patine... toutes qualités qui font le prix d'un bronze, parfois plus que son ancienneté. Rodin la fit beaucoup travailler, le musée aussi jusqu'au début des années 80, à travers Georges, le neveu d'Eugène, qui reprenait l'affaire familiale.

A la fin du siècle, les fonderies étaient aussi des boutiques de vente avec des catalogues par sujet et par sculpteur. A l'époque de la création du musée, rien n'avait vraiment changé. L'oeuvre des artistes n'était pas protégée. L'édition des bronzes pour le musée était entre les mains d'agents commerciaux, qui se comportaient en courtiers. L'un d'eux, Odilon Roche, était même un faussaire spécialisé dans les dessins de Rodin. Pendant la guerre, le commerce a continué avec l'occupant. Le sculpteur préféré d'Hitler, Arno Breker, avait commandé une *Porte de l'Enfer* pour le Reich, qui, mise sous séquestre après la guerre, a été rachetée par le Kunsthaus de Zurich. C'est en 1945 que le musée, avec son nouveau conservateur, Cecile Goldscheider, adopta le principe de la limitation des tirages, sans les numéroter, et commença à exploiter des plâtres qui n'avaient pas fait l'objet d'édition en les tirant à douze exemplaires plus un pour le musée. C'est seulement à partir de 1968 que la date de la fonte est marquée sur l'épreuve et seulement depuis 1981 que ces fontes du musée ont le copyright, la marque du fondeur, le numéro de la fonte de 1/8 à 8/8 et de I/IV à IV/IV pour les éditions destinées à des institutions, dont le musée lui-même, et non susceptibles de commercialisation, et sa date.

Abondance de tirages signifie abondance de plâtres de travail et de moules, dont il est souvent très difficile de reconnaître l'origine, s'il vient de l'atelier du sculpteur, s'il a été fait à partir d'une terre modelée par le sculpteur, et sous son contrôle, ce qui lui donnerait la valeur d'original. Au Musée Rodin, où la plupart des grands sujets de Rodin sont épuisés, et ne peuvent plus qu'être des « reproductions » mentionnées comme telles, les bronzes aujourd'hui édités proviennent du fonds d'atelier du sculpteur, ce qui permet de les accompagner d'un certificat d'authenticité. Alors que presque tout l'oeuvre de Rodin est tombé dans le domaine public depuis 1982, ces éditions nouvelles, à partir de plâtres inédits, sont encore protégées pour cinquante ans à partir du premier tirage.

Créé conformément aux voeux du sculpteur en 1919, pour abriter ses donations à l'Etat français et faire connaître son œuvre après sa mort, le Musée Rodin a été doté, dès l'origine, d'un statut d'établissement public, donc d'une autonomie juridique et financière. Ce statut, alors particulier à un musée national, lui permettait d'éditer et de vendre pour son compte des bronzes de Rodin. Ce que le musée, héritier des droits patrimoniaux et commerciaux n'a pas arrêté de faire, fort des pratiques du sculpteur, qui en la matière n'était pas très regardant. Ce que le musée fait encore aujourd'hui, en y regardant à deux fois, et en se pliant à la loi, récente, de 1981, portant sur la limitation et la numérotation des tirages permettant aux bronzes d'être assimilés à des oeuvres originales et de bénéficier d'un taux de TVA dix fois plus bas que si les bronzes étaient vendus comme reproductions. Ce qu'ils sont pourtant. Ce qu'il étaient pour Rodin. Ce qu'ils étaient pour les fondeurs du temps de Rodin, pour la maison Rudier, active à partir des années 70 et dont M. Hain se dit le continuateur.

G. B.

Des étapes pour identifier

Les terres crues modelées par l'artiste ne supportant pas les opérations de fonte, un ou plusieurs modèles en plâtre en sont tirés, dans l'atelier du sculpteur, qui peut les corriger, les singulariser. Cette opération peut aussi se faire dans les fabriques. C'est à partir de ce modèle en plâtre, qui peut être remplacé par un « chef modèle » en bronze, plus solide à l'usage et moins susceptible de gommer les ciselures d'origine, qu'est fait le moule dans lequel le bronze est coulé après qu'on y a placé un noyau de sable, ou « sosie », ménageant un espace pour couler le métal. La finesse de la fonte dépend de la qualité de ce noyau qui chez Rudier est gros, au plus près du moule. Après refroidissement, le moule est cassé, la fonte passe au polissage, à la patine... Autant d'étapes qui permettent de déceler l'origine d'une fonte, d'authentifier un bronze.

هكذا من الأصل

La communauté berbère d'Ile-de-France fait la fête à « La Colline oubliée »

Le film d'Abderrhamane Bouguermouh totalise 18 000 entrées en douze jours dans trois salles

Sorti le 19 février dans trois salles parisiennes, *La Colline oubliée*, de l'Algérien Abderrhamane Bouguermouh, connaît un succès qui dépasse les prévisions les plus optimistes. Les spectateurs kabyles de la capitale et de banlieue ne cachent pas *leur joie d'être les héros d'un film d'aujourd'hui,* réalisé dans leur langue et situé dans leur pays d'origine. Le film devrait être bientôt présenté à Saint-Denis, Lyon et Marseille.

SOUTENUE par ses filles et ses petites-filles, le pas mal assuré, l'imposante matrone sort du cinéma en rajustant le châle rouge et or qui couvre ses épaules. La lumière du dehors l'éblouit. Elle se frotte les yeux, indifférente aux mouvements de la foule qui s'égaye sur le trottoir de la rue Delambre, dans le 14e arrondissement de Paris. C'est la première fois que la vieille dame déserte sa banlieue de Saint-Denis pour une escale à Montparnasse. Et c'est surtout la première fois qu'elle va au cinéma. « *D'habitude, les films sont en français ou en anglais : elle n'y comprend rien. Tandis que là, c'est en kabyle, sa langue à elle !* », explique une des jeunes femmes qui l'entourent. « *Le monde qu'on voit dans le film, elle, elle y a vécu !* », renchérit une autre, âgée d'une petite trentaine d'années.

Ainsi vont les miracles : sorti le 19 février dans seulement trois salles parisiennes (Elysées-Lincoln, Sept Parnassiens, 14 Juillet-Beaubourg), le film de l'Algérien Abderrhamane Bouguermouh *La Colline oubliée* (*Le Monde* du 20 février) jouit d'un succès croissant auprès de la communauté kabyle, toutes générations confondues. Avec *10 330 entrées en première semaine*, les pronostics les plus optimistes étaient déjà dépassés. Le bon score enregistré en deuxième semaine – 7 375 entrées en cinq *jours, du mercredi 26 février au dimanche 2 mars* – confirme la tendance. « *Cela fait treize ans que je travaille sur les films du Sud, je n'ai jamais vu ça ! C'est plus qu'une surprise, c'est un carton !* », note l'attaché de presse du film, Thierry Lenouvel.

« LE PAYS NATAL »

« *Vous voyez mon mouchoir ? Il est trempé. Je n'ai pas arrêté de pleurer* », s'exclame, ravie, une des petites-filles de la vieille dame de Saint-Denis. Chemise à carreaux, jean et blouson de cuir, la teenager kabyle n'a pas vraiment l'allure des montagnardes du Djurdjura. Née en France, elle maîtrise la langue de Voltaire aussi bien que celle de Mouloud Mammeri, l'auteur du superbe roman dont Abderrhamane Bouguermouh s'est inspiré pour faire son film (*Le Monde* du 30 mai 1996). « *Il n'y a pas de plus beau pays que la Kabylie* », décrète-t-elle. « *Même les acteurs, c'est des super-beaux mecs* », insiste-t-elle en riant. Autour, l'ensemble de la smala approuve, grand-mère incluse. Un peu plus tard, la jeune femme finira par raconter son mariage raté, en Kabylie, à la fin des années 80 : « *Je n'ai pas supporté de rester enfermée. Je suis trop habituée à bouger.* » Un constat qui n'entame en rien son amour pour le « *pays natal* »...

Contrairement aux Africains d'Afrique noire, souvent peu nombreux à saluer les œuvres de leurs compatriotes, les Kabyles ont le réflexe communautaire chevillé au corps. A l'instar des Tunisiens, qui ont fait un triomphe au dernier film de Ferid Boughedir, *Un été à La Goulette* (70 000 entrées sur Paris). Ou des juifs marocains, qui avaient contribué au succès d'*Un petit brin de chance*, film musical de la fin des annnées 80 – « *Rien qu'en téléphonant à la famille* », comme le résume joliment la patronne de l'Elysée-Lincoln, Laura Pollack. « *Ce n'est pas une divine surprise, mais il est vrai qu'on n'imaginait pas un succès aussi rapide* », souligne le programmateur, Jacques Réra. Film emblématique de la culture kabyle, *La Colline oubliée* n'est pourtant pas « *le premier film en langue berbère* », comme l'annoncent un peu vite certaines affiches promotionnelles.

Machaho, film de Belkacem Hadjaj, avait déjà montré la voie, en juin dernier. Mais le succès de *Machaho* – 25 000 entrées à Paris – est loin d'atteindre celui du film de Bouguermouh. La singulière épopée de cette œuvre atypique et la mobilisation qu'il a suscitée dans les réseaux associatifs berbères expliquent en partie cet engouement. Deux autres salles parisiennes (14 Juillet-sur-Seine et Hautefeuille) affichent *La Colline oubliée*. Les banlieues devraient suivre – Saint-Denis dès le 5 mars –, ainsi que Lyon et Marseille, où les communautés d'origine maghrébine sont particulièrement importantes.

Catherine Simon

Avec Jean Guidoni sur les terres sombres du « malbonheur »

Le chanteur présente son nouveau spectacle

L'EUROPÉEN, 5, rue Biot, Paris 17e. Tél. : 01-43-87-97-13. Mo Place-de-Clichy. Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 17 heures. Jusqu'au 9 mars.

Pour accompagner la sortie de l'album *Fenêtre sur cœur* (Polygram) – une compilation enrichie de quatre nouveautés –, Jean Guidoni retrouve la scène qui le fit sortir de l'anonymat. C'était en 1980, le lieu s'appelait alors Théâtre en rond et le chanteur s'y montrait le visage grimé, tout de noir vêtu. La couleur n'a pas changé mais le visage, sans masque, s'affiche désormais.

Cela n'empêche nullement ce personnage félin de jouer sciemment de l'ambiguïté, ne ménageant ni les œillades ni les déhanchements lascifs, avec un art consommé de la dérision. Pour accueillir les spectateurs dans son monde ni très lisse ni très sage, Guidoni distribue des roses. Des fleurs à épines. Bienvenue en terre inhospitalière, cruelle et blessée, bienvenue dans *Le Malbonheur* (« *Tu bois un p'tit peu trop/Tu dors un peu moins bien/Tout ça ternit la peau/Un peu plus, un peu moins.* »).

Dans l'univers dépeint par cet ange de malheur, les émotions ont la vie dure. On y trucide des gosses (*L'Écorcheur d'enfants*), les rêveurs tombent sous les matraques (*Le Ciel violet*) et « *même en amour, c'est la débâcle* » (*Le Bon Malheur*). Provocateur insidieux, Guidoni rend glauque la jouissance. Il suscite aussi le malaise lorsqu'il chante *Cadavres exquis*, scrutant de sa lampe torche les visages des spectateurs.

SOURIRES OBLIQUES

Sarcastique, il règle leurs comptes aux bons sentiments, aux tricheurs (*Les Faux-Monnayeurs*), aux militants factices (« *Elles me font rire leurs poitrines offertes à tous les sacrifices* »). Théâtral, exhubérant, il arpente la scène en pas glissants, virevolte, prend des poses de diva capricieuse. Il sait aussi rester en arrêt, sobre et intense, à l'orée d'un nouvel excès, comme par exemple quand il chante la mort qui rôde au coin de l'amour (*N'oublie jamais qui tu es*). Le climat dominant de la soirée, lourd, sombre, ne s'éclaircit qu'en de rares moments, le temps d'une flèche ironique (*Drugstore 18 h*) ou bien d'une mimique facétieuse.

Pour planter le décor de ces moments acérés et mettre en musique ses sourires obliques, le chanteur s'est entouré d'un pianiste, Gérard Daguerre, qui l'accompagnait lors de son dernier spectacle à la Manufacture des œillets d'Ivry-sur-Seine en mai 1996, et de Dominique Mahut, invraisemblable sorcier comploteur de percussions. De tango en rock ou en valse légère, les deux musiciens mènent le bal ardent de Jean Guidoni, ancien garçon coiffeur de Marseille devenu diable et chanteur, impudique et radical.

Patrick Labesse

Des dents russes dans le cœur des mots

Au Petit Odéon, un choix de textes de cinq poètes de l'Oberiou, fondé dans les dernières semaines de 1927

VOYAGES DANS LE CHAOS, par cinq poètes russes des années 20. Mise en scène : Lukas Hemleb. Avec Jérôme Derre, Denis Lavant, Laurent Manzoni.
PETIT ODÉON, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Tél. : 01-44-41-36-36. Mo Odéon. Du lundi au samedi, à 18 heures. 50 F à 170 F. Jusqu'au 22 mars.

Les dernières semaines de 1927, une dizaine de poètes russes, sous la conduite du plus connu d'entre eux, Daniil Harms, formèrent l'« Oberiou » (Association pour un art réel). Ils voulaient tenter de voir ce que pouvait devenir l'art dans le contexte de ce qu'était alors l'Union soviétique. Au cours d'une soirée inaugurale, « Trois heures de gauche », tenue le 24 janvier 1928 à Leningrad (c'était le nom de la ville depuis 1924), ils donnèrent lecture d'une Déclaration d'intentions. Ils posaient clairement la difficulté : « *L'énorme poussée révolutionnaire de la culture et de la vie quotidienne, qui est si caractéristique de notre époque, est freinée dans le domaine de l'art par de nombreux phénomènes anormaux. Le prolétariat ne peut se satisfaire des méthodes artistiques des anciennes écoles.* »

Ils déclaraient : « *Un art à la portée de tous, accessible même à un écolier de la campagne, est une chose que nous saluons, mais elle conduit à un monceau de livres bons à être mis au pilon, pendant que le lecteur du premier Etat prolétarien continue de lire en traduction des auteurs bourgeois.* » Ces poètes, qui inscrivaient leur recherche dans l'élan de la révolution d'Octobre, opposaient un refus catégorique aux deux œuvres qui étaient alors tenues, en Union soviétique comme à l'étranger, pour les plus remarquables de la nouvelle Russie : celle de Vladimir Maïakovski, dont venait de paraître la première partie de son grand poème *Vladimir Ilitch Lénine*, et celle de Velimir Khlebnikov, qui avait notamment publié, avant de mourir en 1922, *Nuit avant les soviets*.

DÉSAVEU DES CENSEURS

Les poètes de l'Oberiou allaient « *planter leurs dents dans le cœur des mots* ». Plus précis, ils remarquaient : « *Nous sommes frappés par la beauté d'un dessin de femme, indépendamment du fait qu'en dépit de la logique anatomique le peintre lui ait démis l'omoplate et l'ait déplacée de côté : l'art a sa logique, laquelle ne détruit pas l'objet mais aide à le connaître.* » Mais, dès qu'ils manifestaient un écart « révolutionnaire », ils se heurtaient au désaveu des censeurs. Leur moniteur, Daniil Harms, écrit : « *La nouvelle pensée humaine s'est mise en mouvement et elle est fluide. L'ancienne pensée humaine dit de la nouvelle qu'elle "déménage". C'est pourquoi, pour certains, les bolcheviks sont fous.* »

Les écrivains de l'Oberiou ne parvinrent pas à imposer le « *germe d'un nouvel art prolétarien* ». Ils gardèrent leurs textes au tiroirs, gagnèrent leur vie en publiant des livres pour enfants (ce qui, soit dit en passant, n'est pas du tout un art mineur en Russie, au contraire, mais un livre pour enfants ne peut pas être *Une saison en enfer* ou *Les Chants de Maldoror*). Ils furent arrêtés, emprisonnés ou détenus en hôpital psychiatrique, moururent en prison ou lors de transferts, ou, mobilisés dans l'armée rouge, pendant les combats devant Leningrad.

Le metteur en scène Lukas Hemleb présente, au Petit Odéon, *Voyages dans le chaos*, un choix de textes de cinq poètes de l'Oberiou, Yakov Drouskine, Daniil Harms, Leonid Lipavski, Konstantin Vaguinov, Alexandre Vnedenski. Traduites par Jean-Christophe Bailly et Macha Zonina, ces pages sont dites par Jérôme Derre, Denis Lavant, Laurent Manzoni. Lukas Hemleb les fait sauter, glisser, se balancer à des câbles, piquer des crises d'épilepsie, se lover à l'envers sous les pieds des sièges, se jeter contre les murs, tout cela sur un sol fait de petits radeaux de planches à claire-voie, flottant sur un lac qui occupe toute la scène.

Lukas Hemleb a déclaré que ce décor aquatique est un hommage à la ville de Saint-Pétersbourg, dont le fleuve et les canaux l'ont séduit. C'est un spectacle hyper-expressionniste, d'une exécution savante, avec par moments, traversant ces démences, des apparitions de toute beauté, dues pour une bonne part à la poésie des éclairages, réglés par Lukas Hemleb lui-même. Les acteurs sont déchaînés. Ne pas s'asseoir au premier rang si l'on ne veut pas repartir trempé.

Michel Cournot

« Molly S. », ou les difficultés du look irlandais

MOLLY S., de Brian Friel. Mise en scène : Jorge Lavelli. Avec Caroline Sihol, Patrick Chesnais et Michel Duchaussoy.
THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. Tél. : 01-44-62-52-52. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le mercredi, à 12 h 30 ; le dimanche à 16 heures. *Tarif unique*, 160 F. Jusqu'au 6 avril.

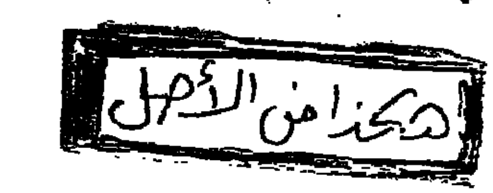
Une petite fille, Molly, perd la vue à l'âge de dix mois. Quarante ans plus tard, son mari, qui, plutôt que par amour, l'avait épousée par curiosité, parce qu'elle était aveugle, voudrait la voir guérir. Un chirurgien rêveur l'opère. Elle voit des formes, des couleurs, des ombres, pas plus, mais elle voit. Après ces quatre décennies de ce qu'avait été, pour elle, la vraie vie, c'est brutalement un autre monde, d'autres réponses obligées, seconde par seconde. Elle ne parvient pas à s'y faire. Elle est hospitalisée dans un service de psychiatrie, où bientôt elle meurt.

L'auteur, Brian Friel, irlandais, soixante-dix ans, ne recule pas devant la riche métaphore. Mais il n'est pas dramaturge à se jeter à l'eau sans brassière de sauvetage, comme par exemple Molière se lançant dans *L'Amour médecin*. Il a soigneusement conçu sa parabole, agencé sa machinerie. Et pour ne pas risquer les imprévus des « scènes », il s'en est tenu à un texte linéaire, une prose unie, et à une présentation des choses équilibrée : les trois protagonistes viennent témoigner, chacun son tour, sans prise de bec, sans bavure. Une « pièce » bien écrite, traduite avec aisance par Alain Delahaye, et d'une cheminement si sûr que tout spectateur voit venir chaque tournant de l'aventure, jusqu'à son terme, et quel plaisir supplémentaire que de jouer ainsi *au devin, au médium improvisé* !

Caroline Sihol est la non-voyante, avec tact, intelligence, allure. Elle sait éviter une chose qui aurait tout fichu par terre : le pathétique. *Et comment ne pas sentir*, en cela, la main de fer de Jorge Lavelli, metteur en scène qui sait maîtriser comme personne le scabreux comme le fantastique ou l'utopie. *Michel Duchaussoy interprète* le chirurgien, en maître, mais il y a une difficulté à entrer dans son jeu parce qu'il se présente – ce n'est pas sa faute – déguisé en « chirurgien irlandais ». Tout vêtu de brique, de rouille, les bonnes couleurs chaudes de l'Irlande, qui est verte pour nos poètes mais rousse pour nos plasticiens. Qui plus est, le très épais tweed irlandais n'est pas chose facile à tailler : Michel Duchaussoy est aussi coincé dans son complet que Jeanne d'Arc dans son armure. Et pour que notre public ne se sente pas, quand même, perdu, la couturière, Françoise Tournafond, a eu l'idée gentille de coller, sur cette panoplie dublinoise, le traditionnel nœud papillon de nos professeurs parisiens des hôpitaux.

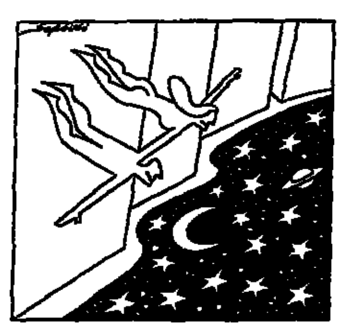
Patrick Chesnais est le mari, il a eu droit lui aussi à son déguisement feuilles mortes, mais Patrick Chesnais est un oiseau rare, il sait que l'on abîme toute chose dès qu'on l'exprime, dès qu'on l'approche, il a toujours été l'acteur pas-dit-pas-touche, le spectateur ne sait jamais s'il vasouille ou s'il fait semblant. Patrick Chesnais n'allait pas se présenter sur scène, *discipliné comme Duchaussoy*, en Irlandais de vaudeville, il suffit de le voir paraître pour comprendre qu'il a emporté chez lui sa tenue de scène, qu'il l'a piétinée, passée *au brou de noix*, fait bouillir, tordue, qu'il a fait rouler un tank par-dessus, qu'il est allé se baigner avec, un jour de forte marée, bref il apparaît en Irlandais plausible, *une perfection*.

M. C.



Debussy à la Cité de la musique

Michel Béroff interprète l'intégrale de la musique pour piano du compositeur



TRAVAILLANT la musique du XXe siècle avant les classiques et les romantiques – qu'il n'a pratiqués assidûment qu'ensuite –, Michel Béroff a commencé l'apprentissage du piano à l'envers. A seize ans, il remportait le premier prix du concours Olivier-Messiaen, organisé dans le cadre du Festival de Royan. De là sans doute un penchant de ce pianiste pour un jeu net et architecturé. Ce qui ne veut évidemment pas dire qu'il est un pianiste froid. Au contraire de cela, le défaut de Béroff serait qu'il se laisse parfois emporter par la passion qui l'anime et frôle l'embardée. Le voici qui se lance dans une intégrale du piano du compositeur français, à la Cité de la musique. Une entreprise rare qu'a entreprise aussi son jeune collègue Philippe Cassard (à Londres et à Marseille). Il y a fort à parier qu'il ne prône pas le flou « impressionniste » que Debussy détestait. Il est vrai que sa musique est toute de muscles et de nerfs.

★ **Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, les 5, 13 et 22 ; 16 h 30, le 23 mars. Tél. : 01-44-84-44-84. 100 F.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Musiciens itinérants de Palestine
Après l'Inde, l'Ethiopie et la Turquie, la Palestine est la nouvelle étape du Festival de l'imaginaire proposé par la Maison des cultures du monde jusqu'au 26 mars. Le chanteur Mussa Al Hafiz perpétue les chants et la musique populaires qui se transmettent dans les villages, rythmés par le *mihbaje*, un mortier en bois utilisé pour moudre les grains de café.
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6e. Mo Saint-Placide. 20 h 30, les 4 et 5 mars. Tél. : 01-45-44-41-42. 100 F.

The Temptations
C'est avec circonspection qu'on se dirigera vers le Hot Brass pour assister au concert d'un groupe – fondé en 1961 – décapité depuis longtemps par la mort de ses leaders (Eddie Kendricks, Paul Williams et Melvin Franklin). Mais la « tentation » d'entendre quelques-unes des plus belles chansons et succès (*My Girl, Ain't too Proud to Beg, Cloud Nine, I Can't Get Next to You, Just my Imagination, Papa was a Rollin'Stone...*) des musiques noires américaines (et du label Tamla Motown en particulier) sera sans doute la plus forte.
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 4 mars. Tél. : 01-42-00-14-14. 154 F.

Freezone
Tous les premiers mardis de chaque mois, le Bruxellois DJ Morpheus convie lors des soirées « Freezone » à découvrir le meilleur de l'actualité techno. Privilégiant la variété des rythmes, le DJ jongle avec les tendances et passe le relais à quelques invités. Cette fois : DJ Neil, spécialiste du drum'n'bass, et Herbert (alias Dr Rockit), maître londonien de la house déjantée.
Rex, 5, boulevard Poissonnière, Paris 2e. Mo Bonne-Nouvelle. 22 h 30, le 4 mars. Tél. : 01-42-36-10-96. 40 F et 70 F.

Dominique Rebaud
De son voyage en Corée, la chorégraphe, fervente de l'humour, rapporte un Journal qui traverse autant sa propre émotion à découvrir l'Asie que son étonnement à rencontrer la culture ancestrale. Ce *Journal coréen* est bâti autour de la transversale présent/passé.
Alfortville (94). Salle Voltaire, 22, rue Voltaire. Mo Ecole-Vétérinaire. 20 h 30, les 4 et 5 mars. Tél. : 01-43-75-29-00. Dans le cadre de la Biennale du Val-de-Marne.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

Les Coups
d'après Jean Meckert, mise en scène de Philippe Goyard, avec Jean-Paul Wenzel et Jean-Luc Lanore (musicien).
Théâtre 71, 3, place du 11-Novembre, 92 Malakoff. A partir du 4 mars. Les mardi 4, mercredi 5, vendredi 7, samedi 8, à 20 h 30 ; le jeudi 6, à 19 h 30 ; le dimanche 9, à 17 heures. Tél. : 01-46-55-43-45. Durée : 1 h 20. De 65 F à 115 F. Jusqu'au 22 mars.*

Elektra
de Hugo von Hofmannsthal, mise en scène de Jean-Pierre Rossfelder, avec Nelly Borgeaud, Ursula Deuker, Sava Lolov et Ophélie Orecchia.
Théâtre Molière-Maison de la Poésie, 157, rue Saint-Martin, Paris 3e Mo Rambuteau. A partir du 5 mars. Du mercredi 5 au samedi 8, à 21 heures ; le dimanche 9, à 16 heures. Tél. : 01-44-54-53-00. Durée : 1 h 45. 80 F et 120 F. Jusqu'au 6 avril.*

Eloge du cycle
de Joël Jouanneau, Alain Pierremont et Gilles Costaz, mise en scène de Gilles Bouillon, Anne-Marie Lazarini et René Loyon, avec Muriel Amat, François Clavier, Stéphane Comby, Christian Drillaud et Chantal Mutel.
Artistic-Athévains, 45 bis, rue Richard-Lenoir, Paris 11e. Mo Voltaire. A partir du 6 mars. Les jeudi 6 et vendredi 7, à 20 h 30 ; le samedi 8, à 16 heures et 20 h 30 ; le dimanche 9, à 16 heures. Tél. : 01-43-56-38-32. Durée : 1 h 30. 80 F et 150 F. Jusqu'au 20 avril.*

J'étais dans ma maison et j'attendais que la pluie vienne
de Jean-Luc Lagarce, mise en scène de Stanislas Nordey, avec Marie Cariès, Sarah Chaumette, Valérie Lang, Madeleine Marion et Véronique Nordey.
Théâtre ouvert-Jardin d'hiver, 4, cité Véron, Paris 18e. Mo Blanche. A partir du 4 mars. Du mardi 4 au vendredi 7, à 20 h 30 ; le samedi 8, à 16 heures et 20 h 30. Tél. : 01-42-62-59-49. De 50 F à 100 F. Jusqu'au 5 avril.

La Jeune Fille, le diable et le moulin
d'Olivier Py, d'après les frères Grimm, mise en scène d'Olivier Py, avec Cécile Camp, Christophe Garcia, Eric Laguigné, Gaël Lescot et Didier Sutton.
Théâtre 13, 24, rue Daviel, Paris 13e. Mo Glacière. Les mercredi 5 et dimanche 9, à 15 heures ; le samedi 8, à 16 heures. Tél. : 01-45-88-62-22. Durée : 1 h 10. 30 F et 40 F. Jusqu'au 19 mars.*

Karl Marx, théâtre inédit
de Jean-Pierre Vincent, Bernard Chartreux et Eleonora Rossi, d'après William Shakespeare, Karl Marx, Jacques Derrida, Bernard Chartreux, mise en scène de Jean-Pierre Vincent, avec Anne Caillère, Eric Elmosnino, Hélène Fabre, Malik Faraoun, Christine Fersen, Eric Frey, David Gouhler, Fabrice Michel, Jérémie Ogier, Anne-Sophie Robin et Véronika Varga.
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. A partir du 4 mars. Du mardi 4 au samedi 8, à 20 h 30 ; le dimanche 9, à 16 heures. Tél. : 01-46-14-70-00. Durée : 2 h 30. De 80 F à 140 F. Jusqu'au 5 avril.*

Les Lions mécaniques
de Danilo Kis, mise en scène de Thierry Bedard, avec Marc Ernotte et Frédéric Huiné.
Centre Georges-Pompidou, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Du mercredi 5 au samedi 8, le lundi 10, à 20 h 30 ; le dimanche 9, à 16 heures. Tél. : 01-44-78-13-15. 75 F* et 90 F.

Matériau Heiner Müller
d'après Heiner Müller, mise en scène de Philippe Chemin, avec Charles Chemin, Jean-Frédéric Ducasse, Yann de Graval, Flore Grimaud et Frédéric Bocquet.
Cité internationale (Théâtre), 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. RER Cité-Universitaire. A partir du 10 mars. Le lundi 10, à 21 heures. Tél. : 01-45-89-38-69. Durée : 1 h 30. De 55 F à 110 F. Jusqu'au 8 avril.*

Le Radeau de la Méduse ou Gustave et Théo
de Roger Planchon, mise en scène de l'auteur, avec Roger Planchon, Sophie Barjac, Marie Bunel, Nicolas Moreau, Hervé Pierre, Victor Garrivier, Régis Royer, Joseph Malerba, Claire Borotra, Catherine Vuillez, Claude Lesko, Sara Martins, Hervé Pierre, Thomas Cousseau et Sylvie Ferrandis, Denis Manin, Claire Maxime, Pierre Plancoulaine et Patrick Séguillon.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. A partir du 7 mars. Les vendredi 7 et samedi 8, à 20 h 30 ; le dimanche 9, à 15 h 30. Tél. : 01-44-62-52-52. Durée : 2 h 40. De 110 F à 160 F. Jusqu'au 19 avril.*

Simple Suicide
de Jean-Gabriel Nordmann, mise en scène de Marie Tikova, avec Jean Babilée et Margot Abascal.
Ménagerie de verre, 12-14, rue Léchevin, Paris 11e. Mo Parmentier. A partir du 4 mars. Du mardi 4 au samedi 8, à 20 h 30. Tél. : 01-43-38-33-44. Durée : 1 h 20. 60 F et 80 F. Jusqu'au 29 mars.*

Le Traité des mannequins
d'après Bruno Schulz, mise en scène de Wladyslaw Znorko, avec Elisabeth Ernoult Saint-Cast, Jean-Pierre Hollebecq, Philippe Puigserver, Emiliano Suarez, Irina Vavilova, Philippe Vincenot et Silvi Znorko-Bronsart.
Cité internationale (Théâtre), 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. RER Cité-Universitaire. A partir du 7 mars. Les vendredi 7, samedi 8, lundi 10, à 20 h 30 ; le dimanche 9, à 16 h 30. Tél. : 01-45-89-38-69. Durée : 1 h 15. De 55 F à 110 F. Jusqu'au 29 mars.*

La Vie de Galilée
de Bertolt Brecht, mise en scène de Philippe Delaïgue, avec Sophie Allot, Paule Annen, Alain Bert, Henri Boyer, Maurice Deschamps, Georges Bilbille, Gil Fisseau, Vincent Garanger, Benoît Lefebvre, Juan Martinez, Gérard Morel, Alain Rais, Pauline Sales et Christian Taponard.
Théâtre de l'Est parisien, 159, avenue Gambetta, Paris 20e. Mo Pelleport, Saint-Fargeau. Les mardi 4, vendredi 7, samedi 8, à 20 h 30 ; les mercredi 5 et jeudi 6, à 19 heures ; le dimanche 9, à 15 heures. Tél. : 01-43-64-80-80. Durée : 2 h 40. 90 F et 140 F. Jusqu'au 16 mars.*

SÉLECTION

L'annonce faite à Marie
de Paul Claudel, mise en scène de Frédéric Fisbach, avec Christian Montoux, Claire Aveline, Valérie Blanchon, Bertrand Bossard, Antoine Caubet, Cécile Cholet, Elsa Rueff et un chœur de comédiens amateurs.
Ex-entreprise Unipierre, 6, rue des Courrières, 92 Nanterre. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 17 h 30. Tél. : 01-46-14-70-00. Durée : 2 h 45. De 80 F à 140 F. Jusqu'au 22 mars.*

Chambres d'amour
d'Arthur Adamov, mise en scène de Michel Raskine, avec Jean-Claude Frissung, Marief Guittier et Elizabeth Macocco.
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18e. Mo Abbesses. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. Durée : 1 h 45. 95 F et 140 F. Dernières.

Le Cirque Plume
de Bernard Kudlak, mise en scène de l'auteur, avec Alexandre Demay, Valérie Dubourg, Michèle Faivre, Valérie Garçon, Jean-Marie Jacquet, Pierre Kudlak, Alain Mallet, Robert Miny, Rachel Ponsonby, Patricia Reynier-Peugniez, Jacques Schneider et Brigite Sepaser.
Parc de la Villette (Espace chapiteau), avenue Corentin-Cariou, Paris 19e. Mo Porte-de-la-Villette. Du jeudi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-40-03-75-75. Durée : 1 h 45. 110 F et 140 F. Jusqu'au 16 mars.*

La Force de l'habitude
de Thomas Bernhard, mise en scène d'André Engel, avec Hubertus Biermann, Serge Merlin, Pascal Bongard, Rémy Carpentier et Juliette Croizat.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-41-60-72-72. Durée : 2 heures. De 60 F à 140 F. Jusqu'au 28 mars.*

François Truffaut Correspondance
d'après François Truffaut, mise en scène de Marie-Paule André, avec Robin Renucci et Marie-Paule André.
Studio des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 17 heures et 20 h 30 ; le dimanche, à 14 h 45. Tél. : 01-53-23-99-19. Durée : 1 h 15. 75 F* et 180 F. Jusqu'au *30 juin.*

L'Illusion comique
de Pierre Corneille, mise en scène de Jean-Marie Villégier, avec Anne-Claire, Jean-Pierre Baudson, Sandrine Bonjean, Alfredo Canavate, Stéphane Fauville, François Frapier, Antoine Girard, Frédéric Laurent, Didier Niverd, Candy Saulnier et Bernard Waver.
Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Mo Opéra. Le mardi, à 19 heures ; du mercredi au samedi, à 20 heures. Tél. : 01-47-42-67-27. Durée : 2 h 45. De 20 F à 150 F. Dernières.

Macbeth
de William Shakespeare, mise en scène de Katharina Thalbach, avec Jean-Claude Adelin, Hélène Babu, Gauthier Baillot, Jeanne Balibar, Ahmed Belbachir, Jérôme Bergman, Jacques Boudet, Mathieu Delmonté, Michel Dussarrat, Isabelle Gomez, Vanessa Larré et Valentin Rossier.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mo Trocadéro. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 01-47-27-81-15. Durée : 2 h 20. De 80 F à 160 F. Jusqu'au 29 mars.*

Nouvelles de Sicile
de Luigi Pirandello et Myriam Tanant, mise en scène de Myriam Manant et Jean-Claude Penchenat, avec Aziz Arbia, Patrick Azim, Daniel Gibert, Hélène Philippe, Geneviève Rey-Penchenat, Marc Schapira, Michel Toty, Benoît Urbain et Marie Zamora.
Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, Paris 15e. Mo Porte-de-Vanves. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 01-45-31-10-96. Durée : 2 heures. 100 F et 130 F. Jusqu'au 13 avril.*

Pelléas et Mélisande
de Maurice Maeterlinck, mise en scène d'Olivier Werner, avec Geneviève Esménard, Frédéric Cherbeuf, Marc Zammit, Karine Fellous, Jean-Paul Billecocq, Anne de Calderon, Sandrine Bourreau, Sylvia Conti-Caustier et en alternance Eloi Jacquelin, Ludwig-Stanislas Loison-Robert et Léo Maurice ou Médéric Thoirey.
Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Mo Opéra. Le mardi, à 19 heures ; du mercredi au samedi, à 20 heures. Tél. : 01-47-42-67-27. Durée : 2 h 30. De 60 F à 120 F. Dernières.*

Sertorius
de Pierre Corneille, mise en scène de Brigitte Jaques, avec Luis Miguel Cintra, Anne Consigny, Marie-Armelle Deguy, Philippe Demarle, Mourad Mansouri, Pierre-Stéfan Montagnier, Sylvie Fédensieu, Hervé Marongiu, Christophe Labas-Lafite et Victor De Oliveira.
Théâtre de la Commune-Pandora, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. Les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le mercredi, à 19 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-48-34-67-67. Durée : 2 h 15. De 70 F à 130 F. Jusqu'au 30 mars.*

La Vie parisienne
d'Henri Meilhac et Ludovic Halévy, mise en scène de Daniel Mesguich, avec Thierry Hancisse, Nicolas Lormeau, Alain Lenglet, Sylvia Bergé, Laurent Rey, Céline Samie, Laurent d'Olce, Jean Dautremay, Michel Favory, Catherine Salviat, Claude Mathieu, Bruno Raffaelli, Simon Eine, Christian Blanc, Isabelle Gardien, Véronique Vella, Jean-François Rémi et Claudie Guillot.
Comédie-Française, salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Les mercredi 5, vendredi 7, samedi 8, lundi 10, à 20 h 30 ; le dimanche 9, à 14 h 30. Tél. : 01-44-58-15-15. Durée : 2 h 45. De 35 F à 220 F. Jusqu'au 30 juillet.

Zakat
d'Isaac Babel, mise en scène de Bernard Sobel, avec Estelle Aubriot, Christian Aufauvre, Philippe Blanc, Marie Desgranges, Vincent Dissez, Claude Guyonnet, Rafaële Huou, Jérôme Kircher, Thierry Nibelle, Fabien Orcier, Julie Pouillon, Sarah Quentin, Olivier Rabourdin, Delphine Raoult, Jean-Paul Rouvray, Xavier Tchili, Emmanuel Vergnaud et Gérard Watkins.
Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-41-32-26-26. Durée : 1 h 50. De 80 F à 140 F. Jusqu'au 23 mars.*
(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

AMITYVILLE, LA MAISON DES POUPÉES (*)
Film américain de Steve White, avec Robin Thomas, Starr Andreeff (1 h 30).
VF : Brady, 10e (01-47-70-08-86).

LA CHASSE AUX SORCIÈRES
Film américain de Nicholas Hytner, avec Daniel Day-Lewis, Winona Ryder, Paul Scofield, Joan Allen, Bruce Davison, Rob Campbell (2 heures).
VO : UGC Ciné-Cité Les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

LE COMMENT ET LE POURQUOI
Film espagnol de Ventura Pons, avec Lluis Homar, Pepa Lopez, Alex Casanovas, Merce Aranega, Merce Pons, Pere Ponce (1 h 30).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

GET ON THE BUS
Film américain de Spike Lee, avec Richard Belzer, Deaundre Bonds, Andre Braugher, Thomas Jefferson Byrd, Gabriel Casseus, Albert Hall (2 heures).
VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LE JOURNAL DE LUCA (**)
Film italien de Giacomo Battiato, avec Roberto Zibetti, Sophie Broustal, Isabella Ferrari, Goya Toledo, Marisa Paredes, Riccardo Rossi (1 h 30).
VO : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LUCIE AUBRAC
Film français de Claude Berri, avec Carole Bouquet, Daniel Auteuil, Jean-Roger Milo, Patrice Chéreau, Maxime Henry, Eric Boucher (1 h 55).
UGC Ciné-Cité Les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Odéon, dolby, 6e ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

MARS ATTACKS !
Film américain de Tim Burton, avec Jack Nicholson, Glenn Close, Annette Bening, Pierce Brosnan, Danny DeVito, Martin Short (1 h 45).
VO : UGC Ciné-Cité Les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

EXCLUSIVITÉS

AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES
d'Aki Kaurismäki,
avec Kati Outinen, Kari Vaananen, Elina Salo, Sakari Kuosmanen, Markku Peltola, Matti Onnismaa.
Finlandais (1 h 36).
VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18) ; Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01 ; réservation : 01-40-30-20-10).

BRIGANDS, CHAPITRE VII
d'Otar Iosseliani,
avec Amiran Amiranachvili, Dato Gogibedachvili, Guio Tzintsadze, Nino Ordjonikidze, Keti Kapanadze, Alexi Djakeli.
Franco-géorgien-italien-suisse (2 h 09).
VO : Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25).

CARMIN PROFOND (**)
d'Arturo Ripstein,
avec Regina Orozco, Daniel Gimenez Cacho, Marisa Paredes, Patricia Reyes Espindola, Julieta Egurrola, Rosa Furman.
Franco-mexicain-espagnol (1 h 54).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LA COLLINE OUBLIÉE
d'Abderrahmane Bouguermouh,
avec Djamilla Amzal, Mohand Chabane, Samira Abtout, Abderrahmane Kamal, Abderrahmane Debiane, Farroudja Hadjloum.
Franco-algérien (1 h 45).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

LES DEMOISELLES ONT EU 25 ANS
d'Agnès Varda.
Français (1 h 03).
Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07).

DIDIER
d'Alain Chabat,
avec Jean-Pierre Bacri, Alain Chabat, Isabelle Gelinas, Caroline Cellier, Chantal Lauby, Dominique Farrugia.
Français (1 h 45).
UGC Ciné-Cité Les Halles, dolby, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

DIEU SAIT QUOI
de Jean-Daniel Pollet.
Français (1 h 30).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

DIRE L'INDICIBLE, LA QUÊTE D'ÉLIE WIESEL
de Judit Elek.
Franco-hongrois, couleur et noir et blanc (1 h 45).
VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

DU JOUR AU LENDEMAIN
de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet,
avec Christine Whittlesey, Richard Salter, Claudia Barainsky, Ryszard Karczykowski.
Franco-allemand, noir et blanc (1 h 02).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

LADY OSCAR
de Jacques Demy,
avec Catriona Mac Coll, Barry Stokes, Christina Bohm, Jonas Bergstrom, Terence Budd, Martin Potter.
Franco-japonais (2 h 04).
Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LARRY FLYNT
de Milos Forman,
avec Woody Harrelson, Courtney Love, Edward Norton, Brett Harrelson, Donna Hanover, James Cromwell.
Américain (2 h 10).
VO : UGC Ciné-Cité Les Halles, dolby, 1er ; Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

LEVEL FIVE
de Chris Marker,
avec Catherine Belkhodja, la participation de Nagisa Oshima, Kenji Tokitsu, Ju'nishi Ushiyama.
Français (1 h 46).
Gaumont Les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Germain-des-Prés, salle G.-de-Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60).

LOOKING FOR RICHARD
d'Al Pacino,
avec Al Pacino, Harris Yulin, Penelope Allen, Alec Baldwin, Kevin Spacey, Winona Ryder.
Américain (1 h 53).
VO : UGC Ciné-Cité Les Halles, dolby, 1er ; Action Christine, dolby, 6e (01-43-29-11-30) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Triomphe, 8e ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

MACADAM TRIBU
de José Laplaine,
avec Lydia Ewandé, Hassane Kouyaté, Sidy Camara, Assitou Kanté, Gabriel Magma Konaté, Maïmouna Hélène Diarra.
Franco-zaïrois-portugais (1 h 27).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

1871
de Ken McMullen,
avec Ana Padrao, Roshan Seth, John Lynch, Jack Klaff, Maria de Medeiros, Dominique Pinon.
Britannique (1 h 30).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

NÉNETTE ET BONI
de Claire Denis,
avec Grégoire Colin, Alice Houri, Jacques Nolot, Valéria Bruni-Tedeschi, Vincent Gallo.
Français (1 h 43).
Gaumont Les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60).

POUR RIRE
de Lucas Belvaux,
avec Ornella Muti, Jean-Pierre Léaud, Antoine Chappey, Tonie Marshall, Philippe Fretun, Bernard Mazzinghi.
Français (1 h 40).
Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60).

ROMAINE
d'Agnès Obadia,
avec Agnès Obadia, Martine Delumeau, Eva Ionesco, Laurence Côte, Gérald Laroche, Jean-Luc Gaget.
Français (1 h 22).
Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10).

SÉLECT HÔTEL (**)
de Laurent Bouhnik,
avec Julie Gayet, Jean-Michel Fête, Serge Blumental, Marc Andreoni, Sabine Bail, Eric Aubrahn.
Français (1 h 25).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

LA SERVANTE AIMANTE
de Jean Douchet,
avec Catherine Hiegel, Jean-Yves Dubois, Alain Pralon, Claire Vernet, Nicolas Silberg.
Français (2 h 46).
L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

TOUT LE MONDE DIT I LOVE YOU
de Woody Allen,
avec Alan Alda, Woody Allen, Drew Barrymore, Lukas Haas, Goldie Hawn, Gaby Hoffmann.
Américain (1 h 41).
VO : UGC Ciné-Cité Les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; L'Arlequin, dolby, 6e (01-45-44-28-80 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; La Pagode, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

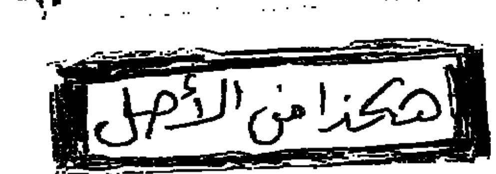
UN BEAU JOUR
de Michael Hoffman,
avec Michelle Pfeiffer, George Clooney, Mae Whitman, Alex D. Linz, Charles Durning, Jon Robin Baitz.
Américain (1 h 48).
VO : UGC Ciné-Cité Les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

Y AURA-T-IL DE LA NEIGE À NOËL ?
de Sandrine Veysset,
avec Dominique Reymond, Daniel Duval, Jessica Martinez, Alexandre Roger, Xavier Colonna, Fanny Rochetin.
Français (1 h 30).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10).

REPRISES

AMOUR ET SWING
de Tim Whelan,
avec Michèle Morgan, Jack Haley, Frank Sinatra, Leon Errol, Marcy McGuire, Victor Borge.
Américain, 1943, noir et blanc, copie neuve (1 h 30).
VO : Mac-Mahon, 17e (01-43-29-79-89).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.



TÉLÉVISION La justice espagnole a poursuivi, lundi 3 mars à Madrid, l'audition des responsables de la société de télévision Sogecable, propriétaire de Canal Plus Espagne, pour leur notifier une plainte pour acquisition frauduleuse, escroquerie et usage de faux. ● DEUX DIRIGEANTS de Canal Plus France, Laurent Perpère, directeur général des finances, et Michel Thoulouse, directeur général de l'international, figurent parmi les sept membres du conseil d'administration de Sogecable qui ont comparu devant le juge de l'Audience nationale, Javier Gomez de Liano. ● RUPERT MURDOCH a décidé de changer sa stratégie dans l'audiovisuel japonais. Il retire sa participation dans la chaîne Asahi TV, pour mieux se concentrer sur la télévision numérique. JSkyB, son bouquet de 150 chaînes doit être lancé en 1998 sur un marché très convoité.

La pression s'accentue sur le groupe Prisa et Canal Plus Espagne

Pierre Lescure, PDG de Canal Plus, devrait être entendu prochainement par la justice espagnole qui instruit une plainte déposée contre la chaîne cryptée ibérique. L'objectif des opposants au bouquet numérique serait d'obtenir une place dans son tour de table

SEPT d'un coup ! Sept membres du conseil d'administration de la Sogecable, propriétaire de Canal Plus Espagne, ont comparu, lundi 3 mars, devant le juge de l'Audience nationale, Javier Gomez de Liano. Parmi eux, figuraient Michel Thoulouse et Laurent Perpère, respectivement directeur général à l'international et directeur général des finances de Canal Plus. Depuis vendredi 28 février, vingt des vingt-deux membres du conseil d'administration de la Sogecable, ont été auditionnés. Ils se sont vu notifier une plainte pour acquisition frauduleuse, escroquerie et usage de faux. Comme les autres administrateurs, Pierre Lescure, PDG de Canal Plus, a lui aussi été convoqué mais, en vacances, il ne s'est pas encore présenté.

Le juge de l'Audience nationale mène des investigations pour faire toute la lumière sur l'utilisation des cautions déposées par les abonnés de Canal Plus Espagne lors de la location de leur décodeur. A ce jour, 1,4 million de souscripteurs ont déposé plus de 180 millions de dollars (plus d'un milliard de francs). Au départ de cette enquête, une plainte déposée par Francisco Javier Sainz, avocat et professeur de droit financier (*Le Monde* du 4 mars). Celle-ci faisait suite à un article de Jaime Campmany, directeur de l'hebdomadaire conservateur *Epoca*. Le reproche fait à Canal Plus Espagne est d'utiliser les dépôts de garantie des abonnés pour financer en partie ses investissements.

Les adversaires de la chaîne cryptée espagnole estiment que cette pratique pourrait empêcher les souscripteurs de retrouver leur argent à leur guise. « *Faux* », réplique la direction de Canal Plus qui souligne que « *tous les abonnés ne se présentent jamais au même moment pour réclamer leur argent* ». De plus, ajoute la chaîne cryptée, Canal Plus Espagne, comme tous les autres Canal Plus a « *toujours remboursé ses abonnés rubis sur l'ongle* ».

En Espagne, certains s'étonnent du recours à l'Audience nationale, une « *juridiction exceptionnelle* » utilisée pour juger les auteurs de terrorisme et les délits financiers très importants.

« SORTIE PAR LE HAUT »

Pour ajouter à l'impression d'acharnement contre Canal Plus Espagne, Javier Gomez de Liano aurait décidé le secret de l'instruction. Avec cette mesure, les administrateurs de la Sogecable n'auront pas accès au dossier.

Depuis janvier, Canal Plus Espagne va de Charybde en Scylla dans sa volonté de lancer son bouquet numérique Canal Satélite Digital (CSD). Mois après mois, le gouvernement accentue sa pression sur la Sogecable, contrôlée par le groupe Prisa (25 %), propriétaire du quotidien *El País*, Canal Plus (25 %), Banco Bilbao Vizcaya (15,8 %) et le groupe financier March (15,8 %). Cette course d'obstacles a fait perdre trois mois à CSD, un répit utilisé pour la mise en œuvre d'un bouquet concurrent, incluant les chaînes publiques.

Jesus de Polanco, patron du groupe Prisa, opérateur de CSD, même fort de son bon droit, pourra-t-il résister indéfiniment à l'Etat espagnol ? Pour certains, « *une sortie de crise par le haut* » doit intervenir. Avec le recours à l'Audience nationale, José Maria Aznar, chef du gouvernement espagnol, est arrivé à « *la limite de sa crédibilité* ». Le règlement de cette « *querelle d'hommes* » passerait donc par une réunion de tous les opérateurs dans la plateforme numérique de CSD. En clair, la Sogecable doit faire une place dans son capital à ses actuels concurrents.

Ceux-ci voudraient la majorité du capital de CSD. Un point non négociable pour la Sogecable qui a fait de CSD le cœur du développement de son activité dans la télévision à péage. Toutefois, les opposants ne manquent pas d'arguments. Leur prochaine attaque pourrait se porter sur Antonio Asensio, président de la chaîne Antena 3. Détenteur d'une partie des droits du football espagnol, M. Asensio, d'abord membre du bouquet concurrent, avait finalement préféré rejoindre Canal Plus Espagne.

Guy Dutheil

Canal Plus contre les pratiques publicitaires de TF 1

Le Conseil de la concurrence a été saisi d'une plainte de Canal Plus contre TF 1 Publicité, le 24 décembre 1996, selon *Les Echos* du 4 mars. La chaîne reproche à la régie publicitaire de la Une « *des pratiques anticoncurrentielles (...), constitutives d'un abus de position dominante* ». Elle indique qu'en dépit de la baisse de l'audience de TF 1, la part de marché de sa régie publicitaire, même si elle s'est « *érodée* », « *est restée constamment supérieure à 50 %* ». La chaîne cryptée incrimine les « *conditions commerciales* » appliquée par TF 1, comme des remises de prix et des « *bonifications* » consenties aux annonceurs, qui aboutit à « *une concentration des achats* » bénéficiant automatiquement à la plus forte audience. Canal Plus a demandé au Conseil de prendre « *à titre conservatoire une mesure de suspension des pratiques litigieuses* ». Avant de se prononcer, le Conseil de la concurrence a demandé son avis au CSA qui doit se prononcer avant le 12 mars.

Rupert Murdoch change de stratégie sur le marché japonais

TOKYO
de nos correspondants

Après avoir fait sensation en juin, en entrant à 21 % dans le capital de la chaîne japonaise TV Asahi, News Corp., groupe du magnat australo-américain Rupert Murdoch, allié à Softbank, a annoncé, lundi 3 mars, qu'il revendait ses parts à l'éditeur Obunsha. Le premier groupe de communication étranger à avoir tenté de s'implanter sur le marché nippon par une participation dans une chaîne locale déclare forfait. Mais Rupert Murdoch et Masayoshi Son, président de Softbank, estimeraient que cela leur a permis de préparer le lancement du bouquet de 150 chaînes numériques Japan Sky Broadcasting (JSkyB, cousin nippon du BSkyB britannique) prévu en avril 1998.

L'entrée de Murdoch dans TV Asahi s'est heurtée à des résistances plus fortes que prévues de la part du quotidien *Asahi*, qui détenait 34 % de la télévision du même nom, et des milieux politiques. L'« activisme » du président de Softbank, qui rachète à tour de bras des sociétés pour étendre son empire, aurait agacé les milieux économiques. Cela aurait incité Rupert Murdoch à changer de stratégie afin de concentrer ses efforts sur son faisceau numérique, pour lequel il s'est allié à Sony, tout en ménageant ses rapports avec l'*Asahi*.

Ce dernier, satisfait d'avoir tenu Rupert Murdoch à distance, a indiqué qu'il soutiendrait le lancement de JSkyB. Le groupe Asahi, qui détient désormais 55 % du capital de Asahi TV, chercherait déjà à revendre des actions pour s'établir à 50 % et se conformer ainsi à la loi sur les médias interdisant à un actionnaire de contrôler plus de la moitié d'une radio-télévision.

GOURMANDS EN PROGRAMMES

Le marché japonais de la télévision numérique est en ébullition. PerfectTV, premier bouquet de chaînes numériques par satellite du Japon, est né en octobre 1996. Deux autres bouquets, DirecTV et JSkyB, apparaîtront en 1997 et 1998, à l'initiative de grands groupes industriels et commerciaux. Les chaînes hertziennes traditionnelles attendent le nouveau satellite BS-4, en 2000, pour lancer leurs propres bouquets numériques.

Le marché audiovisuel nippon, deuxième du monde après celui des Etats-Unis, était jusqu'ici dominé par les cinq principales chaînes hertziennes privées et la publique NHK. Le câble et le satellite y sont encore marginaux. PerfectTV a déjà 100 000 abonnés et en espère 300 000 au premier trimestre selon Hirohito Kasahara, président de PerfectTV, pour qui « *le seuil de rentabilité est fixé à un million d'abonnés en trois ans* ». Le bouquet, qui offre 57 chaînes (70 dans l'avenir), est contrôlé par quatre grandes maisons de commerce japonaises (Itochu, Mitsui Busan, Nissho Iwai et Sumitomo).

Les actionnaires de PerfectTV sont à l'origine de projets de télévision satellite en Asie (JE, à Singapour) et s'allient à des groupes, comme c'est le cas de Mitsui avec Bertelsmann. Au capital de PerfectTV figurent aussi une vingtaine d'industriels (Toyota, Sony, Nec, NTT, etc.) et une seule télévision hertzienne, NTV, présente à titre expérimental.

Le principal concurrent de PerfectTV et de JSkyB, dont les décodeurs devraient être compatibles, sera le consortium nippo-américain DirectTV, dont le coup d'envoi est prévu fin 97 après le lancement d'un nouveau satellite Superbird, construit par Mitsubishi. Tous ces nouveaux diffuseurs vont être gourmands en programmes : « *Il va y avoir un appel d'air pour de nouveaux programmes, notamment étrangers et pourquoi pas français* », estime François Truffart, attaché audiovisuel à l'ambassade de France à Tokyo et auteur des *Marchés de l'audiovisuel au Japon*. Il cite l'exemple d'un des diffuseurs de PerfectTV, JIC, qui a acquis des programmes de M 6 et de MCM.

Brice Pedroletti et Philippe Pons

« L'Indépendant » change de format

A 151 ANS, le quotidien de Perpignan, *L'Indépendant*, change de formule, de siège et de format. C'est un journal entièrement nouveau que les lecteurs des Pyrénées-Orientales et de l'Aude découvriront mercredi 5 mars. Le quotidien, qui appartient au groupe du *Midi Libre* depuis 1987, a installé une nouvelle rotative de la marque Wifag et va passer d'un grand format à un format berlinois, le même que celui du *Monde*. Une nouvelle formule a été mise au point par Claude Maggiori qui a notamment réalisé la deuxième formule de *Libération*, au début des années 80, celle de *Sud-Ouest* et récemment celle de *L'Événement du jeudi*.

Le journal veut consacrer 70 % de sa surface rédactionnelle à l'information locale et renforcer la couverture de Perpignan. La pagination variera de 36 à 48 pages. Elle peut utiliser 8 pages en quadrichromie et 16 en bichromie. Parmi les principales innovations, la création d'un cahier central quotidien consacré aux sports, et une page présentant un sujet uniquement en photos qui alterne avec une page consacrée à un reportage. Le PDG du quotidien, Jean-Dominique Pretet, se fixe comme objectif une augmentation de 2 % de sa diffusion. En 1996, la diffusion totale payée a été de 73 882 exemplaires, en recul de 1,5 % par rapport à 1995.

L'Indépendant a réalisé en 1996 un chiffre d'affaires de 190 millions de francs. L'investissement consacré à la nouvelle formule est inférieur à 10 millions. Mais le programme de modernisation (nouveaux locaux, système rédactionnel, imprimerie) représente un investissement total de 130 millions. Le quotidien a adopté le même système rédactionnel que *La Voix du Nord*, Unysis, qui entraine une réorganisation complète du travail, en supprimant l'atelier de montage et les ouvriers du pré-presse. Les ouvriers du Livre ont été reclassés dans d'autres services, dont certains à la rédaction. La mise en place du système rédactionnel et le réglage des rotatives ont entraîné de nombreuses négociations... et plusieurs jours de non-parution. Un accord a finalement été signé au début du mois de février. *Le Midi Libre* devrait également adopter le format berlinois au mois de mai.

A. S.

« Le Monde » et M. Lagardère sont parvenus à un accord qui met fin à leur différend

LA PREMIÈRE CHAMBRE de la cour d'appel de Paris, présidée par Guy Canivet, premier président de la cour, a rendu, lundi 3 mars, son arrêt dans le conflit qui opposait Jean-Luc Lagardère, PDG de Matra-Hachette, au Monde. *Condamné en première instance à 200 000 francs de dommages et intérêts, assortis de l'exécution provisoire du jugement, pour avoir écrit à tort que M. Lagardère était mis en examen pour escroquerie,* Le Monde *avait fait appel de ce jugement. L'affaire avait été plaidée le 5 février,* Le Monde *étant défendu par Mes Yves Baudelot et Christine Courrégé. L'arrêt rendu lundi* « constate l'extinction de l'instance », *les parties ayant finalement conclu un accord à l'incitation du premier président de la cour d'appel qui leur a proposé une conciliation. Voici le texte de cet accord, signé par Jean-Marie Colombani et Jean-Luc Lagardère :*

« A la suite de l'audience de la cour d'appel de Paris, tenue le 5 février 1997, au cours de laquelle a été plaidée l'affaire opposant Jean-Luc Lagardère au journal *Le Monde* et à Jean-Marie Colombani, à propos de la parution d'un article dans le numéro de ce journal daté du 5 novembre 1996 et qui a donné lieu à un jugement prononcé par le tribunal de grande instance de Paris le 29 janvier 1997, le premier président de la cour d'appel de Paris a réuni les parties en présence de leurs conseils pour leur proposer une conciliation.

» A la suite de cette réunion, Jean-Luc Lagardère et Jean-Marie Colombani sont convenus de considérer comme clos le différend qui les oppose et ont décidé de mettre un terme à la procédure. A cette fin, *Le Monde* et Jean-Marie Colombani retirent l'appel interjeté contre le jugement, tandis que Jean-Luc Lagardère renonce à son exécution en toutes ses dispositions. En conséquence, les parties se désistent de leurs demandes, actions et voies de recours respectives.

» Jean-Marie Colombani réaffirme que l'information erronée publiée le 5 novembre 1996 dans le journal *Le Monde* était due à une information inexacte provenant d'une source officielle, ce sur quoi Jean-Luc Lagardère fait toutes réserves et ne peut prendre position. Jean-Marie Colombani regrette le préjudice causé par l'article et réitère les excuses présentées à Jean-Luc Lagardère qui les accepte.

» Prenant acte de cette manifestation de leur volonté mutuelle de normaliser les relations entre le journal *Le Monde* et le Groupe Lagardère, les parties feront en sorte qu'elles redeviennent confiantes et sereines. »

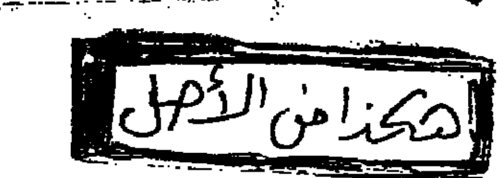
A nos lecteurs

L'ACCORD qui met fin au conflit entre *Le Monde* et Jean-Luc Lagardère est une bonne nouvelle. Il nous permet de renouer avec le groupe que dirige M. Lagardère des relations normales entre associés au sein d'une même entreprise – notre filiale Le Monde-Imprimerie, dont Hachette est actionnaire minoritaire. C'était notre souhait, et nous ne pouvons que nous féliciter de cet engagement commun à dialoguer sur des bases « *confiantes et sereines* ».

De part et d'autre, les actions judiciaires sont donc abandonnées, *Le Monde* réitérant à M. Lagardère les excuses qu'il lui avait immédiatement présentées en regrettant profondément son erreur. En proposant sa médiation dans cette affaire, par une procédure de conciliation exceptionnelle, le premier président de la cour d'appel de Paris, Guy Canivet, a ainsi illustré une conception citoyenne de la justice qui l'honore. S'instituant juge de paix d'un conflit qui, au-delà d'un classique procès en diffamation, mettait en péril les relations économiques de deux entreprises de presse – *Le Monde* et Hachette –, il a amené les deux parties à sortir d'une impasse dommageable à leurs intérêts communs.

Le Monde et Hachette retrouvent désormais le chemin d'un dialogue qu'ils n'auraient jamais dû abandonner.

J.-M. C.



La nouvelle Renault

par Alain Rollat

IL ARRIVE que les images les plus vraies soient en vérité les plus mensongères. C'est à la lumière de ce paradoxe qu'il faut décrypter les images en provenance de Vilvorde. Elles doivent vouloir dire le contraire de ce qu'elles suggèrent. Le tapage orchestré par la télévision depuis l'annonce de la prétendue fermeture de cette usine modèle a certainement pour but de mettre les téléspectateurs dans les dispositions émotionnelles requises pour la réussite d'un plan média. Elle prépare sûrement le lancement d'une campagne publicitaire qui proclamera que la Renault de l'an 2000, assemblée à Vilvorde, sera la plus emblématique des voitures de la nouvelle génération européenne.

Il ne peut en être autrement. Les foules qui manifestent en Belgique sont forcément composées de figurants. A-t-on jamais vu jeter à la casse des chaînes de montage aussi rutilantes ? A-t-on jamais vu des manifestants flamands crier : « *Iuppé, rend-nous nos salaires !* » ? A-t-on jamais vu un PDG de Renault aussi marmoréen ? Qui pourrait prendre au sérieux le petit « non » timide, sans conviction, lâché du bout des lèvres, dimanche, par Louis Schweitzer, à qui on demandait si Renault pourrait revenir sur la fermeture affichée ? Quand un homme a une si gentille tête de chien battu, il ne peut pas être méchant. Et comment croire qu'un constructeur qui a dépensé autant d'argent en publicité pour vendre des voitures « *à vivre* » risquerait de ruiner ses efforts en substituant à cette image de convivialité celle de voitures « à pleurer » ? France 2 a d'ailleurs vendu la mèche : « *Cela fait partie d'une nouvelle stratégie de Renault...* »

Car les grandes chaînes sont évidemment au parfum. Si TF 1 a réagi comme une entreprise sociale en insistant sur le soutien « *unanime* » dont jouissent les ouvriers de Vilvorde au sein de la population belge, et si son envoyé spécial a donné l'impression de reprendre à son compte le jugement sévère qu'autorise en effet « *le procédé qui consiste à annoncer la fermeture d'une usine performante sans concertation et dans la précipitation* », ce n'est pas gratuit. Et si France 2 a complaisamment ouvert le service public, en direct, à la protestation officielle du premier ministre belge, Jean-Luc Dehaene, c'est bien la preuve que la connivence s'établit au plus haut niveau. A-t-on jamais vu un premier ministre applaudir des manifestants filmés en train de jeter des pierres sur sa police ?

Au-delà de ses intérêts promotionnels, Renault roule, en vérité, pour la construction de l'Europe sociale dont on écrira plus tard qu'elle s'est exprimée pour la première fois, sur le terrain, avec les manifestations de solidarité en faveur des salariés de Vilvorde. Il y a même, sous la génération spontanée de cette saine colère ouvrière, une autre opération de clonage. Comme le disait, lundi soir, un généticien renommé, « *ça permet d'avoir une espèce de tribu homogène...* ». Manipulation réussie : nous sommes tous des prolétaires de Vilvorde !

Jours de femmes

Dès mercredi, Arte consacre deux films à Louise Weiss et Virginia Woolf. Le 8 mars, Journée de la femme, Canal Plus et La Cinquième déclinent le thème de la féminité

DE GRANDES FIGURES, d'abord. Deux femmes qui sont nées avec le siècle et ont profondément marqué l'histoire du féminisme. Louise Weiss et Virginia Woolf... Avant la Journée internationale de la femme, Arte consacre une partie de sa soirée de mercredi à ces deux personnages flamboyants. C'est Louise Weiss qui ouvre le bal. Un très beau portrait signé Elisabeth Kapnist (déjà diffusé en septembre 1993) raconte cette européenne ardente, cette farouche résistante, militante féministe des premières heures et grande voyageuse. Louise Weiss a traversé le siècle. Toujours en action, jamais en retrait. Lorsqu'elle s'éteint, en mai 1983, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, elle est doyenne du Parlement européen, comme une sublime consécration, presque le résumé d'une vie...

Femme tout simplement, femme avant tout, Virginia Woolf est l'autre grande figure de cette soirée d'Arte. Une enfance en tristesse – la mort de sa mère lorsqu'elle n'a que treize ans, un peu plus tard les violences de son demi-frère – conduit à une vie d'adulte qui court après le temps, comme pour rattraper les années perdues... Le documentaire de John Fuegi – intitulé *Une chambre à soi*, comme l'un des ouvrages de l'écrivain – ne néglige aucun aspect de cette existence passionnante et passionnée. Beaucoup de livres, quelques combats aussi, des amours – le plus fou et le plus profond pour une femme, Vita Sackville West, qui inspira le personnage d'*Orlando* – et de belles espérances, mais une mélancolie tenace... Une mélancolie qui se change en crises dépressives et mènera Virginia Woolf au suicide, en mars 1941 : quelques pierres dans les poches d'un pardessus et une rivière glacée pour une mort en silence. Un silence assourdissant si on le compare à la vie pleine de bruit et de fureur de celle qui, la première, osa mettre en relation les difficultés des femmes à créer et leurs problèmes matériels : « *Il manquait à celles qui étaient douées, pour affirmer leur génie, de quoi vivre, du temps et une chambre à soi.* »



Autre ton, autre style sur Canal Plus et La Cinquième. Les deux chaînes ont choisi de diffuser, le 8 mars, des programmes en mosaïque, presque en kaléidoscope, sur le thème de la féminité et de la féminitude. Sur la chaîne cryptée, un documentaire étonnant, *La Nuit du henné* – ou les rituels auxquels se prête la future mariée berbère, la veille de ses noces –, et un « Œil du cyclone » pétillant – entre publicités *seventies* très kitsch et déclarations du mentor du Crazy Horse – ouvrent cette programmation. En soirée, *Au nom de toutes les femmes*, un téléfilm américain, relate l'histoire de Margaret Sanger, qui consacra sa vie à lutter pour le droit à la contraception.

Même éclectisme sur La Cinquième. Le magazine « Qui vive » trace les portraits de Claudie-André Deshays, médecin et spationaute, et d'Eliane Gluckman, chercheuse et spécialiste des greffes osseuses. « Fête des bébés » s'intéresse à la difficulté de concilier famille et travail. « La Vie en plus » invite Anne-Marie Couderc, ministre délégué à l'emploi, chargée des droits de la femme, à montrer que des inégalités persistent qu'il convient de combattre encore et toujours...

Quelques magazines, des fictions et des documentaires – ici et ailleurs, hier et aujourd'hui – pour dire le bonheur et la difficulté de la féminité. De beaux portraits, surtout, pour des figures d'exception, femmes avant tout. Forcément femmes.

Dorothée Tromparent

★ « Les Mercredis de l'Histoire » : *Louise Weiss, l'européenne*, « *Profil* » : *Une chambre à soi, la vie de Virginia Woolf*, Arte, mercredi 5 mars à 20 h 45 et 23 h 15. Programmation « Journée de la femme », le samedi 8 mars, Canal Plus : « L'Œil du cyclone » : *La Femme* (13 h 30) ; « Les Allumés... » : *La Nuit du henne* (16 h 30) ; « Au nom de toutes les femmes » (20 h 35) ; La Cinquième : « La Vie en plus » (10 heures) ; « Qui vive » (11 h 30) ; « Fête des bébés » (13 heures).

MARDI 4 MARS

TF 1

20.50

FOOTBALL
En direct de Newcastle.
1/4 de finale aller de la Coupe d'Europe de l'UEFA : Newcastle United - A.S. Monaco.
21.00, Coup d'envoi, 21.45 Mi-temps (125 min). 53300297

22.55

LE MONDE DE LÉA
Magazine présenté par Paul Amar (100 min). 581549
0.35 et 1.15, 2.30, 3.10, 4.10, 4.45 TF 1 nuit.
0.45 Reportages. Documentaire. Le temps des bouilleurs de cru, de Philippe Talois (rediff., 30 min). 5128489
1.25 Ensemble instrumental Sainte-Geneviève. Concert. 2.40 et 3.20, 4.20, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 4.55 Musique. Concert (15 min).

France 2

20.50

LA VACHE ET LE PRISONNIER
Film d'Henri Verneuil, avec Fernandel, René Havard (1959, version colorisée, 125 min). 53308839
22.55 Les films qui sortent le lendemain dans les salles de cinéma.

23.10

LE VOYAGE FANTASTIQUE ■ ■
Film de Richard Fleischer, avec Stephen Boyd, Raquel Welch (1966, 95 min). 8054425
0.50 Journal, Bourse, Météo.
1.05 Le Cercle de minuit. Actualité du cinéma. Invités : Manuel Poirier, Marie-France Pisier, Marie Laforêt, Julie Delpy, Dan Franck (80 min). 9443679
2.55 3 Mousquetaires à Shanghai. Documentaire. 3.45 24 heures d'info. 3.55 Météo. 4.30 Loubard des neiges (rediff.). 4.45 La Compète. Pas de fumée sans feu. 5.10 Chip et Charly (30 min).

France 3

20.50

5e FESTIVAL INTERNATIONAL DU CIRQUE DE MASSY
Divertissement présenté par Sergio (95 min). 150297
22.25 M. Bean. Série. Les malheurs de M. Bean.
22.55 Journal, Météo.

23.25

LES NOUVEAUX AVENTURIERS
Documentaire de Benoît Nicoulin. Transboréal (55 min). 3195881
Sur les côtes de la péninsule de Seward en Alaska, Emeric Fisset, après quatre semaines de périple avec ses chiens de traîneau, tente de franchir le détroit de Béring à pied...
0.20 Cinéma étoiles (30 min). 54563
0.50 Rencontres à XV (rediff., 25 min). 1.20 Mattock. Série. 2.10 Musique graffiti. (15 min).

Arte

20.45

LA VIE EN FACE : SI BLEU, SI CALME
La prison intérieure
Documentaire d'Eliane de Latour (rediff., 55 min). 6166365
Les réactions et les émotions de l'individu dans l'univers carcéral. Huit détenus parlent de leur propre histoire.

21.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : YACHAR KEMAL, HONNEURS ET PERSÉCUTION
Un écrivain turc et son pays
21.45 Yachar Kemal, un poète entre poésie et politique. Documentaire (1997, 60 min). 4325097
22.45 Terre de fer, ciel de cuivre ■ ■ Film d'Omer Zülfü Livaneli, avec Rutkay Aziz (1987, v.o., 100 min). 8445617
0.25 L'Anatolie de Yachar Kemal. Documentaire (1995, 30 min). 30495
0.55 Frères. Téléfilm d'Olivier Dahan (65 min). 5817655
2.00 Tracks (rediff., 30 min). 6877501
2.30 La Panthère rose (rediff., 25 min).

M 6

20.50

▶ LES AVENTURES FANTASTIQUES DE TARZAN
Série de Brian Yuzna, avec Joe Lara, Andrew Divoff. Les hommes léopards. La légion perdue. (110 min). 878181

22.40

DANS LE PIÈGE DE L'OUBLI
Téléfilm O de Robert Iscove, avec Jennie Garth, Jill Eckenberry (95 min). 6160618
Une jeune fille indisciplinée est placée par ses parents dans un prétendu institut privé, spécialisé dans les problèmes liés à l'adolescence.
0.15 Capital. Les secrets des best-sellers (rediff.).
2.10 Culture pub. Magazine (rediff.). 3.20 Mister biz. Magazine (rediff.). 3.55 Jazz à Vienne 96. Magazine. Kermit Ruffins (rediff.). 4.35 Et le ciel t'aidera. Documentaire (rediff.). 5.25 Fan de. Magazine (rediff., 25 min).

Canal +

20.35

LE CADEAU DU CIEL
Film de Gilles MacKinnon, avec Steve Martin, Gabriel Byrne (1994, 100 min). 294384
Vague intrigue « policière » et mélo sur la paternité sentimentale. C'est mal joué...
22.15 Flash d'information.

22.25

NECRONOMICON ■
Film de Christophe Gans, Shu Kaneko et Brian Yuzna, avec Jeffrey Combs, David Warner (1993, 93 min). 9983891
Trois sketches d'angoisse et d'horreur, dans l'esprit ou à peu près, de H. P. Lovecraft.
0.00 Li ■ Film de Marion Hänsel (1995, v.o., 90 min). 77476
1.30 Mémoires d'un jeune con ■ Film de Patrick Aurignac (1995, 80 min). 2871292

Radio

France-Culture
20.30 Archipel science.
21.32 Portrait. Vincent Bioulès ou les jardins de la peinture.
22.40 Nuits magnétiques. Entrée de secours.
0.05 Du jour au lendemain. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique
19.30 Concert. En direct du Rudolfinum à Prague, l'Orchestre symphonique de la Radio de Prague, dir. Serge Baudo.
22.30 Musique pluriel. Cécile Daroux (flûte), Marco Stroppa (électronique). Œuvres de Stroppa : Little i pour flûte et électronique (création version définitive de l'électronique).
23.07 Atout chœur. Maîtrise de Radio-France : Œuvres d'Haydn, Caplet, Fauré.
0.00 Des notes sur la guitare. Œuvres de Ponce, Piazzola, Lauro. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique
20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert : les grands moments du festival de Verbier. Enregistrés entre le 19 et le 23 juillet 1996. Sonate pour violon et piano nº 3 en ré mineur, op. 108, de Brahms. Sonate pour violon et piano en la majeur, de Franck. Quintette pour piano et cordes en fa m., op. 34 (1er mouvement), de Brahms.
22.30 Les Soirées de Radio-Classique... (Suite). Concert : les grands moments du festival de Verbier. Œuvre de Mahler. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5
20.00 Envoyé spécial. Les réseaux islamistes (France 2 du 27/02/97).
21.30 Perfecto. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Bouillon de culture. (France 2 du 28/02/97).
23.50 Viva. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète
20.05 La Vie secrète des machines. [9/18] La montre à quartz.
20.35 Vertical. [2/6] Les ventilateurs du ciel.
21.25 Aller-retour.
22.20 Les Derniers Marranes.
23.15 L'Ame des violons.
0.10 Aventures en Amazonie. [2/2].

Animaux
20.30 et 2.30 Education canine. Le teckel.
21.00 Monde sauvage. L'île glacée des singes.
21.30 La Vie des zoos.
22.00 Hémisphère sud. Faune et flore du Chili.
23.00 Faune ibérique. [3] Le parc Donana.
23.30 Je soigne mon chien.
0.00 Monde sauvage. Un habitant nouveau (30 min).

Paris Première
20.00 et 0.00 20h Paris Première. Invité : Howard Buten.
21.00 Nova. Magazine.
21.55 et 1.55 Le J.T.S.
22.25 Bad Lieutenant ■ ■ Film d'Abel Ferrara (1992, v.o., 95 min). 63759655
0.55 Urban Species. Concert (40 min). 68028766

France Supervision
20.30 Patti Smith en concert. (50 min). 13963100
21.20 Natalia ■ Film de Bernard Cohn (1988, 170 min). 59848452
23.10 Lieu du combat.
23.45 Marie-Madeleine.
0.15 Aventures himalayennes. Pierre Béghin.

Ciné Cinéfil
20.30 Quick ■ Film de Robert Siodmak (1932, N., v.o., 90 min). 7396013
22.00 Et vint le jour de la vengeance. Film de Fred Zinnemann (1964, N., 120 min). 9810100
0.00 Le Guérisseur ■ Film d'Yves Ciampi (1953, N., 100 min). 75499940

Ciné Cinémas
20.30 Splendor ■ ■ Film d'Ettore Scola (1988, 110 min). 6832988
22.20 Rambo 3. Film de Peter Mac Donald (1988, v.o., 100 min). 25906162
0.00 Même les cowgirls ont du vague à l'âme ■ ■ Film de Gus Van Sant (1992, 95 min). 75407969

Série Club
20.45 Les Champions. Nemesis.
21.35 et 1.40 Le Gerfaut.
22.30 Le choix de... Byron Haskin. La belle de Sumatra.
23.00 Un ours pas comme les autres. Paris-Deauville.
0.00 Chapeau melon et Bottes de cuir. Qui suis-je ? (50 min).

Canal Jimmy
21.00 Friends. Celui qui embrassait mal.
21.25 Le Fugitif. Mère Véronique.
22.15 Chronique de la route.
22.20 Dancing in the Street. [1/10] Whole Lotta Shakin.
23.25 Star Trek : The Next Generation. Angel One (v.o.).

Festival
20.30 Maîtres et Valets. Feuilleton [8].
22.20 Un otage de trop. Téléfilm de Philippe Galland, avec Ticky Holgado (85 min). 51441297
23.45 La Baby-Sitter. Téléfilm, avec Valérie Mairesse, Jean Benguigui (15 min). 75967810

Téva
20.30 et 0.05 Téva interview.
20.55 Le Droit de mourir. Téléfilm de George Schaefer, avec Bette Davis (100 min). 504265162
22.35 Murphy Brown. [1] Les nouvelles de la nuit.
23.05 Top Girls (60 min).

Voyage
19.55 et 23.25 Partir. Chronique de Jacques Lanzmann.
20.00 Suivez le guide. Fundi requins - Cambodge.
22.00 A l'horizon. Indonésie et Java.
22.30 L'Heure de partir. Magazine. L'hôtellerie.
23.30 Suivez le guide. Les tortues - Les Fens - Le Maroc (120 min).

Eurosport
19.00 Bobsleigh. Coupe du monde. Epreuve à Nagano (Japon).
20.00 Sport de force.
21.00 Boxe. En direct. Combat poids lourds en 10 reprises à Londres. Gary Delaney (GB) - Peter Oboh (Ngra) (120 min). 796471
23.00 Football. Coupes d'Europe. Quarts de finale de la Coupe de l'UEFA : matches aller.
0.30 Equitation. Coupe du monde Volvo de saut d'obstacles à Paris-Bercy (60 min).

Muzzik
20.05 et 2.40 L'Invité : Georges Pehlivanian.
20.35 Baroque authentique.
21.00 Europa concert 1991 à Prague. Par l'orchestre Philharmonique de Prague, dir. Claudio Abbado (100 min). 9271926
22.40 Les Instantanés de la danse.
23.00 Trois Mondes, Troix Voix, une vision.
0.00 Cannes Jazz 89. Chuck Mangione et Billy Cobham.

Chaînes d'information

CNN
Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 1.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View (90 min).

Euronews
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45 et 21.15, 0.20 Correspondent. 20.10 et 21.40, 0.15, 1.40 Analysis. 20.15 No Comment. 20.25 et 22.20, 1.45 Europa. 20.45 et 23.45 Europeos. 21.45 Artissimo. 21.50 Media. 22.15 et 0.10 ; 1.50 Economia. 22.50 et 1.20 International. 23.15 Eurobusiness. 23.20 Agrinova. 0.40 Odeon. 0.50 Ecologia. (10 min).

LCI
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15 et 23.16 Guillaume Durand. 19.56 et 20.56, 21.56, 1.12 Bourse. 20.00 Le Grand Journal. 21.10 Culture. 21.26 Cinéma. 22.10 Médias. 22.30 Journal de l'économie. 23.00 Journal du monde. 23.40 et 0.40 Sports. 0.15 Le Débat (15 min).

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Les Flamands se déchaînent contre Renault

La presse belge dénonce le « nationalisme » et le « chauvinisme » des dirigeants du constructeur automobile français

LA DÉCISION du groupe Renault de fermer son usine de Vilvorde, près de Bruxelles, suscite des éditoriaux vengeurs, dans l'ensemble de la presse belge, qui stigmatise le « nationalisme » et le « chauvinisme » du constructeur français. C'est cependant la presse flamande qui réagit avec le plus de vigueur – Vilvorde est située en Flandre – et, pour nombre de journaux de la région, le passé politique et l'origine familiale du PDG de Renault, Louis Schweitzer, sont pain bénit. Cela lui permet de faire l'amalgame entre l'affaire de Vilvorde et les ennuis de son autre bête noire, le Parti socialiste francophone. Ainsi la *Gazet van Antwerpen* (droite) écrit : « *La façon dont le PDG de Renault s'est présenté, samedi, auprès du gouvernement flamand a fourni un spectacle incroyable. L'homme, que l'on croyait pourtant socialiste puisqu'il fut le chef de cabinet de Fabius, ne s'est même pas donné la peine de dire qu'il regrettait que plusieurs milliers de personnes soient ainsi privées de travail. La bonne tenue des actions Renault à la Bourse était pour lui plus importante que le sort des familles touchées. Mais l'autre événement du week-end est aussi pénible : Philippe Busquin* [président réélu du PS], *comme le patron de Renault, n'a pas montré le moindre regret d'avoir menti à propos de l'argent de Dassault. Au contraire, il se présente comme l'ange qui sauva le socialisme wallon.* »

Le quotidien populaire *Het Laatse Niews* publie une grande photo de Louis Schweitzer barrée d'un grand « *Hartelos !* » (sans-cœur !)et ne manque pas de rappeler que le patron français est le petit-neveu d'Albert Schweitzer, la bonne âme de Lambaréné...



Seul le quotidien de gauche *De Morgen* rejette une partie de la responsabilité de ce drame sur les autorités flamandes, où dominent les amis politiques chrétiens-sociaux du premier ministre Jean-Luc Dehaene : « *Les excellences flamandes étaient persuadées que l'économie en Flandre était bien loin de l'archéologie industrielle de l'axe Charleroi-Liège. Il faut cesser de croire que la Flandre peut mieux faire toute seule.* » Ce même journal, s'appuyant sur une enquête réalisée par le périodique catholique contestataire français *Golias*, , signale que Louis Schweitzer entretiendrait des contacts discrets avec l'Opus Dei.

Partant du même constat, *De Standaard*, journal proche des chrétiens-sociaux et des milieux patronaux flamands essaie de garder son sang-froid et de tracer des perspectives d'avenir : « *La Flandre était persuadée qu'une fermeture comme celle des forges de Clabecq ne pouvait pas lui arriver. Et certainement pas dans le secteur automobile ! (...) La fermeture brutale de Renault est sans doute irrémédiable, alors que le climat social y était bon, et la productivité aussi. Mais Renault est encore une entreprise semi-publique et prête à fermer ses usines en dehors de l'Hexagone. Il ne reste plus aux Flamands qu'à prendre des initiatives économiques.* »

Luc Rosenzweig

DANS LA PRESSE

RTL
Michèle Cotta

■ Que faire avec le Front national ? En parler ou pas ? Feindre de l'ignorer ou lui faire sa place ? Les responsables politiques français peinent à trouver une réponse à ces interrogations. S'ils font mine de ne rien entendre, de craindre de faire du Front national la référence, (...), voilà les politiques de droite ou de gauche accusés de faire l'autruche, ou, plus grave, de se soumettre sans combattre. Relever, souligner, attaquer au contraire ces phrases lourdes d'un fantasme récurrent, c'est faire la part trop belle aux propos provocateurs d'un expert en la matière. La stratégie politique française oscille de façon permanente entre la stratégie du silence et celle de l'indignation.

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Ce qui fait défaut, ce n'est pas trop de politique sociale européenne, mais pas assez de politique sociale européenne : faute d'un volet social digne de ce nom, le traité de l'Union européenne a bâti un système déséquilibré, claudiquant. Il y a une Europe des capitaux, des biens et des hommes. Il y aura bientôt une Europe de la monnaie, une Europe budgétaire. Il n'y a pas d'Europe sociale, sinon dans un petit nombre de domaines très précis. On le voit aujourd'hui, au détriment de la Belgique, l'Europe du dialogue social n'existe pas. Or, c'est peut-être là l'essentiel, l'Europe doit apparaître et s'imposer comme une espérance, comme une ambition, comme une chance, pas comme une contrainte, une régression ou un maléfice.

LA CROIX
Bruno Frappat

■ Le système économique dans lequel nous sommes « *embarqués* », comme aurait dit Pascal, veut qu'une entreprise qui taille dans ses dépenses et améliore sa rentabilité gagne en valeur. Socialement, c'est insupportable ; financièrement, c'est imparable. Le choc de Vilvorde, en attendant, est inquiétant pour toute l'Europe. Bruxelles, ville européenne par excellence, est touchée de plein fouet, en sa banlieue flamande, par une catastrophe sociale (...).Outre les sentiments anti-français qui se développent, le désamour européen risque d'y puiser des arguments. En Belgique, en France, partout.

EN VUE

■ **Mario Soares** vient d'être fait docteur *honoris causa* pour la trente-deuxième fois. Un record qui sera amélioré au mois d'avril, quand l'ancien président du Portugal recevra des *universités d'Amazonie*, au Brésil, et de Toronto, au Canada, deux titres honorifiques supplémentaires. Pourtant, « *je n'ai rien fait pour ça* », a déclaré, modeste, le leader socialiste.

■ La *Cour d'appel de Paris* a relaxé, lundi 3 mars, le propriétaire d'une ferme de Pomponne, **Bernard Auclair**, quarante-huit ans, qui avait mis ses locaux à la disposition de sacrificateurs pour égorger les moutons. Les plaignants demandaient que « *le rituel* [soit] *pratiqué dans le respect d'un certain nombre de règles* », précisant que les animaux avaient eu les yeux crevés avant d'être abattus. Mais la cour d'appel, suivant l'avocat général **Paul Blanc**, selon qui *un acte de cruauté supposait « le plaisir causé par la vue de la souffrance, la méchanceté, la sauvagerie... », a estimé que ce* délit ne pouvait être retenu.

■ Les policiers du commissariat de Porta Nuova, à Palerme, s'étant cotisés pour payer le montant du larcin : 67 000 lires, une **jeune femme** qui avait dérobé des denrées dans un supermarché pour nourrir ses enfants n'a pas été poursuivie.

■ Selon **Ron Wilson**, député démocrate au Parlement du Texas, les *combattants de Fort* Alamo n'étaient qu'un ramassis de mauvais garçons, esclavagistes de surcroît. *La* tentative de démystification se heurte toutefois aux « *filles de la République du Texas* », qui, depuis 1905, entretiennent les ruines et activent le souvenir *des assiégés. « C'est curieux*, remarque **Madge Roberts**, la présidente, vite montée au créneau, *depuis que le fort rapporte de l'argent, grâce à notre travail, les gens s'y intéressent.* » Chaque année, trois millions de personnes visitent Fort Alamo.

■ **Jeanne Calment**, la doyenne de l'humanité, a signé de sa main le millionième bulletin de soutien à la candidature de Lille à l'organisation des Jeux olympiques de 2004, a annoncé, lundi 3 mars, Pierre Mauroy, sénateur et maire de Lille et président de Lille 2004, le comité de candidature de la ville.

■ Le Suédois **Stefan Edberg**, ancien numéro 1 du tennis *mondial, qui a pris sa retraite* fin 1996, est devenu papa pour la seconde fois, après la *naissance du petit Kristoffer*, vendredi 28 février, à Londres. Edberg, trente et un ans et avait été vainqueur de six tournois du Grand Chelem.

■ Selon la chaîne musicale MTV, la pop-star **Michael Jackson** souhaiterait vendre des photos de son nouveau-né. Un de ses avocats serait déjà en train de prospecter auprès des tabloïds et au moins un d'entre eux aurait proposé *jusqu'à 600 000 dollars pour* des clichés du petit Jackson Junior.

MERCREDI 5 MARS

TF 1

17.10 Melrose place. Série. *L'accident.*
18.00 Papa revient demain. Série. Permis de mentir.
18.30 Jamais deux sans toi...t. Série. Le play man.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 21.15 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour.

20.20

GRANDE SOIRÉE FOOTBALL DE LA LIGUE DES CHAMPIONS
Présentée par Roger Zabel et Hervé Mathoux.
20.20 Football
En direct de Dortmund (Allemagne).
1/4 de finale aller de la Ligue des Champions : Borussia Dortmund - A.J. Auxerre.
21.45 Mi-temps
(125 min). 88465476
22.25 Grande soirée football de la Ligue des Champions.
Les temps forts.
(100 min). 8848582
0.05 Chapeau melon et Bottes de cuir. Série.
Le château de cartes.
1.00 et 1.40, 2.45, 3.50, 4.55 *TF 1 nuit.*
1.10 Cas de divorce. Série. Charlet contre Charlet.
1.50 et 2.55, 4.00, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 5.05 Musique. Concert (5 min).

France 2

17.20 Le Prince de Bel Air.
17.50 Kirk. Série. Rock'n'roll.
18.20 Madison. Série.
18.50 Qui est qui ? Jeu.
19.25 et 1.55 Studio Gabriel. Invités : Jacques Balutin, Henry Guybet.
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
20.00 Journal. A cheval !, Météo.

20.55

L'HOMME DE LA MAISON
Téléfilm de Pierre Lary
(105 min). 2109143
La mère d'un petit garçon, qui envisage de refaire sa vie, se heurte à son mécontentement. Trahi, il décide de retrouver son vrai père...

22.40

ÇA SE DISCUTE
Magazine. Les Français aiment-ils toujours les paysans ?
(110 min). 4831853
0.30 Journal, Bourse, Météo.
0.45 Le Cercle de minuit. Soirée autour de Maria Casarès.
(70 min). 4880051
2.25 Présence protestante et Le jour du Seigneur. Magazine. Agapè : Enseigner les religions à l'école ? (rediff.). 3.20 Rapport du Loto. 3.25 24 heures d'info. 3.35 Météo 2. 3.40 Transantartica. *Documentaire* (rediff.). 4.30 Outremers. Documentaire. Reprise de France 3 (rediff., 60 min).

France 3

18.50 Un livre, un jour. *L'Etrange Lueur verte*, de Pascal J. Zanon et Christian Vanderhaeghe.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

LA MARCHE DU SIÈCLE
Magazine présenté par Jean-Marie Cavada. Quand la terre tremblera. Invités : Xavier Le Pichon, Raoul Madariaga, Wolfgang Jaïll, Jérôme Lambert etc.
(110 min). 452209
22.40 Journal, Météo.

23.15

▶ UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Documentaire. Robert Desnos
(50 min). 9612817
0.05 Cap'tain Café. Magazine présenté par Jean-Louis Foulquier. Invité : Touré Kounda
(55 min). 6430070
1.05 Matlock. *Série.* Un drôle de Père Noël.
1.55 Musique graffiti. Magazine. Ballade nº 1 opus 23, de Frédéric Chopin, *par Giovanni Belluci, piano (15 min).*

La Cinquième

18.25 Le Monde des animaux. Regards de savane : les lièvres sauteurs. *18.50 Le Journal du temps.*

Arte

19.00 La Panthère rose. Dessins animés.
19.30 7 1/2. Le rapport annuel de l'ONU sur la drogue.
20.00 Le Chat qui venait du désert. Documentaire (30 min). 2607
20.30 *8 1/2 Journal.*

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : LOUISE WEISS, L'EUROPÉENNE
Documentaire d'Elisabeth Kapnist
(60 min). 6638211
Dès la fin de la première guerre mondiale, Louise Weiss engage un combat pour la paix, le droit de vote des femmes et la construction de l'Europe.

21.45

MUSICA : HYMNE À LA SOLIDARITÉ : PORTRAIT DE HANS EISLER
Documentaire de Larry Weinstein (85 min). 1084899
23.10 Profil : Une chambre à soi. La vie de Virginia Woolf (1882-1941). Documentaire
(55 min). 2737327
● Lire page 28.
0.05 La Lucarne : Mes étoiles et mes cieux. La lumière intérieure d'Evgen Bavcar. Documentaire (40 min). 4313438
0.45 La Baie des Anges ■ ■ Film de Jacques Demy (1962, 80 min). 6704761
2.05 Glamour à Monaco (15 min). 3263457
2.20 La Panthère rose (rediff., 25 min).

M 6

17.15 et 2.10 Faites comme chez vous. *Magazine.*
18.10 Agence Acapulco. Série. [2/2] Echec et mat.
19.00 Loïs et Clark. Série. Madame Ex.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. Série. Le tyran domestique.
20.35 Ecolo 6. *Magazine.*

20.45

AVENTURES CARAÏBES
Téléfilm de Paolo Barzman, avec Vanessa Demouy, Patrick Forster-Delmas.
[3/4] Deux filles au soleil
(105 min). 275582

22.30

LE BRAS DE FER
Téléfilm de Bobby Roth, avec Dabney Coleman, Timothy Busfield
(95 min). 3711018
Un agent du FBI utilise toutes les ressources du célèbre bureau pour mettre fin aux agissements d'un ravisseur.
0.05 Secrets de femmes. Magazine ☐
(35 min). 4520902
0.40 Rock express
(30 min). 3969457
1.10 Best of pop rock.
2.55 Fan de. *Magazine* (rediff.). 3.25 Sexy mode. Documentaire. 4.15 E = M 6. *Magazine* (rediff.). 4.40 Fréquenstar. Best of love (rediff., 50 min).

Canal +

14.55 L'Amour en embuscade. *Téléfilm de Carl Schultz*
(95 min). 1974834
16.30 *Basket.* Seattle - Orlando.
17.50 Drôles de monstres.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Vincent Lindon, Pierre Jolivet, Marc Behm, Silverchair.
20.30 Le Journal du cinéma.

21.00

QUIZ SHOW ■
Film de Robert Redford, avec John Turturro, Rob Morrow
(1994, 130 min). 2474360
Robert Redford a réalisé un film à prétexte sociologique dramatiquement bien conduit.
23.10 Flash d'information.

23.15

PETITS MEURTRES ENTRE AMIS ■ ■
Film de Danny Boyle, avec Kerry Fox, Christopher Eccleston
(1993, v.o., 89 min). 1713582
Un beau succès pour un cinéma britannique cherchant à retrouver son prestige d'antan. Comédie d'humour noir à suspense.
0.45 Le Journal du hard
(5 min). 65457341
0.50 Sexhibition
Film classé X de Kris Kramski
(1990, 80 min). 4679896

Radio

France-Culture

20.30 Paroles sans frontière. 20.30 Tire ta langue : Actualité de la langue ; 21.32 Correspondances : Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 *Communauté des radios publiques de langue française.* La solitude [4/4].
22.40 *Nuits magnétiques.* A ciel ouvert.
0.05 Du jour au lendemain. Alain Badiou (Deleuze). 0.48 Musique : les cinglés du music-hall. Journée du vendredi 13 avril 1945, avec Judy Garland, Jack Harris and his Orchestra. 1.00 *Les Nuits de France Culture* (rediff.). Le Bon plaisir de... Pierre Lieutaghi ; 4.00 *Les Chemins de la connaissance.* La leçon de choses ; 5.29 L'Œuf de Colomb. Le monstre et la bactérie ; 5.37 Nuits magnétiques. Portrait de Tonino Guerra.

France-Musique

20.30 Concert. En direct de Birmingham, *l'Orchestre symphonique de la ville de Birmingham*, dir. Simon Rattle. Œuvres de Berio : Sinfonia ; Lutoslawski : Concerto pour violoncelle et orchestre, Lynn Harrell (violoncelle) ; Messiaen : Et exspecto resurrectionem mortuorum.
22.30 Musique pluriel. Œuvre de Francesconi.
23.07 Musicales comédies. Les premiers films de Judy Garland.
0.00 Jazz vivant. Le quartette de Manuel Rocheman. 1.00 Les Nuits de *France-Musique.*

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Schubert par Dietrich Fischer-Dieskau.
0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Faut pas rêver. Invité : Georges Charpak. Ethiopie : le fils prodigue ; France : le plateau de Bure ; *Inde : cache caste* (France 3 du 28/02/97).
21.00 Faits divers.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Comment ça va ? Des clés pour bien vieillir.
23.35 Bons Baisers d'Amérique.

Planète

20.35 Musique sous influence.
21.25 La Vie secrète des machines. *[9/18] La montre à quartz.*
21.55 Vertical. *[2/6] Les ventilateurs du ciel.*
22.45 Aller-retour.
23.40 Les Derniers Marranes.

Animaux

20.30 Histoire du naufrage.
21.00 Monde sauvage. La complexité des insectes.
21.30 Le Vagabond. Au-delà de l'infini.
22.00 Nature des choses. Le grizzly.
23.00 Faune ibérique. *[4] Le parc Donana.*
23.30 Monde sauvage. *Hawaï côté nature.*

Paris Première

20.00 et 23.50 20 h Paris Première. Invitée : Maria Pacôme.
21.00 Paris modes.
21.50 et 1.50 Le J.T.S.
22.20 Slm. Enregistré à Cannes en 1993.
0.45 Sarah Vaughan.
2.15 Vedettes en coulisses. Les Compagnons de la Chanson au Canada (55 min).

France Supervision

20.30 Les Enfants du voyage. *[1/3] Au fil de l'acrobatie*
(65 min). 26895495
21.35 Soon EMC en concert
(65 min). 70981360
22.40 Concerti Grossi de Haendel. Concert (55 min). 84418327
23.35 Cybervision. Magazine.

Ciné Cinéfil

20.30 Pour que les autres vivent (Seven Waves Away) ■ Film de Richard Sale (1956, N., v.o., 95 min). 8238037
22.05 Harvey ■ Film d'Henry Koster (1950, N., 105 min). 12075230
23.50 Destroyer ■ *Film de William A. Seiter* (1943, N., v.o., 95 min). 45311989

Ciné Cinémas

20.30 Filofax ■ Film d'Arthur Hiller *(1989, 105 min).* 8232211
22.15 Un papillon sur l'épaule ■ ■ Film de Jacques Deray (1978, 95 min). 4190389

Série Club

20.45 Flash. Le saut dans le temps.
21.35 et 1.30 Le Gerfaut.
22.30 Le choix de... Claude Binyon. Chanson du passé.
23.00 Les Champions. Nemesis.
23.45 Chapeau melon *et Bottes de cuir.* Le retour des cybernautes.

Canal Jimmy

20.30 Star Trek : The Next Generation. Angel One.
21.15 Vélo. Magazine. [13].
21.45 Mister Gun. Marylin et les garagistes.
22.10 Chronique de mon canapé. Magazine.
22.15 Seinfeld. La pantalonnade.
22.40 Friends. Celui qui embrassait mal (v.o.).
23.05 Absolutely Fabulous. Joyeux anniversaire.
23.40 The New Statesman. L'irrésistible ascension d'Alan B. Stard.
0.05 Top Bab. Magazine.

Festival

20.30 Puissance IV. Contrat sanglant. *Téléfilm de Paul Planchon*, avec Martine Logier
(95 min). 28434582
22.05 Le Septième Juré ■ Film de Georges Lautner (1962, N., 110 min). 13114501
23.55 Sueurs froides. Donnant donnant (30 min).

Téva

20.30 et 23.50 Téva interview.
20.55 Grace Kelly. Téléfilm d'Anthony Page, avec Cheryl Ladd
(95 min). 504239747
22.30 Murphy Brown. [2] Murphy à Paris.
23.00 Femmes dans le monde (50 min).

Voyage

19.55 et 23.25 Derrière l'horizon.
20.00 Suivez le guide.
22.00 A l'horizon. Magazine. Le Sri Lanka et les Maldives.
22.30 L'Heure de partir L'hôtellerie.
23.30 Suivez le guide. Magazine. Fundi requins - Cambodge (120 min).

Eurosport

14.00 Snowboard. *En direct.* Coupe du monde FIS. *13e manche, snowboardcross* à Grächen (Suisse) (60 min). 774921
18.30 Ski de fond. En direct. Epreuves à Hamar (Norvège) (60 min). 137476
19.30 *Football.* Coupes d'Europe. *Quarts de finale de la Coupe* de l'UEFA : matches aller.
20.30 Patinage artistique. Champions Series à Hamilton (Etats-Unis).
22.00 Boxe. Poids lourds-légers : Torsten May (All.) - Jason Nicholson (EU).
23.00 Snooker. Open européen de *l'île de Malte.*
0.30 Tennis. *ATP Tour magazine* (30 min).

Muzzik

20.30 Le Journal.
21.00 La Gloire du Bolchoï. Ballet du Bolchoï
(95 min). 9247969
22.35 La Nuit des musiciens : Carte blanche à Didier Lockwood. *Enregistré au Trianon à Paris* le 29 novembre 1996.
0.10 Les Caprices de Paganini. [2].
0.55 Astortango. Récitals. [1] Enregistré au théâtre de l'Opéra de Buenos Aires 15 juin 96 (55 min).

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 1.00, 2.00 World News. *21.00 Larry King Live.* 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View (90 min).

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45 et 0.15, 0.20 Perspective. 20.10 Sport. 20.15 et 1.50 No Comment. 20.25 et 22.20, 1.40 *Europa.* 20.45 et 23.45 Label Europe. 21.15 Perspective. 21.40 et 22.50, 1.20 International. 21.45 Odeon. 21.50 Visa. 22.15 et 1.45 Economia. 23.15 et 0.10 Analysis. 23.20 Labnews (20 min).

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15 et 23.16 *Guillaume Durand. 19.56 et 20.56, 21.56*, 1.12 Bourse. 20.00 Le Grand Journal. 21.10 Culture. 21.26 Cinéma. 22.10 Médias. 22.30 Journal de l'économie. 23.00 Journal du monde. 23.40 et 0.40 Sports. 0.15 Le Débat (15 min).

LES CODES DU CSA

○ Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
☐ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.15 Christine. Film de John Carpenter (1983, 110 min). *Fantastique.*

RTL 9

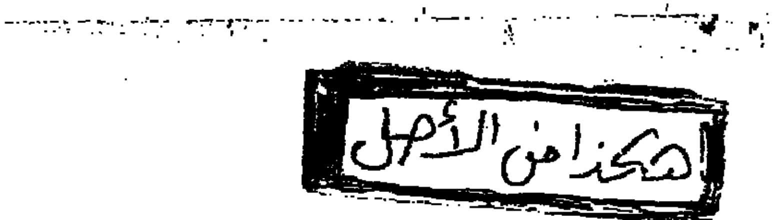
0.20 Rue de l'Estrapade. Film de Jacques Becker (1952, 100 min). *Comédie.*

TMC

22.40 Le Voleur de savonnettes. Film de Maurizio Nichetti (1989, v.o., 85 min), avec Maurizio Nichetti. *Comédie.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :
▶ *Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».*
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Le Monde
MERCREDI 5 MARS 1997

Société civile

par Pierre Georges

ELLE N'A PAS DE PARTI. Sinon celui de ses idées. Elle est ministre, mais d'une espèce à peine protégée, car issue de la fameuse société civile. Elle est femme, ce qui aggrave notablement son cas. C'est façon de parler bien sûr : mais d'évidence Corinne Lepage a mis sa tête sur le billot, ou son poste dans la balance. A lire l'entretien accordé au *Monde*, le ministre de l'environnement joue son va-tout : Superphénix ou moi !

Le résumé est un peu caricatural, l'avocate contre les nucléocrates. Mais le fond reste conforme à la réalité. Comment être ministre de l'environnement par temps de crise, de chômage, contre les lobbys organisés, contre ce surgénérateur qui renaît sans cesse de ses échecs et a dévoré allègrement quelque 30 milliards de francs et pourrait, selon la Cour des comptes, en dévorer trente autres pour des résultats aléatoires ?

Se taire ? C'est la solution convenable, politiquement correcte au sens de la solidarité gouvernementale. Se taire ou se défaire selon le radical axiome énoncé en d'autres temps par Jean-Pierre Chevènement : *« Un ministre ça démissionne ou cela ferme sa g... ! »*

Corinne Lepage a passé son temps à ne pas se taire. Et à ne pas démissionner. Elle a rempli sa fonction d'alerte, ici et là. Elle a osé dire et contredire. Ne serait-ce par exemple que sur le projet de canal Rhin-Rhône qu'elle qualifia de *« pharaonique »*. Ou sur le statut de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire qu'elle imaginait ne pas devoir être, comme il l'est, un simple appendice du Commissariat à l'énergie atomique, un bienveillant contrôleur sous parfait contrôle des contrôlés.

Sur ces sujets, sur d'autres, Corinne Lepage a fait entendre sa différence. En termes superphénixiens, on dirait qu'elle a divergé. Bien des politiques qui en sont restés à une approche préhistorique et cynique de l'environnement, entre romantisme de la petite fleur et simple mouron à donner aux écolos, le lui ont fait payer. Ne représentant pas qu'eux-mêmes dans la charge, ils l'ont accablée de leurs sarcasmes. On vit même des parlementaires de la majorité démolir son projet de code de l'environnement, aimablement traité de *« détritus juridique »*.

En fait, d'évidence, Corinne Lepage dérange. Comme tout ministre de l'environnement qui, faisant raisonnablement son métier, dérangerait à l'heure actuelle. Car c'est cela le plus étrange. La société, dans une large majorité, a opéré, ces dernières années en France, une vaste prise de conscience des problèmes d'environnement. Les accidents écologiques, les pollutions multiples, les inquiétudes sanitaires, les simples conditions de vie l'y ont aidée. Les interrogations sur la qualité de l'air, de l'eau, des aliments sont devenues des réalités quotidiennes. L'idée de protection de la nature, au sens large, s'assimile désormais à celle d'une urgente protection de l'espèce contre elle-même.

Nous voici, dira-t-on, assez loin de l'objet du litige, de ce Superphénix sans fond, totem nucléaire, et des états d'âme d'un ministre. Est-ce si sûr ? Corinne Lepage dit tout haut ce que la fameuse société civile pense désormais très majoritairement : que certaines folies n'ont que trop duré !

La chancellerie renforce la lutte contre l'introduction de drogues en prison

Le ministère de la justice veut aussi développer la prévention du sida chez les détenus

TROIS MOIS après la diffusion du rapport confidentiel de l'inspection générale des services judiciaires sur la drogue en prison (*Le Monde* du 9 novembre 1996), le ministère de la justice vient de diffuser une circulaire incitant les parquets à organiser des *« opérations de lutte contre l'introduction de produits stupéfiants en milieu carcéral »*.

Diffusée le 27 janvier auprès des parquets généraux et des parquets, la circulaire sur les fouilles vise à faire procéder, sur réquisition du procureur de la République, *« à des contrôles des visiteurs à l'occasion des parloirs »* par la police judiciaire.

Ces opérations ponctuelles, préparées avec les directeurs d'établissement pénitentiaires, les services de police ou de gendarmerie et les douanes, sont *« organisées dans la perspective de recherches de stupéfiants avec l'aide de chiens spécialisés dans la détection de telles substances »*. Les visiteurs pris en flagrant délit de détention de stupéfiants en vue de les faire parvenir à un détenu pourront aboutir à une procédure de *« comparution immédiate »*.

Conscient que ces contrôles inopinés risquent d'être mal perçus des détenus et de leurs familles, le ministère de la justice préconise *« une bonne gestion de l'information »* afin notamment de *« dédramatiser la présence d'un chien spécialisé [...] et d'insister sur le fait que l'opération n'aura aucune conséquence sur la durée ni le déroulement des parloirs »*.

De l'aveu même du ministère, des expériences similaires ont en effet entraîné des *« réactions parfois difficiles à maîtriser »*. A la maison d'arrêt de Nanterre (Hauts-de-Seine), où des contrôles de ce type ont été réalisés en 1996, un magistrat du parquet a ainsi noté *« l'impression désagréable des familles, notamment à cause des chiens »*.

Le développement des fouilles dans les parloirs est vivement dénoncée par l'Observatoire international des prisons (OIP) et le Syndicat de la magistrature qui ont récemment rédigé une plate-forme sur la toxicomanie en prison avec Act Up Paris, Aides et Médecins du Monde. Ce collectif d'associations, qui préconise la distribution de seringues aux détenus, s'insurge contre *« les réponses répressives »* qui *« sont condamnées à l'échec »*. Ils invoquent le rapport de l'inspection des services judiciaires : si *« on veut aller jusqu'au bout »* de la logique du contrôle, notait-il, *« il faudrait supprimer les parloirs libres, les permissions de sortie, grillager les cours de promenade »*.

« FOUILLES ADMINISTRATIVES »

La circulaire de la chancellerie sur les fouilles devrait être suivie, dans les mois prochains, d'une disposition législative ou réglementaire, actuellement à l'étude, qui autoriserait les *« fouilles administratives »* systématiques sur les visiteurs et qui seraient effectuées par les personnels de l'administration pénitentiaire.

Le développement des fouilles est le pendant répressif de la circulaire du 5 décembre 1996 sur la lutte contre le sida en prison signée par le garde des sceaux, Jacques Toubon, et le secrétaire d'Etat à la santé, Hervé Gaymard. Au nom de la politique de réduction des risques, ce texte prévoit des actions destinées, *« en informant sur la pathologie et ses modes de transmission »*, *« à aider chacun à adopter des mesures de prévention individuelles et à lutter contre la discrimination »*.

Les détenus pourront désormais acheter, grâce au système des produits « cantinables », de l'eau de Javel diluée à 12 %. Les services médicaux des prisons mettront en outre à leur disposition des préservatifs et des lubrifiants.

Le texte note enfin qu'*« une prise en charge intégrant l'ensemble des problèmes de dépendance doit être proposée en détention »*. Si un détenu a entamé un traitement à la méthadone ou au Subutex avant son incarcération, il pourra donc le poursuivre en prison. D'autre part, un tel traitement pourra débuter en milieu carcéral. Il sera administré par le personnel soignant.

Cécile Prieur

Lundi 10 mars, date limite pour la déclaration de revenus

LE MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES a décidé d'accorder un délai de quatre jours aux contribuables pour l'envoi de la déclaration des revenus de 1996. Initialement, la date limite avait été fixée au jeudi 6 mars. Elle a été repoussée au lundi 10 mars, à minuit, le cachet de la poste faisant foi. Ce report est traditionnel. Il était d'autant plus indispensable, cette année, que la première date retenue, celle de jeudi, coïncidait avec la journée d'action des fonctionnaires, dont les agents de La Poste et ceux des impôts, ce qui aurait pu perturber le bon acheminement des déclarations.

DÉPÊCHES

■ **CALENDRIER ÉLECTORAL : le conseil des ministres du mercredi 5 mars** devrait adopter le projet de loi repoussant la date des prochaines élections cantonales de mars à juin 1998. Elles concernent les cantons dont le renouvellement, prévu en 1991, avait été repoussé en 1992 afin d'être couplé avec les élections régionales au mois de mars. Les élections législatives et régionales auraient ainsi lieu en mars 1998, mais on prête l'intention à l'UDF de déposer un amendement pour obtenir un report à juin du scrutin régional.

■ **INTÉGRATION : Bertrand Tavernier a été invité par les habitants du quartier des Grands-Pêchers,** à Montreuil (Seine-Saint-Denis), où Eric Raoult, ministre de la ville, avait suggéré au metteur en scène de séjourner après l'appel à la désobéissance des 59 cinéastes contre les lois sur l'immigration. Jugeant la réponse du ministre *« insultante »* à leur égard, les habitants ont donc convié le réalisateur à passer une journée dans leur quartier. Se disant *« enchanté »* de cette initiative, celui-ci s'y rendra jeudi 6 mars et présentera le soir son film *L'Appât* au cinéma de Montreuil.

■ **OMC : une réunion se tient à Genève, au siège de l'OMC** (Organisation mondiale du commerce), entre les responsables chinois et les principaux responsables de l'OMC. La rencontre vise à poursuivre l'étude de l'adhésion de Pékin à l'OMC. La Chine, l'un des premiers exportateurs mondiaux, tente depuis plus de dix ans d'intégrer les instances commerciales multilatérales, mais ses partenaires lui reprochent la fermeture de son marché. L'administration américaine soutient la participation de Pékin à l'OMC, mais fait face à une hostilité grandissante du Congrès, préoccupé par l'ampleur du déficit commercial enregistré avec la Chine. Le secrétaire-ajoint au Trésor, Larry Summers, a par ailleurs mis en garde Pékin, lundi 3 mars à Hongkong, contre toute tentation de reprendre en main le système économique de l'enclave britannique, après son retour dans le giron pékinois, en juin.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 4 mars, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

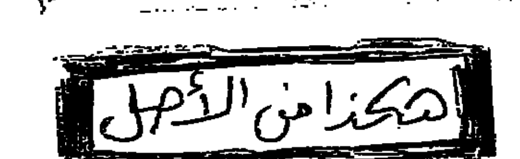
Tokyo Nikkei	18429,10	−0,69	−4,11
Honk Kong index	13507,30	+0,81	+0,41

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 03/03	Var. en % 28/02	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2600,26	−0,28	+12,29
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	2139,34	−1,06	+14,16
Milan MIB 30	—	—	−1,59
Francfort Dax 30	3267,05	+0,23	+13,09
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	1700,04	−0,35	+11,23
Madrid Ibex 35	465,18	−0,36	+4,58
Amsterdam CBS	—	—	+13,30

Tirage du *Monde* daté mardi 4 mars 1997 : 498 803 exemplaires 1





renforce la lutte
de drogues en prison

MÉTIERS
Un cabinet
de recrutement africain
parie sur les retours
au pays
de jeunes diplômés



DANS « LE MONDE EMPLOI » DU 12 MARS
Plans sociaux :
les leçons
du passé

ANNONCES CLASSÉES
de la page VI à la page XII

MERCREDI 5 MARS 1997



dossier

En Allemagne, Italie, Belgique et Grande-Bretagne, des expériences concilient l'économique et le social. De manière convaincante

L'Europe des initiatives solidaires

Aux confins de l'économique et du social, il peut *y avoir de l'emploi, et pas forcément* de seconde zone. Il faut, pour cela, que des initiatives locales rencontrent un marché, que des structures adaptées se mettent à la recherche de nouveaux besoins à satisfaire et que des montages financiers, qui ne font pas tous appel à la puissance publique ou aux collectivités territoriales, s'appuient sur une nécessité réciproquement reconnue. Mais, condition essentielle, il faut surtout que des acteurs locaux se mobilisent. Ils entraînent alors derrière eux des groupes, partenaires ou usagers, à leur tour décidés à se prendre en main. Ensemble, ils escomptent bien faire pièce à la fatalité du chômage et à la désintégration sociale qui menace.

Des exemples pris à l'étranger prouvent que c'est possible. En Allemagne, en Italie, en Belgique et en Grande-Bretagne, les résultats obtenus démontrent qu'il y a *là de vraies perspectives et que* l'on peut, en déployant des trésors d'imagination, dépasser le simple stade expérimental. Des centaines, voire des dizaines de milliers d'emplois, peuvent provenir d'initiatives de terrain. On voit des dynamiques se recréer qui rompent avec la résignation ou qui, mieux, participent du changement.

Ainsi, au delà de son intention initiale qui était de fournir un dispositif de garderie pour les enfants, le succès du Kinderburo, né à Munich de la volonté de Gisela Erler, met en évidence les difficultés des *femmes allemandes qui* souhaitent travailler. Non seulement celles-ci sont intéressées par la formule, qui vient compenser une absence d'infrastructures, mais les entreprises, qui ont investi dans leur formation, participent du financement pour pouvoir conserver leur main-d'œuvre qualifiée. A terme, on peut imaginer que l'environnement fiscal favorisant le maintien des femmes au foyer sera contesté. Par suite, il est loisible d'envisager qu'un nouveau secteur d'activité apparaîtra, l'offre de services ayant été structurée, tandis que la demande aura été solvabilisée.

De même, 2 300 coopératives sociales italiennes emploient près de 50 000 personnes et génèrent des chiffres d'affaires qui se calculent en milliards de lires. Collectivement, elles constituent une réponse à la crise, soit en assurant des services sanitaires et sociaux que l'Etat-providence ne *parvient pas ou plus à fournir*, soit en permettant l'intégration de publics en difficulté dans des processus de production. Leur réussite est telle qu'elles sont désormais reconnues, dotées d'un statut, d'une législation et de conventions collectives qui garantissent, de plus, leur finalité sociale.

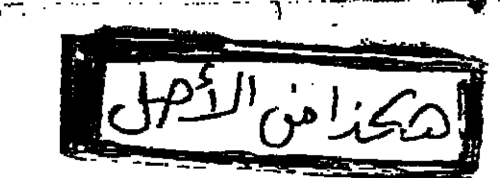
Les autres illustrations réunies dans ce dossier vont toutes dans ce sens. Nous sommes loin, ici, de la quête menée par Alain Madelin. Le coiffeur ou la manucure dans les TGV et le livreur de lait frais font sourire, au mieux, tout simplement parce qu'ils ne correspondent pas à une utilité sociale et économique réelle. Cela n'a pas de rapport non plus avec ce qu'il est convenu d'appeler les « petits boulots », sans aucune qualification ni espoir d'évolution vers l'insertion. Ces solutions-là représentent une facilité teintée d'hypocrisie. Elles donnent, en *outre, naissance à des succédanés* d'emplois mal considérés, fort peu payés, stigmatisants et précaires.

Toutes ces initiatives portent également témoignage d'un sursaut. Parce qu'il devient urgent de sortir de cette situation et des seuls choix publiquement avancés, il convient de regarder dans d'autres directions. Dont celles qui allient les ressorts de l'économie de marché aux capacités générées par des activités d'inspiration non marchande donnant la priorité aux transferts sociaux et qui font appel, pour s'organiser, aux considérables réserves du bénévolat.

A ce propos, *Jean-Louis Laville*, et quelques autres avec lui, a forgé le concept d'économie solidaire, qui leur permet d'explorer *cet autre champ du possible. Jus*qu'à présent, et en dépit de leurs efforts, leurs réflexions, appliquées à la France, n'avaient pas eu l'occasion de percer. On leur reprochait leur caractère trop théorique, voire fumeux, ou on critiquait l'insuffisance pratique de leurs tentatives de laboratoire, fatalement confidentielles. Cela ne restait qu'une hypothèse de chercheurs.

Cette fois, il en va tout autrement. De Brescia à Munich, de Londres à Anvers ou Charleroi, les démonstrations abondent et elles sont convaincantes. Rassemblées *dans un bilan écono*mique et social des initiatives locales de développement et d'emploi, réalisé pour le compte *de la Commission européenne*, elles prennent enfin de la valeur et sont en passe de constituer un levier pour libérer des énergies. En ce sens, elles rejoignent les intentions formulées dans un autre rapport, remis au cours de l'été 1996 à Jacques Barrot par Michel Godet et qui prônait, lui aussi, le développement des initiatives locales par les acteurs locaux eux-mêmes. Ce qui n'est pas qu'une coïncidence fortuite, au moment *où les politiques publiques* montrent leurs limites et leur impuissance.

Alain Lebaube



Une société de transport britannique à la fois service de proximité et entreprise d'insertion

Basé dans un quartier populaire de Londres, Camden Community Transport relie des personnes âgées et des handicapés à la vie sociale

Au petit matin, le minibus, encore vide de passagers, s'arrête devant un grand immeuble en brique sombre, dans un quartier défavorisé de Londres. Michael, le chauffeur, descend, ouvre la porte latérale du véhicule, déploie le marchepied et la rampe d'accès.

Il s'engouffre dans la résidence et en ressort à petits pas, au moins dix minutes plus tard, aux côtés d'une dame âgée de couleur. « *Comment allez-vous depuis la dernière fois, Bessie, qu'allez-vous faire aujourd'hui ?* », lui demande-t-il pendant qu'il l'installe et lui attache sa ceinture de sécurité. Bessie répond par bribes : elle est malentendante et souffre de pertes de mémoires chroniques. Elle prend ce bus deux fois par semaine et se rend aujourd'hui dans un centre de rencontres pour personnes âgées. Michael la ramènera chez elle en milieu d'après-midi.

Même programme pour Sarah, la soixantaine, qui vient de monter à bord, large sourire et tout de rouge et de rose bonbon vêtue. Elle vit seule et se réjouit à l'idée de sortir un peu. « *Le bus traditionnel est trop rapide. Je n'ai pas le temps de monter et personne n'est là pour s'occuper de nous* », dit-elle en désignant ses genoux qui la trahissent de plus en plus.

A vingt-quatre ans, après plusieurs petits « jobs » suivis d'une période de chômage, Michael s'estime heureux d'avoir trouvé cet emploi stable à Camden Community Transport (CCT), une société caritative située au cœur de Londres dans le quartier populaire de Camden. Payé à l'heure, ce travail lui rapporte près de 900 livres sterling par mois (un peu plus de 8 000 francs brut). « *Je travaille depuis trois ans à CCT, et la demande pour ce type de services ne cesse d'augmenter* », explique-t-il.

Ce quotidien résume bien l'esprit de Camden Community Transport et de toutes les sociétés analogues qui ont poussé comme des champignons sur le territoire britannique. Première urgence, développer un moyen de transport adapté aux personnes âgées ou handicapées qui ne peuvent pas utiliser les bus londoniens, ni s'offrir un service privé. A CCT, le prix d'un aller-retour porte à porte est légèrement inférieur à celui du ticket de bus classique. CCT propose aussi des locations de véhicules aux collectivités (équipes de sport, etc.) à des prix inférieurs à ceux du marché. Deuxième objectif, ces « services de proximité » créent de l'emploi et du lien social. Enfin la société de Camden apporte un « plus » : la prévention de l'environnement. Depuis le mois de janvier 1995, elle expérimente trois véhicules qui consomment du gaz naturel, ainsi que trois minibus électriques, dans le cadre du projet ASTI (« Accessible Sustainable Transport Integration »), fruit d'un partenariat avec des industriels, financé en partie par des fonds européens.

Créée en 1980 avec peu de moyens, CCT dispose aujourd'hui de 50 véhicules et compte une soixantaine de salariés. Certains ont démarré comme bénévoles alors qu'ils étaient chômeurs ou étudiants, et ont pu être intégrés par la suite.

« *Il nous arrive aussi de tester de nouvelles idées en créant un poste provisoire qui se transforme en emploi permanent si notre projet tient la route. C'est ainsi que notre atelier graphique, qui dessine nos logos ainsi que ceux d'autres entreprises de transport, a vu le jour* », explique Ruth Hayes, directrice adjointe de CCT. Par ailleurs, trois handicapés mentaux font partie de l'équipe de nettoyage. « *Avant, la ville de Londres plaçait ces personnes comme balayeurs ou manutentionnaires mais, avec la privatisation des services publics, elles sont devenues inemployables, pas assez efficaces selon les nouveaux critères* », observe Ed Passant, directeur de CCT.

Le statut de chauffeur à CCT est même plus enviable que dans le secteur marchand où, depuis la privatisation des transports (1986), les conditions de travail n'ont cessé de se dégrader. « *Nous payons nos conducteurs deux livres sterling au-dessus du marché, en revanche nous avons un encadrement réduit* », précise Ed Passant.

Jusqu'à présent, CCT bénéficie du soutien de la ville, d'un réseau de chauffeurs bénévoles qui cohabitent avec les salariés, et d'avantages fiscaux en tant que société caritative. « *Mais les pouvoirs publics locaux ne cessent d'exercer des pressions pour que nous rationnalisions nos coûts, alors que nous ne sommes pas une entreprise commerciale* », souligne Ed Passant. CCT n'est effectivement pas une société de transport comme les autres.

Et Michael, au volant de son minibus, le sait bien : ce matin, une des personnes qu'il venait chercher n'était pas prête, aussi retournera-t-il la prendre plus tard.

Clarisse Fabre

Des chauffeurs responsabilisés

Midas, comme Minibus Driver Awareness Scheme, est un cycle d'évaluation et de formation des conducteurs de minibus. Il a été conçu par la Community Transport Association (CTA), « centre nerveux » du réseau de sociétés caritatives de transport, situé à Londres et près de Manchester, qui assure, entre autres, des activités de conseil et de formation. Le système fonctionne sur le mode de la cascade. Des formateurs désignés par la CTA transmettent leurs compétences à des conducteurs d'entreprises membres du réseau, lesquels s'engagent à leur tour à former les nouveaux arrivés, etc., avec une contrepartie intéressante puisque la formation est gratuite. Le cycle comprend deux phases : le stagiaire passe d'abord un test de conduite et doit être évalué comme un *« bon conducteur »*. Ensuite, sensibilisé à la notion de responsabilité, il apprend à s'occuper des passagers en chaise roulante et à conduire de manière adaptée.

Enfin des gardes d'enfants en Allemagne

Comment aider des mères à concilier vie familiale et professionnelle

L'agence privée est située à deux pas de la célèbre place Goethe de Munich. C'est ici, en plein cœur de la capitale bavaroise, que Gisela Erler crée, en 1992, la toute première activité de Kinderbüro (Bureau de l'enfant), une entreprise commerciale spécialisée dans l'offre de services liés à la garde d'enfants. Rebaptisée Familien Service (Services aux familles) en 1997, la société génère aujourd'hui un chiffre d'affaires de 3 millions de deutschemarks (10 millions de francs) et regroupe douze agences situées dans les principales villes d'Allemagne de l'Ouest.

Gisela Erler ne s'attendait pas à un succès aussi rapide. Lorsqu'elle conçoit son projet, au début des années 90, sa réputation de femme d'autorité et de conviction déborde déjà largement les frontières de la seule Bavière. Fille du dirigeant du SPD bavarois Fritz Erler, elle est connue pour ses positions écologistes et son activité dans le parti des Verts. Sociologue, elle est aussi respectée pour ses projets de recherche sur la famille et le travail des femmes au sein du Deutschen Jungen Institut (Institut des jeunes Allemands) de Munich.

En 1983, Gisela Erler se rend aux Etats-Unis. Elle y découvre une entreprise capable de fournir, en moins de quarante-huit heures, diverses solutions concrètes au problème de garde d'enfants de salariées américaines. L'idée la séduit. Quatre ans plus tard, en 1987, elle publie *Müttermanifeste*, dont le retentissement est inespéré, tant dans la presse qu'au sein des différents partis politiques. Ecrit sur le mode ironique, le traité martèle une idée simple : les femmes allemandes doivent pouvoir concilier vie familiale et vie professionnelle.

Une idée simple, certes, mais qui va à contre-courant des traditions économiques et culturelles du pays. « *Contrairement aux Françaises, les femmes allemandes travaillent très peu*, précise Gisela Erler. *Seulement une femme sur dix environ est salariée, et rien n'est organisé pour leur permettre de sortir de cette situation.* » Aides financières de l'Etat pour les faire rester au foyer, imposition de 50 % pour le salaire supplémentaire du couple : cette fiscalité, pour le moins orientée, encourage et entretient largement la forte tradition allemande de la femme au foyer.

DÉCULPABILISER

« *Imaginez-vous qu'une des premières formations que notre agence assure consiste à déculpabiliser psychologiquement les jeunes mères qui souhaitent travailler !* », indique Gisela Erler. A ces obstacles fiscaux et culturels s'ajoute une quasi-absence d'infrastructures publiques pour les enfants de moins de six ans (crèches, écoles maternelles). Alors que l'ex-RDA bénéficiait d'un taux de couverture de crèches de l'ordre de 84 %, celui de l'ex-RFA atteignait péniblement les 4 %. Sauf à bénéficier d'un salaire suffisamment élevé pour compenser la perte des avantages fiscaux et le coût de la garde des enfants, le travail des femmes ouest-allemandes est donc rendu presque impossible.

C'est à l'ensemble de ces difficultés qu'a dû faire face Gisela Erler. Sa stratégie est double. Dans un premier temps, définir clairement l'offre. « *J'ai souhaité créer une structure commerciale destinée non pas à s'occuper directement des enfants, mais à proposer aux parents une palette de solutions concrètes adaptées à leurs besoins* », souligne-t-elle. La leçon américaine est retenue : l'agence se donne un rôle d'intermédiaire. Mais, en l'absence de nourrices agréées dans le pays – voire de formations équivalentes –, il restait à construire un réseau d'offres crédibles pour ces services.

Jeunes filles au pair, baby-sitters, nourrices venant à domicile, femmes au foyer accueillant des enfants, regroupements avec certains Kindergarten (jardins d'enfants) : l'agence de Munich a peu à peu mis au point un fichier informatisé de quelque 300 personnes disponibles dans la région pour assurer ses missions. « *Notre rôle est de les trouver, de les sélectionner et de les former*, explique Corina König, l'une des dix salariées de l'agence de Munich. *Nous assurons ici, dans les locaux de l'agence, des dizaines d'heures d'initiation et de perfectionnement pour les responsables de chacune des formules proposées aux parents.* »

MUTUALISATION DES FRAIS

Second volet de la démarche : solvabiliser la demande. « *Il a fallu trouver un système qui permette à l'agence d'avoir une trésorerie de départ afin d'assurer la constitution des fichiers et les formations sans que le coût en soit répercuté sur les frais payés par les parents* », indique-t-elle. En l'absence de financement public, la solution trouvée constitue l'originalité de Familien Service. Une véritable mutualisation des frais de fonctionnement de l'agence a été organisée, en partenariat avec les entreprises locales.

BMW, Hypo Bank, Bosch, Siemens, Lufthansa, Microsoft, McKinsey : une vingtaine d'entreprises installées à Munich se sont associées au projet. Le principe de leur participation financière est simple : sur la base d'un forfait, variable selon la taille de l'entreprise et l'ampleur de ses besoins, chaque société avance à l'agence, chaque année, l'équivalent d'environ 1 000 deutschemarks (3 400 francs) par cas traité pour chaque salarié faisant appel aux services de l'équipe de Gisela Erler.

Pourquoi les entreprises ont-elles choisi de cofinancer ce réseau ? Par souci d'image en matière de politique sociale, bien sûr, mais également pour des raisons plus pragmatiques. « *Le financement par l'entreprise d'un Kindergarten s'est révélé trop onéreux*, souligne Eva Schwarzfischer, membre du département « politique du personnel » chez BMW. *L'agence offre une solution moins coûteuse, nous permettant du coup de ne pas laisser partir des salariées qualifiées devenues mères, pour lesquelles l'entreprise a beaucoup investi en formation.* »

Aujourd'hui, Familien Service travaille chaque année avec plus de trois mille familles, soutenu par plus de cent entreprises allemandes. Et même si le temps partiel est dominant, « *l'activité représente cinquante emplois en direct dans nos agences et plus de mille emplois financés par les familles*, précise Gisela Erler. *Sans compter ceux que nous aidons à maintenir dans les entreprises en permettant à des milliers de femmes de concilier enfants et vie professionnelle.* » Prochain programme de développement : de nouvelles franchises en Suisse et en Autriche, pays où la situation de la femme présente de grandes similitudes avec celle de l'Allemagne.

Olivier Piot

Les chemins de la solidarité

Créer de nouvelles prestations visant à améliorer la qualité de la vie et réintégrer professionnellement des populations marginalisées par la crise : tel est le double objectif que Jean-Louis Laville, sociologue, chargé de recherches au CNRS – dans l'équipe du Crida-LSCI (Centre de recherche et d'information sur la démocratie et l'autonomie-Laboratoire de sociologie du changement des institutions) –, assigne aux initiatives locales de développement et d'emploi. A travers des exemples pris dans plusieurs pays européens, ces dernières ont fait l'objet d'un bilan économique et social remis en décembre dernier à la Commission européenne. « *Ces expériences réconcilient deux notions généralement séparées : l'initiative, trop longtemps considérée comme étant le monopole de l'entreprise marchande, et la solidarité qui ne relève pas de la responsabilité unique des pouvoirs publics.* »

Née à la fin des années 60 et développée avec la crise économique qui a frappé l'Europe à partir de 1974, cette démarche répond à des besoins nouveaux qui constituent autant de gisements d'emplois : services liés à la vie quotidienne ; amélioration du cadre de vie ; environnement ; activités culturelles et de loisirs ; nouvelles technologies. Cette offre de prestations nouvelles épouse aussi l'évolution des modes de vie européens, caractérisée, au cours des vingt dernières années, par un vieillissement de la population ; un accroissement du taux d'activité des femmes ; une urbanisation croissante ; la baisse de la durée du temps de travail ; l'élévation du niveau d'éducation ; et l'augmentation du niveau de vie.

SERVICES « RELATIONNELS »

« *Basés sur l'interaction directe entre prestataire et usager* », ces nouveaux services, dits « *relationnels* », se distinguent nettement de toutes les prestations « *standardisables* » qui se développent dans la banque, l'assurance, les télécommunications. Jean-Louis Laville souligne le rôle social et politique de telles expériences, par-delà la création d'emplois. A cet égard, les 2 300 coopératives de solidarité sociale italiennes qui emploient 50 000 personnes et mobilisent plusieurs dizaines de milliers de bénévoles sont tout à fait révélatrices.

Il est vrai que la Constitution italienne, qui fait de la solidarité sociale un « *droit inaliénable* » (article 2), prévoit expressément la notion de « *communautés de travailleurs et d'usagers* » (article 45). « *En outre*, souligne Jean-Louis Laville, *l'Italie a donné, en 1991, une reconnaissance législative aux coopératives, comme la Belgique qui a inscrit dans la loi, en 1995, la notion de société à finalité sociale* ». Exemples à suivre ? Toujours est-il qu'aux yeux du sociologue « *le rôle des pouvoirs publics consiste à structurer, c'est-à-dire à élaborer un cadre permettant le développement de ces expériences* ». Dans cette logique, le bilan remis à la Commission préconise la mise en œuvre d'une politique de développement originale qui reposerait sur l'expérimentation et l'évaluation locale des initiatives, une instance de suivi proposant, le cas échéant, des aménagements périodiques. De même, pour remédier à la juxtaposition des aides publiques et à la multiplicité des guichets, le document suggère de substituer au principe traditionnel de l'octroi des aides à autant de « *publics-cibles* » une approche par activité.

Le chantier est vaste, mais il est vrai, pour reprendre la formule de Jean-Louis Laville, que « *les initiatives locales renversent complètement la perspective par rapport aux politiques habituelles de traitement social du chômage qui ont atteint leurs limites* ». Cette démarche permettrait surtout de créer de vrais emplois, professionnels et permanents, et non pas seulement des postes de transition où l'on passerait comme dans un « sas » sur la voie de la réinsertion. Jean-Louis Laville en est d'ailleurs persuadé : « *L'économie solidaire ne constitue pas une " économie-balai " qui ramasserait les " laissés-pour-compte " de la compétitivité.* »

Philippe Baverel

L'union des institutionnels et des acteurs locaux à Anvers

En 1990, le vaste effort entrepris pour revivifier le secteur sinistré au nord-est d'Anvers a été lancé par des institutionnels (municipalité, université, Fondation Roi-Baudouin, organismes à vocation sociale, etc.). Mais, depuis, les acteurs locaux s'en sont largement mêlés, s'appropriant totalement le projet, ce qui en fait d'ailleurs sa grande originalité.

« *Même si l'ensemble des organismes fondateurs siègent au conseil d'administration du BOM, l'association de développement d'Anvers-Nord-Est*, souligne Christophe Demazière, auteur d'une thèse (université Lille-I) sur l'expérience, *celle-ci n'en a pas moins une autonomie relativement grande.* » Et si « *sa mission est d'identifier des lignes d'actions socio-économiques pour le quartier et de mettre en œuvre des projets dans ce sens* », c'est « *en collaboration avec les acteurs locaux* » qu'il lui est demandé de le faire, et à travers des structures qui « *doivent elles-mêmes tendre à l'autonomie* ».

Concrètement, tout commence en 1984, lorsque l'université d'Anvers et une série d'intervenants – dont la Fondation Roi-Baudouin – regroupés en un « comité de pilotage » réalisent, à la demande de la municipalité, un travail de collecte d'informations sur la ville. Cette recherche allait montrer que les quartiers construits au XIXe siècle concentrent l'essentiel des populations en difficulté – familles monoparentales, personnes âgées, travailleurs immigrés, chômeurs de longue durée... –, et que le secteur le plus atteint était le Nord-Est.

Cette zone d'habitat ouvrier a été désertée dans les années 60 par sa population la plus aisée, à laquelle s'est peu à peu substituée une forte proportion d'immigrés. Anciens restés sur place et nouveaux venus, tous sont trop pauvres pour entretenir un habitat en très mauvais état, le plus souvent privé. L'activité économique périclite et l'ensemble de la zone se dégrade rapidement, tandis que se développe un fort courant de votes pour l'extrême droite flamande.

PARTICIPATION DES HABITANTS

Pourtant Anvers-Nord-Est ne manque pas d'atouts : c'est un quartier proche du centre, avec une structure et une architecture à taille humaine. Il a d'ailleurs toujours accueilli nombre d'artistes. Prenant conscience de l'urgence d'une action, le « comité de pilotage » lance des études de terrain et un travail de réflexion. En décembre 1989, un groupe de « citoyens volontaires » le rejoint. Le principe d'un effort multiforme de développement, donnant la priorité à l'économique sur le social et prenant le territoire comme un tout, est retenu. En avril 1990, le BOM voit le jour.

Depuis lors, les réalisations se sont succédé à un rythme rapide touchant tous les domaines : habitat, emploi, vie socioculturelle, insertion des jeunes. On y retrouve, adapté aux réalités locales, l'essentiel de ce qui s'est inventé en Europe pour lutter contre le chômage et la pauvreté. Avec un plus essentiel : le regroupement sur un même territoire et la recherche d'une forme de développement communautaire.

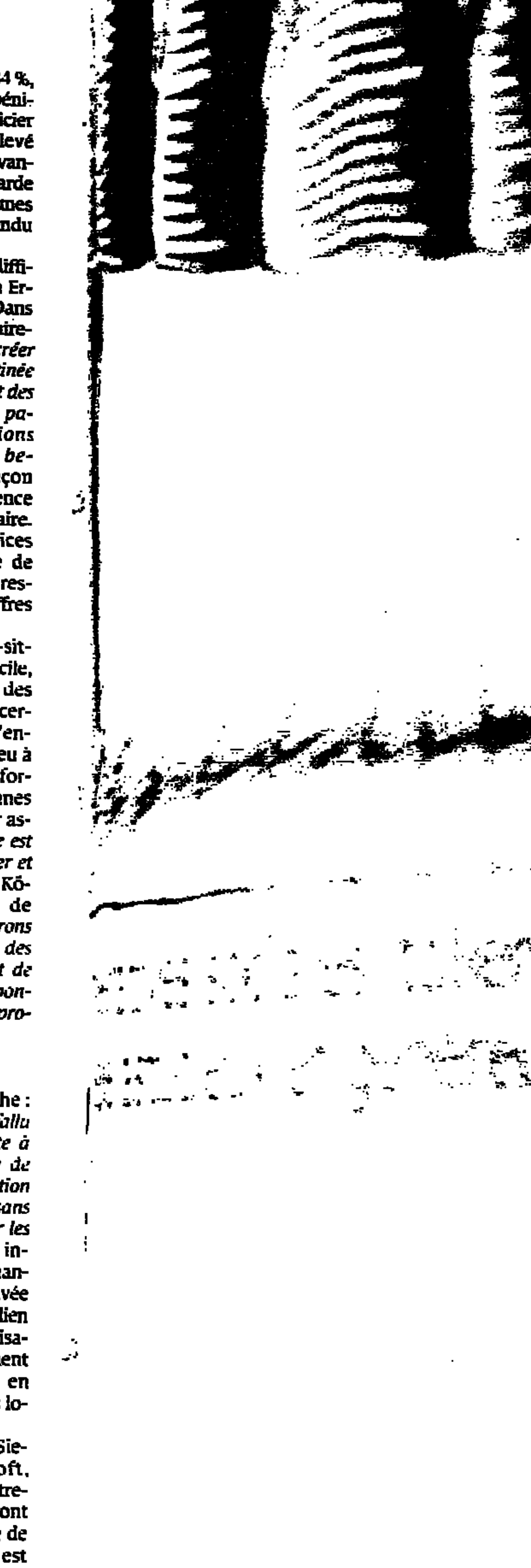
La plus récente initiative a consisté à élaborer un « *plan de développement stratégique* » avec un effort maximal de participation des habitants aux débats. La mise en œuvre de ce plan coïncidera dans les prochains mois avec le transfert du BOM vers Anvers-Sud et la nomination d'un simple coordinateur pour prendre la relève.

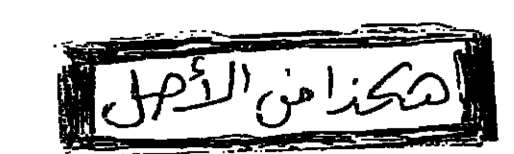
La force de l'action menée est d'avoir réussi à mobiliser des hommes et des femmes qui se sont profondément attachés au quartier. Ainsi Bie Bosmans, actuelle directrice du BOM. Originaire de Gand, qu'elle n'envisageait pas de quitter, elle a fini par s'installer à Anvers-Nord-Est, comme beaucoup d'autres universitaires et intellectuels qui ont participé aux études préparatoires.

Du coup, l'action a pris une qualité et une efficacité inhabituelles. Ce qui a amené Anvers et la Flandre à y voir une sorte de modèle : une formule capable d'associer de manière féconde les structures politiques, économiques et sociales d'un territoire avec les forces vives de la population, grâce notamment à l'autonomie reconnue à ces dernières et à un apport d'argent suffisant (principalement des fonds de l'Union européenne et de la région flamande).

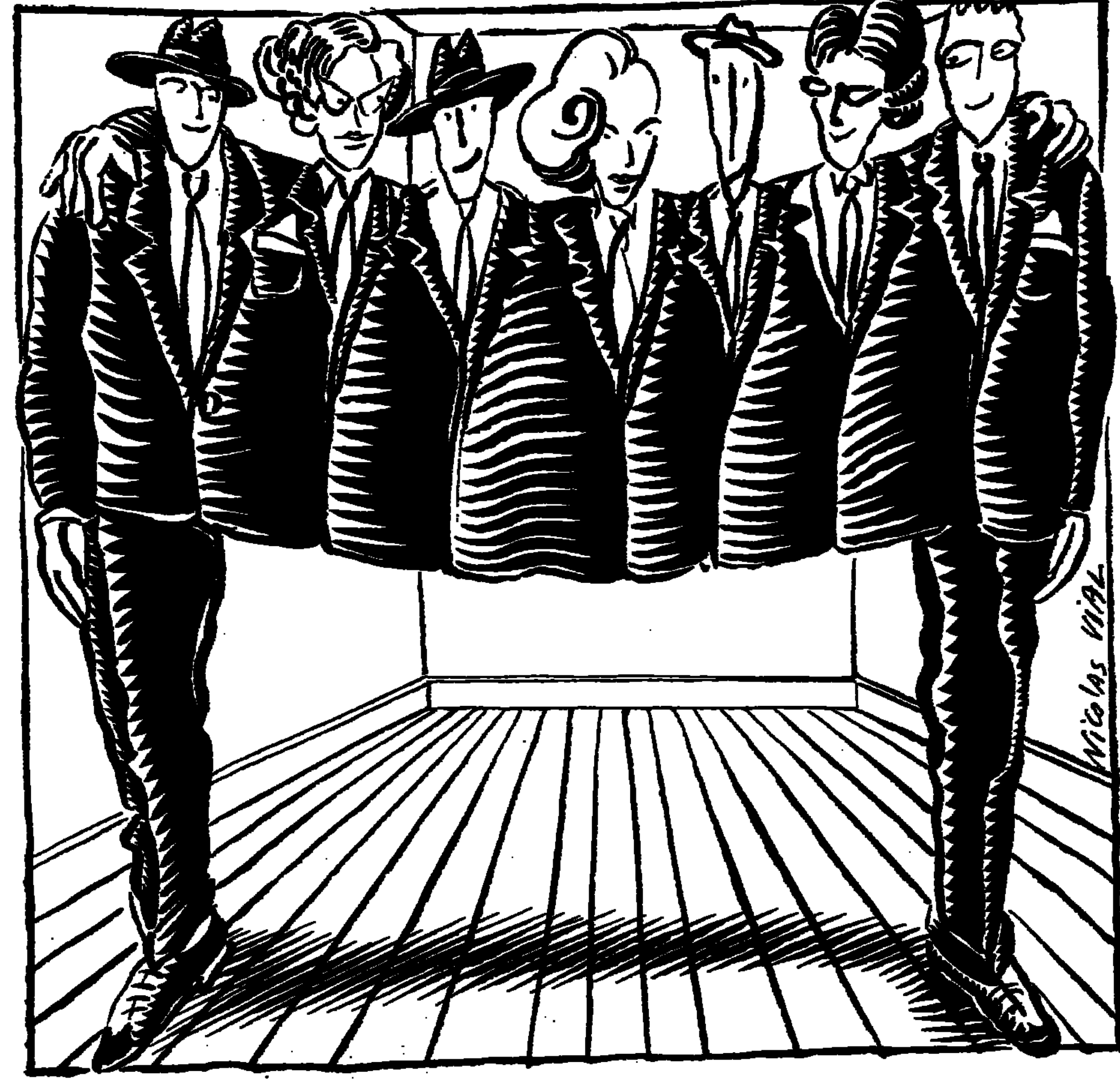
A Gand, à Anvers-Sud, de nouvelles expériences démarrent. Et Christophe Demazière, au terme de son étude, suggère que l'on en fasse autant dans le Nord de la France.

Marie-Claude Betbeder





Enfin des gardes
'enfants en Allemagne



Les coopératives sociales italiennes ont su créer un modèle astucieux et généreux envié en Europe

Elles représentent aujourd'hui près de 50 000 emplois et essaiment dans l'ensemble de la Péninsule

Tout a commencé à Brescia en 1984. Le maire de cette commune de plus de 200 000 habitants proche de Milan décide de confier l'entretien des espaces verts aux coopératives sociales afin qu'elles réalisent un travail d'insertion auprès des toxicomanes, dont le nombre a explosé en Italie au cours des années 70. Au lieu de recourir à une seule coopérative, Sol. Co. Brescia (Solidarité et coopération), le consortium, qui en fédérait alors une dizaine, décide de partager le marché entre plusieurs d'entre elles, conformément aux trois principes qui sous-tendent leur démarche : la petite taille des structures – qui leur permet d'être flexibles, plus facilement contrôlables et gérées de manière participative ; leur territorialité – afin de cerner au plus près les besoins de la population, et la spécialisation – pour être compétitives sur un marché qu'elles connaissent bien.

Portés par leur foi chrétienne, sensibles au développement de la misère et de l'exclusion, les fondateurs des coopératives sociales ont investi des espaces abandonnés par l'Etat-providence italien, en crise dès les années 70. La coopérative Fraternità, par exemple, née en 1978, a débuté par l'accueil de clochards, de personnes alcooliques et de prostituées. *« Notre désir est simplement d'héberger ces personnes, d'être disponibles pour les autres »*, explique Giovanni Borghetti, cofondateur. Ramassage et revente de vieux vêtements, de cartons et de fer ont constitué les premières activités de Fraternità. Aujourd'hui, on parle du « Groupe Fraternità », qui réunit trois coopératives et emploie environ 58 salariés, dont 25 % sont en insertion. La province de Brescia compte désormais 130 coopératives sociales dont 70 adhérentes au Sol. Co., qui *« emploient 1 300 personnes et réalisent un chiffre d'affaires annuel de 43 milliards de lires (155 millions de francs) »*, précise Paolo Pezzotti, responsable du secteur insertion par le travail au Sol. Co. Ces bons résultats (données 1994) sont la preuve que ces structures ont su répondre à des besoins.

Aujourd'hui, dans toute l'Italie, quelque 2 300 coopératives sociales emploient 50 000 personnes. D'autres consortiums ont été créés, jusqu'en Sicile, sur le modèle de celui de Brescia, dont le rôle de coordination et de soutien est primordial. Quand leur taille devient trop importante, les coopératives se divisent, comme ce fut le cas pour Fraternità, l'idée étant que la taille est bonne tant que tout le monde se connaît.

L'action des coopératives se situe dans deux domaines : les services sociaux et sanitaires (auprès des personnes âgées, des toxicomanes, des malades du sida, etc.) – coopératives dites de type A –, et les activités de production, dont le but premier est l'insertion par le travail de personnes en difficulté (handicapés, détenus, toxicomanes, malades mentaux, etc.) – coopératives de type B.

C'est la loi de 1991 qui leur a donné un cadre juridique en reconnaissant, par exemple, le rôle des bénévoles et en établissant que, dans les coopératives de type B, les personnes en difficulté dont le salaire est exonéré de charges sociales doivent représenter au moins 30 % de l'effectif. Un autre texte, très récent, réglemente l'emploi des chômeurs de longue durée dont 50 % doivent être embauchés définitivement dans les coopératives au terme d'un parcours d'insertion de deux ans au maximum. En revanche, les structures publiques italiennes ne sont pas soumises à cette contrainte.

Par ailleurs, les coopératives sociales disposent depuis 1992 d'une convention collective. D'autres lois ont favorisé le développement des coopératives, concernant le placement des personnes handicapées (1968), les peines alternatives pour les détenus (1975), la fermeture des asiles d'aliénés (1978). Des lois qui ont donné peu de résultats, mais sur lesquelles se sont appuyées les coopératives.

Exodus, par exemple, créée en 1978, qui fabrique des persiennes en bois haut de gamme, emploie 18 personnes, dont sept détenus. Elle compte même parmi ses sociétaires un ancien des Brigades rouges. *« Les détenus travaillent chez nous jusqu'à la fin de leur peine,* explique Giuseppe Pezzotti, père de Paolo et vice-président du conseil d'administration d'Exodus, qui a réalisé un chiffre d'affaires de près de 3 milliards de lires en 1995 et 48 millions de bénéfice. *En moyenne, les détenus restent ici treize mois. S'ils ne trouvent pas de travail à la fin de leur peine, nous les gardons jusqu'à ce qu'ils en aient un. Ensuite, un autre détenu arrive. »*

Elevées au rang de modèle socio-économique, saluées dans toute l'Europe, les coopératives sociales doivent néanmoins affronter un certain nombre de difficultés. Parmi celles-ci, la concurrence éventuelle qu'elles peuvent se livrer entre elles. Le respect de leurs trois principes fondateurs doit les en protéger et les laisser se consacrer à leur but premier, l'insertion. Ils leur permettent également de lutter contre la concurrence des entreprises privées classiques qui opèrent sur le même marché qu'elles. Le concours des bénévoles et le niveau plutôt bas des salaires sont des atouts. *« Par choix éthique, nous refusons le travail au noir,* indique Alberto Fedeli, responsable éducatif pour l'insertion à Fraternità. *Les entreprises extérieures n'ont pas toujours ces modalités. »*

Paolo Pezzotti affirme qu'en matière d'entretien d'espaces verts les neuf coopératives du Sol. Co. Verde sont en situation de quasi-monopole sur la province de Brescia, tant elles ont su faire leurs preuves. *« Mais aucune n'a de marché réservé. Elles savent très bien que, si l'une d'elles perd en qualité, une autre travaillera à sa place. »* Etre sur le marché concurrentiel est un impératif pour ces coopératives, qui veulent être de *« vraies entreprises »*, insiste Paolo Pezzotti. *« Seulement ainsi, elles peuvent donner aux personnes en insertion des compétences utilisables sur le marché du travail. »*

Francine Aizicovici

La reconversion « éthique » du Hainaut

Réhabiliter les friches industrielles en aidant à la réinsertion de précaires

Un terril, un bois impénétrable, de larges allées envahies de mauvaises herbes, des bâtiments désaffectés où s'engouffre le vent du nord : s'il n'est plus qu'un cimetière économique et social, le site charbonnier de Monceau Fontaine, à quelques kilomètres de Charleroi, a fait jusque dans les années 70 la richesse et l'emploi du Hainaut. Aujourd'hui, le taux de chômage y atteint 33 %.

Redynamiser cet espace de 2,5 hectares en le transformant en un « zoning » (site) d'économie sociale, voilà l'ambition du projet lancé fin 1993 par deux entreprises de formation par le travail (EFT) – Le Germoir, qui aide à la réinsertion de mères célibataires ; Quelque chose à faire, qui s'occupe de 18-25 ans – et Solidarité des alternatives wallones, un réseau d'initiatives d'économiesociale.

Le « zoning » doit accueillir des entreprises s'engageant à développer des possibilités d'emploi pour des personnes en situation précaire et peu qualifiées. *« Celles-ci bénéficieront d'un vrai contrat de travail à durée indéterminée »*, insiste Jean-François Coutelier, animateur de la cellule de développement Aces, mise en place pour aider à la création et à la gestion d'entreprises sur le site.

Outre les promoteurs du projet, les premiers locataires qui viendront s'installer dès l'automne prochain sur le site, après sa réhabilitation, sont deux coopératives : R. NET et Réhabiles. Spécialisée dans le nettoyage industriel, la première a été fondée, il y a cinq ans, par des femmes formées par Le Germoir. La création de la seconde, qui se consacre à la réhabilitation de friches industrielles, a été suscitée en 1994 après que la région du Hainaut s'est vu allouer des fonds versés par Bruxelles aux régions européennes les plus défavorisées, dans le cadre du programme Objectif 1. D'ores et déjà, un budget de plus de 1 milliard de francs belges (environ 166 millions de francs français) lui a été assigné pour la redynamisation de ses sites économiques désaffectés. *« Nous avons commencé par forger le savoir-faire de Réhabiles sur notre propre site, pour ensuite le proposer à l'extérieur, un créneau étant ainsi ouvert »*, explique François Coutelier.

R. NET et Réhabiles s'attachent à doter leurs salariés d'un vrai professionnalisme, sachant que celui-ci est essentiel pour gagner des marchés. Et affichent une vocation commerciale qu'elles veulent rendre compatibles avec leurs visées sociales : finalité de création d'emplois plutôt que de profit, autonomie de gestion, primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus, processus de décision démocratiques. Tout futur partenaire devra adhérer à l'ensemble de ces critères éthiques inscrits dans la charte du site. *« Nous voulons montrer qu'il est possible de conjuguer l'économique et le social,* reprend Jean-François Coutelier. *Mais ces entreprises ont affaire aux mêmes contraintes que toute autre. L'idée n'est pas de créer un ghetto »*, tient-il à préciser.

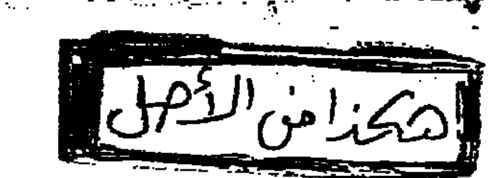
Les partenaires tiennent aussi à faire revivre le quartier qui entoure le « zoning », dont ils envisagent de faire un pôle culturel. Et réfléchissent au développement de services de proximité.

Autre idée, l'ouverture d'un centre d'accueil de jour pour personnes âgées. Des études de faisabilité de création de services (restaurants d'entreprise, services de repassage, de nettoyage de voitures) destinés aux salariés de Cockerill-Sambre, le géant sidérurgique de la région, ont également été lancées. Autant de projets qui pourraient donner lieu à l'implantation d'entreprises sur le site. Reste à trouver les entrepreneurs à même d'en assurer la pérennité, et disposant d'une conscience sociale affirmée.

Laetitia Van Eeckhout

Repères

- L'économie solidaire est une « hybridation » de trois pôles d'activités classiques : marchande (secteur privé), non marchande (basée sur la redistribution et les transferts sociaux) et non monétaire (qui repose sur la réciprocité et les rapports personnels). Elle se développe grâce à des initiatives locales qui contribuent à la fois à renforcer la cohésion sociale et à créer des emplois. Elle permet aussi de dépasser la conception classique d'une économie séparée du social et du politique.
- Nées dans les pays européens depuis plus d'une vingtaine d'années, les entreprises sociales, ni commerciales ni publiques, revêtent souvent la forme d'associations ou de coopératives.
- Quelques livres utiles : *Vers un nouveau contrat social*, de Guy Roustang, Jean-Louis Laville, Bernard Eme, Daniel Mothé, Bernard Perret (Desclée de Brouwer, 1996) ; *Réconcilier l'économie et la société : vers une économie plurielle* (OCDE Publications, 1996) ; *Vers une société de pluriactivité ?* (revue *Esprit*, décembre 1995) ; *L'Economie solidaire, une perspective internationale*, de Jean-Louis Laville (Desclée de Brouwer, 1994).



Un cabinet de recrutement africain parie sur les retours au pays de jeunes diplômés

Si le concept est intéressant, il reste néanmoins à Africsearch, implanté en France, à démontrer sa validité économique

Au départ, il y a eu une idée philosophique qui a rencontré une réalité économique. *« On s'est dit qu'après la réflexion il fallait passer à l'action »*, commente Didier Acouetey, associé gérant d'Africsearch, un cabinet africain de recrutement implanté à Paris depuis juillet 1996. Le retour au pays, cela fait des années que les jeunes intellectuels africains qui vivent en France en parlent. Les évolutions économiques et politiques dans leurs pays d'origine ces dernières années ont conduit nombre d'entre eux, diplômés d'écoles et d'universités françaises, à vouloir s'impliquer plus activement dans le développement du continent africain.

Pour Didier Acouetey, originaire du Togo, l'équation est simple : il existe plusieurs milliers de cadres africains éparpillés sur tous les continents. L'économie redémarre en Afrique. Les entreprises qui y sont implantées, qu'elles soient africaines ou occidentales, ont besoin de cadres. Les diplômés africains, formés en Occident, sont aussi efficaces que les expatriés, tout en étant beaucoup moins chers. *« Il n'y a qu'à faire le calcul. Au lieu de payer un « expat » trois fois plus cher qu'un « local », les entreprises ont tout intérêt à recruter un Africain qui a les mêmes compétences et qui, en plus, connaît l'environnement socio-économique du pays et donc les mentalités. »* Un raisonnement qui pourrait attirer les entreprises toujours à la recherche de gains de productivité.

Sept personnes ont créé cette SARL : cinq Africains de différents pays et deux Français dont un originaire d'Afrique du Nord. Structure légère, au capital de 100 000 francs – apport financier des différents associés –, Africsearch emploie deux permanents : Didier Acouetey, titulaire du diplôme d'études supérieures économiques commerce et marchés internationaux du Cnam, qui a travaillé durant quatre ans dans le secteur de la publicité et du marketing, et une Béninoise, assistante de recherche, qui a fait ses premières armes dans le service ressources humaines d'une grande entreprise. Trois consultants travaillent régulièrement avec Africsearch : deux Africains et une Française. *« On a voulu éviter de définir un concept strictement afro-africain*, explique Didier Acouetey. *Il s'agit d'utiliser les techniques de base employées dans n'importe quel cabinet de recrutement et d'y ajouter la spécificité africaine. »*

La cible visée : les multinationales qui ont des filières en Afrique mais aussi les sociétés africaines, les institutions internationales type Banque mondiale et FMI (Fonds monétaire international), les institutions africaines telles que la BAD (Banque africaine de développement) ou encore les ONG. *« On comptait beaucoup sur une clientèle d'entreprises françaises. On avait fait des études, cerné leurs besoins. En fait, les sociétés africaines se sont révélées plus enthousiastes qu'elles »*, relate Didier Acouetey, encore surpris du phénomène. Le fait que des décideurs africains passent par des cabinets spécialisés pour trouver des cadres ayant tel profil pour remplir tel objectif relève à ses yeux d'une *« révolution culturelle »*.

Aujourd'hui, après huit mois d'activité seulement, il est encore trop tôt pour faire un bilan d'activité. Africsearch doit faire ses preuves. Non encore affilié à un syndicat professionnel, il reste très marginalisé au sein de la profession. *« Certes, le démarrage a été lent*, fait remarquer Didier Acouetey. *Mais, eu égard au concept, ce n'est pas une grande surprise : c'est le premier cabinet de chasseurs de têtes africain implanté en France et le premier qui se propose de recruter des cadres africains, soit deux innovations. »* Et puis, poursuit-il, il y a le facteur Afrique et *« l'image négative qui lui est collée. Il fallait relever le défi de la qualité des prestations. »* Sans compter la difficulté d'entrer sur le marché du recrutement. *« Les entreprises nous disent qu'elles ont du mal à recruter pour l'Afrique. La demande est là. L'offre aussi, mais les opérateurs sont attentistes. C'est le chemin de la crédibilité qu'il nous faut parcourir. »*

Des entreprises ont cependant compris quels services pourrait leur rendre un tel cabinet. Ainsi, l'Optorg, une société de distribution de biens d'équipement, amenée à rechercher un encadrement local de très haut niveau pour ses filiales implantées en Afrique centrale. Une opération délicate, si l'on en croit son directeur des ressources humaines (DRH) Alain Josse. *« Par le canal d'Africsearch, on va pouvoir trouver plus facilement en France des cadres africains qui ont déjà exercé des responsabilités en Europe et qui sont susceptibles de se réimplanter dans leur pays d'origine ou dans un pays voisin. Leur double culture – la culture économique et managériale européenne, ainsi que la culture africaine – nous sera particulièrement utile puisqu'elle est synonyme de facilité d'adaptation et d'efficacité. »*

Reste à trouver les candidats au retour. Le cabinet sait comment les approcher. *« Par le réseau africain car on est très impliqué dans les réseaux associatifs, dans les écoles supérieures et les universités »*, souligne Didier Acouetey qui indique également avoir fait de la publicité sur RFI qui émet en Afrique. Mais aussi en ouvrant le courrier. Chaque jour, le cabinet reçoit trois ou six CV provenant de France, d'Europe, des Etats-Unis et même d'Afrique. Des CV qui émanent d'étudiants en fin de cycle, de cadres demandeurs d'emploi, mais aussi de cadres en poste en France.

Etonnant ? Beaucoup d'Africains ne supportent plus les conditions de vie qui leur sont faites en France, les tracasseries administratives, le racisme. Ils acceptent de plus en plus mal d'être gardiens de supermarché lorsqu'ils ont un diplôme d'ingénieur, ou de se voir bloqués dans leur évolution de carrière. *« Dans ce contexte*, souligne Didier Acouetey, *l'émancipation politique et économique de l'Afrique rend possible le retour. »*

Catherine Leroy

Connaissance instinctive

L'arrivée d'Africsearch sur le marché du recrutement a attiré l'attention de Kost International. Ce cabinet d'études, conseil en management, organisation et communication, implanté à Paris, et dont le PDG est d'origine africaine, intervient beaucoup dans les pays en voie de développement, notamment en Afrique, auprès des Etats et des entreprises publiques. Ce qui crée des besoins spécifiques. *« Quand nous travaillons avec les PVD, nous constituons des équipes ayant des compétences techniques qui sont celles de tout cabinet d'audit à l'international*, explique la directrice des relations extérieures. *Mais nous voulons, en plus, que les membres de ces équipes aient une connaissance quasi instinctive des réalités socio-économico-politiques des pays dans lesquels nous opérons. »* A ses yeux, seul un cabinet spécialisé peut à la fois comprendre ces besoins spécifiques et y répondre. Une analyse tout aussi valable pour les missions en Asie, pour lesquelles Kost recrute par le biais de réseaux asiatiques en France.

l e c t u r e s

Vers un nouveau contrat social ?

ÉTAT-PROVIDENCE. ARGUMENTS POUR UNE RÉFORME
de Patrice Bourdelais, Xavier Gaullier, Marie-José Imbault-Huart, Denis Olivennes, Jean-Marie Poursin, François Stasse
Gallimard, « Folio », 418 p., 44 F.

Ce volume rassemble des textes déjà publiés, mais pour la plupart actualisés, sur la réforme de l'Etat-providence, qu'il présente comme *« l'horizon indépassable de nos prochaines années »*. Ceux qui s'intéressent au devenir de notre société ont tout intérêt à se plonger dans ce constat clair et implacable, même si une bonne partie de son contenu est déjà connue. Il souligne le fait que notre système social ne peut plus éviter les changements sous peine de dysfonctionnements graves, voire d'explosion. Car il doit supporter les conséquences de l'exclusion professionnelle et sociale qui est devenue *« un élément central de notre société »* et dont la description est ici particulièrement éclairante.

L'exigence du travail est *« de plus en plus grande... indéfinie et jamais satisfaite »*. Les *« postes doux »* qui permettaient de garder les salariés âgés jusqu'à leur retraite et les *« postes relais »* favorisant l'insertion progressive des jeunes existent de moins en moins... *« Seuls les noyaux durs se maintiennent et les autres charges sont externalisées, rejetées sur l'Etat et la société. »* L'impératif de la réussite et la sélection sont permanents. La formation elle-même en *« passant de l'objectif de la deuxième chance à celui de la recomposition générale de la main-d'œuvre »* concourt à cette sélection.

Pour sortir des impasses dans lesquelles nous mène notre politique sociale, les auteurs proposent notamment l'instauration d'une véritable politique de santé qui permettrait de *« se soigner mieux en dépensant moins »*, d'une *« pluriactivité à tout âge »* au lieu d'un découpage strict études-vie active-retraite, ainsi que la baisse du coût du travail non qualifié. Le nouveau contrat social qu'ils prônent implique aussi une réforme fiscale, la CSG constituant une première avancée sur ce terrain, et une application plus différenciée qu'aujourd'hui de l'intervention sociale en fonction des situations individuelles.

« Pourquoi, écrit par exemple Patrice Bourdelais, de l'Ecole pratique des hautes études, *les Français devraient-ils tous travailler le même nombre d'années afin de bénéficier d'une retraite à taux plein, alors que leurs conditions de travail et leurs espérances de vie après soixante ans sont si différentes ? »* Aux *« décisions globales inappropriées »* car appliquées à un tissu social de plus en plus complexe se substituerait une *« gestion souple »*, fondée sur un véritable dialogue social. Une telle mutation n'est pas facile à mettre en œuvre et réclame une bonne dose de courage de la part du pouvoir politique et de ses interlocuteurs sociaux. Mais il est sans doute indispensable de la faire progresser tout en la maîtrisant.

Le travail, remède anti-chômage

CHANGEONS LA SOCIÉTÉ POUR CRÉER DES EMPLOIS
de Marcel-Marc Feldman
Michel de Maule, 176 p., 115 F

Pour éviter que la courbe du chômage continue de grimper, l'auteur, avocat spécialisé dans le droit des affaires, suggère de maintenir à leur poste les salariés sur le point d'être licenciés ; ils continueraient de travailler en attendant des jours meilleurs, mais seraient payés par les Assedic. Pas de doute : on trouverait certainement beaucoup d'entreprises prêtes à opter pour cette opportunité !

Parmi ses nombreuses autres propositions figurent, à côté de la réforme de la fiscalité et d'un *« ajustement »* du droit de grève, le congé parental d'une durée de vingt ans (payé à 65 % du SMIC) et un « plan Marshall » européen d'aide aux pays les plus défavorisés qui nous permettrait de produire davantage.

e n b r e f

RENCONTRES

● **MANAGEMENT.** *« Le management par la confiance, clé du développement économique ou utopie humaniste ? »* sera le thème du débat organisé, le jeudi 6 mars à Paris par le CPA, Acadi et le groupe Insep. Plusieurs responsables économiques y participeront dont Bertrand Collomb, président du groupe Lafarge, et Jean-Pierre Gérard, membre du Conseil de la politique monétaire de la Banque de France. L'entreprise peut-elle être un lieu de confiance ? A quelles conditions ? La logique financière est-elle compatible avec la logique de la confiance ? C'est autour de ces questions et du livre *Oser la confiance* (de B. Martin, V. Lenhardt, B. Jarrosson, Insep Editions) que s'articuleront les interventions.
Contact : Insep. Tél : 01-43-43-37-00.

● **TEMPS DE TRAVAIL.** Les mardis du club Stratégies du management, à l'attention des décideurs patronaux, syndicaux, et directeurs des ressources humaines auront pour thème, le 11 mars, « Aménagement et réduction du temps de travail : pour ou contre ? », avec Dominique de Calan, délégué général adjoint de l'UIMM, Jean-Pierre Chaffin, président de la fédération de la métallurgie CFE-CGC, et Marc Foucault, directeur de cabinet de Gilles de Robien.
Contact : Stratégies du management. Tél : 01-47-34-26-36.

● **SYNDICALISME.** Si de nouvelles formes d'action syndicale sont apparues sur le terrain, cette évolution est toutefois masquée par le discours officiel des appareils syndicaux. Qui sont ceux qui se sont fait connaître à l'occasion de conflits récents ? En quoi contribuent-ils au renouvellement de l'échiquier syndical ? Ce sera le thème de la deuxième journée de réflexion organisée par le club Oser l'impertinence. Parmi les intervenants : Annick Coupé, secrétaire nationale de Sud-PTT, Claude Debons, secrétaire général adjoint de la fédération générale des transports et de l'équipement CFDT, Christian Larose, secrétaire général de la fédération CGT du textile.
Contact : MCS. Tél : 01-40-82-91-62.

● **TRAVAIL DES FEMMES.** La conciliation des vies professionnelles et personnelles des hommes et des femmes, de manière à conjuguer leurs intérêts propres, ceux des entreprises et de la société, devient en cette fin de siècle une question majeure. La chambre de commerce de Lyon, l'Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (INTEFP), l'ANDCP, Entreprise et Personnel, le groupe Apicil-Arcil, organisent à Lyon, le vendredi 14 mars, un colloque intitulé : *« Les femmes dans l'entreprise : vers quels changements ? »*, manifestation à laquelle assistera Anne-Marie Couderc, ministre délégué pour l'emploi et chargée du droit des femmes.
Contact : CCI de Lyon. Tél : 04-72-40-58-33.

BILAN

● **MÉTIERS.** La direction des affaires sociales, de l'emploi et de la formation professionnelle du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (Snip) présente dans sa revue *Les Cahiers de l'observatoire* (n° 4, janvier 1997) les chantiers prévisionnels de l'Observatoire de l'emploi pour 1997, ainsi que les résultats d'une enquête sur les pratiques de formation continue dans les entreprises de la branche.
Contact : Francine Duprouilh. Tél : 01-45-03-88-51.

Vers un nouveau contrat

C

Le travail, remède anti-

P

RENCONTRES

BILAN

Le Monde DE L'ÉDUCATION DE LA CULTURE ET DE LA FORMATION

Hors-série spécial IUT et BTS



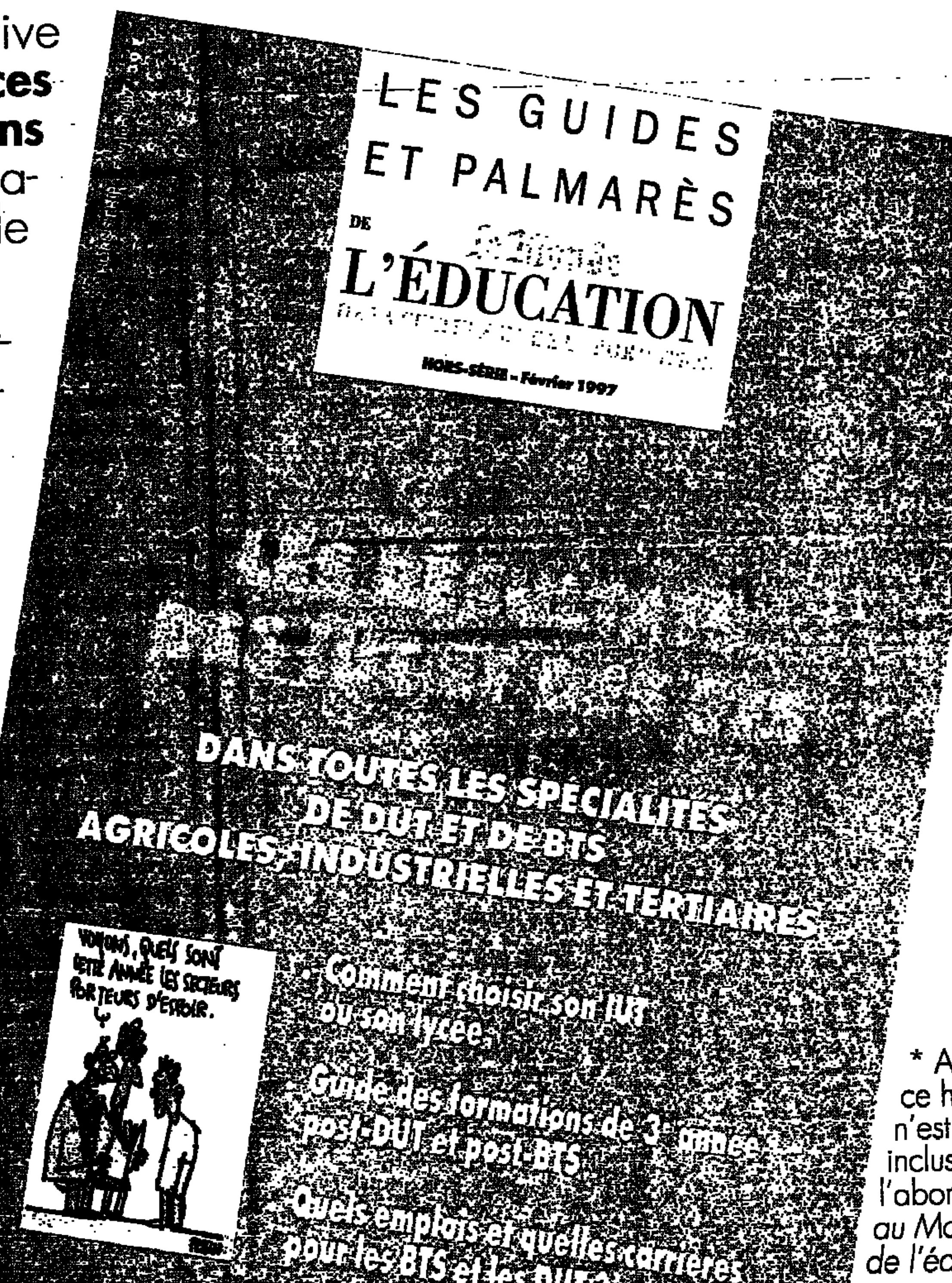
POUR EXAMINER DE PLUS PRÈS LE CHOIX D'UN IUT ET D'UN BTS

■ Etudes : du fait d'une relative désaffection des bacheliers, **ces formations sont devenues moins sélectives**. Le choix d'une formation de qualité, surtout dans le privé, n'en est que plus délicat.

■ Poursuite d'études : la poursuite d'études reste un choix rentable. Le Monde de l'éducation a recensé **287 formations en un an après un BTS ou un DUT.**

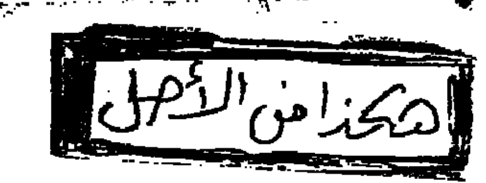
■ Emploi, carrières : même si l'insertion professionnelle des BTS et DUT s'est dégradée, ces diplômes restent de bons atouts sur le marché de l'emploi. **D'autant que des perspectives de promotion interne s'ouvrent dans les entreprises.**

IUT, STS : une piste à ne pas négliger, avec ce guide pour vous aider à choisir.



* Attention, ce hors-série n'est pas inclus dans l'abonnement au Monde de l'éducation

EN VENTE UNIQUEMENT* CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 30 F



Dirigeants

MUTUALITÉ DE L'INDRE-ET-LOIRE

Reconnue comme un Acteur efficace dans les domaines Sanitaire, Social et Médico-Social dans l'Indre et Loire avec ses
- Pharmacies
- Centres d'optique, audio-prothèse
- Cabinets dentaires
- Maisons de Retraites médicalisées, foyers logements, soins infirmiers à domicile
- Centre de réadaptation cardio-vasculaire, Institut d'Education Motrice
- Service prévention et promotion de la santé
- Sans oublier la gestion assurance de personnes de la Touraine Mutualiste et le régime oblig. des professions indép.

C'est un réseau de plus d'une vingtaine de réalisations qui emploient 750 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de 750 MF.

LA MUTUALITÉ DE L'INDRE ET LOIRE, une des composantes majeures du groupe HARMONIE MUTUALITÉ recherche son

Directeur Général

Par ses capacités à rassembler et animer les hommes et les femmes travaillant dans l'entreprise, il devra valoriser la synergie entre toutes les activités et renforcer l'unité et la cohésion de toutes les composantes de l'entreprise et du mouvement mutualiste.

Par son implication personnelle, il contribuera au développement du groupe Harmonie Mutualité.

Pour réussir dans sa mission, il lui faudra être rompu aux relations avec tous les intervenants et partenaires habituels du monde économique et social : pouvoirs publics, collectivités territoriales, tutelles. caisses d'assurance maladie, organisations professionnelles, établissements de santé, etc...

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. Rec-DG 194 à la Mutualité de L'Indre et Loire - 9 rue Emile Zola - 37017 Tours cedex. Confidentialité assurée.

BORDEAUX

Directeur

d'un organisme financier spécialisé dans les crédits à l'habitat

Membre d'un important réseau national, cet établissement dispose sur son secteur, d'une solide notoriété et d'une très bonne réputation de professionnalisme.

Chargé d'une mission d'organisation interne de management, vous conduirez une politique de dynamisation commerciale et de développement, dans un contexte fortement concurrentiel. De formation supérieure (de type Sup de Co, ESG...), vous disposez, à 35-45 ans, d'une solide expérience bancaire.

Vos qualités de gestionnaire associées à vos talents d'homme de management et de développement favoriseront votre réussite.

Merci d'adresser votre candidature complète, sous référence C24, à Alain PHILIPPE, FM Conseils, 6 rue René-Cassin, Triopolis II, 33049 Bordeaux Cedex.

FM Conseils

MEDIA SYSTEM

PRENEZ LA DIRECTION GENERALE D'UNE PME

A 30/35 ans, ingénieur de formation, vous savez améliorer les résultats d'une entreprise grâce à des techniques que vous avez déjà utilisées chez un sous-traitant de l'automobile par exemple.

Nos fabrications, petites séries avec changements fréquents d'outillages, répondent aux besoins variés et précis exprimés par nos clients. Cette Direction Générale nécessite d'orienter la prospection de l'équipe commerciale sur des créneaux à forte valeur ajoutée, de repenser les flux, de manager les hommes (une soixantaine au total).

Cette PME située au sud de Lyon fait partie d'un groupe privé très bien géré dans lequel de réelles perspectives de carrière existent grâce aux croissances internes et externes.

*Faites-moi la démonstration que cette opportunité vous intéresse en m'écrivant sous la référence **C/1443 M** : Pierre BUCCAÏ - **CONCORDANCES** 77 rue François Mermet - BP 32 - 69811 TASSIN LA DEMI LUNE cedex et je m'engage, si votre candidature est retenue, à vous adresser un dossier dans les trois semaines.*

CONCORDANCES
Entre les Hommes et les Entreprises

ORC

Gestion - Finance

Pour la souplesse. Pour la réactivité. Pour la puissance.

Rejoignez BIP.

ARBITRAGISTE
OPTIONS SUR ACTIONS ET INDICES SUISSES

Au sein de Dresdner Bank, BIP assure notamment la responsabilité mondiale de deux des six filières d'activité de marchés du groupe : l'arbitrage de taux pour compte propre et l'arbitrage et la vente de produits structurés actions. Reconnue pour sa technicité, sa capacité d'innovation et sa souplesse de fonctionnement, BIP s'est imposée sur les plus grandes places financières. C'est pourquoi BIP incite ses collaborateurs à vivre une expérience riche et motivante dans un groupe où se conjuguent créativité, responsabilité et travail en équipe. Dans le cadre de notre développement nous créons un nouveau poste au département des marchés (équipe Produits Structurés).

Rattaché(e) à l'arbitragiste « produits dérivés suisses », vous serez chargé(e) d'intervenir sur les marchés des options, en trading pour compte-propre et sur les sous-jacents actions et indices suisses.

Vous participez à la gestion du portefeuille de produits dérivés sur les actions suisses. Vous élaborez également les prix de ces produits pour notre équipe de vente.

De formation supérieure scientifique (bac + 5), vous avez une première expérience, même courte, dans des fonctions similaires.

Bon technicien, rigoureux et réactif, vous aimez travailler en équipe. Votre goût du risque et votre résistance au stress sont des atouts pour réussir dans cette fonction. Mobile, vous avez à vous déplacer régulièrement vers Zurich.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo), sous réf. AOCH à BIP, Direction des Ressources Humaines, 108 bd Haussmann, 75008 Paris.

Banque Internationale de Placement
Groupe Dresdner Bank

MEDIA SYSTEM



En jouant les hommes gagnants, la Cegos a su imposer sa différence, au fil de cinquante années de conseil aux entreprises. Plus de 400 consultants dans 7 pays européens mais une seule vocation : optimiser les performances de nos clients, avec leur potentiel humain pour levier privilégié. Les moyens de cette ambition : une double expertise — conseil et formation — déclinée dans une gamme de prestations à forte valeur ajoutée. Elles placent le client au cœur de l'entreprise, font du management un avantage concurrentiel, mettent en place une démarche de progrès permanent... Parce qu'aucune des fonctions vitales de l'entreprise ne lui est étrangère, parce qu'elle donne à ses propres collaborateurs cette "prime à l'humain" qui caractérise ses prestations, la Cegos a tout pour devenir votre partenaire.

EURO RSCG PHOTO : VIGO

Le groupe CEGC
équipes et recrut

Vous avez pendant 3 à 5 ans a
des services (banques, assura
tures, • en management, • en

Vous possédez une expérience
culeront autour de : • la défin
stratégie commerciale, • la f
suivants : distribution, banque

Vous pouvez justifier d'une ex
dans le conseil. Vous intervier
outils permettant sa conduite,
• accompagner la conception e

Vous voulez valoriser une exp
A cette capacité managériale,
• d'élaborer des actions de for
réussite de leur stratégie de ch

Vous êtes Directeur Qualité o
loisirs ou prestations de servic
normes ISO 9000 et de leurs a
d'une démarche qualité, • audi

Vous avez une expérience en e
de conseil. Vous êtes à même
auprès d'entreprises soit du se
• l'audit et la définition de stra

Directeur financier, contrôleu
parachevée par un diplôme d'e
formations inter entreprises, •

Professionnel de la gestion et
dans une grande entreprise et
comptabilité, ou votre technic
offres de formation.

CONSULTANT À
Votre expérience de 5 ans min
de réelles compétences pédag
per notre portefeuille de client

Pour tous ces postes, vous
3ème cycle, ...). Vous êtes un véri
maîtrise de l'anglais ou/et l'all

Maïeuticien d'entreprise depuis 1988



Conseil en Stratégie, Management, Organisation et Qualité, recherche, pour poursuivre son développement, plusieurs

CONSULTANTS

Vous interviendrez principalement dans les secteurs :

- **Banque et Assurance**
- **Industrie et Transport**

Vous intégrerez une équipe impliquée et réactive, dédiée aux résultats de ses clients grâce à la mise en oeuvre de solutions sur mesure.

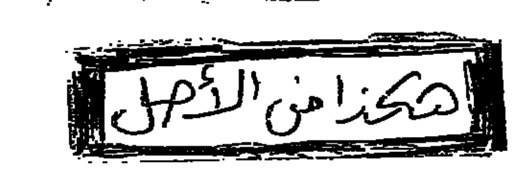
Vous avez environ 30 ans, vous êtes diplômé d'une grande école de commerce ou d'ingénieurs, vous avez 5 ans d'expérience professionnelle en entreprise et dans le conseil.

Ecrivez à l'attention de Christine d'Allancé
BREGGS Consultants, 63 bis rue de Sèvres, 92514 BOULOGNE CEDEX



> Conquérir de nouv
la productivité, anticiper les mo
renforcer la compétence et
pluridisciplinaires, donn
de consolidation ind
Pour accomplir et maîtrise
de leur changement
à travers le monde s
de nos 780 consultants. A v
le changement. Les perspec
de nos mar
Rejoignez l'une de nos équipes da
de compétences et faites d

Pour insérer v
Le Monde Économi
Appelez Le M
01-44-43-76-03 –



Conseil et Audit

...ît une croissance forte : il continue à renforcer ses ...nce 40 consultants en 1997.

...GANISATION (RÉF. EC/LM/01)
...ience en organisation ou en contrôle de gestion, soit dans le secteur industriel, soit dans le domaine ...aîtrise des systèmes d'information vous permet d'intervenir de façon transversale : • sur les struc-

... COMMERCIAL (RÉF. EC/LM/02)
...quise dans des fonctions commerciales ou marketing. Vos missions au sein de cette division s'arti- ...ion et l'organisation de politique commerciale en entreprise, • le pilotage et l'accompagnement de ...treprise. Nos entreprises clientes étant essentiellement réparties dans les domaines d'activités ...business to business.

...MAINES (RÉF. EC/LM/03)
...treprise d'au moins 8 ans et de la pratique du métier de consultant au sein d'un cabinet spécialisé ...prise pour : • aider à l'évaluation de politique RH, • élaborer une stratégie et mettre en œuvre les ...x diagnostics de changement et conduire leur application, • adapter une démarche de formation, ...vre de la communication de l'entreprise.

...ES HOMMES (RÉF. EC/LM/04)
...ns minimum en entreprise, dans des fonctions de management d'équipe, ou en cabinet spécialisé. ...s compétences pédagogiques, qui pour vos missions d'intervention en entreprise, vous permettent : ...ption, instrumentation pédagogique, pilotage et animation, • d'accompagner les entreprises dans la

... DE LA QUALITÉ (RÉF. EC/LM/05)
...responsabilité transversale (logistique, organisation...) dans une activité de transport, distribution, ...ence vous donne une parfaite connaissance des outils qualité : AMDEC, indicateurs..., ainsi que des ...projets sur lesquels vous interviendrez seront pour des entreprises de services : • mise en œuvre ...t pilotage de la mission, • animation de formations inter et intra entreprises.

...ASÉ À LYON (RÉF. EC/LM/06)
...ecteur industriel ou des services publics, et exercez le métier de consultant tourné vers des missions ...pidement en matière de reengineering et d'organisation (réalisation et encadrement des missions) ...ait du secteur industriel selon votre domaine d'expertise. La gamme de vos interventions comprend : ...eption et la conduite de formations, • le développement commercial de l'offre.

... (RÉF. EC/LM/07)
...us avez exercé pendant 10 ans dans une entreprise multinationale. Votre formation supérieure est ...e. Vous savez animer une équipe et avez envie de faire partager votre expérience en : • animant des ...seillant des entreprises dans le domaine de la finance, • négociant des interventions.

...ADMINISTRATION DU PERSONNEL (RÉF. EC/LM/08)
...ilité ou de la gestion administrative du personnel, vous possédez une expérience d'au moins 5 ans ...ivé votre capacité commerciale. Votre maîtrise des outils informatiques appliquée au domaine de la ...n des contrats et des relations sociales vous permettra de : • conceptualiser, animer et vendre des

...E/09)
...me la maîtrise de l'ensemble des techniques liées au commerce international. Vous vous savez doté ...vous permettra : • de concevoir et d'animer des stages de formations de haut niveau, • de dévelop-

...é de l'enseignement supérieur (X, HEC, ESSEC, Science Po, Ingénieur Mines, Centrale, ...e de votre profession ou/et consultant au sein d'un cabinet spécialisé dans le conseil. Bien entendu, la ...pensable.

Vous désirez nous rejoindre, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV et prétentions), en précisant la référence choisie, à CEGOS Georges VIGEZZI Direction des Ressources Humaines Tour Chenonceaux 204, Rond Point du Pont de Sèvres 92516 BOULOGNE Cedex.



CONSEIL
FORMATION
RECRUTEMENT

Madrid · Manchester · Milan · New York · Paris · Rome

COMMUNICATION FINANCIERE

Consultant

Strasbourg - Spécialisés dans le management de la communication, les dirigeants de cette structure de conseil multisite (Strasbourg - Lille - Paris) souhaitent compléter leur palette d'interventions par la communication financière. Le consultant recherché, d'environ 30 ans, diplômé de l'enseignement supérieur (ESC, Sciences Po, Ecofi...) aura un premier bagage d'expérience opérationnelle acquis en direction financière ou cabinet d'audit. Comprenant les attentes des actionnaires et des managers, il aura à cœur, après formation, de développer un courant d'affaires en conseillant ses clients pour structurer une communication propre à valoriser l'entreprise (rapports annuels, informations économiques, ...). Par ailleurs, il interviendra en tant qu'expert en gestion sur d'autres dossiers clients gérés par la structure. Poste stable, dans un environnement particulièrement stimulant par la variété des contacts et des missions réalisées. Ecrire à Jean-François JARDINI en précisant la référence S/3888M - PA Consulting Group - 8, rue Gustave-Adolphe Hirn - 67000 STRASBOURG - Tél. 03.88.15.58.58.



MENSCOM

PA Consulting Group
Creating Business Advantage

Cabinet de Conseil en Organisation et Systèmes d'Information bancaires recherche :

Consultant Senior h/f

- Vous participerez à des projets d'organisation variés : Schémas Directeurs, Reengineering de Processus, Planification d'entreprise et Conduite du Changement, Qualité Totale.
- Diplômé d'une grande école (X, Centrale, Mines, HEC, ESCP, ESSEC, ...), entre 28 et 33 ans, vous bénéficiez d'une expérience réussie d'au moins 3 ans dans le Conseil, et d'une connaissance approfondie des Crédits.
- Vos qualités individuelles alliant rigueur, créativité, adaptabilité et forte mobilité géographique, vous ouvriront des perspectives d'évolution rapide.
- Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et rémunération) sous la référence CO/BG à Altaïr Conseil, Bruno Gourévitch, 33 rue Vivienne, 75002 PARIS.

Altaïr Conseil

...ts
...rimentés
...r le changement

Santé

Pharmacien ou médecin, vous avez acquis une expérience d'environ 5 ans en milieu hospitalier ou dans un laboratoire pharmaceutique. Au sein du département Santé, vous managerez plusieurs équipes de projets dont la vocation est :
- d'accompagner les acteurs du système de santé : hôpitaux, réseaux de soins, laboratoires pharmaceutiques, payeurs et tutelles,
- de mettre en place des systèmes d'information ou de gestion,
- de définir et mettre en oeuvre des stratégies,
- de faire évoluer les structures et les hommes.

Réf. SA2

Industrie

Diplômé d'école d'ingénieur ou d'un 3e cycle, vous possédez une expérience de 3 à 8 ans, acquise soit dans un cabinet de conseil ou une société d'ingénierie, soit dans l'industrie.
Au sein d'une équipe vous interviendrez auprès d'entreprises industrielles de toutes tailles dans les domaines suivants : stratégie et évolution des marchés et technologies, innovation et maîtrise de la conception, maîtrise des coûts de la sous-traitance et des achats, R.H et outils de gestion, sur des projets de changement portant sur :
- Stratégie Industrielle
- Innovation et R & D
- Marketing industriel et efficacité commerciale
- Production • Achats
- Qualité • Logistique.

Réf. ID7

Pour améliorer en permanence votre expertise, vous bénéficiez d'un contexte stimulant (richesse des problèmes posés et méthodologies utilisées), d'une formation permanente et des échanges entre membres de groupes-projets internationaux. Vous pourrez ainsi exprimer vos capacités de développement commercial et managérial, puis évoluer en fonction de vos affinités et de votre réussite, au sein d'équipes pluridisciplinaires résolument tournées vers les enjeux du futur. L'environnement international implique une bonne connaissance de l'anglais et si possible, d'une autre langue.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en indiquant la référence choisie à Eric Roudil, Directeur Général Adjoint, qui vous contactera en toute confidentialité.

BOSSARD CONSULTANTS

BOSSARD CONSULTANTS - 14, rue Rouget de Lisle - 92441 ISSY-LES-MOULINEAUX Cedex. http://www.bossard-consultants.com

---

Marketing Communication

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT

Responsable support Marketing

PARFAITEMENT BILINGUE ANGLAIS

Responsable d'une petite équipe, vous apportez votre soutien aux commerciaux délocalisés (New York, Singapour, Milan, Madrid, Zurich...), chargés de prospecter la clientèle d'investisseurs étrangers. Vos fonctions sont les suivantes :
- Répondre aux appels d'offres, aux questionnaires, et rédiger des propositions ;
- Tenir à jour des tableaux statistiques sur les caractéristiques des portefeuilles, à partir d'analyses de leurs performances ;
- Élaborer et créer de nouvelles brochures et supports de présentation ;
- Suivre l'évolution des marchés, de la concurrence, des nouveaux produits et des mandats.

Pour ce poste, nous recherchons un diplômé de l'enseignement supérieur (grande école de commerce ou troisième cycle universitaire en finance et/ou économie). Une première expérience de 3 à 5 années auprès de gérants et stratégistes d'organismes financiers tournés vers l'international, ainsi qu'une connaissance approfondie des valeurs mobilières sont les atouts indispensables pour réussir dans cette fonction.
La maîtrise des logiciels de gestion EXCEL, ACCESS, POWERPOINT et de la PAO est un plus.
Possibilité d'évolution vers des activités commerciales.

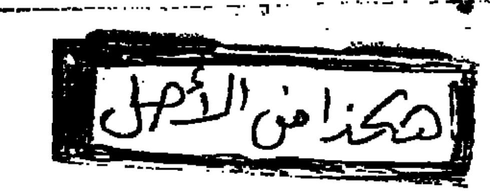
S.G.A.M., Société Générale Asset Management, est une filiale de la Société Générale, groupe international présent dans plus de 70 pays. Elle est spécialisée dans les activités de gestion mobilière, leader sur son marché avec plus de 400 milliards de francs de capitaux. Forte d'une équipe de 450 personnes dont 100 gérants, elle dispose de pôles de gestion à Paris, New York, Londres, Francfort, Madrid, Athènes, Singapour et Buenos Aires.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions), sous référence CS/SGAM, à Christine Salafa, Société Générale, Service du Recrutement, Espace 21, 92972 Paris-La Défense Cedex.



MEDIA SYSTEM

Pour ins...e annonce dans
Le Monde E... et Le Monde Emploi
Appelez ...ide Publicité au
01-44-43-7... ax : 01-44-43-77-32



Gestion - Finance



Responsable contentieux recouvrement Banque

Nous sommes une grande banque française généraliste, nous avons néanmoins développé une organisation de taille humaine, qui donne aux hommes toute leur importance. Au sein de la direction juridique, vous dirigez et animez une équipe chargée de traiter les dossiers contentieux et les dossiers de recouvrement relevant d'un secteur géographique déterminé. Titulaire au minimum d'une maîtrise en droit, vos 10 années d'expérience du contentieux recouvrement dans un établissement financier vous apportent les connaissances nécessaires : loi Scrivener, procédures collectives, voies d'exécution et droit bancaire. Ce poste est basé à Paris. Merci d'adresser votre candidature (CV+ lettre de motivation) sous réf. 3074 à notre Conseil, Kebers Paré International, 15 avenue Pierre Ier de Serbie, 75116 Paris.

KEBERS PARÉ
INTERNATIONAL

Membre du groupe ABN-AMRO, l'un des tout premiers groupes bancaires européens, NSM est une banque commerciale privée à forte vocation financière.

Attaché Clientèle Privée
Nantes

Commercial de talent, vous développerez un portefeuille de clientèle privée haut de gamme sur la région Pays de Loire.

Vous saurez établir avec vos prospects et vos clients une véritable relation de confiance, et leur proposer des solutions complètes en matière d'investissement, en vous appuyant sur nos spécialistes juridiques et fiscaux du siège.

A 30 ans environ, diplômé de l'enseignement supérieur, votre expérience commerciale au sein d'un établissement de renom vous a doté d'une parfaite maîtrise des mécanismes économiques de la gestion de patrimoine.

Vos qualités de manager et la connaissance de l'anglais joueront un rôle déterminant dans votre progression au sein de notre groupe.

Hélène Schweblin vous remercie de lui adresser CV, prétentions et photo sous réf. ACP/LM/03.97 NSM, 3 avenue Hoche, 75410 Paris Cedex 08.

NSM
Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet
GROUPE ABN AMRO

MEDIAPA

Groupe Financier, Paris 8ème, SECTEUR AGRO-INDUSTRIEL - AGRO-ALIMENTAIRE, recherche pour deux de ses activités :

1 Chargé d'Etudes Financières et Economiques

Au sein de la Direction des Engagements de la Société Financière, vous êtes en charge :
- de l'analyse des dossiers de financements d'entreprises se rapportant à la filière des huiles et protéines,
- de la définition et du montage d'interventions financières de «haut de bilan»,
- du suivi des entreprises financées,
- de l'analyse et du suivi économique de certains secteurs d'activité.

Double formation, Agro + Gestion, vous avez acquis impérativement une expérience de 4 à 5 ans dans le domaine financier, organisation ou stratégie en entreprise ou en cabinet de conseil.
Une bonne connaissance du secteur de l'alimentation animale serait appréciée.
Des qualités d'analyse, d'écoute et de contact ainsi qu'une très bonne expression orale et écrite sont nécessaires pour réussir dans ce poste. Réf. CFE

1 Chargé d'Affaires

Au sein de la structure CAPITAL DEVELOPPEMENT du Groupe Financier, vous assistez les Directeurs Seniors dans :
- l'analyse des dossiers d'investissement (stratégique et financière),
- le montage juridique et financier des dossiers,
- le suivi des participations,
- à terme, la prospection de nouveaux investissements.

De formation type Ecole de Commerce ou Ingénieur + Gestion, vous offrez impérativement une première expérience de 4 à 5 ans en entreprise (Direction Stratégie ou Financière), ou dans un organisme similaire de Capital Développement avec de préférence une bonne connaissance du secteur Agro-Alimentaire.
Rigoureux, fiable dans vos analyses, convaincant, vous développez également une bonne capacité relationnelle et commerciale. Réf. CAS

Pour ces postes, la pratique de l'anglais est nécessaire et de réelles perspectives d'évolution peuvent être envisagées pour des candidats de valeur.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV en précisant la réf. du poste ainsi que vos prétentions de salaire à notre conseil Linden, 15 avenue d'Eylau, 75116 PARIS.

Linden

OBC

Un ***important Groupe international*** *recherche, dans le cadre de son développement dans les* ***télécommunications***

Directeur des investissements à l'étranger

Vous élaborez et suivez la stratégie de développement international du Groupe, préparez et validez les projets d'investissements à l'étranger. A ce titre, vous managez les équipes élaborant ou contrôlant les business plans et les montages financiers, détectez les opportunités d'investissements, évaluez les sociétés de télécoms susceptibles d'intéresser le Groupe, supervisez les projets en termes d'analyse financière.

A 40 ans environ, de formation supérieure en finance (bac + 5/6), vous justifiez d'une expérience réussie d'une dizaine d'années, qui vous a donné une excellente connaissance du milieu bancaire international et, si possible, des télécoms. Vous pratiquez couramment l'anglais ; l'espagnol serait un plus.

Capacité de management, sens du business, aisance relationnelle, aptitude à dialoguer avec des interlocuteurs polyculturels de haut niveau sont les qualités que vous avez su développer.

Le poste est basé à **Paris**, avec des déplacements à l'étranger.

L'importance de notre Groupe ouvre de larges perspectives d'évolution de carrière à un candidat à fort potentiel.

Merci d'adresser, sous référence STR, en précisant votre rémunération actuelle, lettre manuscrite et CV à notre Conseil, qui traitera votre candidature en toute confidentialité.

SM Conseil *3, RUE TREILHARD, 75008 PARIS*

Groupe bancaire international recherche pour sa succursale de Paris un(e) :

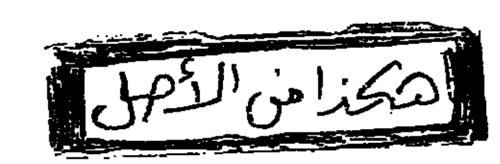
Responsable de Clientèle Grandes Entreprises

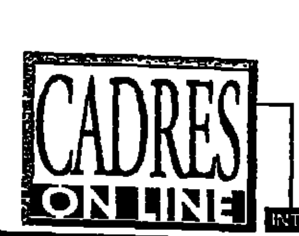
Vous savez établir et développer des relations à haut niveau, identifier les besoins des clients, trouver les solutions adéquates à leurs problèmes. Vous exercez le métier de banquier depuis 5 à 8 ans dans des banques françaises ou étrangères de premier ordre, qui vous a amené à une parfaite connaissance des produits bancaires à proposer aux grands groupes français.

A 30/35 ans, de formation supérieure (ESSEC, ESC, HEC, IEP ou Universitaire), vous avez impérativement une parfaite maîtrise de l'espagnol et de l'anglais. Vous avez tous les atouts pour réussir dans ce poste qui exige un sens relationnel élevé et requiert rigueur, intégrité et capacité d'adaptation.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV et prétentions) sous réf. RC/MON/0397 à : OCBF - 7, rue de Madrid - 75008 Paris.

EURO RSCG





Carrières Internationales



UNIVERSITY OF OXFORD

Fixed-term Professorship of French Studies

The electors intend to proceed to an election to the new fixed-term Professorship of French Studies with effect from 1 October 1997 or such later date as may be arranged, for a period of five years.

A salary in respect of the duties required of the professor will be wholly paid by the French Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche during the period of appointment.

A non-stipendiary professorial fellowship at Wadham College is attached to the Directorship.

Applications (ten copies, or one only from overseas candidates), naming three persons who have agreed to act as referees on this occasion, should be received not later than 21 April 1997 by the Registrar, University Offices, Wellington Square, Oxford OX1 2JD, from *whom further particulars may be obtained.*

The University is an Equal Opportunities Employer.

JEUNE COMMERCIAL POUR LE MARCHE ALLEMAND

Cette PME française fabrique et commercialise des fours de traitement thermique destinés aux industriels de la *mécanique, de l'automobile, de l'aéronautique.*

Le Directeur Commercial souhaite confier la responsabilité du marché allemand, où des fours ont déjà été installés, à un jeune ingénieur généraliste (orientation mécanique et/ou métallurgie) parlant couramment allemand et ***bi-culturel franco-allemand***, ayant par exemple effectué son VSNE en Allemagne.

Maturité, autonomie et sens des responsabilités sont bien entendu des qualités fondamentales pour réussir à ce poste, tremplin pour la création à terme d'une agence ou d'une filiale en Allemagne. Résidence à LYON et déplacements fréquents en Allemagne dans un premier temps.

Une bonne connaissance de l'anglais est bien évidemment indispensable.

*Si vous vous êtes reconnu, écrivez s/réf. **C/1442M** à notre Conseil Pierre BUCCAÏ - **CONCORDANCES** 77 rue François Mermet - BP 32 - 69811 TASSIN LA DEMI LUNE cedex qui s'engage, si votre candidature est retenue, à vous adresser un dossier dans les trois semaines.*



CONCORDANCES
Entre les Hommes et les Entreprises

OIC

Notre client est la filiale d'un important groupe international néerlandais (7000 personnes, 4 500 MF de CA) spécialisé dans la production et la vente de textile. Implanté au Niger, Togo et Benin, nous recrutons pour superviser financièrement l'activité (195 MF de CA) de ces trois filiales un

Contrôleur Financier
Afrique de l'Ouest

Bénin — **Package Expatrié**

Rapportant au Directeur Opérations basé aux Pays Bas, vous assurez l'interface financière entre le siège et ces trois filiales. Vous optimisez et améliorez la fiabilité du reporting, et apportez votre support aux contrôleurs financiers locaux sur les questions juridiques, fiscales, comptables et financières.

Vous veillez au respect des procédures internes et participez activement dans la mise en place d'un nouveau système informatique.

Agé de 30 à 45 ans, de formation supérieure en finance, vous avez acquis une expérience d'au moins 4 ans du contrôle financier des filiales au sein d'un groupe international. Votre expérience du management alliée à vos qualités de communication vous permettront de réussir dans ce poste et d'évoluer au sein du groupe.

Votre anglais est courant.

Merci d'adresser CV + photo + n° de téléphone + rémunération actuelle à **Amaury Destailleur, Michael Page Finance,** 3 bld Bineau, 92594 Levallois Perret Cedex ou de taper votre CV sur **3617 MPage** sous référence AD16116



Michael Page Finance
Le spécialiste du recrutement Financier

Nous sommes un groupe français dans le domaine du jouet, existant depuis 150 ans et leader européen dans sa spécialité. Notre CA est de 300 MF (filiales UK, Espagne et USA). Nous recherchons, pour continuer notre croissance, notre :

Directeur export



Mission : Dépendant du Président-Directeur Général, il prendra en charge le développement des différentes gammes dans un certain nombre de régions : Europe Centrale, Turquie, Israël, Amérique Centrale, Corée, Japon, Afrique du Sud, etc.
Il identifiera les partenaires les plus aptes à réaliser une pénétration rapide du marché.
Il fera des propositions pour adapter les produits à certaines demandes locales.

Profil : 30 ans environ, diplômé d'une école de commerce, le candidat a obligatoirement une expérience d'au moins cinq ans dans le grand export de produits à forte diffusion (textile, cosmétique, alimentaire...). C'est un homme de développement rompu à la pratique des agents et au montage de partenariats de distribution. Il a prouvé son efficacité. Trilingue anglais, espagnol, français, il est disponible pour se déplacer environ 50 % de son temps. Le poste peut être basé en France ou en Grande-Bretagne.
Il sera évolutif pour un candidat qui démontrera une forte sensibilité *aux produits.*

Merci de nous adresser votre CV + lettre de motivation + photo + prétentions sous la réf. 51017 à :



ML II conseil
16 rue Jacques-Dulud, 92200 Neuilly-sur-Seine

GUILLAUME TELL

成为我们与中国电讯联络的使者*

Important Groupe international opérant dans le domaine des télécommunications *recherche, dans le cadre de son expansion :*

中国分公司的负责人**

Votre mission consiste à promouvoir le développement du Groupe en Chine. A ce titre, vous étudiez et analysez l'environnement, proposez la stratégie, établissez les contacts et menez les actions nécessaires afin de renforcer et développer les activités du Groupe, prospectez et détectez les opportunités d'affaires, coordonnez l'action des partenaires locaux, initiez et pilotez les actions de communication et de relations publiques. Vous gérez les moyens humains, financiers, techniques et logistiques de votre centre de profit.

A 40 ans environ, de formation supérieure (Ingénieur Télécom ou Grande Ecole de Commerce), vous justifiez d'une expérience réussie de Commercial de haut niveau dans le domaine des télécommunications ou dans un domaine de hautes technologies proche, dans un environnement concurrentiel et international. **La pratique du madarin et de l'anglais est indispensable.**

Outre vos aptitudes au « business development » et votre sens de la négociation, vous avez su faire apprécier vos excellentes qualités relationnelles, votre facilité d'adaptation à des milieux polyculturels, votre aptitude au management.

Le poste est basé à **Pékin.**

L'importance du Groupe ouvre de larges perspectives d'évolution de carrière à un candidat à fort potentiel.

Merci d'adresser, sous référence RFC, en précisant votre rémunération actuelle, lettre manuscrite et CV à notre Conseil, qui traitera votre candidature en toute confidentialité.

SM Conseil *3, RUE TREILHARD, 75008 PARIS*

* Soyez l'ambassadeur de nos télécommunications en Chine
** Responsable de filiale en Chine

Vous êtes ingénieur,
découvrez votre Monde le lundi *

Un rendez-vous :

« Le Monde des ingénieurs »

- Secteurs de pointe
- Informatique/Réseaux télécommunications
- Ingénieurs-conseils
- Ingénieurs commerciaux

Carrières technologiques internationales
dont carrières européennes

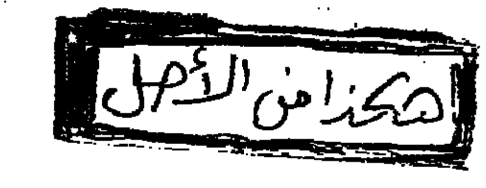
* daté mardi

Le Monde Economie le lundi *
Le Monde Emploi le mardi **

et la rubrique
Le Monde des Initiatives locales le vendredi ***

Trois rendez-vous
à ne pas manquer pour vos opportunités de carrière

* daté mardi
** daté mercredi
*** daté samedi



Le Monde des Cadres

COMMISSARIAT À L'ÉNERGIE ATOMIQUE recherche un

Adjoint Chef du Service de Presse et Relations Extérieures

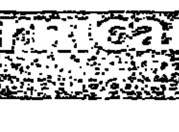
Outre une responsabilité principale d'Attaché de Presse (contacts avec les journalistes, élaboration de dossiers de presse, organisation d'opérations de presse...), vous assisterez le Chef du Service dans l'ensemble de sa fonction et plus particulièrement dans sa mission de coordination des actions de presse.

Vous serez également impliqué dans les autres activités du service : la production audiovisuelle, l'organisation d'évènements, les expositions, les colloques, l'élaboration de sondages d'opinion...

Doté d'une excellente formation supérieure Bac + 5, type Sciences Po + DEA, vous possédez une expérience professionnelle de plus de 5 ans qui vous a apporté la maîtrise de techniques de presse. Vous avez de plus d'indéniables qualités d'expression écrite et orale.

Votre charisme et votre culture générale feront la différence.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en notant la référence B 1244 sur l'enveloppe, à notre Conseil ORNICAR, 28 rue de la Trémoille, 75008 Paris.


Evidence

Manager la relation client à l'international

Responsable Grands Comptes Internationaux

Rattaché au Directeur des Ventes Grands Comptes, basé à Paris, vous aurez en charge le développement et le suivi des grands comptes internationaux dont le siège est en France.

Vous négocierez les accords internationaux, mettrez en place les plans d'action commerciale et marketing, développerez les relations de partenariat avec les directions internationales de ces grands groupes.

De même, en lien étroit avec notre réseau international (41 pays), vous coordonnerez pour la France les accords négociés par vos homologues dans les autres pays.

De formation supérieure (Bac + 4 minimum), vous avez acquis une solide expérience professionnelle dans des fonctions de négociation et de coordination à l'international.

Anglais impératif, deuxième langue souhaitée (allemand ou espagnol).

Si cette responsabilité à fort enjeu vous intéresse, merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, sous réf. 60.5096/LM. portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval

Council of Europe
Conseil de l'Europe

Donnez une dimension européenne à votre carrière. Rejoignez l'Europe des 40 à Strasbourg !

*Nous ouvrons par voie de concours à tous les ressortissants qualifiés des Etats membres du Conseil de l'Europe plusieurs postes de traducteurs au sein de la Division de la Traduction française. Vous assurez la traduction en français de textes rédigés en anglais ou en d'autres langues européennes. Agé de moins de 40 ans, **de langue maternelle française**, vous possédez une parfaite connaissance de l'anglais et d'au moins une autre langue européenne (allemand, italien ou russe). Vous avez effectué des études universitaires sanctionnées par une maîtrise ou un diplôme équivalent, que vous avez complété avec une formation en langues. Par la suite, vous avez renforcé vos compétences par une expérience de la traduction générale et éventuellement de la traduction de textes juridiques, si possible pour une organisation internationale. Votre culture générale étendue, votre aptitude à rédiger de manière claire et précise, vos qualités de contact, d'initiative et de discrétion vous permettent de vous intégrer avec succès dans notre équipe. Demandez le dossier de candidature ainsi que le formulaire officiel, à retourner avant le 29 avril 1997, au Conseil de l'Europe, réf. 27/97, Division des Ressources Humaines (Section Recrutement), 67075 Strasbourg Cedex. Veuillez joindre une enveloppe 23 x 32 cm non timbrée, libellée à votre adresse.*

Traducteurs H/F

AIDES
FÉDÉRATION NATIONALE

Créée en 1984, AIDES est une association de lutte contre le sida reconnue d'utilité publique. Son action : mobiliser les énergies de tous pour développer les actions concrètes de proximité auprès des personnes atteintes par le VIH et leurs proches, développer l'entraide et l'espoir, l'action thérapeutique, l'information et la prévention.

Coordinateur national prévention h/f

Dans le cadre de l'organisation de ses actions de réduction des risques, AIDES Fédération Nationale recherche un Coordinateur National Prévention. Rattaché directement au Directeur Exécutif, et en liaison avec les responsables des Commissions Nationales, vous coordonnerez le travail d'une équipe de 3 personnes.

Vous serez chargé de renforcer la politique active de l'association en matière de prévention, d'accroître la coordination, le soutien et le développement des actions de prévention menées par les différents comités en région.

Vous aurez pour missions :
- de renforcer la politique active de l'association en matière de réduction des risques en identifiant les nouvelles problématiques de prévention,
- d'assurer un rôle de soutien méthodologique auprès des comités,
- de coordonner et animer les différents groupes nationaux en charge des questions de prévention,
- de participer à la production de documents, brochures, dépliants et plus généralement de tout support de prévention produit par l'association,
- de préparer et négocier les dossiers de financements auprès des pouvoirs publics.

Vous avez une bonne connaissance des associations, des institutions et des intervenants dans le champ de l'épidémie. Disponible, vous avez d'excellentes qualités relationnelles, d'écoute, d'adaptation, d'ouverture d'esprit et de travail en équipe. Une formation et/ou une expérience en santé communautaire serait appréciée. Bien sûr, vous avez une très bonne connaissance de l'infection à VIH et une expérience des actions de prévention de proximité.

Si vous êtes intéressé par ce poste en CDI basé à Paris 10ème, merci de transmettre lettre manuscrite de motivation + CV + photo + prétentions sous référence LM-CNP/DE portée sur l'enveloppe au Directeur Administratif et Financier, AIDES Fédération Nationale, 23 rue de Château-Landon, 75010 Paris.

MEDIAPA

Vivre l'entreprise autrement...

Devenez Consultant... Rejoignez Mercuri Urval

• Paris • Rennes • Lille • Lyon • Strasbourg

A 30-35 ans environ, de formation Bac + 5 (grande école/université), vous souhaitez valoriser une expérience réussie (5 à 10 ans) acquise dans des fonctions opérationnelles : manager, commercial grands comptes, ingénieur, chef de projet, auditeur... Vous recherchez aujourd'hui une OUVERTURE : des contacts à haut niveau, plus de diversité, un style de vie différent... tout en conservant une forte dimension opérationnelle et commerciale.

Vous n'avez peut-être jamais envisagé de devenir Consultant, mais votre expérience vous révèle chaque jour l'importance de la composante humaine : LES HOMMES FONT LA DIFFÉRENCE ! Cette conviction, nous vous proposons de la mettre en pratique en aidant les Dirigeants d'Entreprise à : • mieux recruter • mieux organiser • mieux développer... leurs hommes.

Nous vous proposons : • un métier riche et passionnant • un programme d'intégration personnalisé et progressif sur 2 ans • une opportunité unique de développement personnel et professionnel, au sein d'une structure souple et non hiérarchisée.

Nous sommes volontairement ouverts et recherchons avant tout des personnalités : fort engagement, tempérament commercial, sens du résultat, ouverture et souplesse d'esprit.

Merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, sous la référence 43MU/LM, portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval

Alexandre TIC SA

Conseil en Ressources Humaines,

se rapproche de vous :
• en confirmant sa présence à Annecy,
• en s'implantant à Nice.

Les responsables de ces bureaux et leurs équipes :

• Martine Bellod, à Annecy
10 boulevard du Lycée, 74000 Annecy
Tél. : 04 50 52 89 04 - Fax : 04 50 51 19 04

• Michelle Turchetto, à Nice
455 promenade des Anglais, Immeuble Arénice, 06299 Nice Cedex 3
Tél. : 04 93 21 05 55 - Fax : 04 93 21 05 27

vous assistent pour vos missions de recrutement ou de conseil en Ressources Humaines.

ALEXANDRE TIC SA est certifiée ISO 9001 pour son activité de conseil en recrutement de cadres et dirigeants. C'est une filiale du groupe ADECCO.

ALEXANDRE TIC
Certifié ISO 9001

Marketing Communication

Organisation internationale recherche pour son siège à Lyon

Assistant du responsable communication et relations publiques

Vous serez chargé de l'assister dans :
- l'étude des moyens de communication
- la réalisation de la politique de communication.

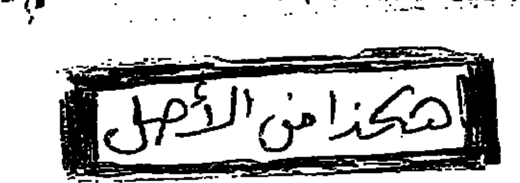
Votre personnalité vous permet de vous intégrer dans un environnement international.

De formation supérieure en communication, vous justifiez d'une expérience de 5 ans minimum, acquise au sein d'une grande entreprise, administration ou cabinet spécialisé.

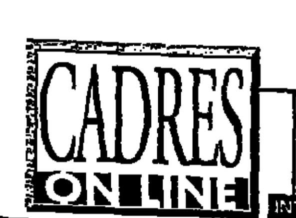
Ce poste nécessite de très bonnes qualités rédactionnelles en anglais/français et, si possible, en espagnol.

Outre la maîtrise des outils informatiques, vous connaissez bien Internet et Intranet.

Merci d'adresser lettre de motivation, CV détaillé, photo et salaire actuel, sous référence 294, à Press Emploi, 41 rue de la Bourse, 69002 Lyon, qui transmettra votre dossier en toute confidentialité.



Juristes Ressources Humaines



RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR : INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

Groupe industriel français, secteur aéronautique recherche pour renforcer sa Direction Juridique

Juriste Confirmé en Droit des Affaires

Conseil des différents Etablissements et Filiales du Groupe, vous exercerez des missions variées d'analyse, d'étude et de négociation juridiques relatives à des contrats commerciaux, de sous-traitance, de coopération, de licence, de propriété industrielle...
Vous interviendrez également dans le suivi de la vie juridique des Sociétés et des contrats de partenariat du Groupe et ce en étroite relation avec les opérationnels.

Agé d'environ 35 ans, de formation juridique supérieure en Droit des Affaires (DEA, DESS...) vous devrez justifier d'une expérience réussie acquise dans une Entreprise Industrielle ayant si possible des activités à l'*International. Quelques années passées en Cabinet Juridique sont* également souhaitées.
Votre esprit de synthèse, votre capacité à conseiller et à convaincre seront déterminants dans la réussite de vos missions.

Pratique de l'ANGLAIS indispensable.

Poste basé au siège de l'Entreprise en Région Parisienne.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo, lettre de motivation) sous la réf. 2728 à Jean Claude Maurice Conseil, 15 rue Sarrette 75014 PARIS qui vous garantit la plus totale discrétion.
Les candidats retenus seront convoqués sous 3 semaines

jcm conseil
groupe jean-claude maurice

KERGUELEN

La holding européenne d'un groupe industriel américain dynamique, recherche son

Tax & Legal Manager

Ouest de Paris **400 KF**

Au sein de la Direction Financière, vous êtes une véritable force de proposition quant à l'organisation du Groupe en Europe dans un souci d'optimisation fiscale. Vous intervenez, de ce fait, tant sur le plan fiscal que juridique, sur l'ensemble des opérations de structure (fusion, acquisition, apport partiel d'actif, etc.).

Auprès de la direction européenne de taille réduite et de ses filiales, vous répondez en outre à l'ensemble des questions principalement en matière de fiscalité internationale (application des conventions internationales, etc.) mais également française (supervision de la gestion fiscale courante, contrôles fiscaux, etc.).

Dans votre activité internationale, vous vous appuyez, le cas échéant, sur des cabinets d'avocats locaux.

Vous pouvez enfin être associé à la négociation de certains contrats.

Agé d'environ 30/35 ans, de formation juridique supérieure (DEA, DESS, DJCE) avec une spécialisation en fiscalité, idéalement complétée par une formation financière de bon niveau, vous justifiez d'une expérience de 4 ans minimum acquise au sein d'une entreprise internationale ou d'un cabinet d'avocats d'affaires internationales.

L'anglais opérationnel est indispensable et la connaissance d'une seconde langue étrangère sera un atout supplémentaire.

Excellent technicien, rigoureux et autonome, votre capacité d'investissement et votre ouverture d'esprit vous permettront de réussir dans une structure souple.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + photo + n° de téléphone + rém. actuelle à **Christophe Blanc, Michael Page Tax & Legal**, 3 bd Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou de taper votre CV sur le 3617 code MPage (Cmde 3,48F/Mn) sous réf. CB16095

MP

Michael Page Tax & Legal
Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

INTERNATIONAL PAPER

Groupe américain leader mondial de l'industrie papetière, recherche pour sa Direction Juridique un(e)

Juriste International

Rattaché(e) au Secrétaire Général et Directeur Juridique, vous serez chargé(e) de *l'assister sur les affaires juridiques à traiter dans* le domaine industriel au niveau européen.

De formation DEA de Droit (ou DESS ou DJCE) complétée éventuellement du diplôme de Sciences Po ou équivalent, vous disposez d'une première expérience de 5 à 7 ans acquise dans le service juridique d'une société internationale à forte présence européenne. Vous possédez entre autres une très bonne connaissance du domaine contractuel et des problèmes de concurrence. Mobile, vous connaissez bien la vie de l'entreprise.

Vous savez travailler en langue anglaise et maîtrisez totalement toutes ses subtilités. Un stage ou une expérience aux Etats-Unis serait un atout supplémentaire.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV) à AUSSEDAT REY, M. Jean Baillard, 1 rue du Petit Clamart, BP 5, 78141 Vélizy Villacoublay Cedex.

Evidence

bioMérieux, 1er groupe français de dimension internationale sur le marché du diagnostic biologique (3200 personnes, 2,6 Milliards de CA dont 70 % à l'international, 20 filiales). Nous concevons et commercialisons des systèmes (instruments et réactifs) destinés aux laboratoires d'analyses médicales.

Nous recherchons un :

Juriste Senior

Rattaché au Responsable du Département Juridique, vous avez notamment pour mission de participer à la négociation et à la rédaction de contrats français et internationaux de natures diverses (vente, distribution, coopération de R & D, joint-venture internationale, etc.).

Vous serez en outre sollicite en tant que conseil aux opérationnels, avec lesquels vous serez en étroit contact sur tout type de question de droit des affaires.

Agé d'environ 28/30 ans, de formation juridique supérieure en Droit des Affaires (DEA, DESS, DJCE,...), vous justifiez d'une expérience continue de 3 à 5 ans acquise au sein d'une entreprise industrielle *ayant une activité internationale ou d'un cabinet d'avocats d'affaires.*

La connaissance du droit anglo-saxon serait un plus.

Vous êtes impérativement bilingue et opérationnel en anglais, tant à l'écrit qu'à l'oral.

Vous êtes rigoureux, parfaitement autonome, bon négociateur et *désireux de vous investir dans un groupe performant.*

Le poste est basé en région Lyonnaise.

Merci d'envoyer votre dossier complet (avec salaire actuel) s/réf. JURI à :
bioMérieux - *Direction des Ressources Humaines - Philippe DONIKIAN*
69280 MARCY L'ETOILE.



bioMérieux

OEC

Arthur Andersen International
Société d'Avocats

Recherche

AVOCATS FISCALISTES
DEBUTANTS OU EXPERIMENTES

Avocats débutants ou ayant une expérience de 2 à 4 ans acquise de préférence en Cabinet, au sein de l'administration fiscale ou d'un grand groupe, vous souhaitez exercer le droit fiscal au service des grandes entreprises.

Vous êtes titulaires du CAPA et dôtés d'une solide formation juridique ou d'une double formation (Ecole de Commerce plus Droit).
Vous avez une bonne maîtrise de l'anglais.

Merci d'adresser CV, lettre, photo et prétentions à :

Arthur Andersen International
Maldy Bienville
41, rue Ybry
92576 Neuilly-sur-Seine

Groupe de services implanté en Europe, Afrique et Moyen-Orient, parmi les leaders dans son domaine crée, au sein de sa holding, située en Banlieue Ouest, la fonction de :

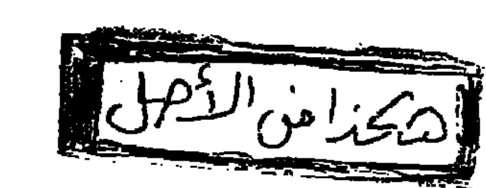
Adjoint au Directeur Juridique H/F

Votre mission : rattaché au Directeur Juridique, vous interviendrez dans tous les domaines intéressant la vie de la Société. Vous aurez un rôle de conseil et de contrôle auprès de nos différentes filiales européennes.

Vos compétences : âgé d'au moins 30 ans, de formation supérieure en Droit des Affaires (DEA, DESS), vous êtes bilingue français/anglais et vous bénéficiez d'une solide expérience dans une fonction similaire.
Vous souhaitez investir votre rigueur et vos qualités relationnelles au sein d'un grand groupe international en pleine évolution.

Pour une première rencontre, merci d'adresser votre dossier de candidature sous la réf. 3000 à Claude Jacquemain - CURSUS CONSEIL - 8, rue Jean Goujon 75008 PARIS.

CURSUS CONSEIL
PARIS NEW YORK



Carrières Européennes en Entreprises

couplage avec un ou plusieurs des titres suivants

NRC HANDELSBLAD – EL PAIS – Le Monde – Süddeutsche Zeitung – BERLINGSKE TIDENDE
CORRIERE DELLA SERA – LE SOIR – De Standaard – THE INDEPENDENT – THE IRISH TIMES



Andersen Consulting is the world's premier business and technology consultancy, with more than 44,000 employees in 47 countries. We work with many of the largest and most successful organisations to develop integrated solutions that deliver tangible results and competitive advantage.

ANDERSEN CONSULTING

There comes a time when it has to be Andersen Consulting...

In response to our clients' needs, Andersen Consulting has extended the concept of outsourcing into business critical operations including Accounting, Back-office Processing, Supply Chain Services to complement our significant Information Technology outsourcing capabilities.
The expansion of our outsourcing business is central to Andersen Consulting's strategic growth plans and is complementary to our management and information technology consulting services.
This creates career opportunities for professionals who are willing to act as the driving force in implementing these growth plans throughout France, Belgium and the Netherlands.

Sales Manager

Your responsibility will be to play a leading role in the market development through participation in major sales efforts, either as leader or key member of a team brought together with the sole purpose of winning a particular opportunity
Your primary activities include:
• The development of outsourcing opportunities and business contacts.
• Leadership and advice on opportunity qualification, deal shaping and subsequent client management on major business opportunities.
• Working closely with other members of the Regional Business Development team to bring world class best practice to all our business development activities and to assist with the development of our marketing strategy

Aged 30+, candidates must have a minimum of 5 years of relevant experience in sales roles, probably within an outsourcing organisation. You will have already been demonstrably successful in managing major sales campaigns including negotiations at Board level and you are willing to travel regularly throughout the West Europe Region. *ref. SM*

Commercial Manager

You will have full responsibility for the financial analysis, pricing methodology and contractual negotiations for outsourcing opportunities. You will possess excellent communication and persuasion skills, an analytical mind and have already proven your ability to work as part of a highly motivated team
Your primary activities include:
• Craft the service to be offered in conjunction with the Sales, Implementation and Service Delivery teams
• Ensure the commercial viability of the deal for all involved
• Prepare contracts and analyse risk together with legal assistance.
• Drive the negotiations and manage the negotiation team

Aged 30+, candidates must have a minimum of 5 years of relevant experience in commercial roles. You will have already been demonstrably successful managing high level contract negotiations, preferably in a service business, or as a project leader in a sales support role. *ref. CM*

For these positions, candidates have to be proficient in English. Please send your curriculum vitae and application referring to SM or CM
- For France to Marcella Le Blanc, Andersen Consulting, 55 avenue George V, 75008 Paris
- For Belgium to Rudy Vande Velde, Andersen Consulting, Rue Royale 145, 1000 Bruxelles.

http://www.ac.com

Juristes
Ressources Humaines

Notre hebdomadaire appartient à un puissant groupe international de presse et d'édition. En plus de 40 ans, nous avons acquis par notre professionnalisme et notre rigueur une place prépondérante sur le marché de l'actualité sociale. Nous recherchons aujourd'hui un

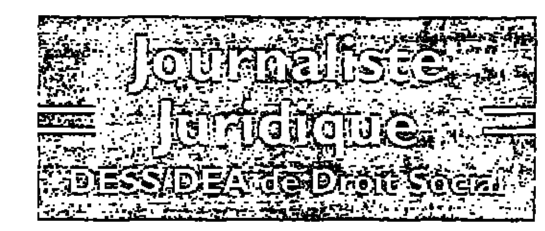
Journaliste Juridique
DESS/DEA de Droit Social

Vous suivrez des thèmes aussi diversifiés que l'emploi, la protection sociale, le droit des étrangers, l'Europe sociale, la politique de la ville... Vous analyserez et commenterez les textes législatifs, rédigerez des synthèses sous forme de brèves ou de dossiers juridiques. Vous suivrez également les conférences de presse.

A 30/35 ans, de formation DESS/DEA de Droit Social avec si possible une bonne connaissance du Droit Administratif, vous possédez une solide expérience du secteur social acquise dans un organisme de protection sociale, une association de solidarité, chez un éditeur juridique ou au sein d'un support de presse spécialisée. Vous avez démontré de solides capacités rédactionnelles.

Un vrai goût pour l'action sociale, pour la rédaction juridique et pour l'actualité seront des facteurs déterminants.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant vos prétentions, à notre Conseil ORNICAR, 28 rue de la Trémoille, 75008 Paris, en notant la réf. A/1249 sur l'enveloppe.



Evidence

HOMMES & MANAGERS

Jean-Guy Millet et Associés

Le conseil et la formation, dans les domaines du management, du développement des ressources humaines et des organisations, sont au coeur de notre métier.

Nos clients, avec lesquels nous travaillons dans une relation de partenariat confiante et directe, exigent de notre équipe de professionnels des interventions "sur mesure" et à forte valeur ajoutée.

Dans le cadre de notre développement, nous souhaitons intégrer un

Consultant Senior

De formation supérieure, à 32-45 ans, vous avez déjà une double expérience, l'une en entreprise comme dirigeant ou responsable d'une des grandes fonctions de l'entreprise, notamment en ressources humaines, organisation..., l'autre en cabinet conseil.

Vous êtes perçu par vos interlocuteurs comme un expert en management et en formation, capable d'analyses fines et pertinentes, de synthèses pour aller vite à l'essentiel et de mettre par écrit des idées complexes dans un style simple.

Vous êtes aussi perçu comme une personne ouverte, à l'écoute, rigoureuse et tenace dans les actions engagées. Vous aurez à conseiller et animer des équipes de direction, à piloter des projets, à réaliser des actions d'ingénierie de formation et pédagogique, à animer des formations pour des dirigeants et des cadres.

Si vous souhaitez nous rencontrer lors d'un entretien individuel, merci de nous écrire : Hommes et Managers 4 avenue Victor Hugo - 75116 Paris, en indiquant la référence CS sur la lettre et sur l'enveloppe.

Publipanel

Worldwide Software leader with strong expansion, we offer you to participate in our European development strategy by setting up in Madrid the position of :

COUNTRY MANAGER

Being responsible for the creation of this profit center, you will be in charge of the implementation of our sales and marketing policy in Spain while getting an advantage from the technical expertise of our teams based in Europe and in the US.

Engineer background, fluent Spanish, English, French, sales experience and some technical skills in client server systems (UNIX-NT - RDBMS) acquired through a minimum of 10 years experience.

Being Spanish is desirable.



If you want to apply, please send your CV under reference 542, to our selection firm EUROSELECTION 3, rue Troyon 75017 PARIS.

EURO SELECTION

Dans le cas d'une annonce domiciliée au "Monde Publicité", il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin que l'on puisse transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

